



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

OBSERVATOIRE
DES TERRITOIRES

COMPRENDRE

Territoires et transitions

Enjeux démographiques

Cahier de l'Observatoire des territoires



DÉCEMBRE 2021

Pour la 9^e édition du rapport de l'Observatoire des territoires 2021-2022, son Conseil d'orientation a souhaité aborder la thématique « Territoires et transitions » sous la forme de quatre cahiers successifs, analysant spécifiquement :

- les enjeux démographiques (cahier n°1)
 - les enjeux économiques (cahier n°2)
 - les enjeux numériques (cahier n°3)
 - les enjeux environnementaux (cahier n°4)
-

Président du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires : François Philizot – **Directeur de publication :** Yves Le Breton (ANCT) – **Responsable de collection :** Agnès Reiner (ANCT) – **Directrice éditoriale :** Sylviane Le Guyader (ANCT) – **Auteurs :** Marie Bonal, Noémie De Andrade, Malo Jouannic (ANCT) – **Pilotage :** Noémie De Andrade, Pierre de Saint-Ferjeux (ANCT) – **Avec la collaboration de :** Emmanuel Auvray, Constance Lecomte, François Reynaud (ANCT) – **Cartographie :** Hassen Chougar, Tanya Early, Bertrand Miroux (ANCT) – **Secrétariat de rédaction :** Muriel Thoin (ANCT) – **Mise en page :** stratéact' – **Impression :** AVP Arts graphiques – **Illustration de couverture :** Tanya Early (ANCT)

Contact presse : Kathleen André (Equancy), kathleen.andre@equancy.com

Dépôt légal : décembre 2021 – **ISBN :** 978-2-492484-21-6 (version imprimée) – **ISBN :** 978-2-492484-23-0 (version en ligne) – **ISSN :** 2262-8266 (rapports 2019-2020, 2018 et 2017 de l'Observatoire des territoires)

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : info@anct.gouv.fr

**Rapport 2021-2022
de l'Observatoire des territoires**

Territoires et transitions

Cahier n°1 : enjeux démographiques



Remerciements

Ce premier cahier du 9^e rapport de l'Observatoire des territoires a été réalisé par l'équipe en charge de l'animation de l'Observatoire des territoires à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

L'ANCT et le Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires remercient vivement l'ensemble des personnes qui ont :

- **participé au groupe de travail** réuni les 21 mai, 2 juillet et 4 octobre 2021 : François Philizot (Président du Conseil d'orientation); Marianne Guérois (personnalité qualifiée, maîtresse de conférences à l'Université Paris-Diderot et directrice adjointe de l'UMS RIATE); Michel Duée et David Levy (Insee); Romain Briot (AdCF – Intercommunalités de France) et Hubert Delroise (Banque des Territoires);
- **contribué à ce cahier :**
 - **pour l'ANCT** : Emmanuel Le Bris et Mathilde Fraisse (Programme Petites villes de demain); François Reynaud (Observatoire des territoires); Juliette Robin (Observatoire national de la politique de la ville);
 - **ainsi que** : Mélanie Bouriez, Florent Ovieve et Philippe Rossignol (Insee Bourgogne-Franche-Comté); Jonathan Brendler, Laurent Brunet, Nabil Mouchit, Sylvain Comte, Marion Dadone et Erwan Pouliquen (Insee - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), Normandie); Angélique Giacomini (Réseau francophone des villes amies des aînés); Frédérique Morel-Doridat (Université de Lorraine, Laboratoire LOTERR); Cécile Rasselet, Caroline De Vellis et Stella Manning (a'urba – Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine); Hélène Milet (POPSU Territoires);
- **et assuré sa relecture attentive** : François Philizot, Marianne Guérois et Isabelle Séguy (chercheure à l'Institut national d'études démographiques) pour la première partie de cette publication.

Composition du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires

DÉCRET N°2017-1763 DU 26 DÉCEMBRE 2017 PORTANT RENOUVELLEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES ET ARRÊTÉ DU 8 AVRIL 2021 PORTANT NOMINATION À L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

Président :

François Philizot

Collège des administrations

- Deux représentants de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, dont le directeur général, ou son représentant ;
- Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre de l'Intérieur, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre de la Transition écologique, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre chargé de l'Urbanisme, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre chargé de l'Agriculture, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre chargé de l'Industrie, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre chargé du Travail, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre chargé de la Santé, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre de l'Éducation nationale, ou son représentant ;
- Un représentant du ministre chargé des Outre-mer, ou son représentant.

Collège assemblées - associations d'élus

- Le président de l'Association des régions de France, ou son représentant ;
- Le président de l'Assemblée des départements de France, ou son représentant ;
- Le président de l'Association des maires de France, ou son représentant ;
- Le président de l'Association des communautés de France, ou son représentant ;
- Le président de l'Assemblée des conseillers économiques, sociaux et environnementaux régionaux, ou son représentant.

Collège experts territoriaux

- Le président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, ou son représentant ;
- Le secrétaire permanent du Plan urbanisme, construction, architecture, ou son représentant ;
- Le directeur de la Mission opérationnelle transfrontalière, ou son représentant ;
- Le directeur général du Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, ou son représentant ;
- Le directeur du réseau et des territoires du Groupe Caisse des dépôts, ou son représentant.

Collège des personnalités qualifiées

- **Marianne Guérois** : maîtresse de conférences en géographie urbaine et analyse spatiale à l'université Paris-Diderot et directrice adjointe du réseau interdisciplinaire pour l'aménagement et la cohésion des territoires de l'Europe et de ses voisinages ;
- **Mohamed Hilal** : ingénieur de Recherche INRA, directeur d'unité adjoint du Centre d'économie et sociologie rurales appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux à Dijon ;
- **Clément Mabi** : docteur en sciences de l'information et de la communication, maître de conférences à l'université de technologie de Compiègne, directeur adjoint du laboratoire connaissance organisation et systèmes techniques ;
- **Céline Rozenblat** : professeure à l'université de Lausanne, Institut de Géographie et de Durabilité, Faculté des Géosciences et de l'Environnement.

Préface

« Il n'est de richesse que d'hommes », écrivait le philosophe de la Renaissance Jean Bodin ; encore faut-il savoir les dénombrer. Le sujet n'est pas nouveau : l'Ancien testament nous offre différents décomptes des hommes adultes des tribus d'Israël, montrant l'importance historique du nombre. En même temps, la réaction de lahvé au recensement décidé par David montre le risque de l'exercice. Les sociétés européennes connaissent de longue date, elles aussi, l'intérêt d'une vision précise de la population, pour des raisons fiscales principalement, parfois pour des considérations religieuses aussi. Le *Domesday book* anglais (1086) fait encore aujourd'hui figure de référence. Le recensement des paroisses et des feux, ordonné en 1328 par Charles IV le Bel, est, pour ce qui nous en est parvenu, le document qui permet d'approcher au mieux le peuplement de la France à la veille de la Grande peste. Il est marqué par cette approche par feu, donc par foyer, pratiquée dans notre pays jusqu'à la Révolution de 1789, et non par des décomptes individualisés.

L'introduction du recensement, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est une innovation républicaine, traduite par le premier effectué en 1801, sous le Consulat. L'opération fut renouvelée en 1806, puis suspendue du fait du poids des conflits, pour réapparaître sous la Restauration, en 1821, en s'inscrivant dans un rythme quinquennal respecté, sauf en temps de guerre, jusqu'en 1946. Notre pays dispose donc de séries longues, permettant d'évaluer les transformations de la population française, dont l'étude va d'ailleurs bien au-delà des données quantitatives et est révélatrice de l'évolution des modes de vie et de la diffusion des connaissances. Ainsi, le recensement de 1876, où l'on comptait encore en âmes, fut-il le premier objet d'une publication systématique des résultats pour l'ensemble des communes.

Derrière les chiffres, l'analyse des données démographiques illustre en effet des mutations sociologiques souvent profondes, parfois nées d'un événement ponctuel, plus fréquemment expression du temps long cher aux démographes qui raisonnent à l'échelle des générations. Le travail conduit par l'équipe de l'Observatoire des territoires, avec l'appui de ses partenaires, services de l'État ou experts de la matière, illustre ces phénomènes dans une vision séculaire, du XIX^e siècle à nos jours, et de façon plus détaillée pour les cinquante dernières années.

L'élément majeur est l'avance prise par la France, dès le XVIII^e siècle, sur le chemin de la transition démographique. Le contrôle des naissances introduit aussi bien dans les familles de la grande noblesse que dans les campagnes de Normandie ou du Quercy, explique la faiblesse de la croissance enregistrée tout au long du XIX^e siècle, jusqu'à la guerre de 1914-1918. La politique familiale, à bien des égards si spécifique à notre pays, mise en place dès l'entre-deux-guerres est une résultante de ce phénomène pluri-séculaire. Le paradoxe apparent est, aujourd'hui, que notre fécondité soit la plus élevée de l'Union européenne, même si elle est insuffisante pour assurer le renouvellement des générations.

Au-delà de la vision nationale, une analyse départementale permet d'apprécier les variations des dynamiques locales. Si l'on reprend la géographie de la fécondité, susceptible pour partie d'être reflétée par la jeunesse relative des territoires, l'on mesure les évolutions constatées : ainsi, la Normandie peu féconde du XIX^e siècle était-elle devenue un élément du croissant fertile inscrit au nord du pays durant les Trente Glorieuses avant de rejoindre aujourd'hui le milieu de tableau, les fécondités supérieures à la moyenne ayant pour partie basculé vers l'axe Saône-Rhône.

Le poids croissant de la ville est un autre de ces phénomènes de long terme. Déjà, le rapport au président de la République présentant les résultats du recensement de 1876 soulignait que les communes de plus de 30 000 habitants concentraient de l'ordre des deux tiers de la croissance totale. Que de chemin parcouru depuis, dans une France devenue à majorité urbaine au tournant des années 1920-1930 et qui l'est aujourd'hui bien plus encore, la croissance récente se concentrant en particulier au profit de certaines métropoles de l'ouest et du midi.

Mais ce phénomène cache lui aussi des disparités et des prolongements dont l'analyse est riche. Le cas de l'Île-de-France vient naturellement à l'esprit, marquée par l'explosion démographique de Paris d'abord, passé en un siècle d'un peu plus de 500 000 à près de trois millions d'habitants au début des années 1920, croissance relayée à partir de 1870 par celle d'une banlieue toujours plus étendue et dense. Au-delà, pour revenir à 1876, l'examen de la liste des communes de plus de 30 000 habitants est révélateur de la disparité des trajectoires. Ainsi, Cherbourg et Saint-Quentin, qui y figuraient, sont-elles aujourd'hui des villes moyennes et, pour les villes qui ont dépassé les 100 000 habitants, les coefficients multiplicateurs vont d'à peine plus de 1 (Rouen) à près de 7 (Nice). Un autre enseignement est l'apparition de la banlieue, représentée à l'époque par la seule commune de Saint-Denis, voire Versailles, Roubaix et Tourcoing des débuts de la troisième République ne pouvant pas être tenues pour un prolongement de Lille.

Cette affirmation du fait urbain ne se traduit pas que par l'émergence d'agglomérations puissantes. Il s'exprime aussi depuis les années 60 dans la diffusion de la croissance démographique dans des zones rurales de plus en plus éloignées des villes : phénomène bien connu de la périurbanisation, qui oblige à revoir les cadres de l'analyse socio-économique, notre pays ayant travaillé sur cette période autour des zones de peuplement industriel et urbain, puis des aires urbaines et, désormais, des aires d'attraction des villes. C'est là un des aspects du labeur incessant de redéfinition de la relation entre la ville et la campagne, celle-ci conservant dans l'inconscient collectif français une place spécifique, malgré le déclin de longue période de son poids et, plus encore, de celui de la population active agricole.

Les trajectoires des espaces ruraux sont d'ailleurs, elles aussi, de longue date différenciées. Le long XIX^e siècle, poursuivi jusqu'en 1914, a vu le déclin de la population rurale s'installer dès la monarchie de Juillet dans des zones aussi différentes que la périphérie francilienne, certains secteurs de la Normandie, de l'Yonne ou de la Nièvre, du Massif central ou des Pyrénées, alors que d'autres territoires restèrent en croissance jusqu'au tournant du siècle, par exemple en Bretagne ou dans le Languedoc. Les cinquante dernières années, dans un contexte de ralentissement régulier de l'exode rural, ont vu des trajectoires diverses, le noyau dur du déclin affectant au début de ce siècle le quart nord-est du pays (Ardennes, Haute-Marne, Nièvre en particulier) frappé par de douloureuses conversions industrielles.

Aujourd'hui, dans un contexte de concentration rapide de la croissance, au moins jusqu'à la récente crise sanitaire dont les effets sur la répartition de la population ne sont pas encore mesurables, les zones de déclin le plus rapide se trouvent dans ce nord-est où soldes naturel et migratoire sont souvent négatifs. Les campagnes du sud-ouest ou d'une partie des massifs montagneux, même vieilles, résistent mieux grâce à leur attractivité.

Ces évolutions nous invitent, une fois de plus, à approfondir les analyses pour mesurer la portée et les déterminants de ces mutations. Le regard posé sur le vieillissement illustre également cette nécessité. Le réflexe naturel est de s'arrêter au cas des zones où la proportion de personnes âgées est la plus élevée, allant du Châtillonnais à une partie de la Gascogne, dans des terres rurales de faible ou très faible densité, marquées par un exode plus ou moins ancien. Et certes, au niveau intercommunal, le taux de plus de 65 ans y approche, voire y dépasse fréquemment 40 %. Mais ce n'est pas là que le vieillissement est, en proportion, le plus rapide, ni que le nombre de personnes âgées augmente le plus vite.

Certaines zones littorales, attirantes pour de jeunes retraités, par exemple sur la façade atlantique, voient à la fois vieillir très rapidement leur population en nombre et en proportion. Une ville comme les Sables d'Olonne en est une excellente illustration : 3 000 habitants (+ 7,4 %) gagnés entre 2008 et 2018, grâce uniquement à 5 000 personnes âgées 60 ans ou plus supplémentaires, cette tranche d'âge représentant 47,9 % de la population, le poids des jeunes et des adultes baissant régulièrement. Les espaces périurbains, partant de très bas il est vrai, connaissent aussi aujourd'hui un processus de vieillissement plus vif que la moyenne nationale, du fait du départ des jeunes générations vers les villes, qui n'est pas suivi par un retour systématique dans les secteurs où s'étaient installés leurs parents. Ce dernier processus intervient dans un contexte où les services destinés aux personnes âgées sont peu développés, car fréquemment concentrés dans les villes-mêmes, quelle que soit leur taille.

La géographie des âges démontre aisément l'importance de croiser l'analyse démographique avec les déterminants socio-économiques. La concentration extrêmement forte des jeunes de 15-29 ans, plus encore entre 18 et 25 ans, dans les villes, et d'autant plus qu'elles sont grandes, est ainsi directement liée à la géographie de l'enseignement supérieur et à l'attractivité des pôles universitaires majeurs. Au-delà du cas de Paris, les effectifs mesurés à Toulouse ou Lyon, mais aussi à Lille ou Rennes, expliquent la jeunesse de ces communes où de nombreux petits logements accueillent pour quelques années des cohortes d'étudiants. Les phénomènes migratoires sont très étroitement liés aux processus d'intégration professionnelle et familiale, lors du passage à l'âge adulte, et révèlent des comportements fonction des classes sociales et des niveaux de formation.

Ces quelques éclairages, très rapidement posés sur ce qui sous-tend les données démographiques, soulignent l'intérêt d'ouvrir cette nouvelle série de publications de l'Observatoire des territoires par un large panorama des évolutions du peuplement qui ont marqué ou affectent aujourd'hui notre pays. La compréhension de ces données est, en effet, une invitation à aller au-delà, pour apprécier en quoi la répartition de la population reflète les transitions vécues par notre pays, et en quoi également elle agit sur elles, tant il est vrai que l'on ne saurait faire l'économie d'une analyse fouillée des relations entre l'être humain, ses activités et l'espace qu'il occupe, façon et dont il dépend.

François Philizot,
Président du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires

Sommaire

Remerciements	4
Composition du Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires	5
Préface du Président du Conseil d'orientation	6
Principaux éléments-clés à retenir	10
1. Les dynamiques territoriales de la population française entre 1801 et 1968 : quelles transitions ?	13
2. Dynamiques territoriales récentes de la démographie en France	39
3. Jeunesse et vieillissement de la population : des enjeux différenciés selon les territoires	81
Annexes	119
Lexique	125
Bibliographie	129

Les mots définis dans le lexique sont signalés dans le texte par le symbole 

Principaux éléments-clés à retenir

L'étude des évolutions démographiques en France, replacées dans une perspective historique, apporte un éclairage sur les dynamiques territoriales passées et présentes. Si le vieillissement et la périurbanisation figurent parmi les tendances les plus connues des phénomènes démographiques récents en France, les situations dans les territoires sont quant à elles très hétérogènes. Ce premier cahier du 9^e rapport de l'Observatoire des territoires (2021-2022) « Territoires et transitions » analyse les dynamiques démographiques dans le temps long à différentes échelles géographiques, éclairant les transitions à l'œuvre et les trajectoires diverses des territoires. Illustré de cartes et de graphiques, il vise à apporter un éclairage aux acteurs publics sur les enjeux démographiques passés, actuels et à venir des territoires.

En Europe, la France limite son vieillissement et continue de contribuer à la croissance démographique du continent

En 1820, la France occupe la première place dans le classement des pays les plus peuplés d'Europe, mais passe à la quatrième place en 1968 après avoir connu une croissance démographique moindre que la plupart des pays d'Europe. Au début des années 2000, la France remonte à la seconde place, qu'elle occupe toujours en 2020, avec une croissance reposant quasi exclusivement sur sa fécondité, qui est actuellement la plus élevée d'Europe. La population européenne connaît un vieillissement significatif (20,1 % de la population est âgée de 65 ans ou plus en 2019 contre 17,5 % en 2010) mais tous les pays ne sont pas concernés de la même façon. Dans les pays du Nord, le phénomène a débuté dans les années 1980. Les pays du Sud, comptant aujourd'hui les plus fortes proportions de personnes âgées d'Europe, n'ont été que plus tardivement concernés, le rapport entre leur population âgée de 65 ans ou plus et celle des moins de 20 ans (indice de vieillissement) doublant entre 1991 et 2019. C'est enfin dans les pays d'Europe centrale et orientale que le vieillissement a été le plus rapide ces dix dernières années, phénomène accentué par un déficit migratoire quasi général.

La France se situe quant à elle dans la moyenne européenne avec 20,0 % de personnes âgées de 65 ans ou plus en 2019. Par ailleurs, avec une personne sur quatre âgée de moins de 20 ans, la France figure aujourd'hui parmi les pays les plus jeunes d'Europe, son indice de vieillissement étant particulièrement faible. Elle fait partie des pays contribuant le plus à la croissance démographique du continent, derrière le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne.

Depuis un siècle et demi, la croissance démographique a bénéficié essentiellement aux villes et à leur périphérie

Les dynamiques naturelles portent la croissance démographique de la majorité des départements français jusqu'au milieu du XIX^e siècle. La mécanisation du secteur agricole et l'industrialisation contribuent largement au processus d'urbanisation, qui se traduit notamment par une hausse de la population urbaine. Certains départements bénéficient davantage de ces dynamiques et voient leur attractivité se renforcer : entre 1851 et 1911, seulement dix départements concentrent un peu plus de 80 % de la croissance démographique. Au sortir de la Première Guerre mondiale, les villes poursuivent leur croissance et la population française devient majoritairement urbaine au cours de l'entre-deux-guerres. La période des Trente Glorieuses (1945-1975) marque le dernier mouvement d'exode rural généralisé en France et il n'a fallu que 30 ans pour passer d'un peu plus de 50 % de population urbaine à 70 % en 1968.

La fin des années 1960 marque une rupture dans la géographie de la croissance démographique, avec un mouvement de périurbanisation massif de la population. Des ménages de plus en plus nombreux s'installent en périphérie des villes, cherchant notamment à accéder à la propriété et à un habitat individuel. En 2018, près de deux Français sur trois vivent dans une aire d'attraction urbaine de 200 000 habitants ou plus ; ces espaces concentrent même 95 % de la croissance de population entre 2013 et 2018, contre 75 % cinq ans plus tôt. Les couronnes de ces pôles sont encore aujourd'hui les principales bénéficiaires de cette dynamique et ce, d'autant plus que la taille de l'aire d'attraction à laquelle elles appartiennent est importante. Néanmoins, le phénomène de vieillissement pourrait venir perturber le dynamisme démographique de ces espaces dans les prochaines années, particulièrement dans les régions septentrionales où le solde migratoire est le plus souvent déficitaire. De la même façon, les périphéries des pôles ont vu s'installer, au gré des différents mouvements de périurbanisation, de jeunes familles avec enfant(s). Aujourd'hui, ces familles ont vieilli dans ces territoires, cette évolution se traduisant par une augmentation particulièrement rapide du nombre de personnes âgées dans les espaces périurbains.

Les mobilités résidentielles affectent les dynamiques territoriales de vieillissement de la population

Tout au long du XX^e siècle, la part de population âgée n'a cessé d'augmenter en France en raison d'un double phénomène de baisse de la mortalité et d'allongement de l'espérance de vie (vieillesse par le haut) et de baisse de la natalité (vieillesse par le bas). En parallèle et depuis la fin du baby-boom d'après-guerre, comme sur l'ensemble du continent européen, la part de population âgée de 15 à 29 ans n'a cessé de diminuer au cours des dernières décennies, pour représenter, en 2018, moins d'un Français sur cinq. La démocratisation de l'accès aux études supérieures et la diversité des offres d'emplois dans les grands pôles urbains favorisent une concentration croissante des jeunes dans ces espaces (20 % des 15-29 ans se concentrent dans 30 communes en 2018, contre 46 en 1982). Les territoires de la diagonale centrale (de la frontière belge au sud-ouest aquitain) et, plus globalement, les territoires les moins denses, connaissent un vieillissement particulièrement important, du fait des nombreux départs des populations les plus jeunes. En revanche, une partie de ces espaces se montrent attractifs pour la population âgée de 65 ans ou plus, entraînant des déséquilibres d'âge importants.

À l'inverse, l'arc reliant la façade atlantique à la vallée du Rhône en passant par le littoral méditerranéen se caractérise par une forte concentration de populations jeunes dans les pôles et particulièrement de jeunes actifs dans les zones frontalières. Toujours sur cet arc, les littoraux se montrent surtout attractifs pour les retraités. À Paris et dans une grande partie de l'Île-de-France, le vieillissement est quant à lui plutôt modéré ; ces territoires se distinguant davantage par leur attractivité pour les jeunes actifs, les départs de familles avec enfant(s) et de retraités étant nombreux depuis cinquante ans.

La concentration des espaces gagnants de la croissance démographique française s'accroît ces dernières années

Entre 2013 et 2018, la diminution du nombre d'intercommunalités portées par une croissance à la fois naturelle et migratoire affecte l'ensemble des régions. Certaines d'entre elles sont par ailleurs pour la première fois en déprise démographique (Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Grand-Est ou encore Guadeloupe), du fait d'un excédent naturel qui ne suffit plus à combler leur déficit migratoire.

Les départements en déprise démographique n'ont jamais, depuis la dernière guerre, été aussi nombreux qu'aujourd'hui, soit un tiers d'entre eux. L'espace couvert par les territoires nouvellement en déprise s'étend à l'est du Bassin parisien mais surtout vers le nord (une grande partie de la Somme et la quasi-intégralité de l'Aisne) et vers le nord-ouest, aux confins des Pays-de-Loire, du Centre-Val de Loire et de la Normandie.

À l'horizon 2050, les littoraux atlantique et méditerranéen concentreraient l'essentiel de la croissance démographique

En 2018, l'Observatoire des territoires relevait que les différences de trajectoires démographiques étaient plus marquées de part et d'autre d'une ligne Saint-Malo – Genève qu'entre territoires urbains et ruraux¹. Selon les dernières projections départementales de l'Insee à l'horizon 2050, la population du Sud-Ouest continuerait de croître malgré un vieillissement accentué, et ce sont les espaces situés autour d'un arc atlantique, méditerranéen et rhodanien en forte croissance qui continueraient d'enregistrer les augmentations de population les plus importantes. À l'inverse, l'Île-de-France et les territoires de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais conserveraient une dynamique démographique portée uniquement par un solde naturel, qui compenserait leur déficit migratoire. Les métropoles et leurs périphéries, les Pays de la Loire, la Normandie, de même que l'ancienne région Alsace et les départements longeant la vallée du Rhône pourraient être les derniers ensembles régionaux à combiner des soldes naturel et migratoire apparent positifs. En Martinique, le vieillissement de la population accentuerait la déprise démographique, poursuivant ainsi une phase de décroissance déjà entamée aujourd'hui, et liée essentiellement à un déficit migratoire.

Le prochain cahier de l'Observatoire des territoires portera sur les transitions économiques

Il contribuera à enrichir ces analyses démographiques, en mettant notamment en évidence une concentration des emplois dans les territoires ayant une évolution démographique favorable et une dissociation toujours plus importante des lieux de vie et d'emploi.

¹ **Observatoire des territoires.** Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux. In : *Rapport de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2018, 121 p.

1

Les dynamiques territoriales de la population française entre 1801 et 1968 : quelles transitions ?

Entre le début du XIX^e siècle et la seconde moitié du XX^e siècle, la démographie française est marquée par quatre transitions majeures.

Au sein de l'Europe, entre 1801 et 1968, la France passe de la première à la quatrième place dans le classement des pays européens les plus peuplés. Ce recul s'explique par la singularité du modèle de transition démographique suivi par la France, qui a débuté plus tôt que ses voisins dès la fin du XVIII^e siècle. La spécificité de la transition démographique française réside dans la diminution quasi simultanée de la natalité et de la mortalité, qui a pour conséquence un faible accroissement démographique.

Dans le même temps, la géographie du peuplement du territoire français évolue. Alors qu'au début du XIX^e siècle la population se répartit de façon relativement homogène sur le territoire, elle se concentre fortement dans un petit nombre de départements à la fin des années 1960. L'apparition de ce déséquilibre est à mettre en lien avec l'intensification des migrations de la population rurale vers les villes, qui débute dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Qualifié plus tard « d'exode rural », ce mouvement est suscité par les mutations socio-économiques qui découlent des révolutions industrielles et constitue l'une des transitions les plus importantes de cette période. Celle-ci se traduit par le passage d'une population majoritairement rurale au milieu du XIX^e siècle à une population qui devient majoritairement urbaine pendant l'entre-deux-guerres. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'exode rural se poursuit et la part de la population urbaine continue d'augmenter pour atteindre 70 % en 1968.

Enfin, le vieillissement de la population française, processus qui se poursuit aujourd'hui, est également une transition cruciale de cette période. Entre le milieu du XIX^e siècle et la seconde moitié du XX^e siècle, la part de la population âgée de 60 ans ou plus double, passant de 8,5 % à 17,9 %. Ce phénomène qui résulte de la transition démographique, touche d'abord une minorité de départements, comme ceux qui se trouvent en Normandie, avant de s'étendre progressivement à l'ensemble du territoire.

-
- 14 **Le recul du poids démographique de la France en Europe**
(Malo Jouannic, ANCT-OT)
 - 18 **L'évolution du peuplement de la France : un renforcement de la concentration spatiale**
(Malo Jouannic, ANCT-OT)
 - 27 **D'une France rurale à une France urbaine : les conséquences de l'exode rural**
(Malo Jouannic, ANCT-OT)
 - 33 **Un vieillissement continu de la population française**
(Malo Jouannic, ANCT-OT)

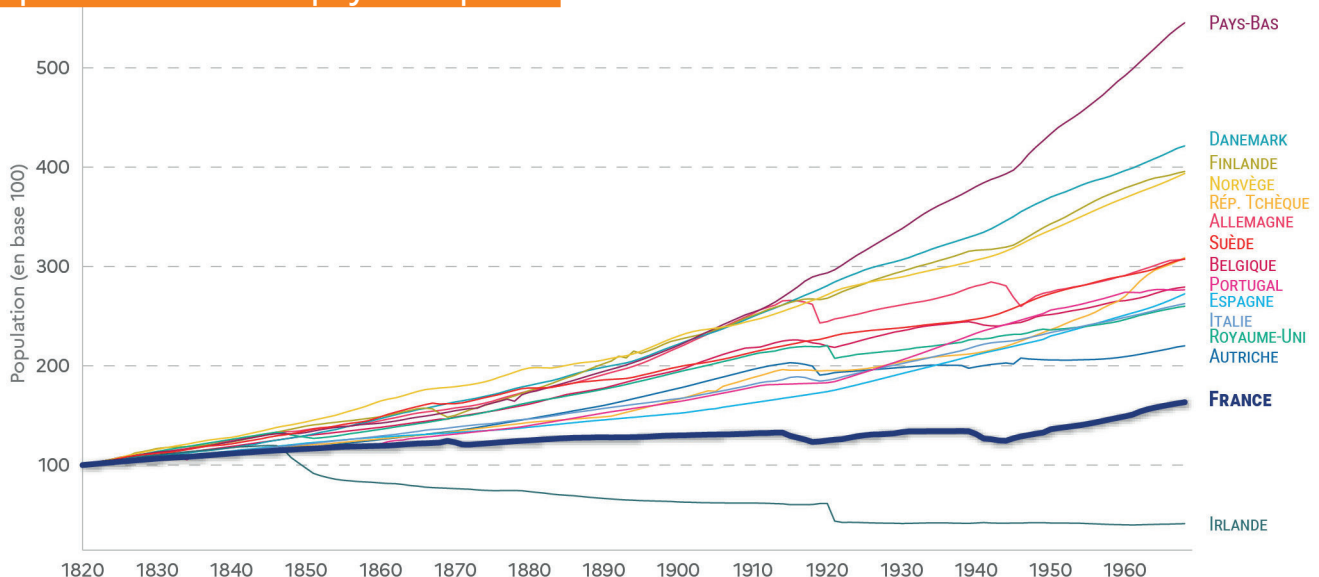
Le recul du poids démographique de la France en Europe

Un accroissement démographique plus faible en France que dans la plupart des pays européens

Au XIX^e siècle, l'Europe est entrée dans une phase de **transition démographique**, liée aux mutations socio-économiques induites par les révolutions industrielles, notamment dans le secteur médical et alimentaire¹. La **transition démographique**, théorie dont la première définition a été esquissée par Adolphe Landry en 1934², désigne le **passage d'un régime démographique caractérisé par une forte mortalité et**

une forte natalité, à un nouveau régime où la mortalité et la natalité sont faibles. Au cours de cette transition, le décalage entre les périodes où s'opèrent la baisse de la mortalité et la baisse de la natalité entraîne un accroissement démographique. En Europe, le gain de population qui résulte de ce décalage a été plus ou moins important selon les pays, car la transition démographique s'y est réalisée à des périodes différentes, sur une durée plus ou moins longue et selon diverses modalités³. **Entre 1820 et 1968, ce sont notamment les pays du nord de l'Europe qui ont connu la plus forte croissance :** les Pays-Bas ont ainsi vu leur nombre d'habitants se multiplier par plus de cinq, le Danemark, la Finlande et la Norvège par plus ou moins quatre. Pour les autres pays d'Europe, leur population a doublé ou triplé sur cette période. **La France fait figure d'exception, puisque sa population n'a été multipliée que par 1,6.** Enfin, l'Irlande est le seul pays dont la population a diminué, de plus de moitié, au cours de cette période.

La croissance démographique a été plus soutenue dans les pays d'Europe du Nord que dans les autres pays européens



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'indice en base 100 permet de représenter plus simplement les évolutions, notamment lorsque les valeurs absolues (ici la population) sont de tailles diverses. Il est calculé en divisant l'ensemble des valeurs de chaque série par la valeur d'une année de référence, ici l'année 1820, qu'on multiplie ensuite par cent. Ce graphique représente l'évolution de la population des pays d'Europe entre 1820 et 1968 en utilisant cette méthode.

Sources : Maddison Project Database, version 2020 Bolt, Jutta and Jan Luiten van Zanden (2020), "Maddison style estimates of the evolution of the world economy. A new 2020 update". Données de 1820 à 1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

MÉTHODOLOGIE

La Maddison Project Database (version 2020)

Produite par le Groningen Growth and Development Centre (GGDC) de l'Université de Groningue aux Pays-Bas, elle a été lancée en mars 2010 et s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris dans les années 1990 et au début des années 2000 par l'économiste britannique Angus Maddison. L'objectif principal de cette base est de fournir des données économiques et démographiques sur le temps long, allant de l'époque de l'Empire romain à 2018, pour plus de 160 pays. Afin de faire abstraction de l'impact des modifications territoriales, les chiffres de cette base sont ajustés en fonction des frontières actuelles. Des exceptions subsistent néanmoins pour un certain nombre de pays et selon les périodes historiques⁴. La qualité et la disponibilité des données sont variables en fonction des années et des zones géographiques. Dans le présent article, les analyses réalisées concernent les 15 pays européens⁵ pour lesquels des données démographiques sont disponibles de façon continue entre 1820 et 1968 et les 20 pays européens⁶ pour lesquels des données sont disponibles aux trois dates suivantes : 1820, 1900 et 1968.

La particularité de la transition démographique de la France se traduit par un recul de son poids dans la population européenne

En 1820, la France était le pays le plus peuplé d'Europe avec 31,2 millions d'habitants (soit 19,4 % de la population européenne), suivie de l'Allemagne (24,9 millions), du Royaume-Uni (21,2 millions), de l'Italie (20,1 millions) et de l'Espagne (12,2 millions). Plus de cent ans plus tard, en 1968, la France se situait à la quatrième place des pays les plus peuplés d'Europe, avec 51 millions d'habitants (soit 12,4 % de la population européenne), derrière l'Italie (52,9 millions), le Royaume-Uni (55,2 millions) et l'Allemagne (76,5 millions).

En 1820, la France était le pays le plus peuplé d'Europe avec

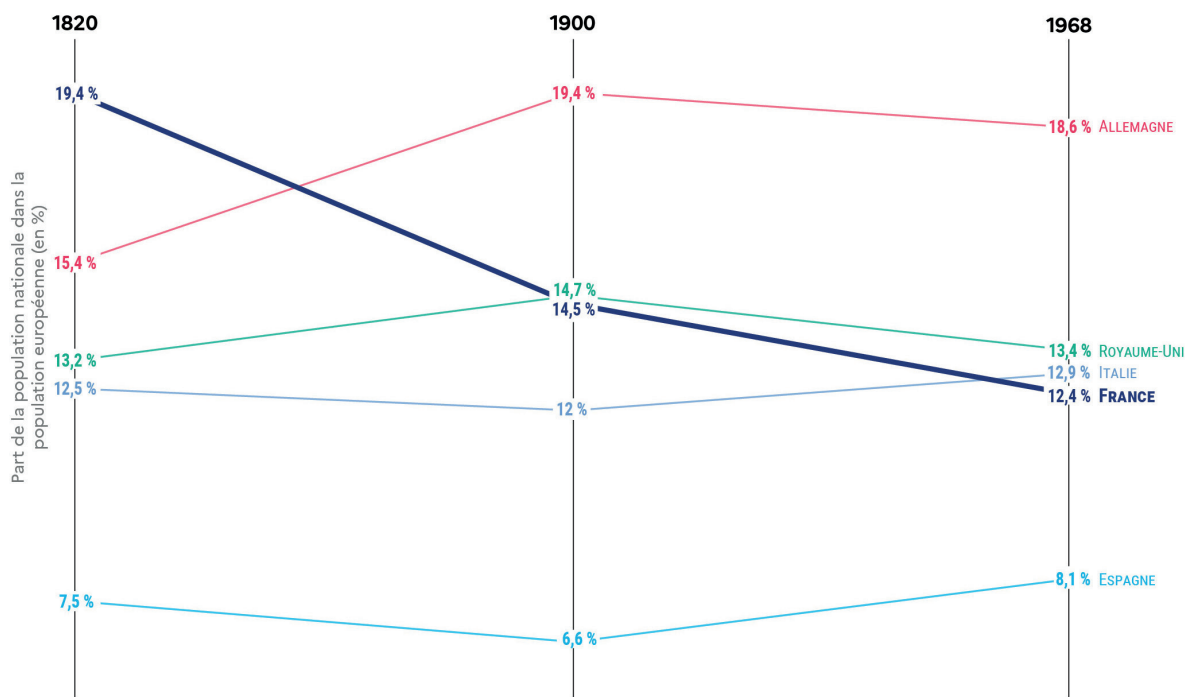
31,2 millions d'habitants, soit **19,4 %** de la population européenne.

(Maddison Project Database, version 2020. Bolt, Jutta and Jan Luiten van Zanden (2020), "Maddison style estimates of the evolution of the world economy. A new 2020 update". Données de 1820)

NOTES

1. Vallin Jacques. I. Le peuplement de la France. In : *La population française*. Paris : La Découverte, 2001, pp. 6-33. (Repères).
2. Landry Adolphe. *La révolution démographique: études et essais sur les problèmes de la population*. Ined éditions, 2020, 280 p. (Classiques de l'Économie et de la Population).
3. Dupâquier Jacques. Introduction. In : Dupâquier Jacques, Garden Maurice. *Histoire de la population française (3). De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 1-13.
4. Maddison Angus. *L'économie mondiale : statistiques historiques*. Paris : Les éditions de l'OCDE, 2003, 289 p.
5. Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suisse et Suède.
6. Les 15 pays précédemment cités, auxquels s'ajoutent l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie.

La part de la population française dans la population européenne n'a cessé de diminuer entre 1820 et la fin des années 1960



Sources : Maddison Project Database, version 2020 Bolt, Jutta and Jan Luiten van Zanden (2020), "Maddison style estimates of the evolution of the world economy. A new 2020 update". Données de 1820, 1900 et 1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Ce recul du poids démographique de la France dans la population européenne s'explique principalement par le fait que la France ait amorcé plus tôt sa transition démographique que ses voisins. En effet, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, la natalité a commencé à diminuer en France, alors que dans les autres pays d'Europe cette diminution a rarement débuté avant la seconde moitié, voire la fin du XIX^e siècle⁷. **La baisse quasi simultanée de la natalité et de la mortalité en France est à l'origine de ce plus faible accroissement démographique.**

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer la précocité de la transition démographique française⁸ :

- le recul de l'âge moyen au mariage et la fréquence du célibat au XVIII^e siècle conduisent à une baisse des naissances, ces dernières étant rares en dehors des unions légitimes du fait des valeurs morales en vigueur à cette époque ;
- une volonté accrue des couples de contrôler le nombre de leurs enfants, en lien avec l'influence de la philosophie des Lumières et le déclin de l'adhésion aux valeurs religieuses ;

- la suppression du droit d'aînesse par le Code civil de Napoléon en 1804, qui entraîne une réduction du nombre d'enfants pour mieux préserver le patrimoine familial ;
- la fragilisation du lien familial, en raison des migrations vers les villes et de la hausse du salariat féminin suscitées par les mutations économiques qui touchent l'agriculture et l'industrie.

NOTES

7. Vallin Jacques. I. Le peuplement de la France. In : *La population française*. Paris : La Découverte, 2001, pp. 6-33. (Repères).

8. De Luca Barrusse Virginie. Premier chapitre – L'évolution de la population française. In : *Démographie sociale de la France (XIX^e-XXI^e siècle)*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, pp. 15-59.

ZOOM

LES RÉPERCUSSIONS DÉMOGRAPHIQUES DE LA GRANDE FAMINE EN IRLANDE

Entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle, l'Irlande connaît une forte croissance démographique : sa population est passée de 2,5 millions au milieu du XVIII^e siècle, à cinq millions au début du XIX^e siècle et à plus de huit millions en 1841⁹. Mais l'apparition du mildiou en Irlande, vers 1845, va mettre un coup d'arrêt à la croissance démographique irlandaise, déjà ralentie par la baisse de la natalité et la hausse de l'émigration qui s'installent à l'issue des guerres napoléoniennes¹⁰. En détruisant les récoltes de pommes de terre, légume sur lequel repose principalement l'alimentation des Irlandais au début du XIX^e siècle, notamment pour les

plus défavorisés, le mildiou conduit à ce que les historiens ont appelé « la Grande Famine ». Ses conséquences sont désastreuses pour l'Irlande : entre 1845 et le début des années 1850, environ un million de personnes décèdent et plus de 1,5 million partent, principalement vers l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande¹¹. La forte émigration, la baisse de la natalité et de la nuptialité¹², conséquences plus ou moins directes de la famine, perdureront, faisant de l'Irlande le seul pays d'Europe occidentale à connaître une décroissance démographique de cette ampleur au cours du XIX^e siècle.

L'Irlande est le seul pays d'Europe occidentale à avoir connu une croissance démographique négative entre 1820 et 1968

Taux de croissance annuel moyen en %, entre 1820 et 1968

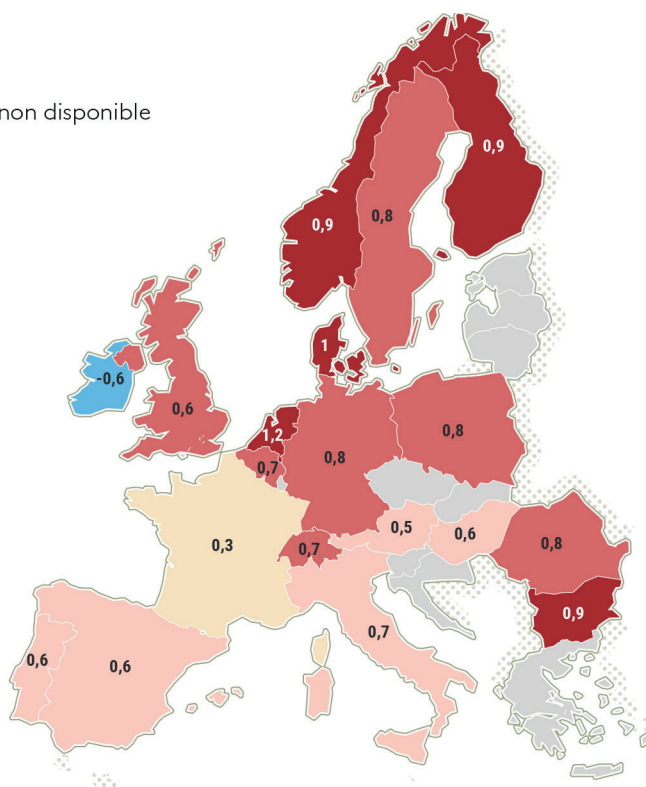


Donnée non disponible

POUR MIEUX COMPRENDRE

Les estimations relatives à la population pour les années antérieures à 1920 couvrent l'ensemble de l'Irlande.

Sources : Maddison Project Database, version 2020 Bolt, Jutta and Jan Luiten van Zanden (2020), "Maddison style estimates of the evolution of the world economy. A new 2020 update". Données de 1820 à 1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021



NOTES

9. Bensimon Fabrice, Colantonio Laurent. I. L'Irlande à la veille de la Grande Famine. In : *La Grande Famine en Irlande*. Paris : Presses Universitaires de France, 2014, pp. 19-32.

10. *Ibid.*

11. Vaughan Géraldine. La famine en Irlande. In : *L'Histoire* [en ligne]. Janvier 2016, n° 419. Disponible sur : « <https://www.lhistoire.fr/la-famine-en-irlande> » (consulté le 3 novembre 2021).

12. La nuptialité exprime la fréquence des mariages conclus sur une période donnée. Elle se mesure habituellement à l'aide d'un taux de nuptialité, qui exprime le rapport entre le nombre de mariages célébrés et l'effectif moyen de la population.

L'évolution du peuplement de la France : un renforcement de la concentration spatiale

Une croissance démographique portée par un nombre de départements restreint à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle...

Dans la première moitié du XIX^e siècle, la quasi-totalité¹³ des départements français voit sa population augmenter. Le principal moteur de cette croissance est le **solde naturel** 📈¹⁴, dont l'excédent est plus ou moins élevé selon les périodes. Ainsi, entre 1801 et 1815, l'excédent naturel est plus faible qu'entre 1816 et 1845, du fait de la forte mortalité liée aux guerres napoléoniennes¹⁵. Dans certains départements, qui semblent se situer généralement le long des principaux axes fluviaux, un **solde migratoire** 📈 positif s'ajoute au solde naturel positif.

MÉTHODOLOGIE

Les sources des données de démographie historique

1. Les données historiques de la Statistique générale de la France (SGF)

La Statistique générale de la France (SGF), d'abord créée en 1833 sous le nom de Bureau de la statistique générale, prend son nom définitif en 1840. Elle devient le Service national des statistiques (SNS) en 1941, puis l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en 1946. Dans les années 1980, près de 200 tableurs, comprenant plus de 40 000 indicateurs, ont été saisis au format numérique par une équipe de chercheurs franco-américains de l'Inter-University Consortium for Political and Social Research (ICPSR) à partir des ouvrages papiers publiés par la SGF. Les informations délivrées par ces données sont diffusées à l'échelle des départements ou des arrondissements et portent sur diverses thématiques. Elles sont issues :

- des résultats des recensements quinquennaux de la population ;
- de la série « Mouvement de la population » (MVTPOP) publiée par la « Statistique générale de la France » ;
- d'un volume de la Statistique générale de la France, « Territoire et population » ;
- d'une série de rapports publiés par le ministère de l'Instruction publique sous les titres : « Statistique de l'enseignement primaire », « Statistique de l'enseignement secondaire » ou « Statistique de l'enseignement supérieur », portant sur quelques années comprises entre 1829 et 1906 ;
- d'ouvrages intitulés « Résultats statistiques du recensement des industries et professions » publiés par le « Service du recensement professionnel » pour ce qui concerne les données du recensement des industries¹⁶.

La géographie de la majorité des données de la SGF est évolutive, puisqu'elle repose sur les limites territoriales en vigueur à la date de chacun des recensements. Afin d'exploiter plus facilement les données de la SGF, l'Observatoire des territoires a développé un outil¹⁷ qui regroupe, normalise et documente ces indicateurs. De plus, il permet de les cartographier à partir du millésime géographique le plus proche de la date des recensements dont les données sont issues. Plusieurs millésimes géographiques sont ainsi proposés : 1801, 1826, 1866, 1876 et 1918¹⁸.

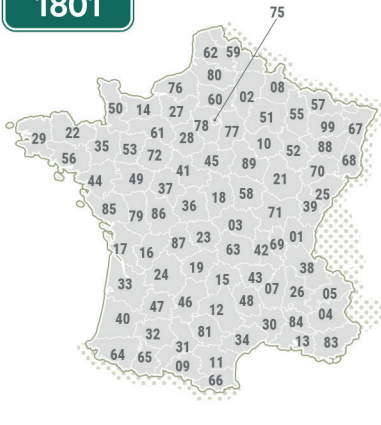
Les résultats fournis par l'analyse des données de la SGF doivent être interprétés en tenant compte de la qualité inégale des divers recensements réalisés au cours du XIX^e siècle¹⁹ et des erreurs qui subsistent dans les tableurs diffusés, qui n'ont pas systématiquement pu être identifiées et corrigées.

2. La base historique des populations communales (Insee)

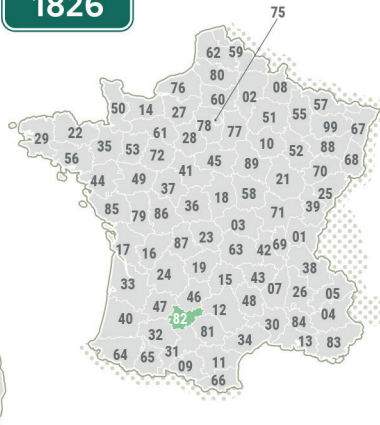
Elle fournit uniquement le nombre d'habitants par commune, en s'appuyant sur un zonage constant : le découpage administratif en vigueur pour l'année la plus récente²⁰. Les données mises à disposition dans cette base sont celles des divers recensements de 1876 à 2018 pour les communes de France continentale, de 1936 à 2018 pour les communes de Corse et de 1954 ou 1962 à 2018 pour les communes des Drom.

Les millésimes géographiques utilisés pour cartographier les données de la SGF

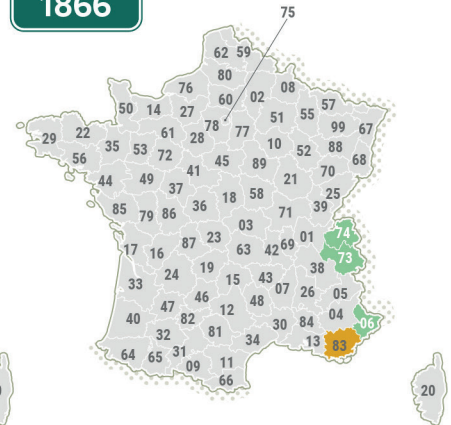
1801



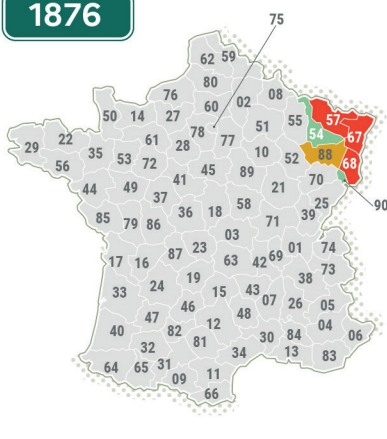
1826



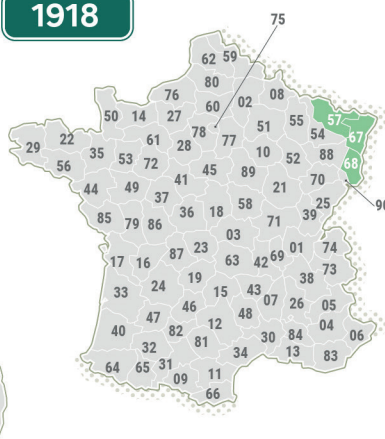
1866



1876



1918



Modifications successives entre 1801 et 1918

- Création
- Modification
- Suppression

Source : fonds de cartes SALMON F., 2019 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

NOTES

13. Une interrogation méthodologique subsiste concernant la décroissance affichée pour le département du Lot entre 1801 et 1851. En effet, le nombre d'habitants par département en 1801 est fourni par la série « mouvement de la population » de la Statistique Générale de la France (SGF), qui s'appuie sur le découpage départemental en vigueur en 1826. Toutefois, malgré la création du Tarn-et-Garonne en 1808, qui a modifié les limites territoriales d'une partie des départements voisins (le Lot, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Gers et l'Aveyron), aucune information n'est disponible concernant la façon dont le nombre d'habitants des départements impactés par cette création a été calculée pour l'année 1801. Aussi, la croissance affichée pour ces départements entre 1801 et 1851 doit être considérée au regard de cette interrogation méthodologique.
14. Le solde naturel correspond à la balance entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
15. Garden Maurice, Hervé Le Bras, Dupâquier Jacques. III – La dynamique de la population française. In : Dupâquier Jacques, Garden Maurice. *Histoire de la population française (3). De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 117-172.
16. Gérard Béaur, Béatrice Marin. La Statistique Générale de la France – Présentation. In : *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne]. 17 mars 2011. Disponible sur : « <http://journals.openedition.org/acrh/2891> » (consulté le 3 novembre 2021).
17. Package « SGF », développé par Mathieu Garnier pour le langage de programmation R.
18. Ces millésimes géographiques ont été construits à partir des fonds de carte publiés par le géographe Frédéric Salmon. Disponibles sur : « <http://fondsdecarte.free.fr/index.html> » (consulté le 3 novembre 2021).
19. Chatelain Abel. Valeur des recensements de la population française au XIX^e siècle. In : *Revue de géographie de Lyon*. 1954, vol. 29, n° 4, pp. 273-280.
20. 2020 pour la présente exploitation.

Néanmoins, à partir de 1851 jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, les dynamiques démographiques territoriales sont plus contrastées et des zones de décroissance apparaissent.

Plus de la moitié des départements français perdent des habitants. Ces départements sont notamment localisés en Basse-Normandie, dans une partie du Sud-Ouest, du Massif central et de l'est de la France (axe allant du département de la Meuse au département du Var). Plusieurs moteurs peuvent être à l'origine de cette décroissance : **un solde naturel négatif**, **un solde migratoire apparent négatif** ou **une situation de décroissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent négatifs.

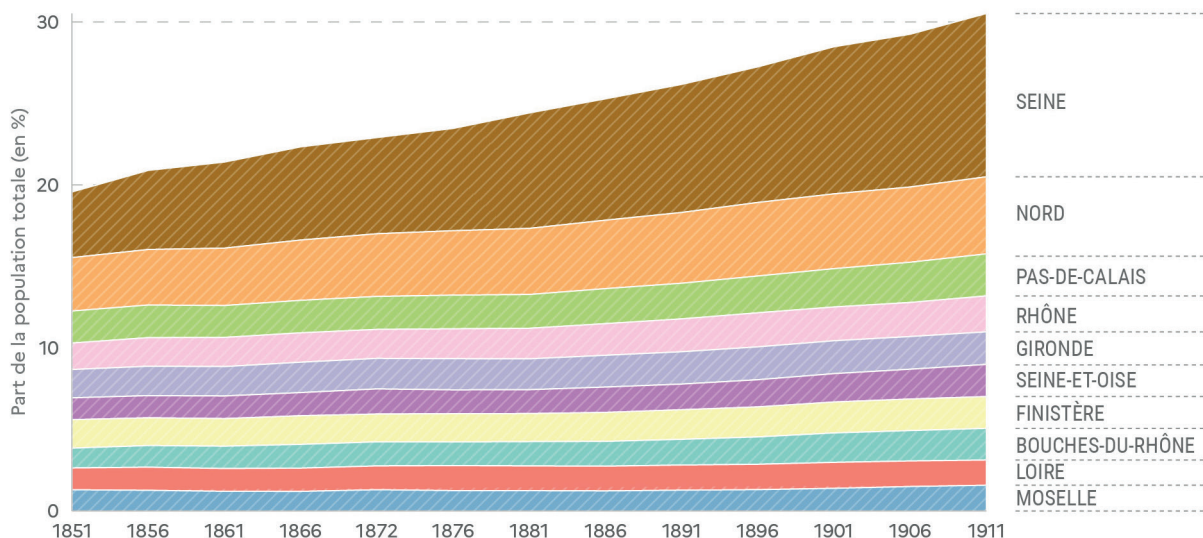
En fait, entre 1851 et 1906, seuls 35 départements sont en croissance démographique.

Ils se trouvent notamment dans le nord du pays, la vallée de la Seine, l'actuelle région Île-de-France, le sud de la Bretagne, une partie du centre de la France, le long de la Loire et sur le littoral méditerranéen. Plusieurs mécanismes sont à l'œuvre pour expliquer la croissance de ces départements : **un solde naturel positif**, **un solde migratoire apparent positif** ou **une situation de croissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent positifs. Pour autant, ce ne sont pas forcément les départements en croissance totale qui ont enregistré les plus forts gains de population. Entre 1851 et 1906, c'est le département de la Seine qui a connu le gain de population le plus important (+ 2,4 millions d'habitants).

Entre 1851 et 1911, **83,4 %** de l'accroissement démographique s'est réalisé dans seulement **10** départements.

(Source : SGF, ICPSR, Insee, RP 1921)

Entre 1851 et 1911, plus des trois quarts de la croissance démographique a été absorbée par dix départements



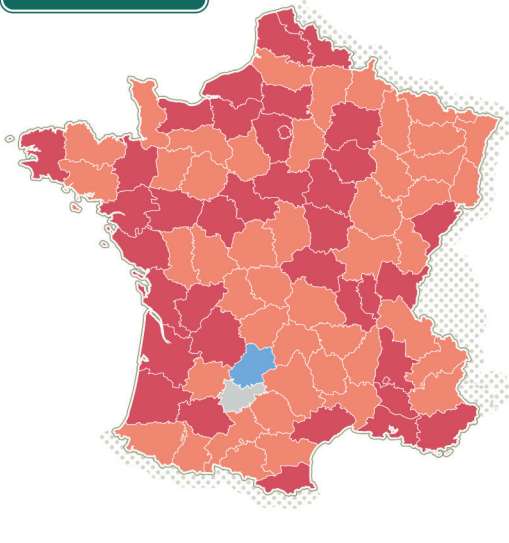
POUR MIEUX COMPRENDRE

Le département de la Moselle continue d'apparaître sur ce graphique après l'année 1872, car la source de données utilisée pour réaliser ce traitement fournit également le nombre d'habitants pour les départements de l'Alsace-Moselle entre 1872 et 1911, bien que ces départements n'appartenaient plus à la France à cette période. Néanmoins, les départements des Alpes-Maritimes, de la Meurthe-et-Moselle, du Haut-Rhin, de la Savoie et de la Haute-Savoie sont exclus de cette analyse, car pour ces derniers les données ne sont pas disponibles sur la totalité de la période étudiée.

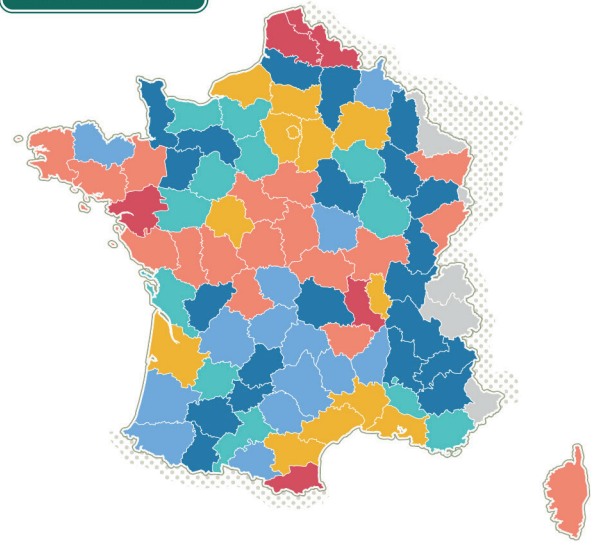
Sources : SGF, ICPSR, Insee, RP 1921 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Les moteurs de la croissance démographique entre 1801 et 1906 selon les départements

1801 à 1851



1851 à 1906



Typologie des départements selon le moteur de croissance démographique

Croissance

- totale
- portée par le solde naturel
- portée par le solde migratoire apparent

Décroissance

- totale
- portée par un solde naturel négatif
- portée par un solde migratoire apparent négatif

■ Donnée non disponible

POUR MIEUX COMPRENDRE

Les évolutions démographiques sont ici caractérisées en 6 classes : une **croissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent positifs ; une **croissance associée à un solde migratoire apparent positif** ; une **croissance associée à un solde naturel positif** ; une **décroissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent négatifs ; une **décroissance associée à un solde migratoire apparent négatif** ; une **décroissance associée à un solde naturel négatif**.

Le **solde naturel** correspond à la balance entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période dans un territoire.

Le **solde migratoire apparent** correspond à la balance entre le nombre d'arrivées au sein d'un territoire et le nombre de départs. Il permet de calculer combien de personnes le territoire a gagnées ou perdues, du fait des échanges migratoires avec l'extérieur. Il est ici estimé par différence entre la variation totale et la variation naturelle de la population.

Sur chacune des cartes présentées ci-dessus, certains départements apparaissent en gris, car les données de population les concernant ne sont pas disponibles sur l'ensemble des périodes traitées. Entre 1801 et 1851, un seul département est concerné par cette absence de données : le Tarn-et-Garonne, créé en 1808. Entre 1851 et 1906, quatre départements sont concernés : la Haute-Savoie, la Savoie et les Alpes-Maritimes, qui ont été acquis en 1860, ainsi que le département de la Meurthe-et-Moselle créé en 1871. De plus, trois départements ont été enlevés à la France à l'issue de la guerre franco-prussienne : la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.


Une interrogation méthodologique subsiste concernant la décroissance affichée pour le département du Lot entre 1801 et 1851. En effet, le nombre d'habitants par département en 1801 est fourni par la série « mouvement de la population » de la SGF, qui s'appuie sur le millésime géographique de 1826. Toutefois, malgré la création du Tarn-et-Garonne en 1808, qui a modifié les limites territoriales d'une partie des départements voisins (le Lot, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Gers et l'Aveyron), aucune information n'est disponible concernant la façon dont le nombre d'habitants des départements impactés par cette création a été calculée pour l'année 1801. Aussi, la croissance affichée pour ces départements entre 1801 et 1851 doit être considérée au regard de cette interrogation méthodologique.

Sources : SGF, ICPSR, Insee, MVTPOP 1800-1900 et RP 1886-1906 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

“ À partir de 1851 jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, les dynamiques démographiques territoriales sont plus contrastées et des zones de décroissance apparaissent.

La baisse du nombre annuel de naissances, qui passe de 971 300 en 1851 à 827 300²¹ en 1900, explique la décroissance démographique d'une partie des départements. Elle est une conséquence de la **transition démographique** ²², qui a touché de façon plus précoce certains territoires, où ses effets se sont fait ressentir plus rapidement, comme en Normandie. D'autre part, **l'urbanisation et l'industrialisation au cours du XIX^e siècle redéfinissent l'attractivité des territoires et amorcent un phénomène d'exode rural, qui se caractérise par le départ vers les villes d'une partie de la population rurale.** Ainsi, les territoires qui bénéficient des dynamiques de l'industrialisation et de l'urbanisation voient leur attractivité augmenter et concentrent les arrivées de nouveaux habitants. À l'inverse, les territoires où ces dynamiques sont moindres, voient généralement leur population partir²³.

Parmi les départements qui ont vu leur nombre d'habitants augmenter entre 1851 et 1911, **la quasi-totalité de l'accroissement démographique (83,4 %) s'est réalisée dans seulement 10 départements** : la Seine, le Nord, le Rhône, le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône, la Seine-et-Oise, le Finistère, la Loire, la Gironde et la Moselle. **Le département de la Seine est celui qui a gagné le plus d'habitants (+2,7 millions entre 1851 et 1911), absorbant à lui seul plus d'un tiers (39,6 %) de l'accroissement démographique total.**

La période 1911-1921 est particulière, puisqu'elle est marquée par la Première Guerre mondiale qui a entraîné la mort de plus d'un million de Français, parmi lesquels de nombreux jeunes hommes²⁴. **Entre le recensement de 1911 et celui de 1921, la population totale diminue de 2,2 millions de personnes**²⁵. Cette diminution s'explique par la forte mortalité provoquée par les combats et par la baisse du nombre de naissances, qui passe de 757 930 en 1914 à moins de 500 000 jusqu'en 1919²⁶, liée à la mobilisation des hommes en âge de procréer. En conséquence, la grande majorité des départements (82 sur 90) connaît une décroissance démographique au cours de cette période. Cette décroissance est plus prononcée dans les départements situés sur le front de l'Est (Meuse, Aisne, Marne, Ardennes, Somme, Meurthe-et-Moselle), dans les **massifs** ²⁷ (notamment dans le massif des Alpes et le Massif central), dans une partie du Sud-Ouest (Lot, Gers, Tarn-et-Garonne) et en Basse-Normandie (Manche et Orne). Seuls quelques départements (8 sur 90) continuent de voir leur population augmenter. C'est notamment le cas des départements de la Seine-et-Oise (+12,7 %) et de la Seine (+6,2 %).

MÉTHODOLOGIE

L'analyse des données de démographie historique

En raison de l'évolution du découpage territorial, le traitement des données de démographie historique sur le temps long pose une difficulté méthodologique. En effet, les créations, les suppressions et les modifications des limites administratives rendent complexes les comparaisons historiques. Par exemple, comment mesurer l'évolution de la population de la Meurthe-et-Moselle avant le recensement de 1872, alors que ce département a été créé en 1871? Entre 1801 et 1968, le découpage territorial a évolué à de nombreuses reprises, ce qui introduit parfois des limites méthodologiques dans l'analyse de l'évolution de la population pour les départements concernés par ces changements. Par ailleurs, cela explique également pourquoi aucune donnée n'est disponible pour certains de ces départements selon les périodes étudiées.

Voici une liste des principales évolutions des limites administratives identifiées entre 1801 et 1968 dans le cadre de nos analyses :

- création du département du Tarn-et-Garonne en 1808;
- annexion du duché de Savoie et du comté de Nice en 1860 et modification du département du Var;
- perte de l'Alsace-Moselle, suppression du département de la Meurthe, création du département de la Meurthe-et-Moselle, création de l'arrondissement de Belfort, qui deviendra un département en 1922, et modification du département des Vosges en 1871;
- réintégration de l'Alsace-Moselle en 1918;
- suppression des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, remplacés par 7 nouveaux départements : Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise en 1968.

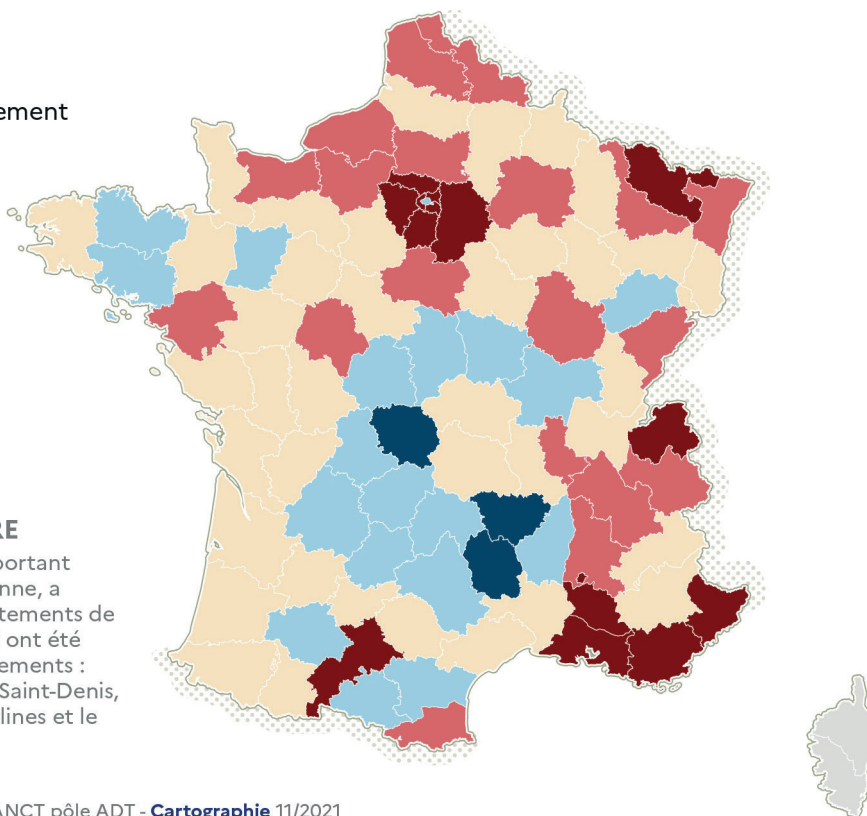
Afin d'analyser des données historiques, deux approches sont généralement employées : l'approche en zonage constant ou l'approche en zonage évolutif²⁷. Parmi les données analysées dans le cadre de la première partie de cette publication, certaines s'appuient sur les limites administratives actuelles et indiquent des estimations ou tentent de recomposer la population comprise dans les départements impactés par les modifications du découpage territorial. C'est le cas de la base « historique des populations communales », diffusée par l'Insee, qui donne par exemple le nombre d'habitants dans le département du Val-de-Marne en 1876, alors que ce département n'a été créé qu'en 1968. D'autres, comme les données de la Statistique générale de la France, sont issues des recensements historiques réalisés à une date précise et s'appuient donc sur les limites administratives en vigueur à l'époque de chacun des recensements. Dans le cadre de nos travaux, l'approche en zonage constant et l'approche en zonage évolutif sont toutes les deux utilisées, en fonction de la façon dont sont construites les sources de données.

Entre 1921 et 1968, la croissance démographique regagne la majorité des départements, à l'exception de quelques-uns notamment situés en Bretagne, dans le Massif central et son pourtour ainsi que dans une partie du Sud-Ouest. Les départements qui se trouvent dans l'actuelle Île-de-France, à l'exception de la ville de Paris, sur une partie du littoral méditerranéen, ainsi que les départements de la Moselle, de la Haute-Savoie et de la Haute-Garonne ont une croissance démographique plus soutenue que les autres départements sur cette période (taux de croissance annuel moyen supérieur à 1 %).

Cette croissance démographique contrastée entre les départements s'explique par la hausse des naissances à partir de 1946 (**baby-boom**²¹), dont bénéficient principalement les départements du Nord de la France²⁸, mais également par une attractivité plus ou moins forte selon les territoires²⁹.

La croissance démographique reste concentrée dans quelques départements entre 1921 et 1968

Taux de croissance annuel moyen en %, entre 1921 et 1968, par département



POUR MIEUX COMPRENDRE

La loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne, a entraîné la suppression des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, qui ont été remplacés par 7 nouveaux départements : Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise.

Source : Insee, RP 1921, RP 1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

NOTES

21. Les valeurs ont été arrondies à la centaine supérieure.
22. Cf. article « Le recul du poids démographique de la France en Europe », p. 14.
23. Poussou Jean-Pierre, Lepetit Bernard, Courgeau Daniel, Dupâquier Jacques. IV - Migrations et peuplement. In : Jacques Dupâquier. *Histoire de la population française (3): De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 167-235.
24. Héran François. Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre. In : *Population & Sociétés*, 2014/4, n° 510, pp. 1-4.
25. Selon les chiffres de la base historique de la population communale de l'Insee.
26. Les données de la conjoncture démographique de la France, Institut national d'études démographiques (Ined).
27. Cf. annexe « Mesurer une évolution spatiale sur le temps long : zonages constants ou évolutifs ? », p. 122.
28. Pumain Denise, Courgeau Daniel. IX – Évolution du peuplement. In : Dupâquier Jacques. *Histoire de la population française (4) de 1914 à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 387-420.
29. Courgeau Daniel. X – Mobilité et migrations. In : Dupâquier Jacques. *Histoire de la population française (4) de 1914 à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 421-456.

ZOOM

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DANS LES MASSIFS DE MONTAGNE

Entre 1876 et 1968, la population des massifs de France continentale³⁰ passe de 8,1 millions à 6,9 millions. Cette diminution de la population a été plus ou moins forte selon les massifs : -30,2 % pour les Pyrénées, -20,2 % pour le Massif central, -13,2 % pour les Vosges et -13 % pour le Jura. Concernant le massif des Alpes, son nombre d'habitants a d'abord diminué de -18,3 % entre 1876 et 1921, avant de connaître une faible croissance entre 1921 et 1936 (+55 900 habitants), puis une hausse de +32,4 % entre 1936 et 1968. Le dépeuplement de certains massifs de montagne à partir du début du XX^e siècle s'explique par un déficit naturel, lié au recul de la natalité et à la faible diminution de la mortalité, ainsi que par un solde migratoire négatif³¹. Entre 1911 et 1921, tout comme dans le reste de la France, les répercussions de la guerre de 1914-1918 sont significatives pour l'ensemble des massifs, qui perdent au total environ 737 000 habitants (-9,6 %). Au sein des massifs, les dynamiques démographiques sont hétérogènes et dépendent de phénomènes locaux variés. Par exemple, la région limousine a vu de nombreux hommes partir vers la capitale, pour travailler en tant que maçons dans le secteur du bâtiment. La plupart d'entre eux sont originaires du département de la Creuse, à l'instar de Martin Nadaud dont les mémoires³² sont l'un des principaux témoignages des conditions de vie des maçons limousins à Paris. Ce phénomène commence dès le XVIII^e siècle, mais s'amplifie dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en raison des grands travaux entrepris sous le Second Empire par le baron Haussmann.

D'abord temporaires, ces migrations se transforment plus fréquemment en installations définitives à partir de 1860³³ et expliquent en partie la diminution de la population creusoise, qui passe de 285 700 à 266 200 (soit -6,8 %) entre 1846 et 1911. Un peu plus de 36 000 Creusois sont recensés dans le département de la Seine en 1911. Mais c'est surtout au cours du XX^e siècle que le nombre d'habitants du département de la Creuse connaît sa plus forte diminution : passant de 228 200 en 1921 à 156 900 (soit -31,2 %) en 1968. Les handicaps naturels défavorables à la culture de la terre (acidité des sols, climat humide et altitude), l'enclavement, le faible taux d'urbanisation ainsi qu'un développement industriel moindre³⁴ sont les principaux moteurs de cette décroissance.

À une échelle plus fine, on observe que la grande majorité des communes situées dans les massifs a connu une forte décroissance démographique entre 1876 et 1968 : 7 859 communes sur 8 617 avaient un taux de variation annuel moyen inférieur ou égal à -0,5 %. Toutefois, quelques communes ont tout de même connu une croissance démographique importante, même dans les massifs où la population totale a diminué. Ainsi, 328 communes ont eu un taux de croissance annuel moyen supérieur ou égal à 0,5 % entre 1876 et 1968. Ces communes ont vu leur population augmenter notamment grâce à l'urbanisation, aux activités industrielles (comme Grenoble et Clermont-Ferrand) et au développement du tourisme (comme Vichy, Val-d'Isère et Chamonix-Mont-Blanc)³⁵.

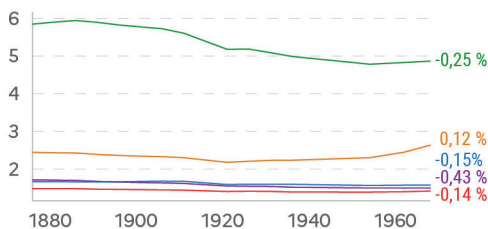
Une diminution de la population dans la majorité des communes au sein des massifs de montagne entre 1876 et 1968

Taux de croissance annuel moyen
en %, entre 1876 et 1968, par commune de massif*



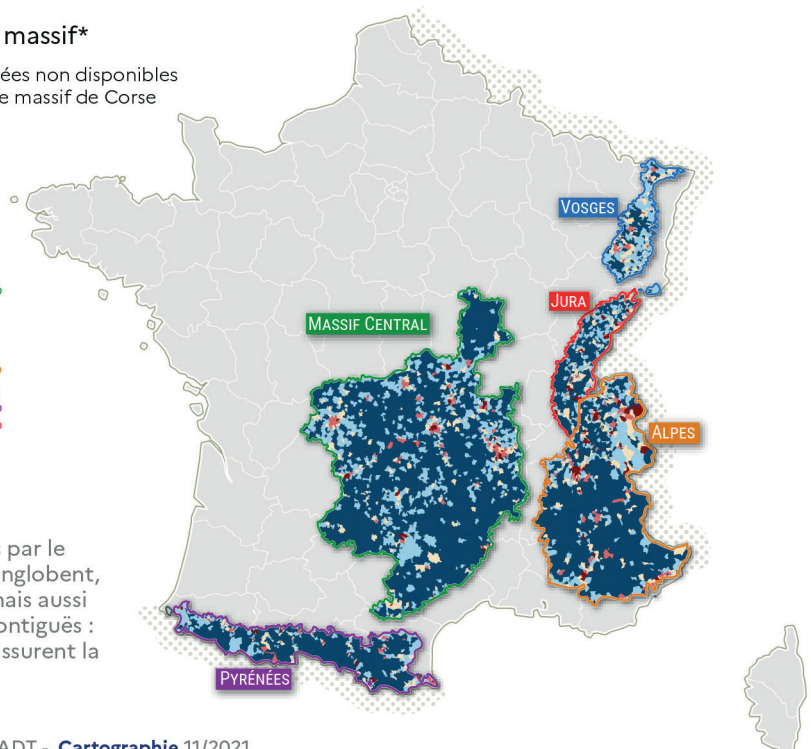
*données non disponibles pour le massif de Corse

Évolution de la population par massif
en millions d'habitants



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les périmètres des massifs sont délimités par le décret n°2004-69 du 16 janvier 2004. Ils englobent, non seulement les zones de montagne, mais aussi les zones qui leur sont immédiatement contiguës : piémonts, voire plaines, si ces dernières assurent la continuité du massif.



Source : Insee, RP 1876-1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

NOTES

30. Massif de Corse non inclus.
31. Estienne Pierre. Evolution de la population des montagnes françaises au XX^e siècle. In: *Revue de géographie alpine*. 1989, tome 77, n° 4. pp. 395-405.
32. Nadaud Martin. *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*. Bourgneuf : Édition A. Doubeix, 1895, 512 p.
33. Clastres Hélène, Pinton Solange. I. L'histoire de la migration creusoise et ses caractéristiques. In : *De la tradition à l'histoire : les maçons de la Creuse*. Rapport pour la mission du patrimoine ethnologique, mars 1999, pp. 2-22.
34. Derruau-Boniol Simone. Le département de la Creuse. Structure sociale et évolution politique. In: *Revue française de science politique*. 1957, n° 1, pp. 38-66.
35. Estienne Pierre. Evolution de la population des montagnes françaises au XX^e siècle. In: *Revue de géographie alpine*. 1989, tome 77, n° 4. pp. 395-405.
-

... qui entraîne une forte hausse de la concentration de la population

Les dynamiques démographiques qui se sont mises en place dans la seconde moitié du XIX^e siècle, très diverses selon les départements, ont entraîné **une augmentation de la concentration spatiale de la population**. Au début du XIX^e siècle, la France compte 27,3 millions d'habitants sur son territoire, dont **25 % se concentrent dans 13 départements** : le Nord, la Seine, la Seine-Inférieure, la Manche, le Puy-de-Dôme, le Pas-de-Calais, les Côtes-du-Nord, la Gironde, l'Ille-et-Vilaine, la Somme, la Saône-et-Loire, le Calvados et le Bas-Rhin. Plus de la moitié de ces départements sont situés sur le littoral de la Manche ou à proximité. À la veille de la Première Guerre mondiale, en 1911, la France compte 41,5 millions d'habitants³⁶ (+ 52 % par rapport à 1801). **Un quart de la population totale se concentre désormais dans seulement sept départements** : le Nord, le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure, la Seine-et-Oise, la Seine, le Rhône

et la Gironde. Il s'agit principalement de territoires profitant des effets de l'urbanisation et de l'industrialisation. Plus de 50 années plus tard, en 1968, 50,8 millions de personnes peuplent la France (+ 22,4 % par rapport à 1911). Compte tenu de la réorganisation de la région parisienne de 1964, qui devient effective en 1968³⁷, **25 % de la population se concentre dans huit départements** : Paris, le Nord, les Bouches-du-Rhône, les Hauts-de-Seine, le Pas-de-Calais, le Rhône, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. **Toutefois, quatre de ces départements sont des créations nouvelles**, issues des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

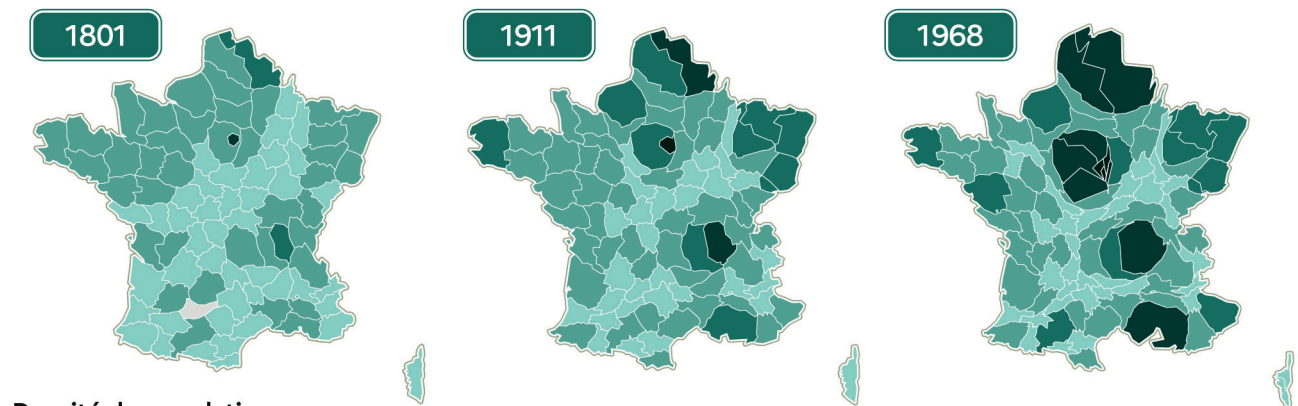
Cette concentration de la population dans un nombre restreint de départements s'est faite au détriment de certains territoires, souvent à dominante rurale. **Ainsi, en 1968, les 20 départements les moins peuplés n'abritaient plus que 7,3 % de la population totale contre 15 % en 1801.**

“ Les dynamiques démographiques qui se sont mises en place dans la seconde moitié du XIX^e siècle [...] ont entraîné une augmentation de la concentration spatiale de la population.

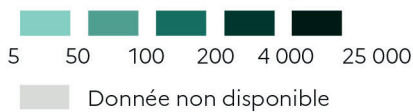
NOTES

36. Départements de l'Alsace-Moselle inclus.
37. La loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne, a entraîné la suppression des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, qui ont été remplacés par 7 nouveaux départements : Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise.
-

Une hausse de la concentration spatiale de la population entre 1801 et 1968



Densité de population
en nombre d'habitants, par km²



Population
en nombre d'habitants, par département

La surface des départements est proportionnelle à leur population pour chaque année donnée.

Exemples : Bouches-du-Rhône

1801	1911	1968
285 012 hab.	805 755 hab.	1 470 271 hab.



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les cartes présentées ci-dessus sont des **cartogrammes**. Il s'agit d'une méthode de représentation cartographique qui permet de **déformer les entités territoriales**, ici les départements, **en fonction des valeurs d'une variable**, ici le nombre d'habitants. La carte pour l'année 1801 a été réalisée à partir de la série « mouvement de populations en 1800-1835 », qui s'appuie sur le millésime géographique de 1826. C'est pourquoi le Tarn-et-Garonne apparaît, bien que sa création date de 1808, mais qu'aucune donnée n'est disponible pour ce département. De même, la carte pour l'année 1911 a été réalisée à partir du recensement de population de 1921, qui s'appuie sur le millésime géographique de 1918. C'est pourquoi les départements de l'Alsace-Moselle apparaissent, bien qu'ils n'appartenaient plus à la France à cette date.

Sources : SGF, ICPSR, Insee, MVTPOP 1800-1835, RP 1921 et Insee, RP 1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

D'une France rurale à une France urbaine : les conséquences de l'exode rural

La population française, majoritairement rurale au XIX^e siècle, devient majoritairement urbaine au cours du XX^e siècle

Au milieu du XIX^e siècle, la population française est très majoritairement rurale : 26,4 millions de personnes (soit 75,6 % de la population) vivent dans des espaces ruraux et 8,5 millions (soit 24,4 % de la population) dans des espaces urbains. **Dans la quasi-totalité des départements, la majorité de la population est rurale**, à l'exception de la Seine (4,6 %), des Bouches-du-Rhône (27,1 %), du Rhône (48,7 %) et du Var (49,3 %).

À partir de 1846, date à laquelle la Statistique générale de la France (SGF) commence à indiquer le nombre d'habitants dans les espaces urbains et ruraux dans ses recensements, **on observe une diminution continue de la part de la population rurale, qui se poursuit au cours du XX^e siècle**. Ce phénomène, qualifié « d'exode rural », s'explique par les crises successives qui

ont touché le secteur agricole au cours du XIX^e siècle, notamment la crise de 1846-1847 provoquée par des aléas climatiques, et l'épidémie de phylloxéra qui touche le secteur viticole à la fin du XIX^e siècle. Par ailleurs, le déclin de l'artisanat rural³⁸, l'évolution des techniques agricoles et le développement de l'industrie dans les villes — secteur qui offre généralement des salaires plus élevés — ont contribué à l'amplification des départs vers les espaces urbains³⁹. À cela s'ajoutent également des raisons sociologiques⁴⁰ : un moindre intérêt pour le travail agricole du fait de sa pénibilité, des conditions de vie moins confortables qu'en ville, une crainte du célibat suscitée par le départ des jeunes femmes vers les villes, le souhait de ne plus cohabiter avec les parents et un désir d'ascension sociale⁴¹. La mécanisation de l'agriculture a également entraîné une baisse de la main-d'œuvre nécessaire pour le travail agricole. Entre 1851 et 1891, la population active dans le secteur agricole a ainsi diminué de plus de moitié, passant de 14,3 millions à 6,5 millions d'actifs (-54,5 %). Ces chiffres sont toutefois à considérer avec précaution, car la population active agricole aurait largement été sous-estimée dans les recensements de la fin du XIX^e siècle, probablement du fait d'une instabilité de la définition des actifs agricoles⁴². Concomitamment, l'émergence du chemin de fer a pu contribuer à faciliter la mobilité de la population sur le territoire, mais son importance dans la croissance démographique des villes ne doit pas être exagérée⁴³.

NOTES

38. Gravier Jean-François. II. L'âge du charbon en France. In : *Paris et le désert français*. Éditions Flammarion, 1958, pp. 23-62.

39. Fine Agnès, Sangoi Jean-Claude. Chapitre V – Les français en mouvement. In : *La population française au XIX^e siècle*. Paris, Presses universitaires de France, 1991, pp. 86-109.

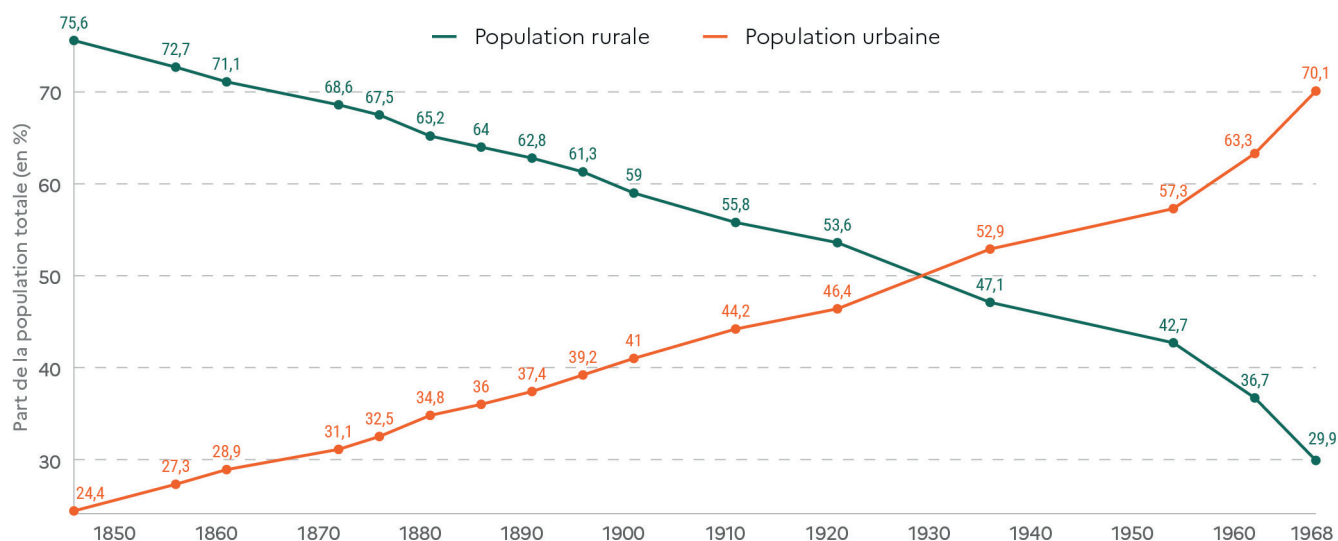
40. Gravier Jean-François. IV. Débuts d'une révolution française. In : *Paris et le désert français*. Éditions Flammarion, 1958, pp. 93-122.

41. Armengaud André, Fine Agnès. *La population française au XX^e siècle*. Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 127. p. (Que sais-je?).

42. Molinier Jean. L'évolution de la population agricole du XVIII^e siècle à nos jours. In : *Économie et statistique*. Juillet-Août 1977, n° 91, pp. 79-84.

43. Poussou Jean-Pierre, Lepetit Bernard, Courgeau Daniel, Dupâquier Jacques. IV – Migrations et peuplement. In : Jacques Dupâquier. *Histoire de la population française (3) : De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 167-235.

La population française est devenue majoritairement urbaine dans l'entre-deux-guerres



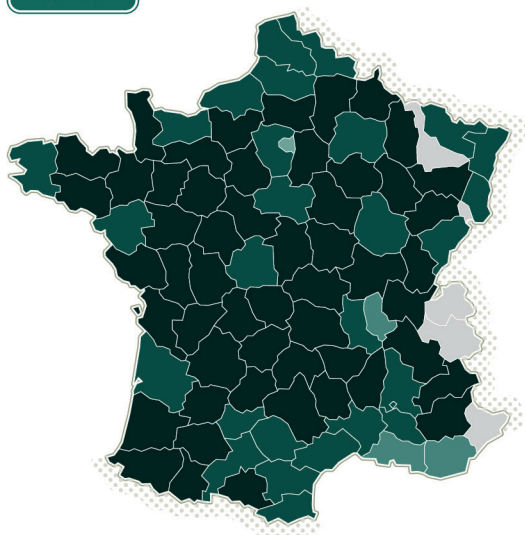
POUR MIEUX COMPRENDRE

À partir de 1936, les données sont issues de l'Insee première n°1364 intitulé « Le découpage en unités urbaines de 2010 », publié en août 2011.

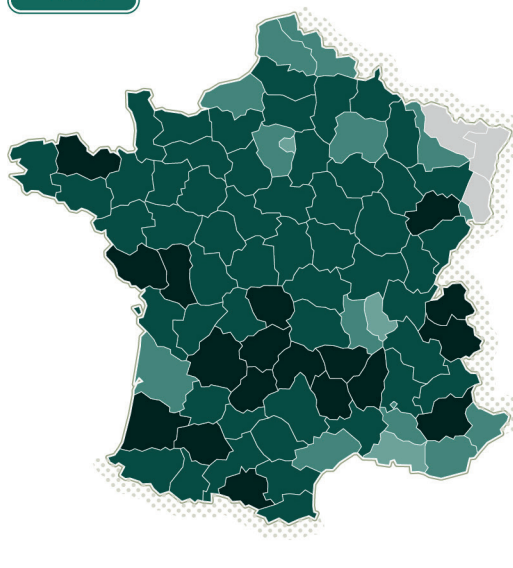
Sources : SGF, ICPSR, Insee, MVTPOP 1855-1857, RP 1861-1921 et Insee, RP 1936-1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Entre 1846 et 1911, le nombre de départements dont plus de 80 % de la population était rurale est passé de 51 à 18

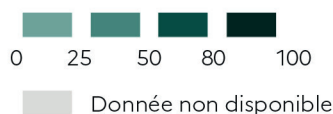
1846



1911



Part de la population en milieu rural en %, par département, en 1846 et 1911



POUR MIEUX COMPRENDRE

Ces cartes ont été réalisées à partir du recensement de population de 1921, qui s'appuie sur le millésime géographique de 1918. C'est pourquoi les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Haute-Savoie, de la Savoie et des Alpes-Maritimes apparaissent sur la carte pour l'année 1846, bien qu'ils n'existaient pas à cette date, mais qu'aucune donnée n'est disponible pour ces derniers.

Sources : SGF, ICPSR, Insee, RP 1921 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Tous les territoires n'ont pas été touchés au même moment et avec la même ampleur par l'exode rural. Si l'on s'en tient à l'analyse de l'évolution de la part de la population rurale entre 1846 et 1911, on observe une diminution pour l'ensemble des départements. Cette dernière est toutefois plus marquée dans les départements bénéficiant d'un essor industriel, majoritairement situés dans une partie du Nord et de l'Est de la France (-28,9 points de % pour la Loire, -28,7 points pour le Nord, -26,9 points pour le Pas-de-Calais, -24,4 points pour le Rhône) ou d'une forte urbanisation (-34,4 points de % pour la Seine-et-Oise et -21,9 points pour la Gironde).

MÉTHODOLOGIE

Comment définir la population urbaine et rurale ?

La méthodologie permettant de calculer la population urbaine et rurale n'a pas toujours été la même au cours de la période étudiée. En 1846, une première définition de l'urbain apparaît : sont qualifiées d'urbaines toutes les communes comprenant plus de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu⁴⁴. Par opposition, toutes les communes ne répondant pas à ce critère sont considérées comme rurales. Toutefois, cette définition comprenait certaines limites, car il arrivait fréquemment que la population agglomérée au chef-lieu ne s'arrête pas aux délimitations administratives de la commune, mais déborde sur les communes limitrophes. En 1954, l'Insee propose une nouvelle approche pour définir l'urbain : ce sont les unités urbaines. Ces dernières reposent sur la continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) ainsi que sur un seuil minimal de population (au moins 2 000 habitants) et peuvent s'étendre sur une ou plusieurs communes. Le zonage en unités urbaines est remanié à chaque recensement afin de tenir compte des évolutions de la population et du tissu urbain. Il a ainsi été mis à jour pour les recensements de 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999.

En 1911, 22,1 millions de Français (soit 55,8 % de la population) vivent dans les campagnes et 17,5 millions (soit 44,2 % de la population) dans les villes. **Entre 1846 et 1911, les campagnes ont donc perdu 4,3 millions d'habitants au profit des villes.** Le nombre de départements dont la population est majoritairement urbaine a quadruplé, passant de quatre à seize.

Entre 1911 et 1921, la population totale diminue de plus de 5 %, mais ce sont surtout les campagnes qui voient leur population décroître de plus de 1,9 million de personnes (soit -8,9 % de la population rurale), tandis que sur la même période, la population urbaine diminue de 128 500 personnes (soit -0,7 % de la population urbaine)⁴⁵. Outre la poursuite du phénomène d'exode rural au début du XX^e siècle, cette forte diminution est principalement une conséquence des nombreuses pertes humaines que la France a subies pendant la Première Guerre mondiale (plus d'un million de décès).

Après la Première Guerre mondiale, la diminution de la population rurale et la concentration de la population dans les villes s'amplifient.

Entre 1921 et 1936, la population française devient pour la première fois de son histoire majoritairement urbaine : 52,9 % des Français vivent dans des espaces urbains en 1936. En 1968, soit un peu plus de 30 ans plus tard, les territoires ruraux ne comptent plus que 14,9 millions d'habitants (soit 30 % de la population). À l'inverse, 34,8 millions de Français (soit 70 % de la population) vivent dans des territoires urbains.

En 1968, **30 %** de la population française vivait dans des espaces ruraux, contre **75,6 %** en 1846.

(Source : SGF, ICPSR, Insee, MVTPOP 1855-1857, RP 1861-1921 et Insee première n° 1364, août 2011)

NOTES

44. Dumont Gérard-François. La ruralité en France : marginale ou significative ? In : *Revue Politique et Parlementaire*, Colin, 2019, pp. 127-139.

45. Ces résultats excluent les départements de l'Alsace-Moselle (la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin) perdus à l'issue de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, puis redevenus français après la Première Guerre mondiale. Ces évolutions territoriales se traduisent par la présence de données pour les départements de l'Alsace-Moselle dans le recensement la SGF de 1921, mais par une absence de données pour ces mêmes départements dans le recensement de 1911. Afin d'éviter un biais dans nos résultats, nous avons estimé qu'il était préférable de retirer ces trois départements de nos analyses pour cette période.

ZOOM

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE PARIS

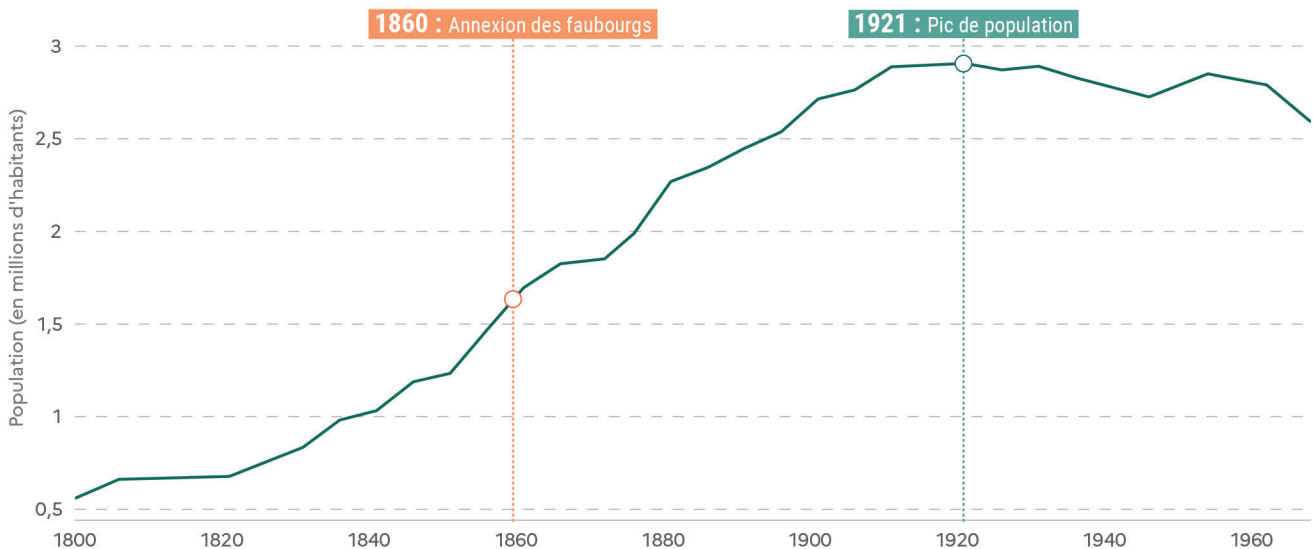
Paris est la ville qui a connu le gain de population le plus important au cours du XIX^e siècle. **Entre 1800 et 1901, sa population a été multipliée par plus de quatre**, principalement du fait de la centralisation des activités économiques et des institutions politiques.

En 1800, Paris comptait 559 000 habitants; un demi-siècle plus tard, en 1851, sa population avait doublé avec 1,2 million d'habitants. À partir de cette date, la population parisienne connaît une hausse soutenue et continue jusqu'à atteindre 2,2 millions d'habitants en 1881. Les travaux haussmanniens, entrepris sous Napoléon III à partir de 1853, ont contribué à la croissance démographique parisienne en attirant de nouveaux habitants. De plus, en 1860, ces travaux ont repoussé les limites de la ville, faisant passer le nombre d'arrondissements à 20 au lieu de 12, et ont entraîné une augmentation soudaine de la population parisienne de l'ordre de 335 000 à 430 000 habitants,

du fait de l'annexion des faubourgs⁴⁶. La croissance de la ville de Paris se poursuit jusqu'en 1921, année où elle atteint son pic démographique avec 2,9 millions d'habitants, avant d'entrer dans une période de décroissance.

Les migrations internes provenant de l'ensemble de la France métropolitaine ont largement participé à l'augmentation de la population de la capitale. En 1861, 57 % des habitants de la Seine étaient nés hors de ce département, ils étaient 64 % en 1872, 62,9 % en 1881, 57,6 % en 1891 et 57,4 % en 1901. En 1911, sur 3,7 millions de personnes vivant dans le département de la Seine, plus de 2 millions étaient nées dans un autre département (soit 54,7 %). Celles-ci sont principalement originaires des deux départements limitrophes de la Seine, la Seine-et-Oise (113 000) et la Seine-et-Marne (60 000), mais également des départements du Nord (57 600), de la Nièvre (57 100) et de la Seine-Inférieure (53 600).

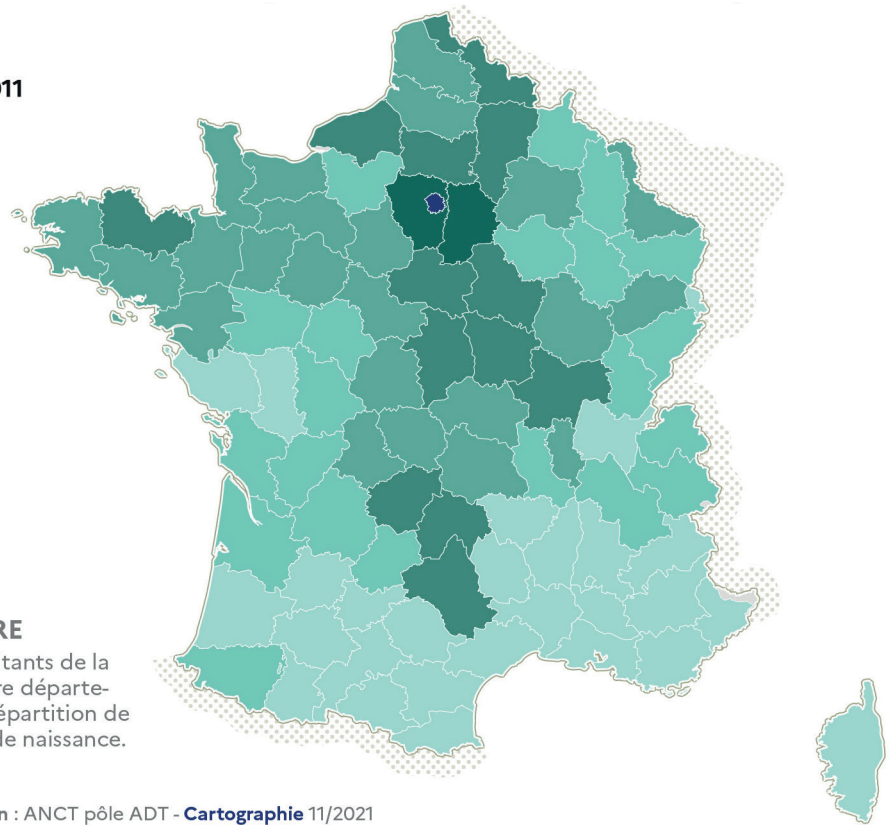
Évolution de la population parisienne entre 1800 et 1968



Source : chiffres issus de la base de données Cassini créée et diffusée par le Laboratoire de Démographie et d'Histoire Sociale (LaDéHiS) de l'EHESS. La base de données utilisée est en géographie 2014. Elle a été construite par Mattia Bunel dans le cadre de son mémoire de recherche intitulé « L'influence des contraintes environnementales sur la distribution de la population française entre 1793 et 1999 ». Données de 1800 à 1968
Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Une plus faible attractivité du département de la Seine pour les natifs du Sud de la France

Part des habitants de la Seine en 1911 nés dans un autre département en %, par département d'origine



POUR MIEUX COMPRENDRE

En 1911, plus de la moitié des habitants de la Seine étaient originaires d'un autre département. Cette carte représente la répartition de ces personnes par département de naissance.

Sources : SGF, ICPSR Insee, RP 1911 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

La concentration de la population et des activités économiques dans la capitale a fait l'objet de vives critiques, notamment après la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, dans son ouvrage *Paris et le désert français*, le géographe Jean-François Gravier soutient la thèse suivante « dans tous les domaines, l'agglomération parisienne s'est comportée depuis 1850 non pas comme une capitale animant l'ensemble de la nation, mais comme un groupe « monopoleur » dévorant la

substance de la nation. Son action centralisatrice a multiplié les incidences techniques de la première révolution industrielle et stérilisé, parfois sciemment, la plupart des économies provinciales en les privant de leurs éléments actifs. Par force de l'habitude, la bourgeoisie parisienne en était venue à croire que le reste de la France, à quelques exceptions près, ne méritait aucun effort de mise en valeur et d'investissements » (édition de 1958)⁴⁷.

NOTES

46. Brée Sandra. La population de la région parisienne au XIX^e siècle. In : *Paris, l'inféconde : La limitation des naissances en région parisienne au XIX^e siècle*. Paris : Ined Éditions, 2016, pp. 59-93. Sandra Brée précise dans le premier chapitre de son ouvrage que "ce chiffre de 430 000 individus est égal à la différence entre la population estimée en 1859 et celle estimée en 1860 (Bertillon J., 1880)".

47. Page 62 ; Gravier Jean-François. *Paris et le désert français*. Éditions Flammarion, 1958, 317 p.

Une croissance démographique qui s'étend à la périphérie des villes dans les années 1950-1960 : les débuts de la périurbanisation

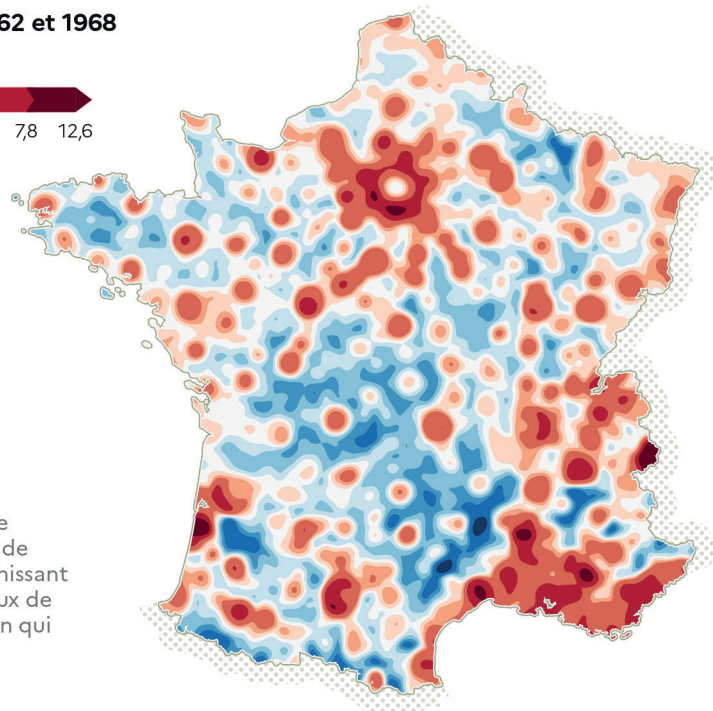
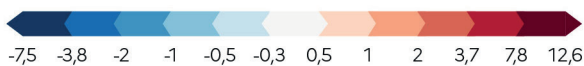
“ La périurbanisation a touché la majorité des villes françaises dans des proportions variables à partir de la seconde moitié du XX^e siècle.

Au cours des années 1950 et 1960, la France est confrontée à un nouveau phénomène urbain lié à plusieurs facteurs : la forte croissance de la population dans les villes, la recherche de conditions de vie plus confortables de la part des citadins (conjuguant propriété individuelle et espace vert) et la démocratisation de l'accès aux véhicules motorisés, notamment à l'automobile⁴⁸. Qualifié plus tard de « **périurbanisation** », ce phénomène se caractérise par un gain de population conséquent dans les communes situées autour des agglomérations

urbaines, entraînant une extension spatiale des villes et une dissociation croissante entre le lieu de travail et le lieu de résidence. Plus précoce aux alentours de Paris en raison de la forte croissance démographique dans le département de la Seine, de l'émergence des transports en commun et de l'habitat pavillonnaire entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, la périurbanisation a touché la majorité des villes françaises dans des proportions variables à partir de la seconde moitié du XX^e siècle.

Entre 1962 et 1968, la croissance démographique est principalement portée par les villes et leur périphérie

Taux de croissance annuel moyen entre 1962 et 1968
en %, en lissage communal sur 10 km



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les cartes lissées reposent sur le calcul de potentiels (ici de Stewart) et permettent de représenter une information en s'affranchissant de tout maillage territorial. Ici, c'est le taux de croissance annuel moyen de la population qui est cartographié grâce à cette méthode.

Source : Insee, RP 1921, RP 1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021


Un vieillissement continu de la population française

Entre 1851 et 1968, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus a doublé en France

Au cours du XIX^e siècle et du XX^e siècle, la population française voit sa part de personnes âgées augmenter progressivement. **Ainsi, alors qu'au milieu du XIX^e siècle, la part des 60 ans ou plus s'établissait à 8,5 %, elle passe à 12,4 % en 1911 et atteint 17,9 % en 1968.** Cette hausse de la part des personnes âgées est appelée « vieillissement »⁴⁹. Elle découle de deux mécanismes :

- **Le vieillissement par le bas** : il se caractérise par une augmentation insuffisante de la population jeune, du fait de la baisse de la natalité, et a pour conséquence un accroissement de la part des personnes âgées. En France, le vieillissement par le bas explique pour une bonne part le vieillissement de la population qui s'opère au cours du XIX^e siècle jusqu'en 1946,

date à partir de laquelle le nombre des naissances augmente à nouveau (**baby-boom** ⁵⁰).

- **Le vieillissement par le haut** : celui-ci désigne l'augmentation des personnes âgées suscitée par la baisse de la mortalité, ainsi que par l'allongement de **l'espérance de vie**  à la naissance, qui passe entre 1806 et 1968 de 32,8 ans à 67,8 ans pour les hommes et de 34,9 ans à 75,2 ans pour les femmes⁵¹. Ce sont notamment les progrès réalisés dans le secteur médical, l'amélioration de l'hygiène (révolution pastorienne), le développement économique, l'augmentation des rendements agricoles, la diversification de l'alimentation et les changements socio-culturels qui expliquent ce mécanisme de vieillissement⁵².

NOTES

48. Marchal Hervé, Stébé Jean-Marc. III. La ville étalée. In : *La France périurbaine*. Paris : Presses Universitaires de France, 2018, pp. 47-65. (Que sais-je ?)

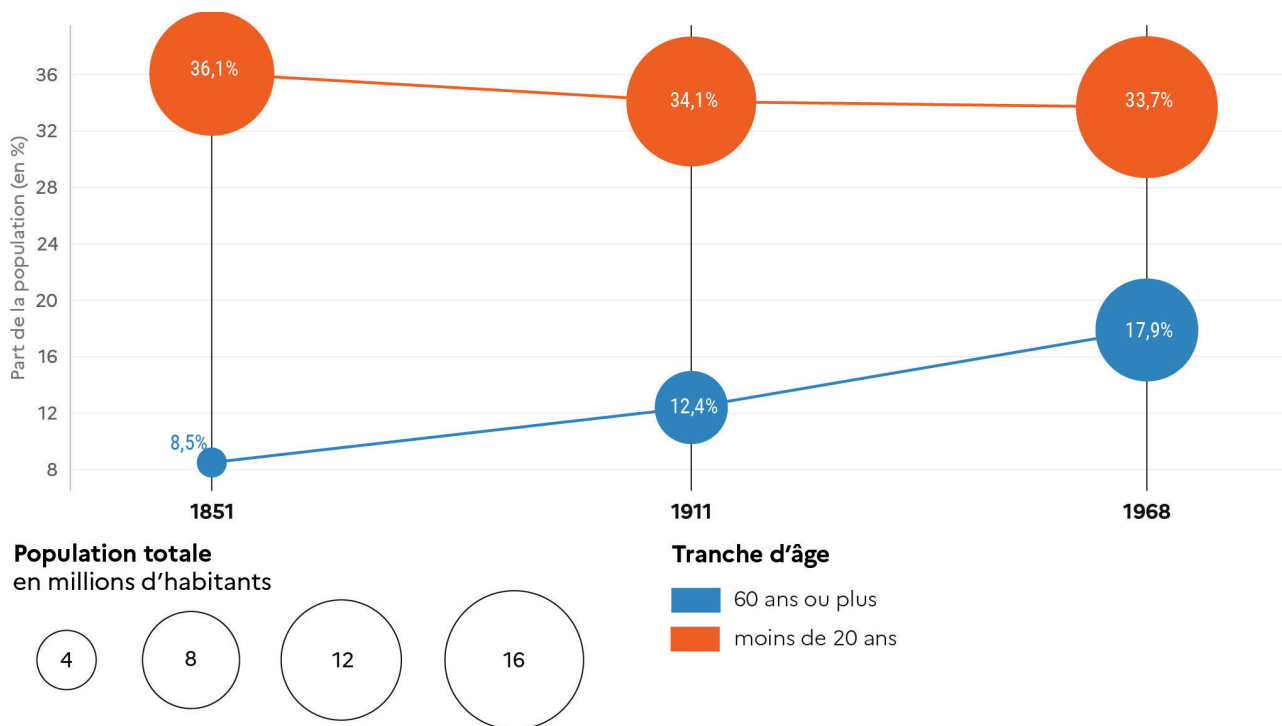
49. Cf. article « *Du vieillissement à la gérontocroissance : deux phénomènes distincts qui touchent inégalement les territoires* », p. 100

50. Vallin Jacques. II. Les ressorts de l'évolution. In : *La population française*. Paris: La Découverte, 2001, pp. 34-59. (Repères).

51. Les données de la conjoncture démographique de la France, Institut national d'études démographiques (Ined).

52. De Luca Barrusse Virginie. Premier chapitre – L'évolution de la population française. In : *Démographie sociale de la France (XIX^e-XXI^e siècle)*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, pp. 15-59.

La part des personnes âgées de 60 ans ou plus a doublé entre 1851 et 1968



Sources : SGF, ICPSR, Insee, RP 1851, RP 1921 et RP 1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

La géographie du vieillissement de la population : d'un phénomène localisé à un phénomène généralisé

Au milieu du XIX^e siècle, les départements dont la part des personnes âgées est la plus élevée se situent majoritairement dans la partie nord de la France. Trois ensembles se distinguent plus particulièrement par leur forte part de personnes âgées : un espace qui s'étend de la Normandie (avec notamment le Calvados, l'Eure et l'Orne) à l'ouest du Bassin parisien (Oise, Seine-et-Oise et Eure-et-Loir), une partie du Sud-Ouest (le Lot, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne et le Gers) et certains départements de l'Est de la France (l'Aube, la Meuse, la Haute-Marne et la Côte-d'Or). **Le département qui compte la plus forte part de personnes de 60 ans ou plus est le Calvados (12,6 %)**, car la Normandie est l'un

des premiers territoires français au sein duquel la part de la population âgée s'est accrue, du fait d'une baisse de la natalité plus précoce qu'ailleurs, qui a débuté dès le XVIII^e siècle. **Concernant les départements avec les plus fortes parts de jeunes, ils se trouvent principalement en Bretagne, en Corse, dans la partie centrale de la France, dans les départements les plus septentrionaux et en Alsace.**

À la veille de la Première Guerre mondiale, le vieillissement de la population concerne davantage de départements, et s'étend notamment vers le centre de la France.

Alors qu'en 1851, seuls 15 départements avaient une part de population âgée de 60 ans ou plus supérieure à 10 %, ils sont 80 en 1911. Le département dont la part de personnes âgées est la plus importante est désormais l'Yonne (19,1 %). Les jeunes représentent une part plus élevée dans les départements les plus attractifs fortement urbanisés ou bénéficiant d'un essor industriel comme le Nord, le Pas-de-Calais et l'Alsace-Moselle⁵⁵. Leur proportion est également élevée dans les départements où le **solde naturel** est positif (une partie des départements de la Bretagne et le département de la Corse par exemple).

En 1968, aucun département n'échappe au phénomène de vieillissement : la totalité d'entre eux a une part de personnes âgées supérieure à 10 % et le département le plus âgé (la Creuse) voit cette part atteindre 28,7 %. En comparaison avec le reste des départements français, on observe une atténuation du vieillissement dans les départements du nord de la France, qui s'explique par une présence plus importante des jeunes. Cette évolution résulte de la hausse générale des naissances en France (**baby-boom**) qui survient après la Seconde Guerre mondiale, dont les effets sont plus marqués dans les départements du nord.

Entre 1851 et 1968, deux facteurs expliquent en grande partie les écarts qui se creusent entre les départements : la natalité et les mouvements migratoires. Une forte natalité et l'arrivée de jeunes permettent de réduire le vieillissement. À l'inverse, une faible natalité et le départ de jeunes contribuent fortement au vieillissement de la population d'un territoire⁵⁶.

En 1968, tous les départements ont une part de personnes âgées supérieure à **10 %**.
(Source : Insee, RP 1968)

MÉTHODOLOGIE

Comment définir la vieillesse et mesurer le vieillissement sur le temps long ?

Dans les recensements de la Statistique générale de la France (SGF) du XIX^e siècle, les personnes âgées, alors appelées « vieillards », sont définies comme celles étant âgées de 60 ans ou plus. Aujourd'hui, l'Insee utilise davantage le seuil des 65 ans pour définir les personnes âgées, qu'on appelle désormais « seniors ». Cette évolution de l'âge à partir duquel l'on considère qu'une personne entre dans la vieillesse traduit les évolutions socio-économiques qui sont intervenues depuis le XIX^e siècle et qui ont bouleversé les conditions de vie des personnes âgées. Par exemple, au XIX^e siècle jusqu'à la moitié du XX^e siècle, il n'y a pas encore de système de retraite généralisé à l'ensemble de la population tel que nous le connaissons aujourd'hui et le travail ne s'interrompt donc jamais, sauf pour les plus aisés. Ainsi, les personnes âgées continuent de travailler en fonction de ce que leurs capacités physiques leur permettent d'accomplir : au début du XX^e siècle, 60 % de la population masculine âgée de 70 ans était encore en activité⁵³. Mais les évolutions sociales, notamment l'accession progressive de l'ensemble de la population à un système de retraite et les progrès de la médecine, qui permettent une augmentation de la longévité ainsi qu'une amélioration de la santé, changent les conditions de vie des personnes âgées. Le regard que la société porte sur les aînés évolue également, comme en témoigne le passage du terme « vieillards » à celui de « seniors » ou « retraités ».

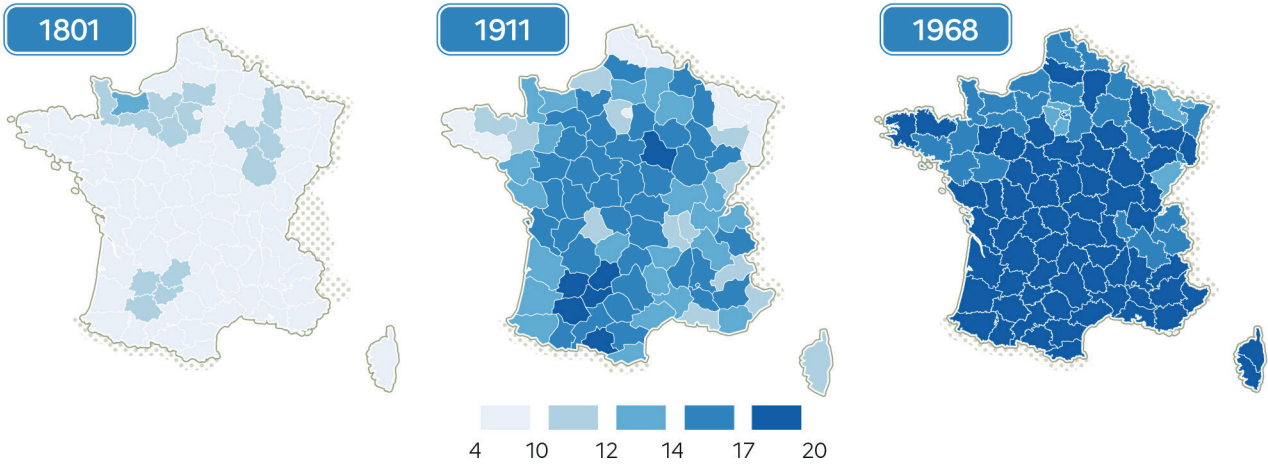
Compte tenu de ces changements, il est difficile de proposer une définition de la vieillesse adaptée sur plus d'un siècle, puisque, comme nous l'avons vu, les conditions de vie des personnes âgées de la seconde moitié du XX^e siècle étaient très différentes de celles des personnes âgées du siècle précédent. L'idéal serait sûrement de s'appuyer sur un indicateur évolutif, tenant compte des réalités de chaque époque pour définir un âge d'entrée dans la vieillesse, à l'instar de ce que propose Patrice Bourdelais dans *Le nouvel âge de la vieillesse : Histoire du vieillissement de la population*⁵⁴. Toutefois, le calcul d'un tel indicateur s'avère complexe, puisqu'il implique d'étudier de manière approfondie l'évolution des conditions de vie des personnes sur le temps long. Aussi, dans le cadre de cette publication, nous avons choisi de retenir le seuil des 60 ans ou plus pour étudier l'évolution du vieillissement entre 1851 et 1968.

NOTES

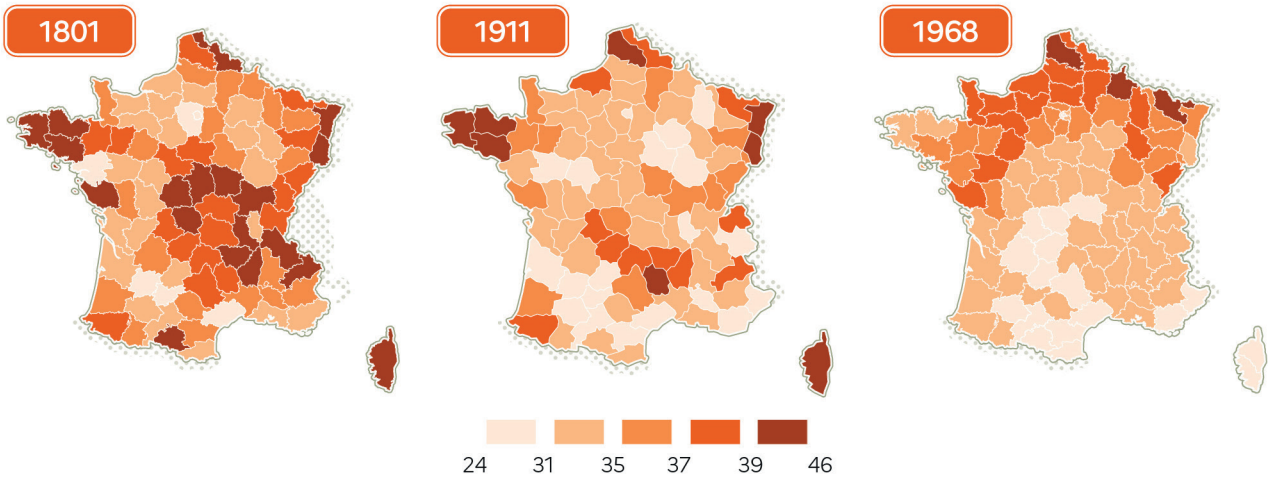
53. Segalen Martine. XII – Les changements familiaux depuis le début du XX^e siècle. In : Dupâquier Jacques. *Histoire de la population française (4) de 1914 à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 499-540.
54. Bourdelais Patrice. *L'Âge de la vieillesse : Histoire du vieillissement de la population*. Paris : Odile Jacob, 448 p.
55. Bourdelais Patrice. Le vieillissement de la population française (1789 – 1989). In : *L'Histoire* [en ligne]. Décembre 1989, n° 128. Disponible sur : <https://www.lhistoire.fr/le-vieillissement-de-la-population-fran%C3%A7aise-1789-1989> (consulté le 3 novembre 2021).
56. Bourdelais Patrice, Garden Maurice, Bideau Alain. V – Structures. In : Dupâquier Jacques, Garden Maurice. *Histoire de la population française (3) : De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 229-286.

Évolution de la part des jeunes et des personnes âgées entre 1851 et 1968

Part de la population âgée de 60 ans ou plus
en % par département



Part de la population âgée de moins de 20 ans
en % par département



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les cartes pour l'année 1911 ont été réalisées à partir du recensement de population de 1921, qui s'appuie sur le millésime géographique de 1918. C'est pourquoi les départements de l'Alsace-Moselle apparaissent sur ces cartes, bien qu'ils n'appartenaient plus à la France à cette date.

Sources : SGF, ICPSR, Insee, RP 1851, RP 1921 et RP 1968 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

2

Dynamiques territoriales récentes de la démographie en France

Corollaire de l'exode rural, la croissance démographique de la France après la Seconde Guerre mondiale s'est accompagnée d'un mouvement de périurbanisation massif, qui demeure l'une des dimensions centrales des dynamiques de peuplement du pays au cours des 50 dernières années. Si l'extension des périphéries des aires d'attraction des villes – qui continuent de concentrer l'essentiel de la croissance démographique – se poursuit, son rythme s'est néanmoins largement ralenti, et c'est au sein des pôles urbains qu'un regain démographique apparaît ces toutes dernières années. À l'inverse, la croissance démographique des territoires ruraux s'est, quant à elle, nettement ralentie au cours de la dernière période intercensitaire, les espaces les moins denses étant désormais en déprise, essentiellement du fait d'un solde migratoire devenu négatif, alors même que celui-ci portait leur croissance cinq ans plus tôt.

Si les dernières projections démographiques publiées par l'Insee posent l'hypothèse d'une diminution de la population française à partir de 2045, celle-ci n'a toutefois jamais interrompu sa croissance depuis 1968, bien qu'à un rythme de plus en plus faible depuis le début des années 2000. Cependant, cette croissance n'a pas profité à tous les territoires et le nombre d'espaces en croissance s'est réduit au fil des décennies. On assiste, ces toutes dernières années, à une rétraction des espaces portés par une croissance à la fois naturelle et migratoire, à un rétrécissement des zones de croissance autour de certaines grandes métropoles, mais aussi à une nette extension des espaces en décroissance vers l'ouest. Ainsi, les inflexions démographiques des différents types d'espaces s'entremêlent avec des tendances macro-régionales fortes. Les espaces franciliens et ceux situés autour d'un arc atlantique, méditerranéen et rhodanien, sont ainsi particulièrement dynamiques, tandis que les écarts de dynamisme démographique entre régions se creusent.

L'analyse fine des dynamiques démographiques et des transitions passées et à venir est un préalable à toute analyse territoriale et à la compréhension des enjeux qui peuvent se poser en matière d'attractivité, de dissociation des lieux de résidence et de travail, d'artificialisation, de logement, ou encore d'équipements et d'accessibilité aux services.

-
- 40 **Grâce à sa natalité, la France continue de contribuer à la croissance démographique européenne**
(Noémie De Andrade, ANCT-OT)
 - 45 **En France, une croissance démographique qui ralentit et se concentre de plus en plus**
(Noémie De Andrade, ANCT-OT)
 - 53 **Typologie des trajectoires démographiques des intercommunalités ces 50 dernières années : quels leviers à l'œuvre ?**
(Noémie De Andrade, ANCT-OT)
 - 60 **Une concentration des espaces gagnants de la croissance dans les grands pôles urbains et leurs couronnes au cours de la dernière décennie**
(Noémie De Andrade, ANCT-OT)
 - 70 **Un net ralentissement de la croissance démographique dans les territoires ruraux**
(Noémie De Andrade, ANCT-OT)
 - 74 **À l'horizon 2050, l'accroissement de la population se concentrerait toujours plus le long des façades atlantique et méditerranéenne**
(Noémie De Andrade, ANCT-OT)

Grâce à sa natalité, la France continue de contribuer à la croissance démographique européenne

Le rôle moteur de la France dans la dynamique démographique européenne tend à ralentir ces dernières années

Au 1^{er} janvier 2020, les 27 pays de l'Union européenne (UE) comptent un peu plus de 447 millions d'habitants. **Avec 67,3 millions d'habitants** (15,0 % de la population de l'UE), **la France conserve la seconde place qu'elle occupe depuis le début des années 2000 dans le palmarès des pays les plus peuplés de l'UE**, après l'Allemagne.

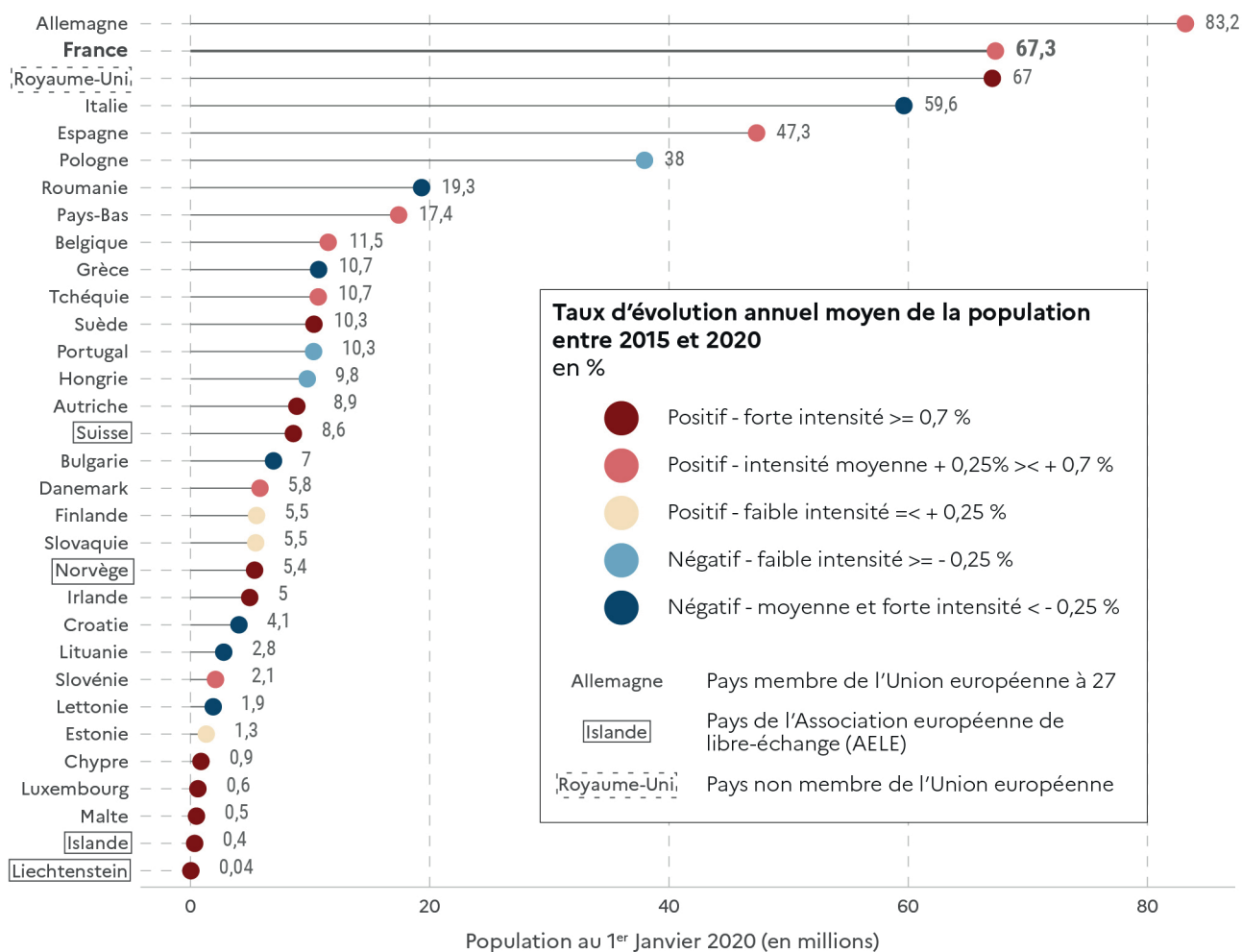
L'Allemagne, dont la population ne cessait de diminuer depuis le début des années 2000, voit à nouveau sa population augmenter depuis 2011. Cette inversion de tendance, uniquement liée aux phénomènes migratoires, permet à ce pays d'être aujourd'hui le principal contributeur à la croissance démographique européenne (+ 393 800 habitants supplémentaires en moyenne chaque année entre 2015 et 2020), devant l'Espagne et la France.

Le rôle moteur de la France dans la dynamique démographique de l'UE est ancien, bien qu'il tende à diminuer en intensité ces dernières années. Entre 2015 et 2020, l'UE a gagné près de 3,7 millions d'habitants (soit + 0,16 % par an), dont + 864 000 en France, alors qu'entre 2010 et 2015, sur les 2,9 millions d'habitants (+ 0,13 % par an) supplémentaires en UE, 1,8 million résidaient en France.

Dans une conception plus large de l'Europe¹ et exception faite du Royaume-Uni, les pays les plus peuplés ne sont pas les plus dynamiques démographiquement. Par ailleurs, les pays d'Europe septentrionale (Irlande, Royaume-Uni, Suède) et plus largement de l'Association européenne de libre-échange – AELE (Norvège, Suisse, Liechtenstein, Islande) connaissent une croissance de leur population supérieure à + 0,7 % en moyenne chaque année. À l'inverse, les pays d'Europe orientale (Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Pologne) et méridionale (Croatie, Grèce, Italie, Portugal) – hors Malte et Chypre, mais aussi les pays baltes (Lituanie, Lettonie) ont vu leur population diminuer au cours des cinq dernières années.

Les pays d'Europe occidentale comme l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, le Danemark ou encore la Belgique ont une démographie dynamique, bien qu'affichant un rythme d'accroissement plus faible qu'en Europe du Nord.

Les pays les plus peuplés d'Europe ne sont pas les plus dynamiques démographiquement



Champ : pays membres de l'Union européenne à 27, pays membres de l'AELE, Royaume-Uni
Sources : Eurostat, 2015-2020 ; Insee, estimations de population, 2015-2020 (valeurs France) • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

447 millions : nombre d'habitants dans l'Union européenne à 27 au 1^{er} janvier 2020 ;
15,0 % : proportion de la population française parmi la population de l'Union européenne à 27, soit **67,3 millions** d'habitants au 1^{er} janvier 2020.
(Source : Eurostat, 2020)

NOTE

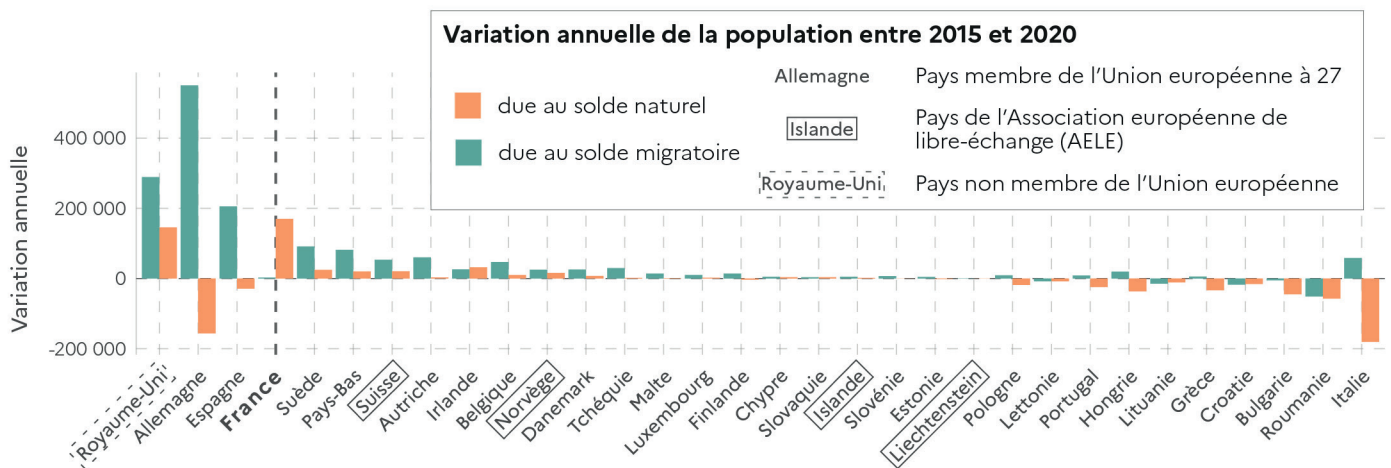
1. Sauf mention contraire, la suite de l'analyse porte sur les pays européens membres de l'Union européenne à 27 (UE), les 4 pays membres de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) ainsi que le Royaume-Uni (selon la disponibilité des données).

L'exception des dynamiques naturelles françaises

Entre 2015 et 2020, la population de la France a augmenté en moyenne chaque année de 172 900 individus². Pays au profil atypique, la France est en effet l'un des seuls pays dont la croissance est, depuis plusieurs années, portée quasi exclusivement par son solde naturel³. Cette tendance a longtemps été accompagnée d'apports migratoires participant à l'augmentation de sa population. On observe cependant qu'en moyenne, entre 2015 et 2020, le solde migratoire³ de la France reste très faiblement positif : forte du niveau de fécondité le plus élevé de l'Union européenne (UE)⁴, la croissance démographique française de ces toutes dernières années s'appuie presque exclusivement sur sa composante naturelle. Elle fait en cela figure d'exception dans l'UE.

Parmi les quatre pays de l'UE les plus peuplés (Allemagne, France, Italie et Espagne), aucun n'a bénéficié d'une croissance portée à la fois par ses soldes migratoire et naturel entre 2015 et 2020. L'Allemagne et l'Espagne ont connu une croissance reposant uniquement sur leur solde migratoire. Sur la même période, l'Italie voit sa population diminuer du fait d'un solde migratoire qui, bien que positif, ne parvient pas à compenser un déficit trop important de naissances au regard du nombre des décès. Récemment sorti du périmètre de l'UE, le Royaume-Uni fait là aussi figure d'exception : figurant parmi les pays les plus peuplés du continent, sa démographie est particulièrement dynamique (+ 0,7 % d'accroissement annuel moyen entre 2015 et 2020), et repose à la fois sur des excédents naturel et migratoire (comptant respectivement pour un tiers et deux tiers de l'accroissement total).

La France est le seul pays d'Europe dont la croissance est portée quasi intégralement par ses dynamiques naturelles



POUR MIEUX COMPRENDRE

Le solde naturel correspond à la balance entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période dans un territoire. Le solde migratoire apparent correspond à la balance entre le nombre d'arrivées au sein d'un territoire et le nombre de départs. Il permet de calculer combien de personnes le territoire a gagnées ou perdues, du fait des échanges migratoires avec l'extérieur. Il est ici estimé par différence entre la variation totale et la variation naturelle de la population.

Champ : pays membres de l'Union européenne à 27, pays membres de l'AELE et Royaume-Uni • Source : Eurostat, 2015-2020 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Des régions capitales en moyenne plus attractives que les autres régions

En Allemagne, le début des années 2000 est marqué par une diminution continue de l'excédent migratoire, jusqu'à devenir négatif. La tendance s'inverse à partir de 2010 avec un pic en 2015. **Aujourd'hui, ce sont l'ensemble des régions allemandes qui se montrent attractives.** Dans d'autres pays, des dynamiques migratoires infranationales très contrastées se dessinent. **En Italie par exemple, les régions du Nord sont plus attractives que celles du Sud** sur la période 2015-2020. **En France aussi, on observe un déséquilibre d'attractivité entre régions** : les territoires des littoraux atlantique et méditerranéen, de même que les territoires frontaliers de l'Est jusqu'en Alsace affichent un **solde migratoire** positif ; à l'inverse, les régions situées dans la moitié nord du pays perdent plus d'habitants qu'elles n'en gagnent au gré des échanges migratoires.

Si des logiques spatiales Nord-Sud s'observent dans certains pays, **on observe également des logiques métropolitaines**, avec des régions capitales plus attractives que les autres. C'est le cas autant dans des pays d'Europe de l'Ouest et du Sud (Belgique, Pays-Bas, Portugal, Espagne) qu'en Europe du Nord (Finlande, Norvège, Irlande). Dans certains pays d'Europe orientale, il est

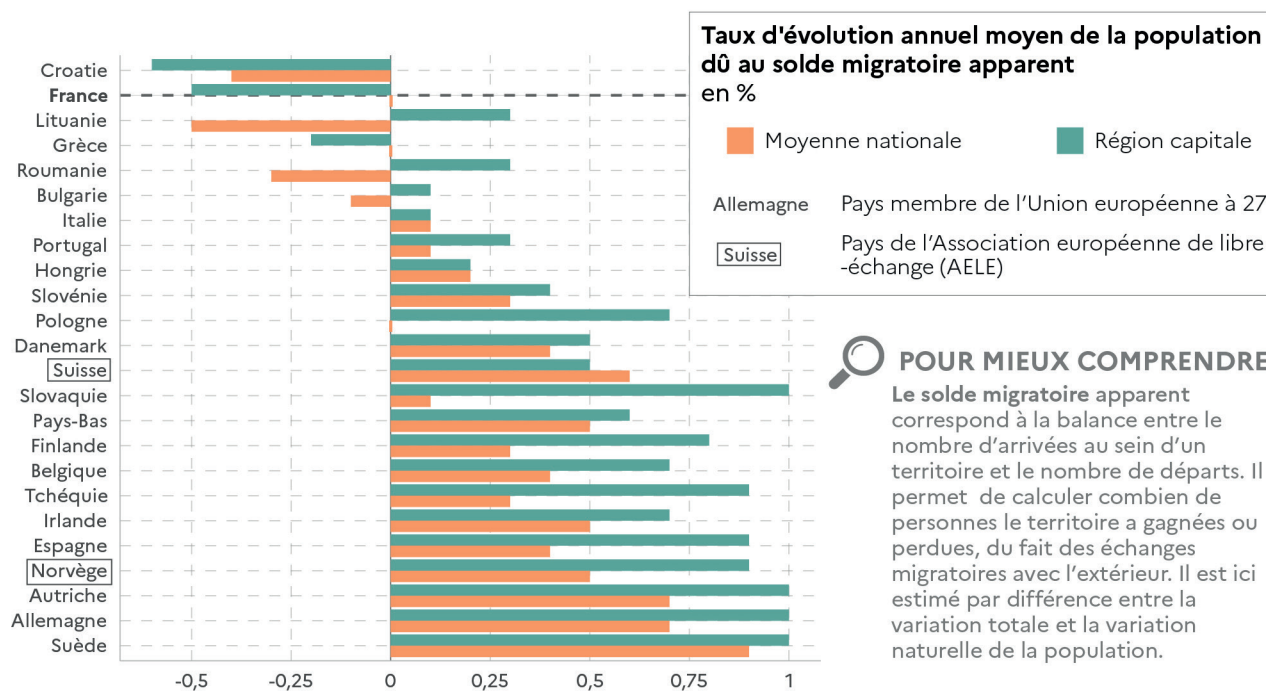
fréquent que les régions capitales figurent parmi les quelques rares régions attractives du pays ; c'est le cas de la Pologne, de la Slovaquie ou encore de la Tchéquie. En Roumanie, seule la région capitale voit davantage de personnes s'installer sur son territoire que le quitter. La France⁵, la Suisse, la Grèce et la Croatie sont en revanche les seuls pays dont le taux d'accroissement dû au solde migratoire est en moyenne supérieur à l'échelle nationale qu'à celle de leur région capitale.

“ La France, la Suisse, la Grèce et la Croatie sont les seuls pays dont le taux d'accroissement dû au solde migratoire est en moyenne supérieur à l'échelle nationale qu'à celle de leur région capitale.

NOTES

2. Rappelons que du fait d'un changement de questionnaire en 2018 permettant une meilleure prise en compte de la multi-résidence, l'Insee a introduit une valeur d'ajustement pour réajuster les évolutions de population entre les RP 2016 et 2023. Selon l'Insee, cet impact est faible et n'affecte pas les analyses géographiques et structurelles réalisées avec les données de recensement. En revanche, au niveau national, il rend nécessaire la prise en compte d'une troisième composante de variation d'« ajustement », en sus des soldes naturel et migratoire. Sans cet ajustement, le solde migratoire calculé comme différence entre l'évolution de population et le solde naturel, serait légèrement sous-estimé. Par le passé, un ajustement avait également été introduit entre 1990 et 2005. (Insee. Rénovation du questionnaire du recensement de la population sur les liens familiaux et les situations de multi-résidence. Impact sur les évolutions annuelles de population. Note technique [en ligne]. Janvier 2021. Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383177/fiche_methodo_effet_questionnaire.pdf (consulté le 23 novembre 2021), 13 p.)
 3. Le solde migratoire est ici estimé par différence entre la variation totale et la variation naturelle de la population.
 4. L'indicateur conjoncturel de fécondité de la France s'établit à 1,86 enfant par femme en 2019, contre 1,53 en moyenne dans l'UE.
 5. L'accroissement démographique continu de l'Île-de-France depuis plusieurs décennies s'explique par ses dynamiques naturelles. Bien que la région francilienne attire un grand nombre de personnes chaque année, elle en voit encore plus quitter son territoire ; son solde migratoire est négatif depuis les années 1970.
-

La France fait partie des pays européens dont la région capitale est moins attractive que le pays dans son ensemble



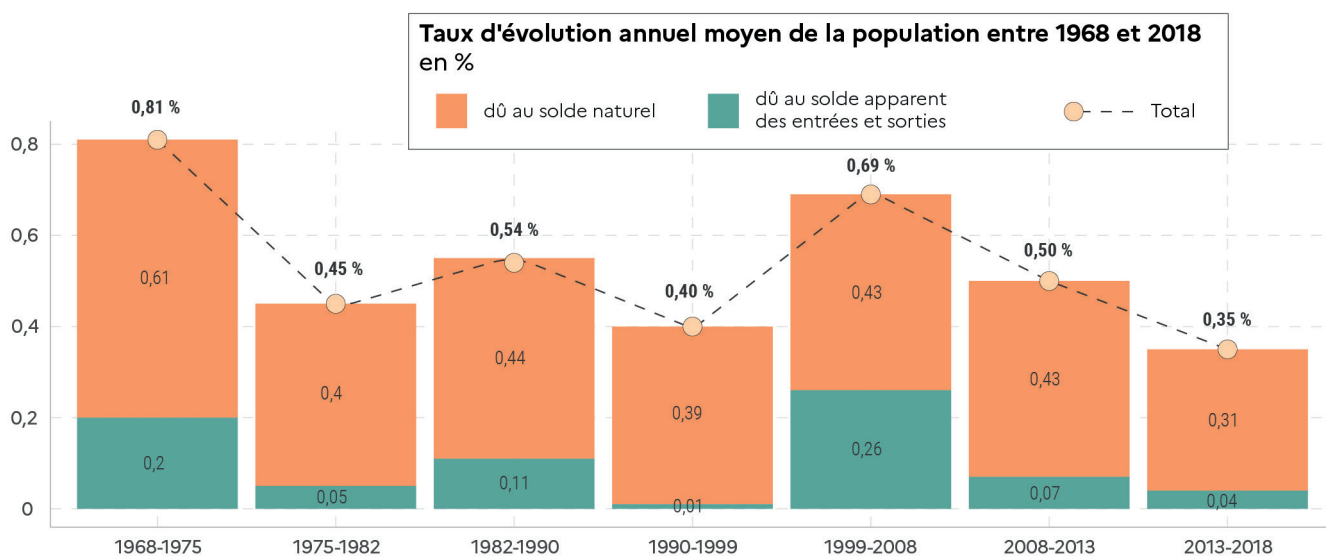
Champ : régions des pays membres de l'Union européenne à 27 et des pays membres de l'AELE - NUTS 2 (données régionales non disponibles pour le Royaume-Uni). Sont ici exclus les pays au sein desquels le découpage en NUTS 2 ne fait pas apparaître de région capitale distincte • **Source :** Eurostat, 2015-2020 • **Réalisation :** ANCT pôle ADT - **Cartographie** 11/2021

En France, une croissance démographique qui ralentit et se concentre de plus en plus

Le rythme d'accroissement de la population française ralentit depuis 20 ans

D'après les dernières estimations annuelles de la population française, la France compte 67,4 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021⁶, dont 65,2 millions résidant en métropole et 2,2 millions dans les Drom.

Une contribution naturelle à l'accroissement de la population française qui n'a jamais été aussi faible depuis 50 ans



POUR MIEUX COMPRENDRE

Le solde naturel correspond à la balance entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période dans un territoire.

Le solde migratoire apparent correspond à la balance entre le nombre d'arrivées au sein d'un territoire et le nombre de départs. Il permet de calculer combien de personnes le territoire a gagnées ou perdues, du fait des échanges migratoires avec l'extérieur. Il est ici estimé par différence entre la variation totale et la variation naturelle de la population.

Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 1968-2018 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

NOTE

6. Source : Insee, estimations de la population 2021.

Au cours des 50 dernières années, la population française n'a jamais cessé de croître, à un rythme plus ou moins important selon les périodes.

Toutefois, la **dynamique démographique française est historiquement et avant tout portée par sa natalité**. Au cours de la période intercensitaire 1968-1975, on voit d'ailleurs encore se poursuivre les effets du **baby-boom** : la population augmente en moyenne chaque année de +0,61 %⁸ du seul fait du **solde naturel** sur une évolution totale atteignant +0,81 %, soit 423 000 personnes supplémentaires en moyenne chaque année, l'équivalent de la ville de Lyon en 1975. **La fin du baby-boom au milieu des années 1970 marque une nouvelle phase dans la démographie française : la natalité diminue**, passant de 16,8 naissances pour 1 000 habitants⁹ au cours de cette période à 14 ‰ dans les années 1980, se stabilise, atteint 12,9 ‰ au début des années 2000, pour finalement s'établir à 11,9 ‰ au milieu des années 2010¹⁰.

Ce recul des naissances entraîne une baisse de la croissance due au solde naturel, qui est désormais à son plus bas niveau depuis 1945 (+0,31 %)¹¹. Mais ce n'est pas le seul phénomène explicatif.

S'y conjugue ces dernières années l'augmentation du nombre de décès¹² occasionnée par l'arrivée aux grands âges des générations issues du baby-boom, et qui devrait s'accroître dans les prochaines années¹³, combinée à la surmortalité exceptionnellement élevée des deux dernières années, causée par l'épidémie de Covid-19¹⁴.

Au cours des 20 dernières années, la contribution de l'excédent du solde migratoire à l'évolution de la population s'est également réduite : entre 1999 et 2008, plus de 35 % de l'augmentation de la population s'expliquait en France par l'apport migratoire, contre 14,3 % entre 2008 et 2013 et finalement 12,0 % entre 2013 et 2018¹⁵.

Malgré ces ralentissements et les crises récentes, le dynamisme de longue période de la démographie française reste porté par ses soldes naturel et migratoire durablement positifs¹⁶.

34 départements sont en décroissance démographique entre 2013 et 2018, contre **17** entre 2008 et 2013.
(Source : Insee, RP 2008-2018)

“ Il n'y a jamais eu, au cours des 50 dernières années, aussi peu de départements en forte croissance qu'aujourd'hui, avec 23 départements concernés.

50 ans de concentration des espaces gagnants de la croissance démographique française

On observe aujourd’hui, et pour la première fois en 50 ans, de grands ensembles régionaux perdre de la population¹⁷ : c’est le cas entre 2013 et 2018 en Bourgogne-Franche-Comté (dont le taux de variation annuel s’établit à -0,09 %), en Normandie et dans le Grand-Est (-0,01 %) de même qu’en Guadeloupe (-0,73 %) et en Martinique (-0,89 % ; dans cette région, la déprise démographique s’observe dès la fin des années 2000). Dans toutes ces régions, la diminution progressive de l’excédent naturel – pourtant toujours positif ou tout juste nul pour la Bourgogne-France-Comté, ne suffit plus à combler le déficit migratoire qui s’y creuse.

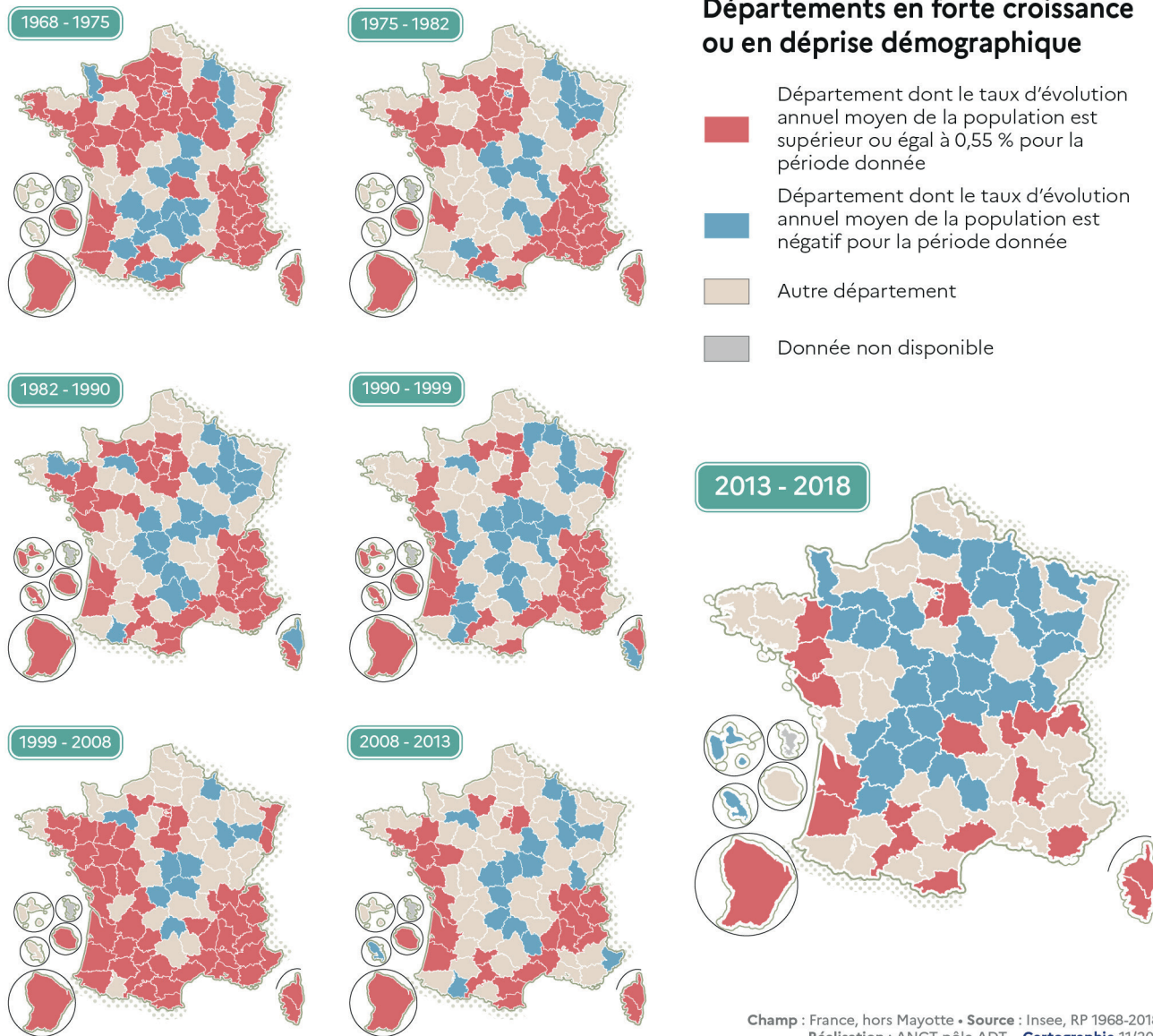
Au sein de ces grandes régions, on voit par ailleurs apparaître **des dynamiques hétérogènes de concentration des espaces gagnants et d’expansion d’autres espaces en perte de vitesse sur le plan démographique.**

Certains territoires affichent en effet depuis la fin des années 1960 une forte croissance démographique¹⁸. C’est au début des années 1970 et des années 2000 que le nombre de départements en forte croissance démographique a été le plus important avec respectivement 53 et 56 départements concernés.

NOTES

7. En France, les effets du baby-boom s’observent jusqu’au milieu des années 1970. Les facteurs qui en sont à l’origine sont nombreux et se conjuguent : rattrapage démographique après-guerre, développement des systèmes de protection sociale et de politique familiale, amélioration considérable des conditions de vie (notamment à partir des années 1960), sans oublier bien sûr une forte croissance économique. Cependant l’élévation globale des niveaux de vie ne suffit pas à expliquer l’entière et surtout le caractère exceptionnel du phénomène, dans la mesure où la baisse de fécondité des années 1970 a lieu avant le ralentissement de la croissance (Bonnalet Catherine, Clément Céline, Ogg Jim. Le phénomène du baby-boom. In : Bonnalet Catherine, Clément Céline, Ogg Jim (Dir). Réinventer la famille : *L’histoire des baby-boomers*. Paris : Presses Universitaires de France, 2011, pp. 23-56).
8. Les chiffres exposés ici et dans la suite de l’article sont issus de l’Insee et des données des différents millésimes de recensement de la population.
9. Le taux brut de natalité rapporte le nombre de naissances observées sur une période, à la population totale moyenne sur cette période.
10. Source : Insee, État civil, estimations de population.
11. Bellamy Vanessa, Beaumel Catherine. Bilan démographique 2015 : le nombre de décès au plus haut depuis l’après-guerre. In : *Insee Première*. Janvier 2016, n° 1581, 4 p.
12. 478 200 décès ont été observés en moyenne chaque année entre 1999 et 2008, contre 581 800 entre 2013 et 2018 (Source : Insee, État civil, estimations de population).
13. Pison Gilles, Toulemon Laurent. Le nombre de décès va augmenter en France dans les prochaines années. In : *Population et Sociétés*. Mars 2016, n° 531, 4 p.
14. Le Minez Sylvie, Roux Valérie. 2020 : une hausse des décès inédite depuis 70 ans. In : *Insee Première*. Mars 2021, n° 1847, 4 p.
15. Rappelons que du fait d’un changement de questionnaire en 2018 permettant une meilleure prise en compte de la multi-résidence, l’Insee a introduit une valeur d’ajustement pour réajuster les évolutions de population entre les RP 2016 et 2023. Selon l’Insee, cet impact est faible et n’affecte pas les analyses géographiques et structurelles réalisées avec les données de recensement. En revanche, au niveau national, il rend nécessaire la prise en compte d’une troisième composante de variation d’« ajustement », en sus des soldes naturel et migratoire. Sans cet ajustement, le solde migratoire calculé comme différence entre l’évolution de population et le solde naturel, serait légèrement sous-estimé. Par le passé, un ajustement avait également été introduit entre 1990 et 2005. (Insee. Rénovation du questionnaire du recensement de la population sur les liens familiaux et les situations de multi résidence. Impact sur les évolutions annuelles de population. Note technique [en ligne]. Janvier 2021. Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383177/fiche_methodo_effet_questionnaire.pdf (consulté le 23 novembre 2021), 13 p).
16. Bien que très faiblement pour ce qui est des dynamiques migratoires récentes.
17. Au cours de la période intercensitaire précédente, seule la Martinique perdait de la population, avec un taux d’accroissement annuel de -0,62 %.
18. Sont ici qualifiés comme « en forte croissance » les territoires dont le taux de variation annuel moyen est supérieur ou égal à la croissance annuelle observée en moyenne entre 1968 et 2018 (+ 0,55 %).

Le nombre de départements en déprise démographique n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui



À partir du début des années 2000, on voit par ailleurs de plus en plus clairement se distinguer les espaces démographiquement dynamiques situés principalement en Île-de-France et autour d'un arc atlantique, méditerranéen et rhodanien en forte croissance. C'est sur cet axe structurant que l'on retrouve d'ailleurs 10 des 12 départements dont l'évolution démographique a été particulièrement forte tout au long des 50 dernières années (Ain, Drôme, Haute-Savoie, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Pyrénées-Orientales, Loire-Atlantique, Vendée, Ille-et-Vilaine; ainsi que la Seine-et-Marne et la Guyane situées hors de cet arc). **Il n'y a jamais eu, au cours des 50 dernières années, aussi peu de départements en forte croissance qu'aujourd'hui, avec 23 départements concernés,** qui concentrent une large

part des gains de population en France : sur les 1,16 million d'habitants supplémentaires dans le pays entre 2013 et 2018, 83,7 % l'ont été dans ces départements. En comparaison, entre 1999 et 2008, les 56 départements en forte croissance concentraient 85,5 % des gains totaux. On assiste ainsi, ces dernières années, à une **concentration toujours plus forte²¹ de la population dans les espaces gagnants de la croissance démographique en France.**

NOTE

21. Cf. article « L'évolution du peuplement de la France : un renforcement de la concentration spatiale », p. 18.

Certains départements, situés notamment dans la diagonale centrale traversant la France depuis les Ardennes jusqu'au Lot, connaissent à l'inverse une déprise démographique continue sur les 50 dernières années (Cantal, Ardennes, Haute-Marne, Creuse, Nièvre). **Les territoires en décroissance démographique n'ont par ailleurs jamais été aussi nombreux que sur la période intercensitaire la plus récente** : 34 départements sont concernés, contre 17 entre 2008 et 2013, et 9 entre 1999 et 2008, soit une proportion jamais observée depuis 1946.

L'espace récemment couvert par les territoires en déprise s'étend à l'est du Bassin parisien mais surtout vers le nord, touchant dorénavant une grande partie de la Somme et la quasi-intégralité de l'Aisne (excepté sa partie sud, limitrophe de l'Île-de-France). Cette zone s'étend également vers le nord-ouest, dans la partie eurélienne du Perche et le pays dunois (Eure-et-Loir), le pays vendômois (Loir-et-Cher), en passant par le nord du Bassin ligérien (Mayenne et Sarthe), et une grande partie de la Manche (région de Mortain et Nord-Cotentin).

À peine plus d'un EPCI sur deux a vu sa population augmenter au cours des 10 dernières années

Au cours des dix dernières années, on assiste à une concentration importante des territoires en croissance démographique, qui se traduit par une diminution de quelque 25 % du nombre d'intercommunalités gagnant de la population²². Ainsi, là où entre 2008 et 2013 elles représentaient 73,2 % de l'ensemble des EPCI, elles sont à peine plus d'une sur deux (54,4 %) à être en croissance cinq ans plus tard. **On assiste en parallèle, pour l'ensemble des régions françaises, à une rétraction des espaces portés par une double croissance** : plus de quatre intercommunalités sur dix (541) combinaient apports naturels et apports migratoires entre 2008 et 2013 ; au cours de la dernière période intercensitaire, ce ne sont plus que 27,0 % (337) des intercommunalités qui sont dans cette dynamique, n'épargnant aucun ensemble régional²³.

Là où les espaces en croissance s'étendaient très largement autour des grandes métropoles des littoraux atlantique et méditerranéen et plus largement au sud d'un axe reliant la partie basse de la Normandie à la Haute-Savoie (exceptant l'ancienne région Limousin), **on observe très nettement une extension des espaces en décroissance vers l'ouest et un rétrécissement des zones de croissance autour des grandes métropoles.**

Les intercommunalités du Sud-Ouest formant une première couronne autour des métropoles de Bordeaux et Toulouse illustrent bien ce phénomène : elles sont de moins en moins nombreuses à être portées par une *double* croissance naturelle et migratoire, dans un mouvement de resserrement vers le centre métropolitain. Dans une seconde couronne toujours plus éloignée des centres métropolitains, les intercommunalités sont, entre 2008 et 2013, très nombreuses à être portées par une dynamique migratoire positive. Là encore, cinq années plus tard, dans un mouvement de concentration vers la métropole, le nombre des EPCI concernés diminue²⁴.

De la même façon, les EPCI de la région Pays de la Loire formaient une zone homogène de territoires en croissance, centrée sur le pays nantais, mais s'étalant jusqu'à l'Île-de-France, en passant par le nord de la région Centre. Sur cet axe, les zones en croissance se concentrent autour des grandes métropoles et agglomérations nantaise, angevine, mancelle, orléanaise et chartraine, alors même que les territoires situés en périphérie des grandes agglomérations de la Mayenne, de la Sarthe, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher ont commencé à perdre de la population (principalement du fait d'un **solde migratoire** très nettement déficitaire).

NOTES

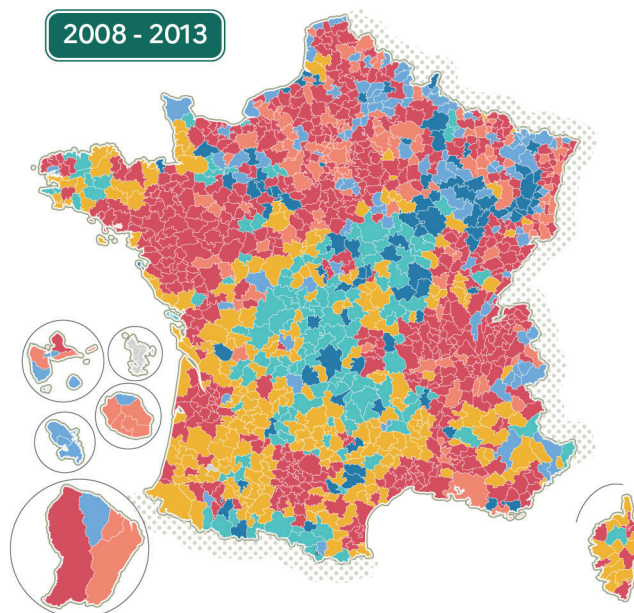
22. Les chiffres exposés ici et dans la suite de l'article sont issus de l'Insee et des données des différents millésimes de recensement de la population.
23. Les comparaisons effectuées entre EPCI sur les dix dernières années se font à périmètre constant, à l'échelle des EPCI 2021 (cf. annexe « Mesurer une évolution spatiale sur le temps long : zonages constants ou évolutifs ? », p. 122).
24. Par exemple, dans la région bordelaise, le nombre d'intercommunalités en croissance totale passe de 22 à 17 en dix ans, et celui des intercommunalités avec une croissance uniquement associée à un solde migratoire apparent positif, de 47 à 37.

En dix ans, le nombre d'intercommunalités portées par une croissance totale a diminué de près de 40 %

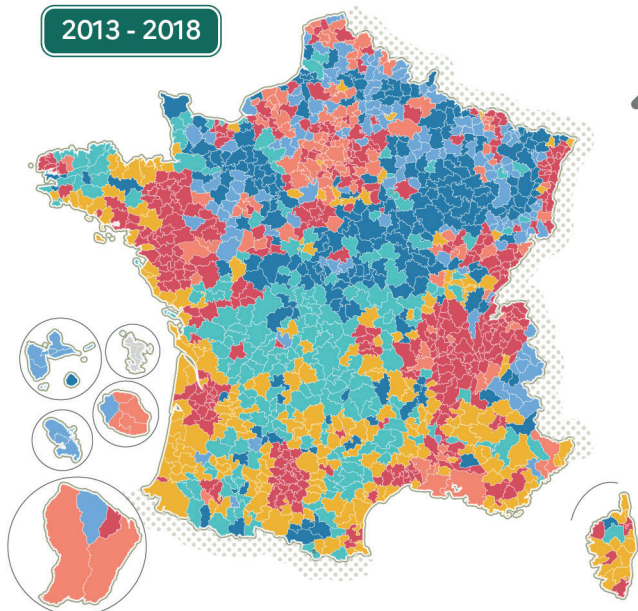
Typologie des soldes naturel et migratoire apparent entre 2008 et 2018

- Croissance totale
- Croissance liée à un solde naturel positif
- Croissance liée à un solde migratoire apparent positif
- Décroissance liée à un solde migratoire apparent négatif
- Décroissance liée à un solde naturel négatif
- Décroissance totale
- Donnée non disponible

2008 - 2013



2013 - 2018



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les évolutions démographiques sont ici caractérisées en 6 classes : une **croissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent positifs ; une **croissance associée à un solde migratoire apparent positif** ; une **croissance associée à un solde naturel positif** ; une **décroissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent négatifs ; une **décroissance associée à un solde migratoire apparent négatif** ; une **décroissance associée à un solde naturel négatif**.

Le **solde naturel** correspond à la balance entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période dans un territoire.

Le **solde migratoire apparent** correspond à la balance entre le nombre d'arrivées au sein d'un territoire et le nombre de départs. Il permet de calculer combien de personnes le territoire a gagnées ou perdues, du fait des échanges migratoires avec l'extérieur. Il est ici estimé par différence entre la variation totale et la variation naturelle de la population.

Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 2008-2018 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

“ Au cours des dix dernières années, on assiste à une concentration importante des territoires en croissance démographique [...] et à une rétraction des espaces portés par une double croissance.

En une décennie, le nombre de personnes vivant dans une intercommunalité en déprise démographique est passé de 12,4 millions en 2008 à 17,8 millions en 2018 (26,7 % de la population française actuelle). Autre phénomène qualifiant une récente tendance à la fois à l'extension de l'emprise spatiale des espaces en décroissance, mais aussi au cumul des leviers y concourant (naturel et migratoire), on observe que seuls 7,0 % des EPCI étaient en décroissance totale entre 2008 et 2013 (soit 87 intercommunalités); alors que leur nombre a été multiplié par 2,5 à la période suivante (223 intercommunalités concernées, soit 18 % des EPCI).

Cinq régions comptent aujourd'hui une majorité d'intercommunalités en décroissance : le Grand-Est (69,8 %), la Normandie (66,2 %), le Centre-Val de Loire (65,8 %), la Bourgogne-Franche-Comté (59,3 %) et les Hauts-de-France (54,4 %). **Aucune région française ne faisait face à cette situation au début des années 2010.**

Dans les régions Centre-Val de Loire et Normandie, le nombre d'intercommunalités en décroissance totale a même été multiplié par quatre en dix ans. Ces dernières représentent aujourd'hui respectivement 39,2 % et 35,2 % des EPCI régionaux contre 10,1 % et 8,7 % entre 2008 et 2013. Les EPCI de la région Pays de la Loire sont quant à eux de plus en plus concernés par une déprise liée à de nombreux départs (12 EPCI concernés en 2018 et aucun cinq ans plus tôt). En Nouvelle-Aquitaine, le vieillissement important de la population²⁵ contribue à une augmentation du nombre de décès et on dénombre aujourd'hui 40,6 % d'intercommunalités en décroissance, uniquement du fait d'un excédent des décès sur les naissances. **Dans les Drom, on compte là aussi de plus en plus de territoires intercommunaux en décroissance, surtout marqués par une dynamique migratoire déficitaire.**



En 2008, **12,4 millions** de personnes vivaient dans une intercommunalité en déprise démographique, contre **17,8 millions** en 2018.
(Source : Insee, RP 2008-2018)

NOTE

25. Cf. article « Du vieillissement à la gérontocroissance : deux phénomènes distincts qui touchent inégalement les territoires », p. 100.

Typologie des trajectoires démographiques des intercommunalités ces 50 dernières années : quels leviers à l'œuvre ?

Les phénomènes concourant à la croissance et à la décroissance démographique sont fonction de deux facteurs :

- un **levier migratoire** , qui traduit le niveau d'attractivité d'un territoire en mettant en regard les entrées et les sorties ;
- un **levier naturel** , lié à la structure par âges de la population, qui fait la balance entre le nombre de naissances et de décès.

La suite de l'analyse s'attache à identifier la nature de ces leviers, qui conduit à des trajectoires démographiques différenciées selon les territoires.

Les ressorts de la croissance démographique diffèrent selon les territoires, et l'on voit se dessiner de véritables trajectoires pour certains d'entre eux.

MÉTHODOLOGIE

Décrire et classer les trajectoires territoriales à l'aide d'une « analyse de séquences »

L'analyse s'appuie sur une méthode statistique appelée « analyse de séquences », permettant de décrire et classer les trajectoires individuelles²⁶ – ici des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en considérant chaque trajectoire comme une suite d'états dans un espace de six modalités, correspondant à six types de mécanismes expliquant les évolutions démographiques de chaque EPCI :

- **une croissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent positifs ;
- **une croissance associée à un solde migratoire apparent positif** ;
- **une croissance associée à un solde naturel positif** ;
- **une décroissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent négatifs ;
- **une décroissance associée à un solde migratoire apparent négatif** ;
- **une décroissance associée à un solde naturel négatif**.

L'objectif est d'identifier les régularités et les « séquences-types » des trajectoires démographiques suivies par les EPCI sur sept périodes intercensitaires, entre 1968 et 2018. Les séquences sont identifiées à partir des dissimilarités entre paires de séquences et à l'aide de la méthode d'appariement optimal, permettant le calcul d'une matrice des dissimilarités entre séquences. Cette matrice concourt ensuite au calcul d'une Classification ascendante hiérarchique (CAH), réalisée à l'aide du critère de Ward²⁷.

L'analyse de séquences menée ici permet d'identifier 699 trajectoires différentes des EPCI et de définir cinq classes décrivant chacune une « trajectoire-type » d'évolution territoriale différenciée²⁸. Elle a été réalisée sous R, à l'aide du package TraMineR²⁹.

NOTES

26. Robette Nicolas. Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires. CEPED, 2011, 86 p.

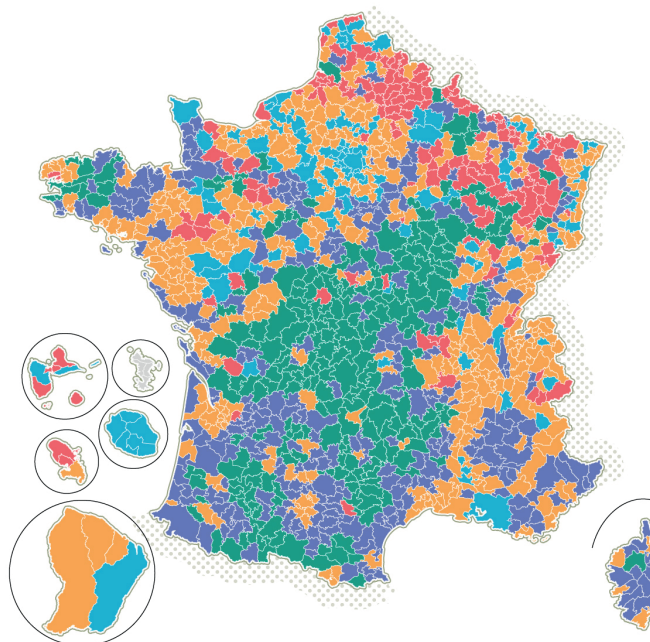
27. Robette Nicolas. L'analyse de séquences : une introduction avec le logiciel R et le package TraMineR. Note technique [en ligne]. Octobre 2012. Disponible sur : <https://quanti.hypotheses.org/686> (consulté le 24 novembre 2011).

28. Du fait de l'absence de données disponibles sur le temps long, les EPCI de Mayotte sont écartés de l'analyse.

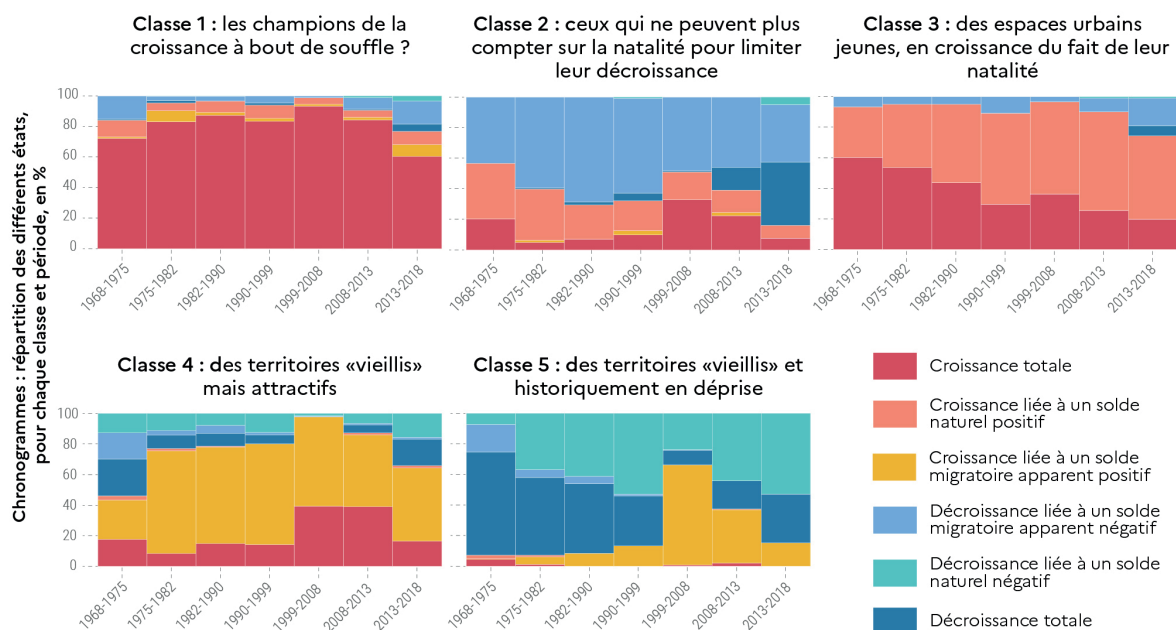
29. TraMiner – Sequence analysis in R, <http://traminer.unige.ch/>.

Typologie des trajectoires démographiques des EPCI en France entre 1968 et 2018

- **Classe 1** : les champions de la croissance à bout de souffle ?
- **Classe 2** : ceux qui ne peuvent plus compter sur la natalité pour limiter leur décroissance
- **Classe 3** : des espaces urbains jeunes, en croissance du fait de leur natalité
- **Classe 4** : des territoires «vieillis» mais attractifs
- **Classe 5** : des territoires «vieillis» et historiquement en déprise
- Donnée non disponible



Ventilation des EPCI selon les différents états, pour chaque période d'observation entre 1968 et 2018



POUR MIEUX COMPRENDRE

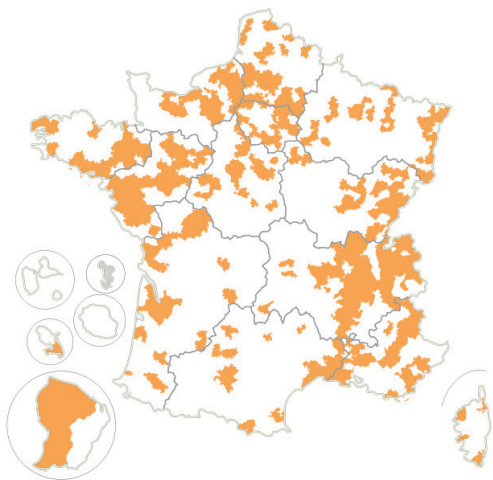
L'analyse s'appuie ici sur une méthode statistique appelée « **analyse de séquences** », permettant de décrire et classifier les **trajectoires individuelles** – ici des EPCI, en considérant chaque trajectoire comme une suite d'états dans un espace de six modalités, correspondant ici à six types de mécanismes expliquant les évolutions démographiques de chaque EPCI : **une croissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent positifs ; **une croissance associée à un solde migratoire apparent positif** ; **une croissance associée à un solde naturel positif** ; **une décroissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent négatifs ; **une décroissance associée à un solde migratoire apparent négatif** ; **une décroissance associée à un solde naturel négatif**.

L'objectif est d'identifier les régularités et les « **séquences-types** » des **trajectoires démographiques suivies par les EPCI sur sept périodes intercensitaires, entre 1968 et 2018**. Les séquences sont identifiées à partir des dissimilarités entre paires de séquences et à l'aide de la méthode d'appariement optimal, permettant le calcul d'une matrice des dissimilarités entre séquences. Cette matrice concourt ensuite au calcul d'une Classification ascendante hiérarchique (CAH), réalisée à l'aide du critère de Ward. **Lecture** : Les chronogrammes indiquent la distribution cumulée des territoires de chaque classe entre les différents états pour chaque période d'observation. Par exemple, dans la classe 2, entre 1975 et 1982, 59,4 % des EPCI connaissent une situation de décroissance associée à un solde migratoire apparent négatif.

Champ : France, hors Mayotte • **Traitements** : Observatoire des territoires – réalisation sous R, avec TraMineR • **Source** : Insee, RP 1968-2018 ; EPCI 2021 • **Réalisation** : ANCT pôle ADT - **Cartographie** 11/2021

Classe 1 : les champions de la croissance, à bout de souffle ?

La trajectoire démographique d'un tiers des intercommunalités françaises (413 EPCI) se caractérise principalement par une croissance totale de la population au cours des 50 dernières années.

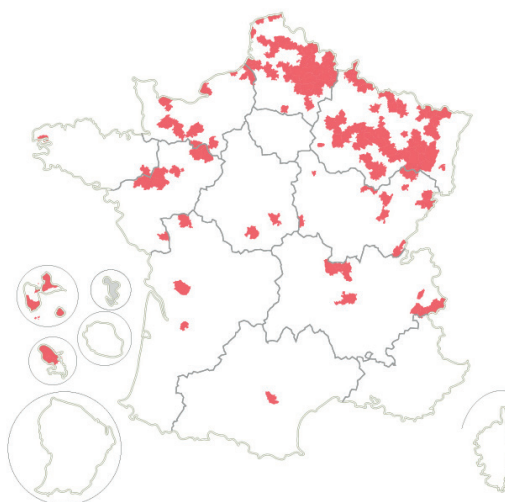


Ces espaces se situent en grande majorité dans les **quarts nord-ouest et sud-est de la France**, en **Guyane**, mais aussi dans les **zones frontalières de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie**. À l'est, **l'axe longeant la vallée du Rhône** depuis Lyon **jusqu'à la côte camarguaise** est également concerné. On retrouve également des **EPCI situés dans la seconde couronne francilienne**, encadrant l'axe de la **vallée de la Seine**, dans **une partie des Hauts-de-France limitrophe de la région capitale**, mais aussi dans les **pays rennais et nantais**. On note en effet la présence de **plusieurs métropoles**³⁰ – et pour certaines, à l'image de Toulouse, de leurs couronnes périurbaines, dont la plupart sont situées sur les littoraux atlantique (Nantes, Bordeaux) et méditerranéen (Montpellier, Toulon). Notons enfin qu'en dehors des espaces les plus urbains cités ci-avant, la moitié des EPCI de densité intermédiaire³¹ comptabilisés sur le territoire national appartient à cette catégorie.

En 2018, 21,2 millions de personnes résidaient dans les espaces de cette catégorie (31 % du total de la population française). La population y a progressé en moyenne chaque année de + 1,0 % depuis 1968, soit un rythme deux fois plus important que la moyenne française sur la même période. Néanmoins, **la nature des dynamiques démographiques de ces territoires se diversifie et, là où 93,2 % des espaces étaient en croissance totale au début des années 2000, ils ne sont plus que 60,3 % aujourd'hui**³². Ils sont en effet de plus en plus nombreux à voir leur croissance portée soit uniquement par les dynamiques naturelles (8,7 %), soit par les dynamiques migratoires (7,7 %). 15,0 % d'entre eux sont même désormais en décroissance, du fait d'un solde migratoire négatif.

Aujourd'hui, ces espaces restent cependant en moyenne plus attractifs que la plupart des autres territoires : entre 2013 et 2018, le taux d'accroissement annuel dû au solde migratoire atteint + 0,39 %, et même + 0,77 % dans les métropoles de cette catégorie, contre -0,11 % en moyenne dans les autres types d'espaces.

Classe 2 : ceux qui ne peuvent presque plus compter sur leur natalité pour limiter leur décroissance



Certaines intercommunalités se distinguent par un **profil démographique relativement jeune et porté historiquement par la natalité** (143 EPCI, soit 11,4 % des EPCI).

Au début des années 1970, plus de la moitié de ces espaces gagnaient de la population, dont plus de 35 % uniquement grâce à leurs dynamiques naturelles. Cette dynamique se maintient jusqu'au début des années 2000 malgré une diminution progressive du taux natalité qui s'établit aujourd'hui à 11,3 naissances pour 1 000 habitants (contre 16 ‰ à la fin des années 1970 puis 12,7 ‰ entre 1999 et 2008). Toutefois, **depuis 2008, une partie de plus en plus importante de ces territoires est en décroissance totale** (41,3 % au cours de la dernière période intercensitaire). **Le solde naturel ne parvient plus en effet à y contrebalancer le solde migratoire, durablement négatif.**

NOTES

30. Six des 22 métropoles du territoire national. Le terme « métropole » est ici entendu au sens de l'appartenance à la catégorie des métropoles des EPCI à fiscalité propre.

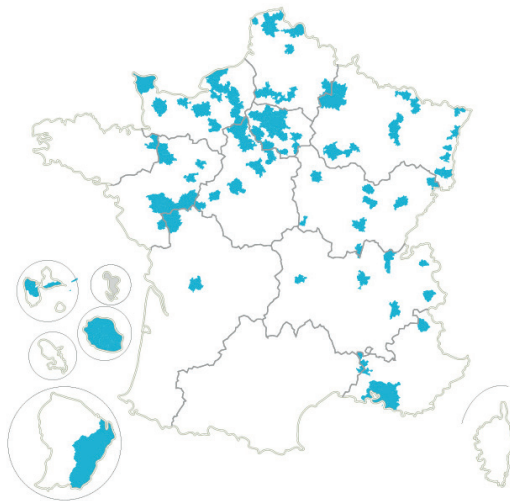
31. Source : Insee, Grille communale de densité 2021 (cf. annexe, p. 120).

32. Citons par exemple les cas de la communauté d'agglomération de Beaune (Côte-d'Or), ou encore des communautés de communes du Val d'Amboise (Indre-et-Loire) et du Grand Roye (Somme), qui ont toutes été portées par une croissance totale continue depuis 1968 et pour qui, pour la première fois, on observe une décroissance totale au cours de la dernière période intercensitaire.

Parmi les espaces appartenant à cette catégorie se trouvent notamment **certaines métropoles comme Metz, Brest, Saint-Étienne et Nancy** qui, hormis la métropole bretonne, se caractérisent toutes par un déficit migratoire.

Ces intercommunalités se situent par ailleurs **en grande majorité dans le Nord et plus spécifiquement au cœur du bassin minier de l'ancienne région Nord-Pas de Calais** – autour de Cambrai, Valenciennes et Béthune, et **dans une large partie de l'Aisne**, mais aussi dans **l'est du pays** – sur un axe particulièrement peu dense et démographiquement peu attractif, partant des Vosges et remontant vers la région capitale à travers la Meuse et la Marne. Le phénomène de décroissance en France s'est en effet particulièrement localisé depuis le milieu du XX^e siècle dans les anciennes régions industrielles du Nord et du Nord-Est du pays³³ et, comme l'ont plus tard montré Wolff *et al*, plus spécifiquement **au cœur des vieux bassins miniers et industriels et de villes dépendant d'un panel restreint d'activités, notamment industrielles** : « [...] il existe en France une composante régionale de la décroissance urbaine [...]. Cette dynamique régionale de la décroissance urbaine va de pair avec une spécialisation des villes en décroissance dans des secteurs d'activités économiques en récession »³⁴.

Classe 3 : des espaces urbains et jeunes, en croissance du fait de leur natalité



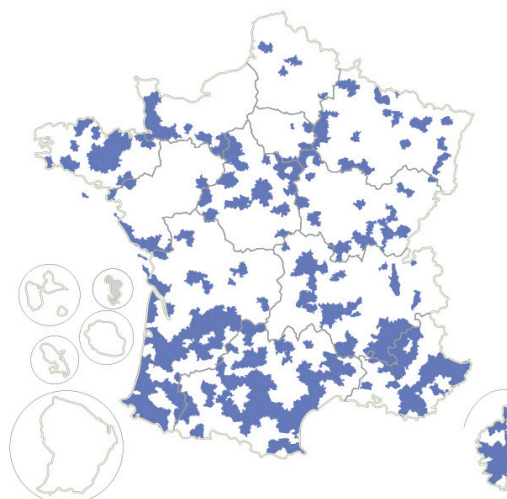
Les EPCI de cette troisième catégorie gagnent, pour la majorité, de nombreux habitants. À la différence de la première catégorie, au fil des années, **une proportion de plus en plus importante d'entre eux a vu sa population augmenter, uniquement grâce à un solde naturel positif** : un tiers de ces intercommunalités avait une croissance associée à un excédent naturel au début des années 1970, contre près de 60 % à la fin des années 1990, et 55 % aujourd'hui. Ces intercommunalités affichent le taux de natalité le plus élevé de l'ensemble des catégories : 14 naissances pour 1 000 habitants contre 10,7 ‰ en moyenne pour les autres catégories.

À l'instar des espaces mentionnés ci-avant, ils présentent depuis de nombreuses décennies un solde migratoire négatif, qui les conduit à compter aujourd'hui deux fois plus de territoires en décroissance que trente années auparavant.

La population y est caractérisée par sa relative jeunesse puisque seuls 7,8 % de la population ont 75 ans ou plus, contre 10,3 % en moyenne dans les autres espaces. La faible proportion de personnes âgées bénéficie à l'accroissement naturel de ces territoires, qui présentent un taux de mortalité particulièrement faible (71 décès pour 1 000 habitants en 2018 contre 9,8 ‰ pour les autres types d'espaces).

Il s'agit d'un nombre restreint d'intercommunalités (121 EPCI, soit 9,7 % des EPCI) de forte densité ou de densité intermédiaire (deux tiers des EPCI de cette classe), **principalement situées en première couronne francilienne, sur l'axe structurant de la vallée de la Seine et la partie nord-est de la Beauce** (particulièrement concernés par le déficit migratoire). On les retrouve également à **La Réunion**, mais aussi de façon éparse dans d'autres régions métropolitaines comme **l'Alsace**, ou sur la **zone limítrophe aux départements du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres**. Cette classe regroupe par ailleurs **toutes les autres métropoles** françaises qui n'appartiennent pas aux classes précédentes (11 au total), **mais qui se distinguent toutefois par leur profil migratoire actuel** : positif pour Strasbourg, Dijon, Tours, Orléans, Clermont-Ferrand et Lyon ; négatif pour Paris, Marseille, Lille, Rouen et Grenoble.

Classe 4 : des territoires « vieilliss », mais attractifs



À l'inverse des deux types d'espaces précédents, **ces territoires, comptant pour 25,8 % des EPCI français (323 EPCI), se caractérisent avant tout par leur attractivité et le relatif vieillissement de leur population.**

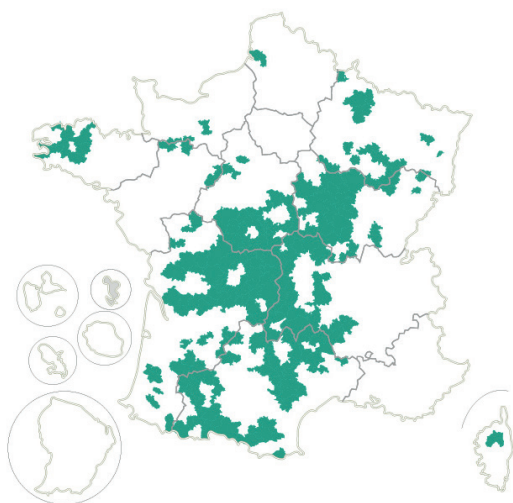
Ces territoires comptent une part importante de personnes âgées de 75 ans ou plus (12,1 %,

contre 8,9 % dans les autres types d'espaces) et un indice de vieillissement de 115 (contre 77 ailleurs). La mortalité y est ainsi plus forte avec 11,4 décès pour 1000 habitants contre 8,4 ‰ ailleurs en France.

Devenus particulièrement attractifs au début des années 1970, ce sont à l'époque 67,2 % de ces territoires qui affichent une population croissante du seul fait de la balance des entrées et des sorties du territoire, 65,9 % entre 1990 et 1999 et 47,8 % aujourd'hui. Ainsi, de plus en plus de ces territoires affichent ces toutes dernières années une diminution de leur solde migratoire, ne permettant plus de contrebalancer la mortalité importante liée à la forte représentation de personnes âgées. Du fait de cette nouvelle dynamique, la part des territoires en décroissance totale atteint aujourd'hui 17,4 %, illustrant le changement de trajectoire de ces intercommunalités.

Il s'agit ici principalement d'**intercommunalités peu denses**, situées sur les **littoraux atlantique** (particulièrement sur la partie aquitaine) et **languedocien**, la **partie est de la Côte d'Azur**, mais également dans le **sud du massif alpin** (du sud de la Drôme jusqu'à l'arrière-pays niçois), la **Corse** et plus généralement des **couronnes périurbaines de grandes villes du Sud** (Bordeaux, Toulouse, Montauban, Perpignan, Montpellier ou encore Nîmes). Plus au nord, on retrouve des territoires situés dans la **baie du Mont-Saint-Michel** et le **sud du Cotentin** (Manche), dans le **centre-est de la Bretagne**, certains EPCI du Perche, de la région Centre-Val de Loire et l'ancienne région Bourgogne.

Classe 5 : des territoires « vieillis » et historiquement en déprise



À l'instar des espaces précédents, cette classe se caractérise par une **présence importante de personnes âgées** : on compte en 2018 pas moins de 145 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, contre 79 en

moyenne dans les autres types d'espaces. Le taux de mortalité y est le plus élevé de l'ensemble des espaces avec 14,1 décès pour 1000 habitants (contre 8,5 ‰ ailleurs en France). Le second trait caractéristique des EPCI de cette classe, lié au premier, tient à la **forte décroissance de leur population, sur la quasi-totalité des périodes considérées, principalement du fait d'un solde naturel négatif**.

En matière de dynamique, les EPCI ici regroupés ont en effet en commun de perdre en population, soit par la combinaison des facteurs naturel et migratoire notamment entre le début des années 1970 et la fin des années 1980 ; soit, à partir de la fin des années 2000, principalement du seul fait d'un déficit naturel.

Parmi les espaces classés dans cette catégorie, qui représente 20 % du total des EPCI français (250 EPCI), se trouvent des **intercommunalités de faible et très faible densité, situées sur une diagonale partant ici de la Haute-Marne, pour descendre jusque dans le Gers**. Plus globalement, cette zone recouvre une large partie du périmètre du **Massif central** et des anciennes régions **Bourgogne** et **Poitou-Charentes**. Appartiennent également à cet ensemble, des **EPCI finistériens des monts d'Arrée**, mais également du **massif des Pyrénées**.

Notons par ailleurs que si ces espaces semblent avoir connu un regain d'attractivité à l'aube des années 2000, le nombre de territoires ayant un solde migratoire apparent suffisamment élevé pour gagner en population ne cesse de diminuer depuis 20 ans.

NOTES

33. Pumain Denise, Guérin-Pace France. 150 ans de croissance urbaine. In : *Économie et Statistique*. Mars 1990, n° 230, pp. 5-16.

34. Page 8 ; Wolff Manuel, Fol Sylvie, Hélène Roth, Cunningham-Sabot Emmanuèle. Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France. In : *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne]. Aménagement, Urbanisme, document 661, mis en ligne le 8 décembre 2013. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeo/26136> (consulté le 25 novembre 2021).

35. Territoires au sein desquels la population âgée de 65 ans ou plus est surreprésentée.

55 ANS D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN GIRONDE ³⁶

Caroline De Vellis et Stella Manning, sous la direction de Cécile Rasselet

(a'urba - Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine³⁷)

Donner à voir la croissance démographique est chose assez aisée grâce aux données des recensements de population de l'Insee. Mais comment la représenter dans un département où la plus grande commune (Lacanau, avec 214 km², dont seulement 4 % sont urbanisés) est 5000 fois plus étendue que la plus petite (Castelmoron-d'Albret, 3,5 hectares)? L'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine a résolu ce problème en cartographiant les données à l'échelle des communes ni par à-plats de couleur, ni à l'aide de ronds proportionnels, mais en ne faisant apparaître que la tache urbaine actuelle. Les représentations ainsi obtenues sont plus proches de la réalité des implantations et permettent une lecture facilitée et non biaisée des différents phénomènes à l'œuvre durant la période retenue, de 1962 à 2017. En effet, lire les évolutions sur un assez long terme, ici 55 ans, donne à observer les différents phénomènes qui forgent la géographie française d'aujourd'hui, dans un département ayant toujours connu, sauf durant la période 1968-1975, une croissance démographique supérieure à la moyenne française.

Pourtant, dans ce département, qui a gagné 648 000 habitants supplémentaires depuis 1962, quelques territoires sont restés à l'écart de cette croissance : le Saint-Émilionnais, pour des raisons de concurrence d'un vignoble de prestige face aux terrains constructibles, quelques communes de l'estuaire de la Gironde ou situées dans les confins du département. Le développement démographique est en revanche très marqué autour de la métropole bordelaise, du Bassin d'Arcachon et le long du littoral. Cette croissance n'a pas été linéaire tout au long de la période. L'exode rural est encore pleinement à l'œuvre dans les années 1960 et 1970, et s'atténue dans les années 1980. Pour autant, il ne bénéficie pas à la ville de Bordeaux, qui perd également des habitants et ne renoue avec la croissance qu'après 1982. Au fil du temps,

on distingue nettement que la croissance démographique se fait par couronnes autour de Bordeaux, touchant d'abord sa proche périphérie, puis des territoires plus éloignés. Le nord de l'agglomération se développe assez rapidement à partir de 1975, profitant d'une desserte par l'autoroute A10, dont les tronçons proches de Bordeaux sont achevés dès 1974. Le pourtour du Bassin d'Arcachon connaît une croissance non démentie, sauf dans la ville d'Arcachon, où l'habitat saisonnier et touristique entre en concurrence avec le permanent.

De 1999 à 2007, la croissance atteint des niveaux très élevés (+ 1,1 % de croissance annuelle moyenne). Elle montre une importante diffusion de la population dans la très grande périphérie bordelaise. Seuls les espaces très éloignés de Bordeaux poursuivent leur décroissance démographique, mais le reste du territoire girondin semble sous influence métropolitaine. Si la croissance se manifeste dans presque tous les territoires, elle est beaucoup moins forte dans la métropole bordelaise, conduisant les documents-cadres (projet d'agglomération, SCOT, PLUi) à prôner le recentrage urbain³⁸.

De 2012 à 2017, le taux de croissance globale du département égale celui observé entre 1962 et 1968, et place la Gironde à la troisième place des départements métropolitains en plus forte croissance, après la Corse du Sud et la Haute-Savoie. Mais les dynamiques s'inversent : les territoires de la métropole bordelaise, et en particulier Bordeaux, présentent des évolutions très fortes (respectivement + 1,4 % et + 1,1 % de croissance annuelle moyenne), alors que la croissance se ralentit dans de nombreux secteurs, en particulier dans les petites centralités gironnines : Branne, Captieux, Guîtres, Langoiran, Le Verdon...

Avec le bouleversement lié à la crise sanitaire de la Covid-19, comment la population girondine va-t-elle évoluer ? Renforcement de l'agglomération ou au contraire desserrement au profit de territoires moins denses ? L'agence d'urbanisme tente d'explorer les futurs possibles dans une autre étude *Quel(s) futur(s) pour les territoires gironnins ? Un exercice de projection démographique*, publiée en 2020, avec le concours de l'Institut d'études démographiques de l'Université de Bordeaux.

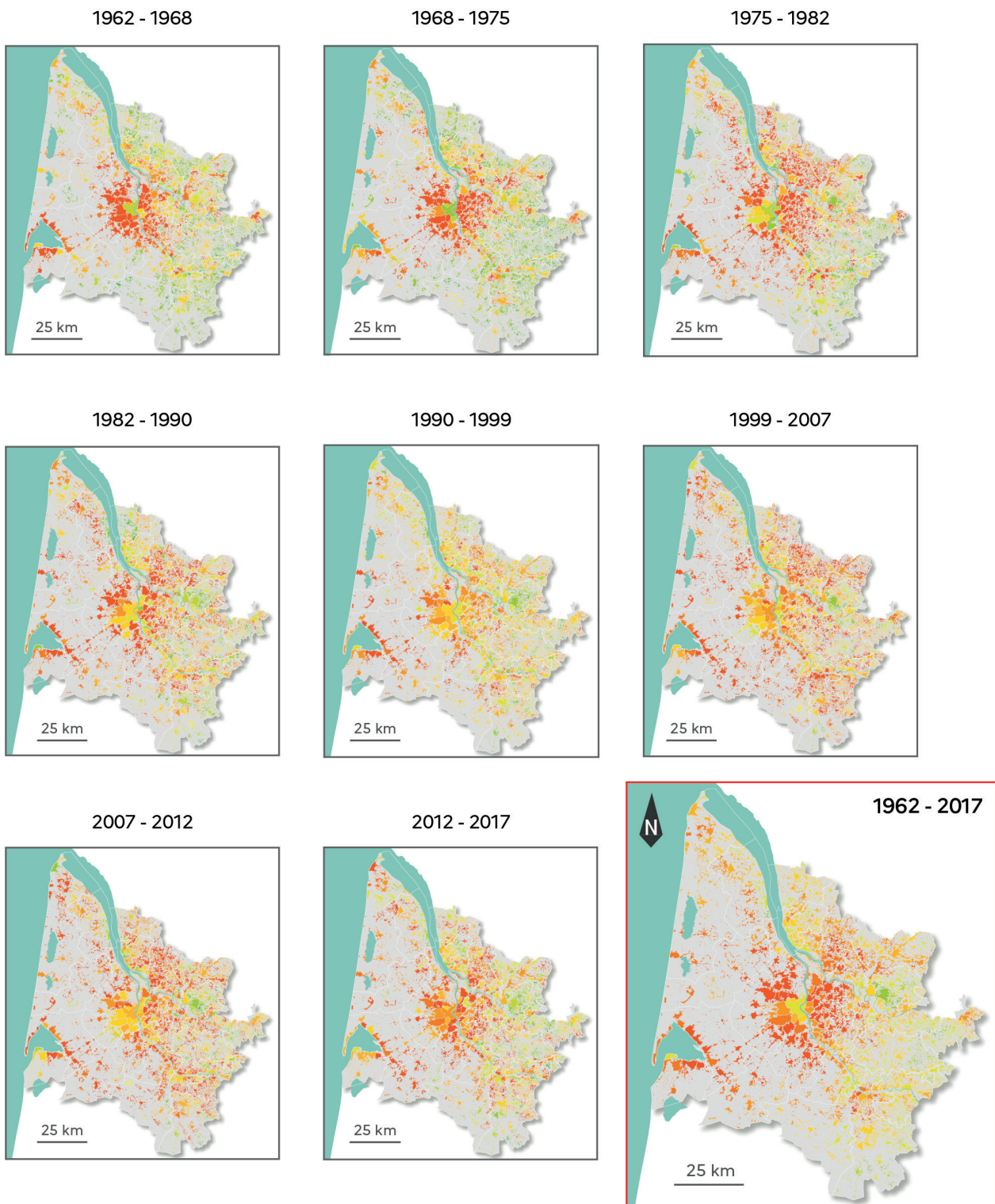
NOTES

36. Agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine. Démographie girondine – 55 ans d'évolution de la population en Gironde. 2020, 24 p.

37. L'a-urba, agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, est l'outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et aquitains. Forte de son statut associatif, de ses compétences pluridisciplinaires, de son appartenance à la Fédération nationale des agences d'urbanisme, l'a-urba anime des observatoires, diffuse la culture urbaine, participe aux procédures de planification, formalise des initiatives stratégiques, aide au dialogue entre les acteurs publics et privés, construit des scénarios, propose des innovations.

38. Le PADD du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise affiche comme ambition première de : « Redonner du poids à l'aire métropolitaine au sein du département et de la région », en particulier pour lutter contre l'étalement urbain.

Évolution de la population girondine entre 1962 et 2017



Taux d'évolution annuel moyen de la population en %



Champ : département de la Gironde • Source : Insee, RP 1962 - 2017 • Réalisation : a'urba - Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine • Mise en forme : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

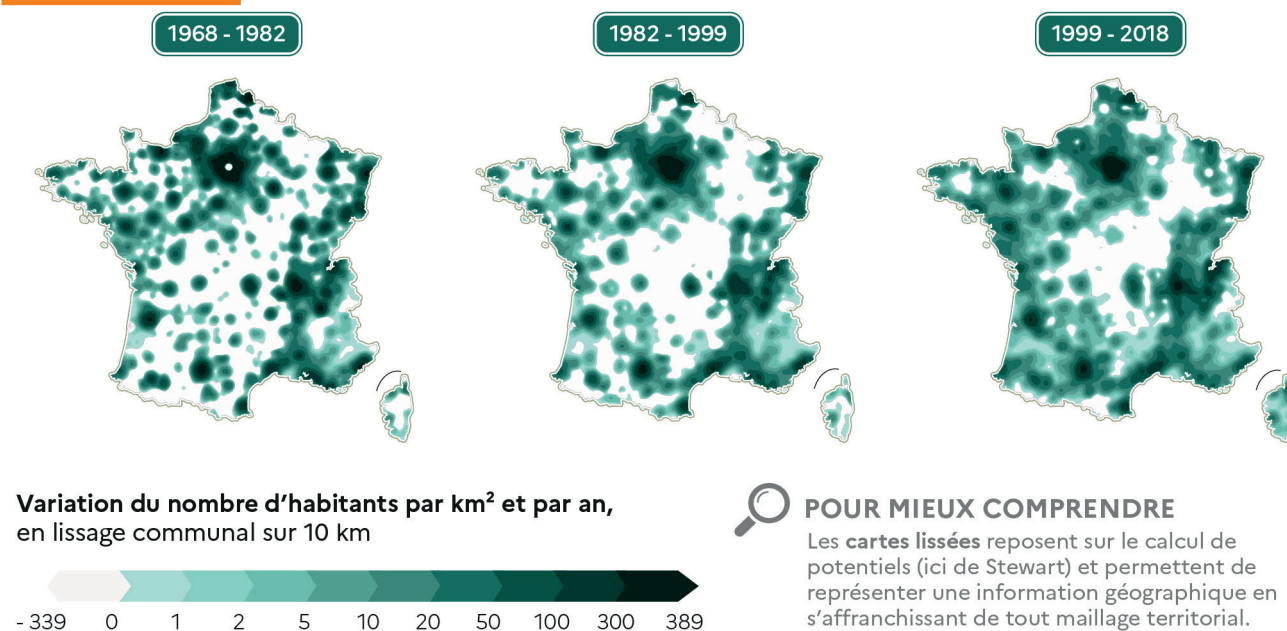
Une concentration des espaces gagnants de la croissance dans les grands pôles urbains et leurs couronnes au cours de la dernière décennie

50 années d'extension spatiale des villes et de croissance périurbaine

Les logiques de croissance de la population française au cours des 50 dernières années s'interprètent en partie au prisme de la **périurbanisation**, caractérisant le phénomène de consommation d'espaces autour des grandes agglomérations, au profit de l'habitat individuel et parfois aux dépens des espaces naturels et

agricoles. En effet, la périurbanisation est une dimension centrale des dynamiques de peuplement en France. Les **cartes lissées** permettent ici de faire ressortir les grandes tendances d'évolution de la densité communale et d'extension des zones d'influence des grandes villes, en s'affranchissant des évolutions de périmètres³⁹.

L'aire d'influence des grandes agglomérations continue de progresser mais à un rythme moins soutenu



Champ : France métropolitaine • Source : Insee, RP 1968-2018 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Corollaire de l'exode rural⁴⁰, les périphéries des pôles urbains se densifient après la Seconde Guerre mondiale. Entre 1968 et 1982, l'étalement urbain s'observe ainsi sur des zones relativement restreintes autour des pôles et élargit progressivement le périmètre des espaces périurbains tout au long des années 1970⁴¹; ce d'autant plus fortement que la taille de l'aire est importante⁴². Cette trajectoire se poursuit avec une forte intensité jusqu'au début des années 1990, période à partir de laquelle l'écart de rythme de densification se réduit entre pôles et couronnes.

Sur la période la plus récente, l'aire d'influence des grandes agglomérations continue de progresser; de façon plus lente, mais également

de plus en plus loin des centres⁴³. Bien que toujours très faible, la variation de densité n'apparaît plus, pour la première fois, négative dans les communes situées hors de l'influence des pôles (+ 0,1 habitant par km² chaque année). Cette dernière phase d'extension se caractérise par ailleurs par une différenciation entre grands espaces régionaux de plus en plus marquée, alors même que l'écart du rythme de densification entre les pôles et leurs couronnes continue à se réduire. Les auteurs de « La croissance périurbaine depuis 45 ans. Extension et densification »⁴⁴ ont de plus mis en évidence que l'extension spatiale dépendait de moins en moins du niveau d'attractivité migratoire des villes, contrairement aux périodes antérieures.

“ Sur la période la plus récente, l'aire d'influence des grandes agglomérations continue de progresser; de façon plus lente, mais également de plus en plus loin des centres.

NOTES

39. Cf. annexe « Mesurer une évolution spatiale sur le temps long : zonages constants ou évolutifs ? », p. 122.

40. Cf. article « D'une France rurale à une France urbaine : les conséquences de l'exode rural », p. 27.

41. Baccaïni Brigitte, Sémécurbe François. La croissance périurbaine depuis 45 ans. Extension et densification. In : *Insee Première*. Juin 2009, n° 1240, 4 p.

42. Le taux de croissance annuel de la population entre 1975 et 1982 dans les couronnes des aires de 700 000 habitants ou plus est de + 1,9 %, dans les couronnes des aires comptant entre 200 000 et 700 000 habitants, de + 1,5 %, dans les couronnes des aires comptant entre 50 000 et 200 000 habitants de + 1,1 %. Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes (AAV) 2020 (cf. annexe, p. 121).

43. Clanché François. Trente ans de démographie des territoires. Le rôle structurant du Bassin parisien et des très grandes aires urbaines. In : *Insee Première*. Janvier 2014, n° 1483, 4 p.

44. Baccaïni Brigitte, Sémécurbe François. La croissance périurbaine depuis 45 ans. Extension et densification. In : *Insee Première*. Juin 2009, n° 1240, 4 p.

Bien que la croissance reste principalement portée par les couronnes des grands pôles urbains, le rythme de périurbanisation ralentit et un regain démographique apparaît désormais dans les pôles

41,8 millions de Français résident aujourd'hui dans une aire d'attraction comptant 200 000 habitants et plus. À périmètre constant, ces espaces ont gagné 2,3 millions d'habitants de plus en dix ans et accueillent, en 2018, 62,7 % de la population totale contre 61,8 % en 2008. **Ces espaces concentrent par ailleurs, et de plus en plus, une large partie de l'accroissement de la population française**, puisque près de 95 % des 1,2 million d'habitants supplémentaires recensés en France entre 2013 et 2018 y résident (contre 75 % entre 2008 et 2013).

Le phénomène de périurbanisation observé dans l'Hexagone⁴⁵ **fait des espaces situés en couronnes des pôles les grands gagnants de la croissance démographique en France depuis plusieurs décennies maintenant**. Encore aujourd'hui, les couronnes des pôles d'aires de 50 000 habitants et plus portent la croissance de la population française et ce, de façon d'autant plus prégnante que la taille des aires est importante.

Les aires d'attraction des villes de 200 000 habitants et plus concentrent **95 %** des **1,2 million** d'habitants supplémentaires recensés en France entre 2013 et 2018, contre **75 %** entre 2008 et 2013.
(Source : Insee, RP 2008-2018)

Néanmoins, ces espaces sont moins dynamiques aujourd'hui qu'ils ne l'étaient cinq ans plus tôt⁴⁶. Ainsi, **la périurbanisation se poursuit, mais à un rythme moins soutenu. La baisse de la dynamique de croissance des couronnes est par ailleurs inversement proportionnelle à la taille de leur aire**⁴⁷. Ces espaces sont les seuls pour lesquels la dynamique démographique est portée par la combinaison d'apports naturels et migratoires ; contributions d'autant plus importantes, que la taille de l'aire à laquelle ces communes sont rattachées augmente.

Compte tenu de la forte **gérontocroissance**⁴⁸ qui caractérise les couronnes ces dernières années⁴⁸, peut cependant se poser la question du potentiel déséquilibre entre naissances et décès dans les territoires périurbains dans les années à venir.

NOTES

45. Cf. p. 60-61.

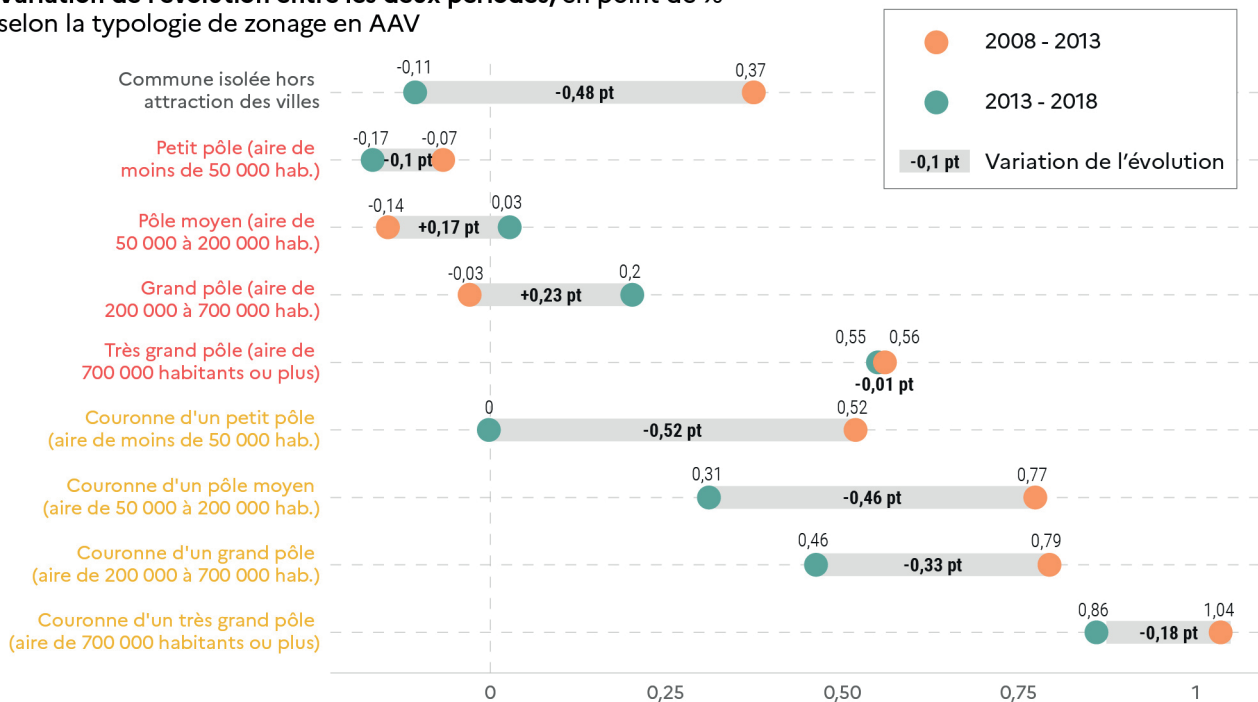
46. Vallès Vincent. Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française. In : *Insee Focus* [en ligne]. Décembre 2018, n° 138. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3682672> (consulté le 15 novembre 2021).

47. Le taux d'évolution annuel moyen de la population des couronnes de petits pôles diminue de 0,52 point de % entre les périodes 2008-2013 et 2013-2018 là où celui des couronnes de très grands pôles diminue de seulement 0,18 point de %.

48. Cf. article « Du vieillissement à la gérontocroissance : deux phénomènes distincts qui touchent inégalement les territoires », p. 100.

Une intensité de la croissance démographique proportionnelle à la taille des aires d'attraction des villes

Taux d'évolution annuel moyen de la population, pour 2008-2013 et 2013-2018, en %
Variation de l'évolution entre les deux périodes, en point de %
selon la typologie de zonage en AAV



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'Insee définit l'**aire d'attraction d'une ville** comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Chaque aire d'attraction est constituée d'un pôle et d'une couronne (Source : Insee, Base des aires d'attraction des villes 2020).

Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 2008-2018, zonage en AAV 2020 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

La dynamique moyenne des pôles d'aires de plus de 50 000 habitants diverge de celle de leur couronne, dans la mesure où la progression de la population de ces espaces est en effet uniquement due à un **solde naturel** ⁴⁹ excédentaire. Là encore, la taille de l'aire influe sur l'intensité du facteur d'accroissement puisque, plus la population y est importante, plus l'excédent naturel le sera également⁴⁹, et moins les dynamiques migratoires contribueront à la croissance. Néanmoins, **les pôles urbains moyens (aires de 50 000 à 200 000 habitants), grands (aires de 200 000 à 700 000 habitants) et très grands (aires de 700 000 habitants ou plus) sont les seuls**, parmi tous les types d'espaces, **dont le rythme de croissance n'a pas ralenti ou est resté relativement stable en 10 ans**. Ce phénomène s'explique par un regain d'attractivité de ces pôles dans la dernière période intercensitaire, qui ne suffit toutefois pas à inverser un solde migratoire qui reste en moyenne déficitaire.

Seuls les territoires situés hors de l'aire d'influence des pôles et dans l'aire d'attraction des petits pôles sont, en moyenne, en déprise démographique. Ces deux types d'espaces restent néanmoins globalement attractifs et cette diminution est la conséquence du seul déficit naturel. La déprise démographique est toutefois une situation nouvelle⁵⁰ pour les communes isolées, dont le taux d'accroissement annuel s'établissait à + 0,37 % entre 2008 et 2013, pour une baisse de 0,11 % entre 2013 et 2018⁵¹.

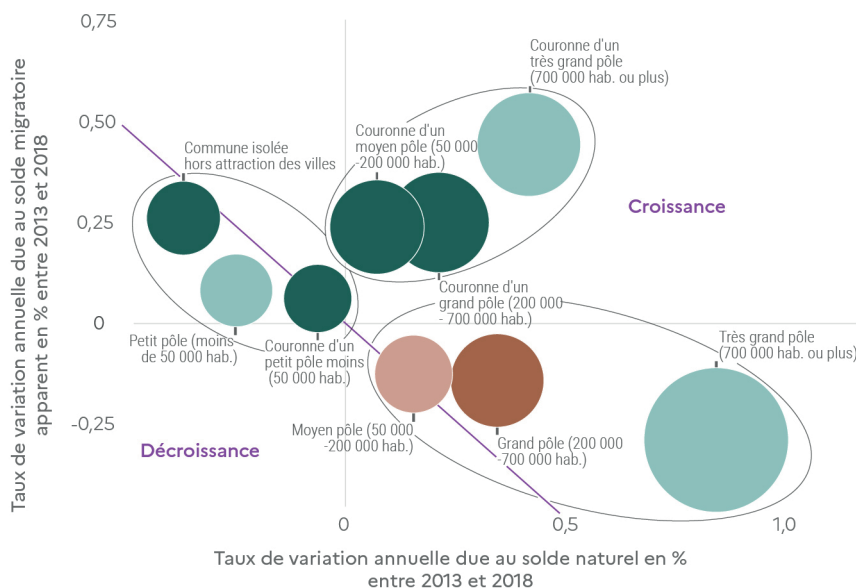
NOTES

49. Le nombre de naissances moyen augmente en effet à mesure que la taille des pôles et couronnes augmente, alors que le schéma s'inverse pour celui des décès (du fait d'une population plus jeune dans les espaces plus peuplés).

50. À zonage constant, ces espaces n'ont en moyenne pas connu de déprise démographique depuis le début des années 1990.

51. En 2008, 6,9 % de la population française résidait dans une commune située hors de l'influence des villes ; en 2018, cette proportion atteint 6,7 %.

Moteur de croissance démographique selon la typologie de zonage en AAV



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'Insee définit l'**aire d'attraction d'une ville** comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Chaque aire d'attraction est constituée d'un pôle et d'une couronne (source : Insee, Base des aires d'attraction des villes 2020).

Le **solde naturel** correspond à la balance entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période dans un territoire.

Le **solde migratoire apparent** correspond à la balance entre le nombre d'arrivées au sein d'un territoire et le nombre de départs. Il permet de calculer combien de personnes le territoire a gagnées ou perdues, du fait des échanges migratoires avec l'extérieur. Il est ici estimé par différence entre la variation totale et la variation naturelle de la population.

Variation du taux d'évolution annuel moyen en point de %, entre les périodes 2008-2013 et 2013-2018

- de -0,6 pt à -0,3 pt
- de -0,3 pt à 0 pt
- de 0 pt à 0,2 pt
- de 0,2 pt à 0,3 pt

La taille de la population indiquée dans le graphique se rapporte à la population des aires d'attraction en 2018.

Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 2008-2018, Zonage en AAV 2020 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

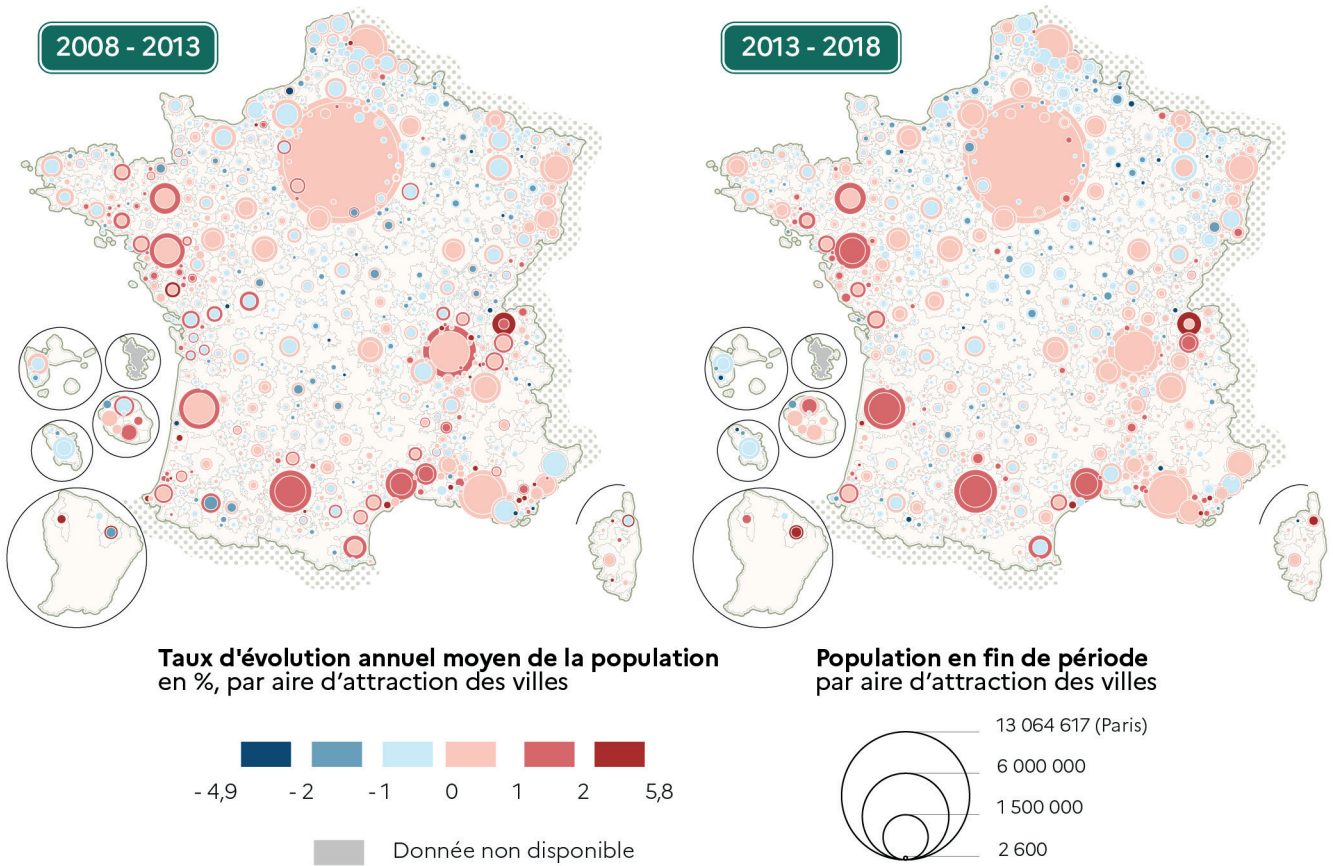
La croissance des couronnes ralentit dans la quasi-totalité des régions

En France, entre 2013 et 2018, l'ensemble des régions affiche une évolution démographique positive des espaces périphériques de leurs pôles, excepté dans les Antilles françaises, du fait des nombreux départs (de jeunes notamment) qui ne sont pas compensés par un nombre suffisant d'installations. Les espaces périurbains sont particulièrement dynamiques en Corse (Bastia, Porto-Vecchio) mais aussi en Occitanie (Narbonne, Toulouse), en Auvergne-Rhône-Alpes (Bourg-en-Bresse, Chambéry, Annecy) et dans les Pays de la Loire (Nantes, Challans, La Roche-sur-Yon). Cette dynamique est toutefois ralentie par rapport à la période intercensitaire précédente et ce, dans l'ensemble des espaces régionaux.

À l'inverse, le regain démographique observé dans certains pôles urbains concerne 11 des 18 régions françaises. Il est particulièrement net dans les régions situées sur les façades atlantique (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire) et méditerranéenne (PACA), sans pour autant que la croissance démographique ne puisse rattraper le rythme constaté dans leurs couronnes.

Ailleurs sur le territoire, demeure encore un grand nombre de pôles urbains en déprise, mais ceux-ci affichent en moyenne un rythme de décroissance largement ralenti dans l'ensemble des régions, grâce à des apports migratoires de plus en plus importants pour l'ensemble des espaces concernés, alors même que l'accroissement dû au solde naturel a en revanche systématiquement diminué. Malgré ce regain d'attractivité, la dynamique migratoire des pôles des régions situées dans la moitié nord du pays (Hauts-de-France, Grand-Est, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie), ainsi qu'en Guadeloupe et à la Martinique, reste insuffisante, et la population continue globalement d'y diminuer.

Le regain démographique des pôles urbains se diffuse dans plus de la moitié des régions



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'Insee définit l'**aire d'attraction d'une ville** comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Chaque aire d'attraction est constituée d'un pôle et d'une couronne (Source : Insee, Base des aires d'attraction des villes 2020).

Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 2008-2018 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

“ Le regain démographique observé dans certains pôles urbains concerne 11 des 18 régions françaises. Il est particulièrement net dans les régions situées sur les façades atlantique et méditerranéenne.

Des dynamiques régionales contrastées parmi les communes des très grands pôles urbains et de leur couronne

Les très grandes aires d'attraction sont les espaces qui affichent le niveau d'accroissement de leur population le plus important des dix dernières années. Néanmoins, les dynamiques de croissance récentes ne sont pas les mêmes pour toutes ces aires.

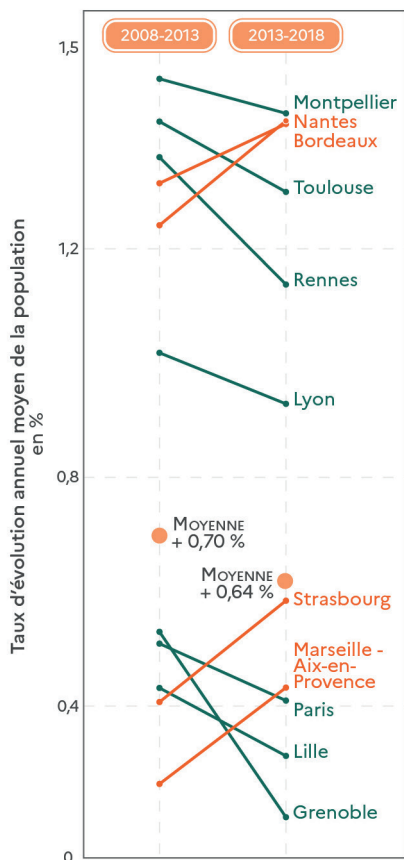
Attractifs en matière d'emplois, ces territoires comptent en 2018 plus de 25,5 millions d'habitants (38,7 % de la population totale du pays) et bénéficient d'apports migratoires contribuant à leur croissance démographique (essentiellement en périphérie des pôles), à l'exception de

Paris, Lille et Grenoble. Ces trois aires voient d'ailleurs leur rythme d'accroissement ralentir, tant dans les pôles que dans les couronnes, leur croissance ne tenant qu'à leur dynamique naturelle.

Les espaces situés au nord-ouest et sur le littoral atlantique (Rennes, Nantes, Bordeaux) ainsi qu'en région Occitanie (Toulouse, Montpellier) affichent les plus hauts niveaux d'accroissement de la population entre 2013 et 2018 : de + 1,14 % en moyenne chaque année pour Rennes à + 1,44 % pour Montpellier.

Parmi eux, seuls ceux appartenant aux aires de Nantes et Bordeaux se sont renforcés au cours des cinq dernières années (+ 1,42 % d'accroissement annuel moyen entre 2013 et 2018 pour ces deux aires) et ce, du fait de comportements migratoires qui perdurent en faveur de leur pôle, mais aussi d'une natalité suffisamment importante pour contrebalancer le vieillissement de la population et la hausse des décès. **Notons également l'accélération de la croissance démographique des aires marseillaise et strasbourgeoise** (+ 0,18 point de % entre les périodes 2008-2013 et 2013-2018), **exclusivement liée à un regain d'attractivité observé pour ces deux territoires.**

Le rythme d'accroissement démographique des aires d'attraction des villes les plus peuplées a globalement ralenti



Taux d'évolution annuel moyen de la population des aires d'attraction comptant 700 000 habitants et plus en %, pour 2008-2013 et 2013-2018

- Accélération de la croissance démographique
- Ralentissement de la croissance démographique

POUR MIEUX COMPRENDRE

L'Insee définit l'aire d'attraction d'une ville comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Chaque aire d'attraction est constituée d'un pôle et d'une couronne (Source : Insee, Base des aires d'attraction des villes 2020).

Champ : aires d'attraction des villes dont les pôles comptant 700 000 habitants et plus • Source : Insee, RP 2008-2018, Zonage en AAV 2020 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

ZOOM

COMPARAISON DE DEUX TERRITOIRES EN DÉPRISE DÉMOGRAPHIQUE : LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE COMME CADRE PRIVILÉGIÉ D'ÉTUDE DES PROCESSUS DE DÉCROISSANCE

Frédérique Morel-Doridat
(Université de Lorraine, Laboratoire LOTERR)

La présente contribution s'appuie sur les travaux de recherche menés dans le cadre d'une thèse de doctorat intitulée « Aménagement et décroissance territoriale, vers une approche transfrontalière » qui s'attache tout particulièrement aux problématiques démographiques à l'œuvre entre la France et l'Allemagne⁵².

L'intérêt que l'on peut porter aux espaces en situation contiguë s'inscrit dans le cadre plus général de diffusion des processus de décroissance à l'échelle mondiale. En Europe, nombre de territoires, préférentiellement situés en Allemagne et plus généralement dans les pays d'Europe centrale et orientale, dans une moindre mesure en France, connaissent une perte continue de leur population, s'opposant à d'autres en forte croissance^{53, 54}. De tels écarts trouvent leur source dans des cadres nationaux globalement hétérogènes. Ainsi, tandis que la République fédérale allemande est touchée par un important vieillissement de sa population, en raison d'une fécondité bien inférieure au seuil du renouvellement générationnel de 2,1 enfants par femme (1,45 en moyenne

en Sarre en 2019; 1,57 en moyenne nationale) (Eurostat)⁵⁵ difficilement compensée par le solde migratoire, les changements démographiques à l'œuvre dans l'Hexagone traduisent davantage l'idée d'une perte locale en attractivité. Plus précisément, bien que la déprise démographique concerne de l'ordre de 20 % des aires urbaines, elle n'impactait finalement, en 2010, que 9 % de la population urbaine française, laissant alors à penser que les territoires à forte densité de population sont moins exposés aux phénomènes de décroissance^{56, 57}.

De tels écarts se montrent particulièrement palpables à la frontière, comme en témoigne la cartographie suivante. La cause de la croissance des communes françaises est toutefois ici à chercher dans le caractère frontalier même de ces territoires, pour lesquels les différences de voisinage se trouvent exacerbées⁵⁸. Malgré de tels écarts, des poches de décroissance partagée sont identifiables comme c'est le cas entre les villes voisines et jumelées de Forbach (Moselle) et de Völklingen (Sarre).

Liées sur les plans économique, démographique et culturel, en raison de leurs activités minières et industrielles, développées de concert (bassin houiller transfrontalier), leurs dynamiques se montrent néanmoins contrastées

NOTES

52. Morel-Doridat Frédérique. Aménagement et décroissance territoriale, vers une approche transfrontalière. Metz : Université de Lorraine. 2021.

53. Turok Ivan, Mykhnenko Vlad. The trajectories of European cities, 1960–2005. In : *Cities*. Juin 2007, Vol. 24, n° 3, pp. 165-182.

54. Wolff Manuel, Fol Sylvie, Hélène Roth, Cunningham-Sabot Emmanuèle. Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France. In : *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne]. Aménagement, Urbanisme, document 661, mis en ligne le 8 décembre 2013. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeo/26136>.

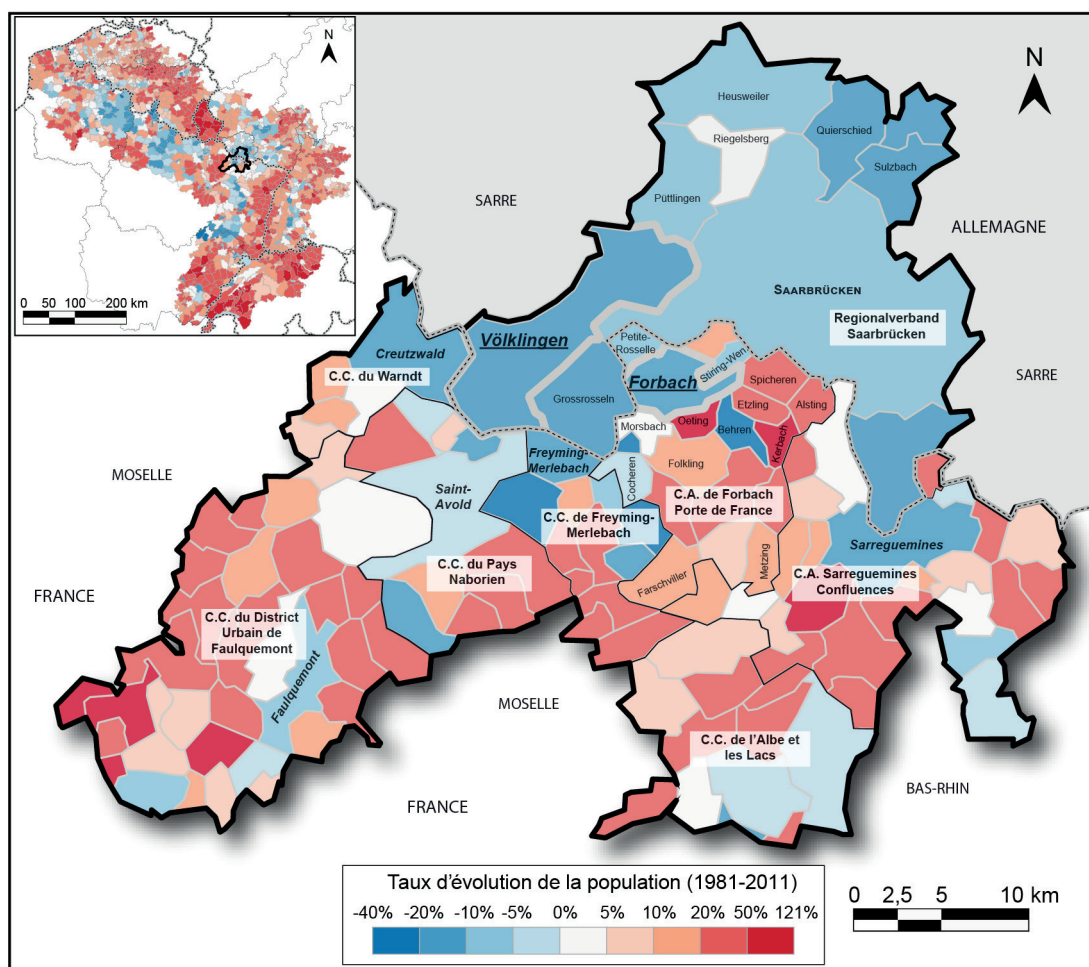
55. Au-delà même des progrès à l'œuvre sur les plans de la santé, de l'éducation et de l'émancipation des femmes, le vieillissement de la population allemande résulte d'une part de crises structurelles régionales, entre « choc des systèmes » en Allemagne de l'Est et crise industrielle dans la Ruhr et le Land de Sarre et, d'autre part, du poids des valeurs sociétales : l'idée qu'un enfant puisse souffrir de l'activité professionnelle de la mère reste persistante (page 44. Bujard Martin, Dorbritz Jürgen, Grünheid Evelyn, Kühntopf Stephan, Lück Detlef, Naderi Robert, Passet Jasmin, Ruckdeschel Kerstin. (Keine) Lust auf Kinder? Geburtenentwicklung in Deutschland [en ligne]. Wiesbaden : Bundesinstitut für Bevölkerungsforschung (BiB), 2012, 57 p.

56. Grasland Claude, Sessarego Marques Da Costa Nuño. Le temps long des phénomènes démographiques. In : Baron Myriam, Cunningham-Sabot Emmanuèle, Grasland Claude, Rivière Dominique, Hamme Gilles Van, *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale*. 2010, Lavoisier. Paris : Hermès. pp. 43-66.

57. Wolff Manuel, Fol Sylvie, Hélène Roth, Cunningham-Sabot Emmanuèle. Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France. In : *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne]. Aménagement, Urbanisme, document 661, mis en ligne le 8 décembre 2013. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeo/26136>.

58. Le travail frontalier occupe un peu plus d'un actif sur dix en Moselle-Est (portail statistique de la Grande Région) et l'évasion commerciale à destination de l'Allemagne concerne de l'ordre de 9,6 % des achats de Moselle-Est (CCI Moselle-Est, 2018).

Évolution de la population des communes de l'Eurodistrict SaarMoselle entre 1981 et 2011



Champ : Eurodistrict SaarMoselle (avant 2017) • **Réalisation :** F. Morel-Doridat, Université de Lorraine, Laboratoire LOTERR Fonds de carte : EuroGeographics • **Sources :** Insee, RP 2011 ; Office fédéral de la statistique, recensement 2011 ; STATEC, RGP 2011 ; Statistics Belgium, RGP 2011 ; Statistische Ämter des Bundes und der Länder, Zensus 2011 ; European Strastical System • **Mise en forme :** ANCT pôle ADT - **Cartographie** 11/2021

depuis les crises sidérurgique et houillère, entamées dans les années 1960. De tels décalages restent le reflet de contextes et de réponses politiques hétérogènes à cet enjeu commun, traductions des écarts temporels à l'œuvre et du niveau de reconnaissance des processus, ainsi que des outils mis à disposition des professionnels pour en limiter les effets. Aussi, les changements de paradigmes politiques à l'œuvre en Allemagne, depuis le tournant du siècle, répondent aux conclusions alarmistes d'une commission d'experts indépendants

sur les questions d'évolution du marché immobilier et du recul démographique (2000). Elle est au cœur de la prise de conscience de la durabilité des dynamiques de décroissance et finalement de l'inadéquation du « modèle de la croissance et de celui du 'plus vite – plus haut – plus loin' » aux problématiques locales, régionales et nationales⁵⁹. Au contraire de sa voisine allemande, le processus côté français n'est un enjeu ni national, ni régional de l'action publique. Il ne concerne qu'un nombre limité de territoires, marqués soit par leur

NOTE

59. Page 304 ; Bohne Rainer. Tabuzone Stadtumbau-Ost. In : HUFNAGEL, Rainer et SIMON, Titus (éd.), *Problemfall Deutsche Einheit: Interdisziplinäre Betrachtungen zu gesamtdeutschen Fragestellungen* [en ligne]. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften. 2004, pp. 299-310.

densité de population et leur situation géographique périphérique, soit par leur environnement économique dégradé. Dans un système centralisé, et ayant encore des difficultés à intégrer totalement le principe de subsidiarité⁶⁰, l'intégration politique des réalités locales du processus de décroissance se trouve inévitablement retardée.

De telles discontinuités aux frontières se retrouvent entre les deux villes jumelées. Elles se montrent d'autant plus fortes que la commune sarroise est, depuis la fin de l'année 2002, un territoire pilote pour la recherche autour de la thématique du redéveloppement urbain des villes ouest-allemandes (*ExWoSt – Forschungsfeld Stadtumbau West*) et d'évaluation du programme État-Région, lancé en 2004 (*Stadtumbau West*). Au-delà de la recherche sur ce dernier, après dix-sept ans de mise en œuvre, on constate des résultats prometteurs. Par la réhabilitation des bâtiments remarquables de Völklingen, couplée à des opérations de démolitions d'immeubles laissés en friche et de dédensification du bâti, ainsi que par le renforcement des centralités de la ville, le programme participe à l'amélioration générale du cadre et des conditions de vie des habitants. Les aspects sociaux de la décroissance font, quant à eux, l'objet d'un volet dit de la « ville sociale » (*Soziale Stadt*). En parallèle, les besoins de revitalisation urbaine ont mené à une protection rapide de son patrimoine industriel. L'ancien site sidérurgique est d'abord reconnu comme héritage culturel sarrois dans les mois suivant sa fermeture (1986) puis mondial huit ans plus tard. La notoriété du complexe est d'autant plus forte qu'il accueille, depuis 2005, des expositions temporaires à succès et présentant des pièces remarquables. Ainsi, en 2021, la *Völklinger Hütte* a dépassé le nombre cumulé de

4,4 millions de visiteurs. Par ces actions, la ville semble donc réussir à atteindre son objectif de stabilisation de sa population (-11,88 % habitants entre 1980 et 2010, mais + 2,20 % entre 2010 et 2018).

Du côté français, il faut attendre l'allocution du Premier ministre, en date du 14 décembre 2017, pour que la problématique de la décroissance soit évoquée par les plus hautes sphères de l'État. La réponse prend la forme d'un programme national de « revitalisation » des espaces urbains, dit « Action Cœur de Ville » (ACV) (27/03/2018). Il concerne 222 villes moyennes françaises, touchées par la fracture territoriale et des centres-villes en perte de vitesse, parmi lesquelles Forbach. Toutefois, en raison de son caractère récent, les solutions apportées aux problématiques de décroissance demeurent, pour l'instant, d'une ampleur moindre qu'en Allemagne. Par ailleurs, un retour à la croissance n'est pas définitivement écarté, en accord avec des objectifs d'accroissement démographique généralement de mise dans les orientations d'aménagement et de programmation des territoires. En témoignent les résultats espérés par la municipalité d'un gain de « 200 à 300 ménages supplémentaires » (ancien maire de Forbach), grâce au programme ACV mais aussi aux programmes de rénovation urbaine de l'Anru, alors même que la commune n'a gagné que quatre-vingt-dix habitants entre 2011 et 2018 et qu'elle enregistre même un recul de 20,66 % de sa population entre 1982 et 2011. Des tels écarts témoignent donc de cultures différentes de l'aménagement aux frontières⁶¹ et participent à de réelles discordances en termes de discours et de représentations entre les deux villes⁶².

NOTES

60. *Gegenstromprinzip* : les enjeux et objectifs locaux doivent peser dans l'écriture et les mises à jour des documents allemands de niveau supérieur.

61. Knieling Joerg, Othengrafen Frank. Planning Culture – A Concept to Explain the Evolution of Planning Policies and Processes in Europe? In : *European Planning Studies*. Novembre 2015, Vol. 23, n° 11, pp. 2133-2147.

62. Morel-Doridat Frédérique. Aménagement et décroissance territoriale, vers une approche transfrontalière. Metz : Université de Lorraine. 2021.

Un net ralentissement de la croissance démographique dans les territoires ruraux

Les territoires les moins denses sont dorénavant à l'écart de la croissance

Entre 2008 et 2013, la population croît dans les espaces urbains comme ruraux⁶³. Les espaces peu denses sont même les plus dynamiques⁶⁴, avec un taux d'accroissement annuel moyen de + 0,79 %. Suivent les espaces de densité intermédiaire (+ 0,40 %), les espaces denses (+ 0,36 %) et enfin les espaces très peu denses (+ 0,30 %).

Cinq ans plus tard, la situation a changé et apparaît désormais distinctement **un gradient de la croissance proportionnel à la densité des territoires** : plus le territoire est dense, plus le taux d'accroissement de la population est important. **Exception faite des territoires les plus denses (+ 0,44 % d'accroissement annuel moyen), le rythme de croissance a ralenti pour l'ensemble des espaces**, notamment pour les territoires très peu denses, dont la population diminue désormais (-0,23 %)⁶⁵. Les espaces peu denses continuent, quant à eux, de voir leur population croître chaque année, mais de seulement + 0,31 %, soit un rythme plus de deux fois moins rapide que cinq ans plus tôt.

La contribution du solde naturel à l'augmentation de la population a diminué pour l'ensemble des espaces. Mais **c'est surtout la diminution importante des excédents migratoires qui a un impact sur la dynamique démographique des territoires ruraux** : dans les espaces peu denses, le taux de variation imputable aux effets migratoires a été divisé par deux en dix ans (de + 0,61 % à + 0,29 %). Cet effet se vérifie encore plus dans les territoires très peu denses (de + 0,30 % à -0,11 %).

Le rythme de croissance de la population résidant dans les territoires les moins denses a diminué dans 83 départements parmi les 93 comptant des communes très peu denses.

Le nombre d'espaces en déprise tend, quant à lui, à progresser sur l'ensemble du territoire national : là où, entre 2008 et 2013, seuls 18 départements connaissaient une décroissance démographique de leur population en espaces très peu denses, 65 départements sont concernés sur la dernière période intercensitaire. Les départements qui conservent une évolution positive sont principalement situés en Normandie (Calvados, Seine-Maritime, Eure), le long des frontières suisse et italienne (Doubs, Haute-Savoie, Savoie), dans le sud du massif alpin (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence) mais également dans la partie sud de la région Occitanie (en périphérie de la région toulousaine, dans le Tarn et en Ariège, et le long de la Côte d'Améthyste).

Les territoires très peu denses les plus en déprise⁶⁶ forment quant à eux un axe traversant la moitié nord du pays d'est en ouest et reliant la Haute-Marne au Maine-et-Loire, en passant par le sud de la région Centre-Val de Loire.

NOTES

63. La distinction entre espaces ruraux et urbains est ici définie à partir de la grille communale de densité (cf. annexe, p. 120). Les espaces « denses » et de « densité intermédiaire » sont considérés comme urbains tandis que les espaces « peu denses » et « très peu denses » définissent l'espace rural.

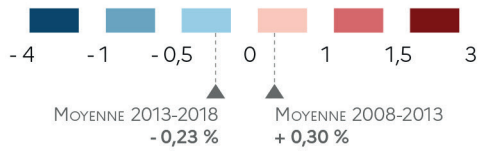
64. Vallés Vincent. Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses. In : *Insee Focus* [en ligne]. Décembre 2019, n° 177. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4267787> (consulté le 17 novembre 2021).

65. Cf. p. 72-73.

66. Considérés ici comme ceux dont le taux d'accroissement moyen est inférieur à -1 % chaque année.

La population des territoires très peu denses a diminué dans 65 départements entre 2013 et 2018, contre 18 cinq ans plus tôt

Taux d'évolution annuel moyen de la population des communes très peu denses en %, par département

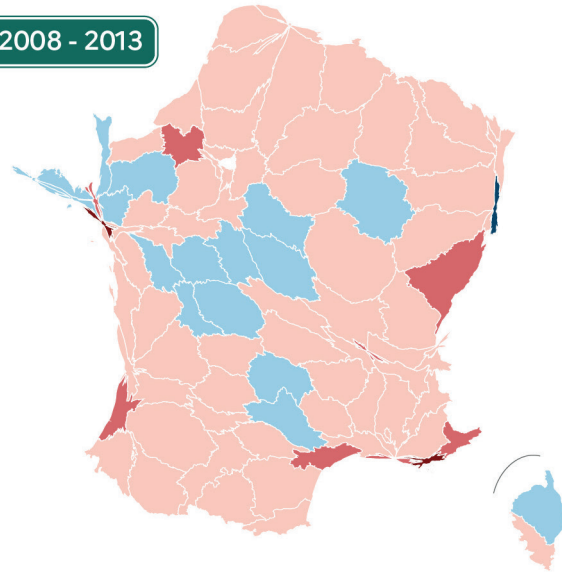


Les départements en blanc sont ceux qui ne comptent pas de communes très peu denses

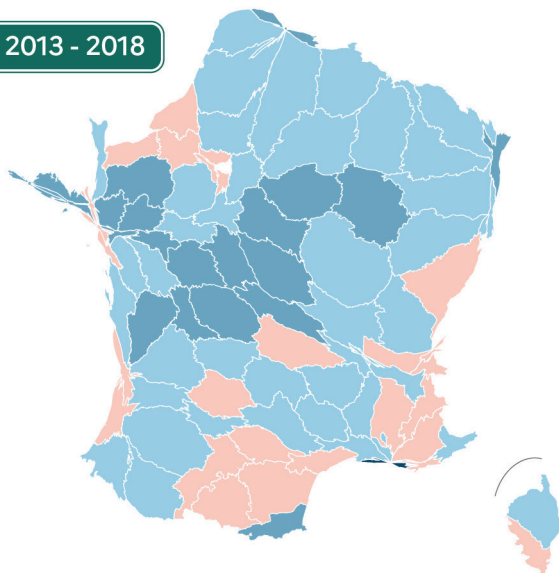


La surface des départements est proportionnelle au nombre de communes très peu denses

2008 - 2013



2013 - 2018



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les cartes présentées sont des **cartogrammes**. Il s'agit d'une méthode de représentation cartographique qui permet de **déformer les entités territoriales**, ici les départements, **en fonction des valeurs d'une variable**, ici le nombre de communes très peu denses.

Pour prendre en compte la répartition de la population de manière fine, la **grille communale de densité** (Insee, 2021) s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté, cette grille permet de distinguer des communes urbaines (denses et de densité intermédiaire) et des communes rurales (peu denses et très peu denses). La grille de densité permet une **approche morphologique des territoires**.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, RP 2008-2018, Grille communale de densité 2021 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

La population des territoires très peu denses a diminué en moyenne chaque année de **-0,23 %** entre 2013 et 2018. Celle des territoires les plus denses a augmenté de **+0,44 %**.
 (Source : Insee, RP 2013-2018)

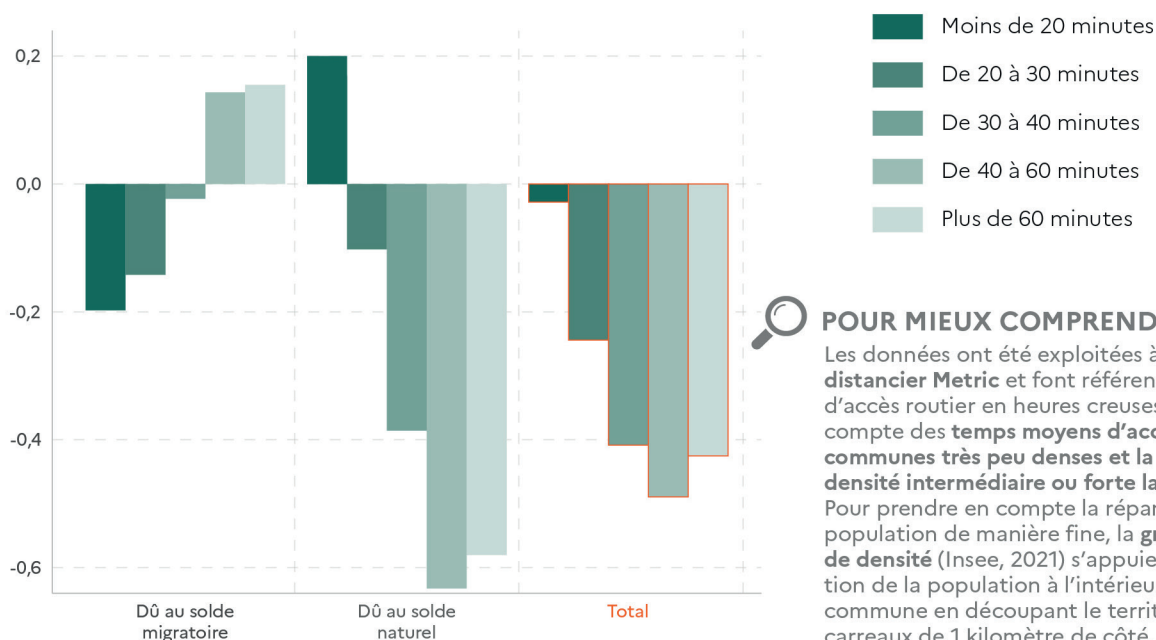
Dynamique démographique des communes très peu denses : l'effet de l'éloignement aux communes urbaines

Au cours des cinq dernières années, la population vivant en commune très peu dense a diminué du fait du cumul de facteurs naturel et migratoire déficitaires, et ce, d'autant plus fortement que ces communes sont éloignées des villes – rendant compte du processus toujours en cours, bien que ralenti, d'étalement urbain. Leur déprise démographique reste essentiellement liée au vieillissement de la population et à un nombre de naissances très inférieur à celui des décès. **Ce processus démographique est là aussi d'autant plus important que l'on s'éloigne des communes urbaines.**

En France, en 2018, 2,4 millions de personnes résident dans 12 012 communes (Insee, COG 2021) caractérisées comme très peu denses. Ainsi, 3,6 % de la population française vit dans des territoires occupant près de 30 % de la superficie totale du pays. Parmi eux, près de 7 habitants sur 10 se trouvent à moins de 30 minutes d'une commune de forte densité ou de densité intermédiaire, et 13 % à plus de 40 minutes.

Plus les communes très peu denses sont éloignées de communes urbaines, plus leur solde migratoire est important

Taux d'évolution annuel moyen de la population, en %, entre 2013 et 2018, en fonction de l'éloignement à une commune urbaine



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les données ont été exploitées à l'aide du distancier Metric et font référence à des temps d'accès routier en heures creuses. Elles rendent compte des **temps moyens d'accès entre les communes très peu denses et la commune de densité intermédiaire ou forte la plus proche**. Pour prendre en compte la répartition de la population de manière fine, la **grille communale de densité** (Insee, 2021) s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté, cette grille permet de distinguer des communes urbaines (denses et de densité intermédiaire) et des communes rurales (peu denses et très peu denses). La grille de densité permet une **approche morphologique des territoires**.

Champ : communes très peu denses, hors Mayotte • Source : Insee, RP 2013-2018, Grille communale de densité 2021; traitements avec le distancier Metric 2021 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Les communes très peu denses les plus proches des villes (à moins de 20 minutes) sont seules à bénéficier d'un solde naturel positif. Elles sont cependant les moins attractives. En effet, **l'attractivité se fait de plus en plus importante à mesure que la distance aux centres urbains augmente** : les communes les plus éloignées (40 minutes et plus) limitent ainsi la diminution de leur population grâce à un excédent des arrivées sur les départs.

Si la distance à une commune urbaine semble jouer, le fait pour une commune très peu dense de se situer dans l'aire d'influence d'une ville⁶⁷ paraît également avoir un impact sur son accroissement démographique. Ainsi, les communes très peu denses et isolées (c'est-à-dire situées en dehors d'une aire d'attraction d'une ville) perdent en moyenne chaque année 0,41 % de leur population, tandis que cette décroissance se limite à -0,11 % pour celles sous influence d'une ville⁶⁸.

3,6 % de la population française vit dans des communes très peu denses, dont la superficie s'étend sur **près de 30 %** du pays.
(Source : Insee, RP 2018)

“ Dans les territoires très peu denses, l'attractivité se fait de plus en plus importante à mesure que la distance aux centres urbains augmente.

NOTES

67. Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes (AAV) 2020 (cf. annexe, p. 121).

68. Le même constat s'observe pour les communes peu denses, dont celles qui sont isolées décroissent (-0,02 %), tandis que celles qui sont sous l'influence d'une ville croissent de + 0,38 % en moyenne chaque année.

À l'horizon 2050, l'accroissement de la population se concentrerait toujours plus le long des façades atlantique et méditerranéenne

Le vieillissement de la population entraînerait une augmentation du nombre de départements portés uniquement par leur attractivité

Selon les projections de population nationales publiées par l'Insee en novembre 2021, si les tendances récentes se poursuivaient, la France devrait compter plus de 69,2 millions d'habitants en 2050 et progresser en moyenne chaque année de + 0,09 %⁶⁹. Ce rythme d'évolution est cinq fois moins élevé que sur une période passée d'une durée comparable (+ 0,48 % entre 1990 et 2021). Dans cette perspective, la dynamique démographique française continuerait d'être portée à la fois par les dynamiques naturelles et migratoires jusqu'en 2035, date à laquelle le nombre de décès dépasserait celui des naissances ; le solde migratoire compenserait alors ce déficit jusqu'en 2044, où la population française commencerait à décroître.

Au moment où paraît cette publication, l'Insee n'a pas encore diffusé les résultats actualisés des projections démographiques 2021-2070 aux échelons départementaux et régionaux. La suite de l'analyse porte donc sur les résultats issus du scénario central d'un exercice de projections réalisé en 2017, et ne tient pas compte des récentes inflexions des dynamiques démographiques, notamment la baisse de la fécondité

et le ralentissement des gains d'espérance de vie. Elle donne des résultats globalement plus optimistes que ne le seront les projections prochainement publiées.

MÉTHODOLOGIE

Le modèle Omphale 2017

Les projections démographiques des régions et départements français établies par l'Insee sont issues du modèle Omphale. Les plus récentes publiées par l'Insee à ces échelons sont celles du modèle Omphale 2017, réalisées à partir du recensement 2013 et correspondent à une ventilation des projections nationales réalisées la même année. Différents scénarios d'évolution sont proposés, reposant chacun sur diverses variantes d'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Dans chacun de ces scénarios, les hypothèses sont standardisées pour l'ensemble des échelons géographiques, sans prendre en compte les spécificités territoriales⁷⁰.

Dans le scénario central, les hypothèses standardisées s'appuient sur les tendances passées et évoluent en suivant les hypothèses établies à l'échelle nationale : stabilité du niveau de fécondité jusqu'en 2050 après une baisse de 2013 à 2016, augmentation de l'espérance de vie pour les hommes et pour les femmes, stabilité des quotients de migration (solde migratoire) entre zones et solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an.

Dix autres scénarios sont également proposés, posant des hypothèses hautes et basses sur l'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Ces scénarios ne sont en aucun cas des prévisions, dans la mesure où aucune valeur probabiliste ne leur est affectée.

NOTES

69. Source : Insee, modèle Omphale 2021, scénario central.

70. Par exemple les échanges migratoires avec l'étranger.

En métropole, la population augmenterait à l'horizon 2050 dans l'ensemble des régions⁷¹.

La Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie passeraient devant les Hauts-de-France au classement des régions les plus peuplées, après l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

L'échelon régional a cependant tendance à gommer des situations plus contrastées et visibles à l'échelle départementale. À cette échelle géographique, **la population diminuerait dans 16 territoires⁷², principalement situés dans le quart nord-est du pays** – tout particulièrement dans le **Grand-Est** (Moselle, Vosges, Haute-Marne, Meuse, Ardennes), ainsi que sur un **axe horizontal du centre de la France, reliant la Saône-et-Loire à l'Indre, en passant par la Nièvre et le Cher**.

Les espaces du littoral atlantique jusqu'aux territoires frontaliers de la Suisse en passant par le sud méditerranéen continueraient d'enregistrer les augmentations de population les plus importantes

Entre 2013 et 2050, **37** départements auraient une croissance démographique reposant uniquement sur leur attractivité,

contre **21** départements entre 1975 et 2013.

(Source : Insee, modèle Omphale 2021, scénario central; RP 1975-2013)







NOTES

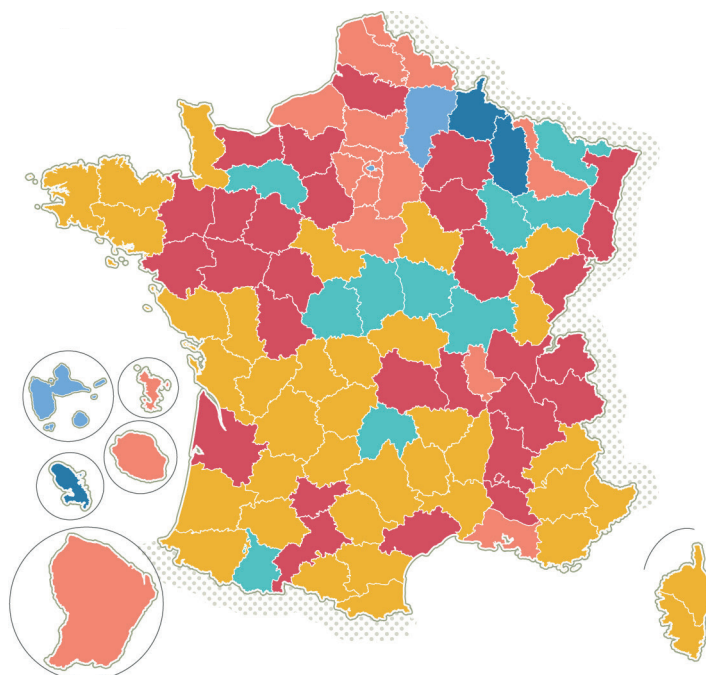
71. Desriviere David. D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole. In : *Insee Première*. 2017, n° 1652, 4 p.

72. Contre 14, sur une période passée de durée comparable (1975-2013).

Le vieillissement de la population conduirait de plus en plus de territoires du Sud de la France à compter uniquement sur leur attractivité pour accroître leur population

Typologie des soldes naturel et migratoire apparent projetés entre 2013 et 2050 par département

-  Croissance totale
-  Croissance liée à un solde naturel positif
-  Croissance liée à un solde migratoire apparent positif
-  Décroissance liée à un solde migratoire apparent négatif
-  Décroissance liée à un solde naturel négatif
-  Décroissance totale



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les évolutions démographiques sont ici caractérisées en 6 classes : une **croissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent positifs ; une **croissance associée à un solde migratoire apparent positif** ; une **croissance associée à un solde naturel positif** ; une **croissance totale**, qui résulte du cumul d'un solde naturel et d'un solde migratoire apparent négatifs ; une **croissance associée à un solde migratoire apparent négatif** ; une **croissance associée à un solde naturel négatif**.

Le **solde naturel** correspond à la balance entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période dans un territoire.

Le **solde migratoire apparent** correspond à la balance entre le nombre d'arrivées au sein d'un territoire et le nombre de départs. Il permet de calculer combien de personnes le territoire a gagnées ou perdues, du fait des échanges migratoires avec l'extérieur. Il est ici estimé par différence entre la variation totale et la variation naturelle de la population.

Source : Insee, modèle Omphale 2017, scénario central • Réalisation : ANCT pôle ADT - **Cartographie** 11/2021

Conjugué à une hypothèse de stabilité de la fécondité⁷³, le vieillissement structurel de la population (entraîné notamment par le vieillissement des générations du baby-boom) se poursuivrait.

Dans les départements situés dans le sud-ouest du pays, la part de personnes âgées de 65 ans ou plus serait particulièrement importante en 2050⁷⁴, entraînant un fort excédent des décès sur les naissances et laissant la croissance démographique portée uniquement par un excédent migratoire. Entre 2013 et 2050, sur l'ensemble du territoire national, 37 départements auraient une croissance démographique reposant uniquement sur leur attractivité, contre 21 départements sur une période passée de temporalité comparable (1975 à 2013).

A l'inverse, l'Île-de-France et l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais, caractérisées par la jeunesse de leur population et une fécondité élevée, verraient leur population progresser grâce à un solde naturel qui compenserait leur déficit migratoire.

Les espaces en croissance totale seraient quant à eux de moins en moins nombreux (30 départements concernés sur la période 2013-2050) au regard des évolutions passées (43 en moyenne entre 1975 et 2013), **et se concentreraient de plus en plus, à la fois autour des métropoles, le Nord-Ouest** (Pays de la Loire, Normandie), **l'ancienne région Alsace et les départements longeant la vallée du Rhône**, tout particulièrement dans l'ancienne région Rhône-Alpes.

NOTES

73. Les hypothèses posées sur l'évolution de la fécondité sont particulièrement structurantes dans les résultats des projections démographiques de la France. En effet, comme le montrent Blanpain et Buisson, si l'hypothèse de fécondité du scénario central était revue à la hausse (passant de 1,95 enfant par femme en moyenne à 2,1), la progression totale de la population serait plus importante qu'en faisant jouer les hypothèses hautes de migrations ou d'espérance de vie (Blanpain Nathalie, Buisson Guillemette. Projections de population à l'horizon 2070. Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013, In : *Insee Première*. Novembre 2016, n° 1619, 4 p.).

74. Parmi les 18 départements qui compteraient une proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus supérieure à 35 % en 2050, la moitié se situe dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

ZOOM

7 000 NOUVEAUX MÉNAGES NORMANDS CHAQUE ANNÉE À L'HORIZON 2030 ? ⁷⁵

Insee - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), Normandie

En Normandie comme au niveau national, le nombre de ménages augmente plus vite que le nombre d'habitants. Ce nombre croît par la conjugaison de deux facteurs : la hausse du nombre d'habitants et la baisse du nombre moyen de personnes par ménage.

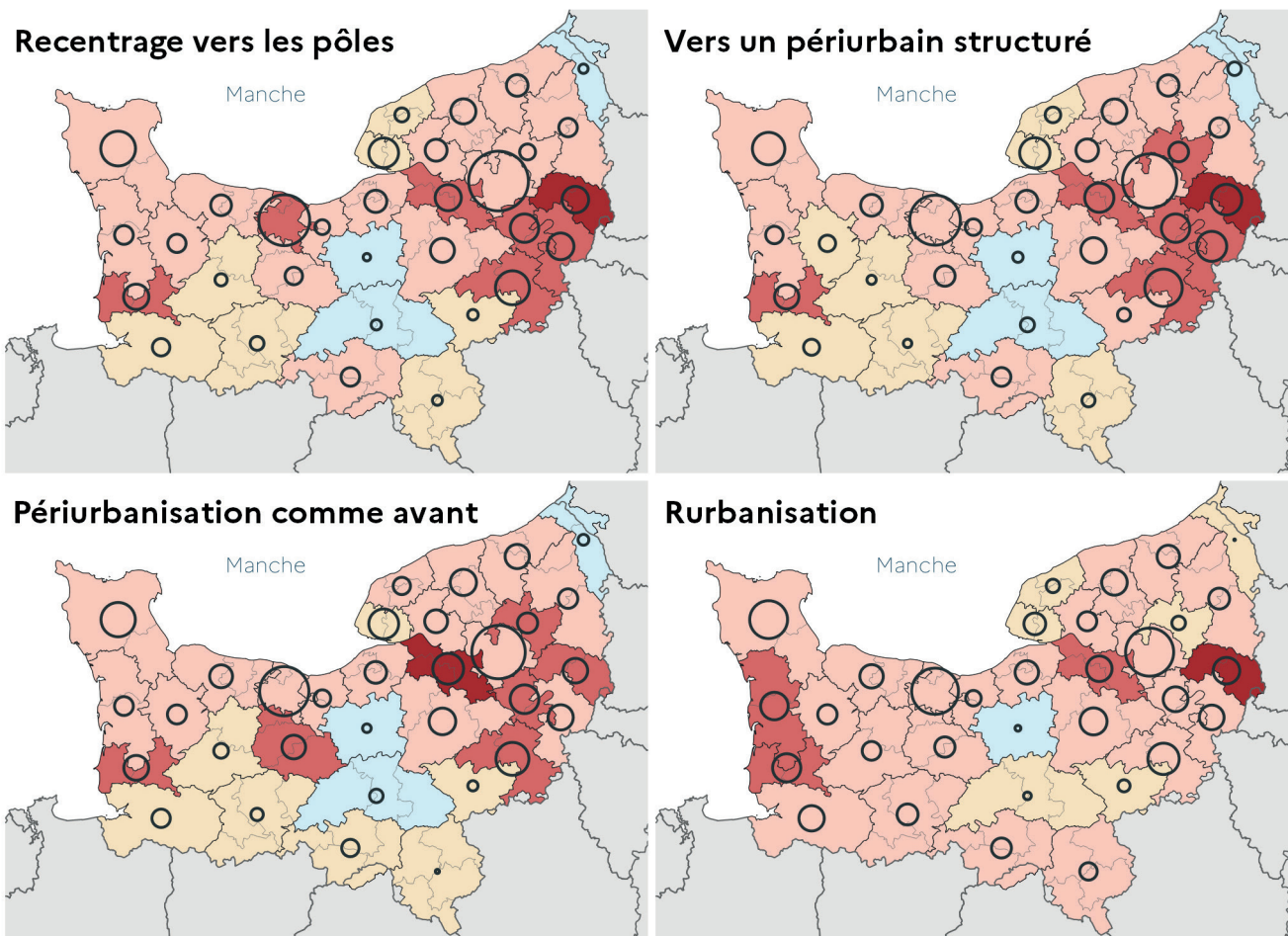
Selon différents scénarios démographiques, la Normandie pourrait compter de 5 000 à 9 000 ménages supplémentaires chaque année entre 2015 et 2030. Le rythme de progression des ménages, en ralentissement, serait dans tous les cas largement supérieur à celui de la population normande. L'augmentation du nombre de ménages continuerait d'être portée par le vieillissement de la population, induisant un plus grand nombre de ménages de plus petite taille, les ménages de personnes vivant seules connaissant

une hausse significative. Si les tendances se poursuivent, le nombre de ménages âgés progresserait amplement tandis que les ménages des classes d'âges actives seraient en nette diminution : pour 100 000 ménages supplémentaires, la Normandie gagnerait 150 000 ménages âgés (65 ans ou plus) et perdrait 55 000 ménages aux âges intermédiaires (35-64 ans).

La Seine-Maritime, l'Eure et les grandes agglomérations de la région continueraient de concentrer l'essentiel des nouveaux besoins potentiels en logement. Cependant, le nombre de ménages tendrait toujours à croître dans la quasi-totalité des autres territoires, particulièrement dans les territoires sous influence des grands pôles urbains. Ces évolutions correspondent au maintien des conditions actuelles de l'attractivité résidentielle de ces territoires ou de certains types d'espace. Ces conditions pourraient toutefois se trouver modifiées par certaines politiques d'aménagement. Dans cette optique, quatre scénarios alternatifs (« recentrage vers les pôles », « périurbain structuré », « périurbain comme avant », « rurbanisation généralisée ») ont été élaborés afin d'apporter un éclairage sur la variabilité des évolutions découlant de ces différentes priorités d'action publique.

Des évolutions nuancées selon les hypothèses d'aménagement du territoire

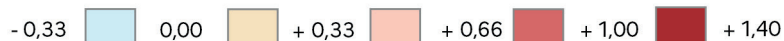
Évolution des ménages à l'horizon 2030, selon 4 scénarios prospectifs



Évolution annuelle du nombre de ménages à l'horizon 2030



Taux d'évolution annuel moyen (en %)



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les scénarios imaginent des ruptures avec les tendances observées et s'appuient sur une **typologie des communes sous l'angle de l'habitat et du cadre de vie** pour proposer une répartition différente des nouveaux ménages entre ces différents types de communes : **recentrage vers les pôles** favorise les pôles de toutes les tailles, autorisant malgré tout le développement des territoires alentour et la constitution de nouvelles polarités ; **périurbain structuré** favorise les communes périurbaines, dans une logique d'intensification plutôt que d'extension. L'attractivité des pôles est conservée et la croissance des communes rurales limitée ; **périurbanisation comme avant** privilégie le développement des communes périurbaines et du rural périphérique au détriment des pôles urbains ; **rurbanisation**, voit une intensification de la périurbanisation jusque dans les communes les plus rurales.

Champ : EPCI de la région Normandie • **Source** : Insee, Omphale 2017 ; scénarios définis par la Dreal et les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) • **Réalisation** : Insee - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), Normandie • **Mise en forme** : ANCT pôle ADT - **Cartographie** 11/2021

NOTE

75. Brendler Jonathan, Brunet Laurent, Mouchit Nabil (Insee), Comte Sylvain, Dadone Marion, Pouliquen Erwan (Dreal). 7000 nouveaux ménages normands chaque année à l'horizon 2030 ? In : *Insee Analyses Normandie*. Septembre 2019, n° 65, 4 p.

En Martinique, le vieillissement de la population accentuerait la déprise démographique

Dans les Drom, **l'opposition des dynamiques entre les Antilles et les autres territoires ultramarins continuerait de se creuser.** Les populations de la Guadeloupe et de la Martinique diminueraient en moyenne chaque année respectivement de -0,53 % et -0,84 % entre 2013 et 2050. Elles poursuivraient ainsi une phase de décroissance déjà entamée aujourd'hui, et liée en très grande partie à un solde migratoire négatif. Dans le cas de la Martinique, cette déprise est accentuée par un déficit naturel à venir. En effet, le vieillissement de la population à l'horizon 2050 y serait le plus marqué de l'ensemble du territoire national⁷⁶ avec plus de quatre Martiniquais sur dix (42,3 %) âgés de 65 ans ou plus, contre 17,0 % en 2013.

À l'instar d'une dynamique apparue au milieu des années 2000, les autres territoires ultramarins verraient leur progression démographique freinée par un fort déficit migratoire, mais maintenue par les niveaux d'accroissements naturels parmi les plus élevés de France pour les prochaines années, particulièrement en Guyane et à Mayotte, mais également à La Réunion.

Bien que le vieillissement s'accélère également dans ces territoires, l'hypothèse d'un maintien d'une fécondité élevée permettrait de pallier le nombre potentiellement important de décès à venir.

En 2050, **42,3 %** des Martiniquais seraient âgés de 65 ans ou plus,

contre **17,0 %** en 2013.

(Source : Insee, modèle Omphale 2021, scénario central; RP 2013)

NOTE

76. Blanpain Nathalie, Buisson Guillemette. Projections de population à l'horizon 2070. Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013, In : *Insee Première*. Novembre 2016, n° 1619, 4 p.

ZOOM

DE L'INCERTITUDE DES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES TERRITORIALISÉES EN PÉRIODE DE CRISE : LES ENSEIGNEMENTS À VENIR DE L'ÉTUDE « EXODE URBAIN »

Hélène Milet

(POPSU Territoires)

Noémie De Andrade

(Observatoire des territoires-ANCT)

Les projections démographiques ne sont pas des prévisions. Les enjeux qui peuvent se poser à l'avenir en matière de cohésion sociale et territoriale, d'économie ou encore d'environnement, peuvent venir bouleverser les tendances démographiques, au niveau national comme infranational.

Par exemple, du point de vue des mobilités résidentielles, **la crise sanitaire de la Covid-19 a fait ressurgir dans le débat public la question, déjà ancienne, d'un présumé exode urbain** et de rêve de vie à la campagne, notamment à la suite, pendant le confinement du printemps 2020, des départs massifs des Franciliens vers leurs résidences secondaires, mais également des étudiants vers le domicile de leurs parents.

Si ce phénomène de mobilités résidentielles venait à se confirmer sur le long terme, celui-ci pourrait en effet avoir des impacts certains – mais néanmoins différenciés selon les contextes locaux – sur les migrations des territoires urbains vers certains territoires ruraux, et redessiner en partie le portrait de la démographie française. Le monde de la recherche se penche d'ores et déjà sur ces questions, notamment en interrogeant l'opposition bien souvent présumée (voire réductrice) entre villes et campagnes⁷⁷, mais aussi en cherchant à objectiver les phénomènes de mobilités liés à la pandémie et à en quantifier et qualifier l'ampleur. C'est l'un des objectifs de l'**étude flash « Exode urbain »**, portée par le Réseau Rural Français et le Plan

urbanisme construction architecture (Puca) dans le cadre du programme POPSU Territoires. **Croisant démarches quantitative et qualitative, ce projet mobilise notamment les données de plateformes privées de recherche immobilière, des enquêtes, et une étude de terrain à l'échelle nationale.**

La crise de la Covid-19 et les nombreuses questions qu'elle soulève pour l'action publique est un défi pour la recherche : elle invite, à rebours des habitudes des chercheurs, à proposer des méthodes d'analyse du présent, presque du temps réel, là où les études sur les mobilités résidentielles s'épanouissent plus traditionnellement dans l'analyse de données stabilisées, avec un recul de plusieurs années, et sur la base de corpus publics. Si le recours aux données issues des plateformes privées ne permet pas de saisir tous les aspects des mobilités résidentielles récentes, il permet néanmoins d'**opérer une première spatialisation des territoires d'accueil et de départ en lien avec la crise, de saisir l'ampleur du phénomène et sa capacité de restructuration de la géographie française**, mais aussi, couplé à un travail de terrain fouillé, de **saisir les profils multiples des ménages pour qui la crise a favorisé un déménagement et leurs impacts sur les territoires**. Quels sont les potentiels effets économiques des flux qui sont observés, pour les espaces traditionnels de villégiature comme pour de nouveaux ? Identifie-t-on des types ou des projets de mobilités différenciés selon les territoires (création d'activité, retour à la terre, télétravail...) ou le profil des individus ? Quels peuvent être les impacts sur les marchés immobiliers et fonciers (arrivée de nouveaux habitants, spéculations immobilières...)?

Les résultats sont attendus pour le printemps 2022.

NOTE

77. Talandier Magali. Tous au vert ? Scénario rétro-prospectif d'un exode urbain. In : *The Conversation* [en ligne]. Juin 2020. Disponible sur : <https://theconversation.com/tous-au-vert-scenario-retro-prospectif-dun-exode-urbain-137800> (consulté le 1^{er} décembre 2021).

3

Jeunesse et vieillissement de la population : des enjeux différenciés selon les territoires

Phénomène mondial, le vieillissement de la population est un processus mécanique résultant de la transition démographique, dont les effets commencent à s'entrevoir sur la population de certains départements français dès le XIX^e siècle, et qui s'est peu à peu étendu à l'ensemble du territoire national. Bien que la France vieillisse à un rythme moins rapide que certains de ses voisins européens, d'importantes disparités territoriales de vieillissement demeurent, à la fois selon les types d'espaces et les régions françaises. Ainsi, la part de personnes âgées de 65 ans ou plus se trouve aujourd'hui particulièrement élevée sur les littoraux et dans le quart sud-ouest du pays, mais également dans les espaces ruraux. C'est néanmoins dans les couronnes des pôles, les pôles des petites aires d'attraction des villes, et dans une moindre mesure dans les communes isolées, que cette proportion a le plus augmenté au cours des dix dernières années. Ces évolutions sont bien sûr à rapprocher des mobilités résidentielles, fréquentes au moment de la retraite. Celles-ci ont un impact sur la répartition spatiale des personnes âgées en France et profitent essentiellement aux littoraux atlantique et méditerranéen, ainsi qu'au Sud-Ouest. Les disparités territoriales en matière de vieillissement de la population soulèvent des enjeux locaux majeurs, tels que l'isolement, l'accessibilité aux services et équipements, l'aménagement de l'environnement bâti ou encore la prise en charge de la perte d'autonomie.

À l'autre bout de la pyramide des âges, la population des jeunes de 15-29 ans se répartit également de façon différenciée selon les territoires. Celle-ci tend à se concentrer de plus en plus dans les espaces urbanisés au fil des décennies. Là encore, les phénomènes migratoires jouent un rôle prépondérant, à des âges où les mobilités sont particulièrement nombreuses (études, premier emploi...) et se manifestent bien souvent par des migrations vers un espace plus densément peuplé que celui d'origine.

Plus généralement, l'analyse de la géographie de la structure par âge en France permet d'identifier les potentiels renforcements de concentration des populations jeunes ou âgées dans certains espaces. La gestion des déséquilibres locaux entre populations active et retraitée apparaît ainsi comme un enjeu plus ou moins prégnant selon les territoires.

-
- 82 **Géographie de la structure par âge en France et son évolution récente**
(Noémie De Andrade, ANCT-OT)
 - 90 **Une inégale répartition des jeunes sur le territoire, renforcée par les dynamiques migratoires**
(Marie Bonal et Noémie De Andrade, ANCT-OT)
 - 97 **La France limite son vieillissement au sein d'une Europe qui vieillit de plus en plus**
(Marie Bonal et Constance Lecomte, ANCT-OT)
 - 100 **Du vieillissement à la gérontocroissance : deux phénomènes distincts qui touchent inégalement les territoires**
(Marie Bonal et Noémie De Andrade, ANCT-OT)
 - 108 **L'isolement des personnes âgées : des enjeux différenciés selon les territoires, entre accessibilité aux services et isolement résidentiel**
(Marie Bonal et Noémie De Andrade, ANCT-OT)

Géographie de la structure par âge en France et son évolution récente

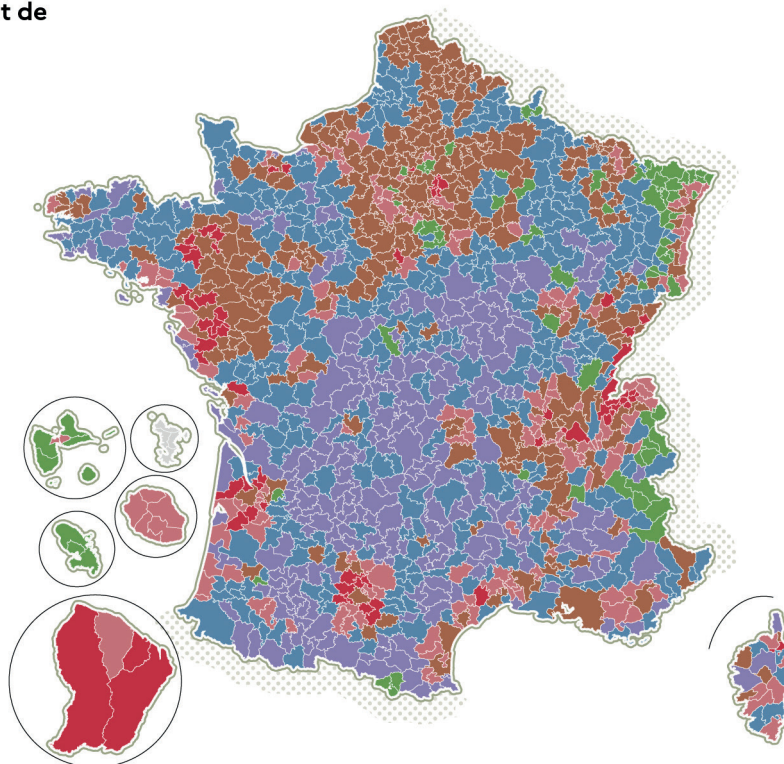
Pour comprendre les spécificités démographiques territoriales françaises, il importe d'associer à la lecture de la répartition par âge de la population des différents types d'espaces, des indicateurs d'évolution. Ceux-ci permettent, par exemple, d'identifier les potentiels

renforcements de concentration des populations jeunes ou âgées dans certains territoires, au gré des migrations internes, jouant un rôle clef dans la répartition spatiale de la population française.

Des structures par âge différenciées selon les territoires, qui laissent entrevoir des enjeux multiples pour l'avenir

Typologie de la structure par âge des EPCI et de leur évolution, en six classes

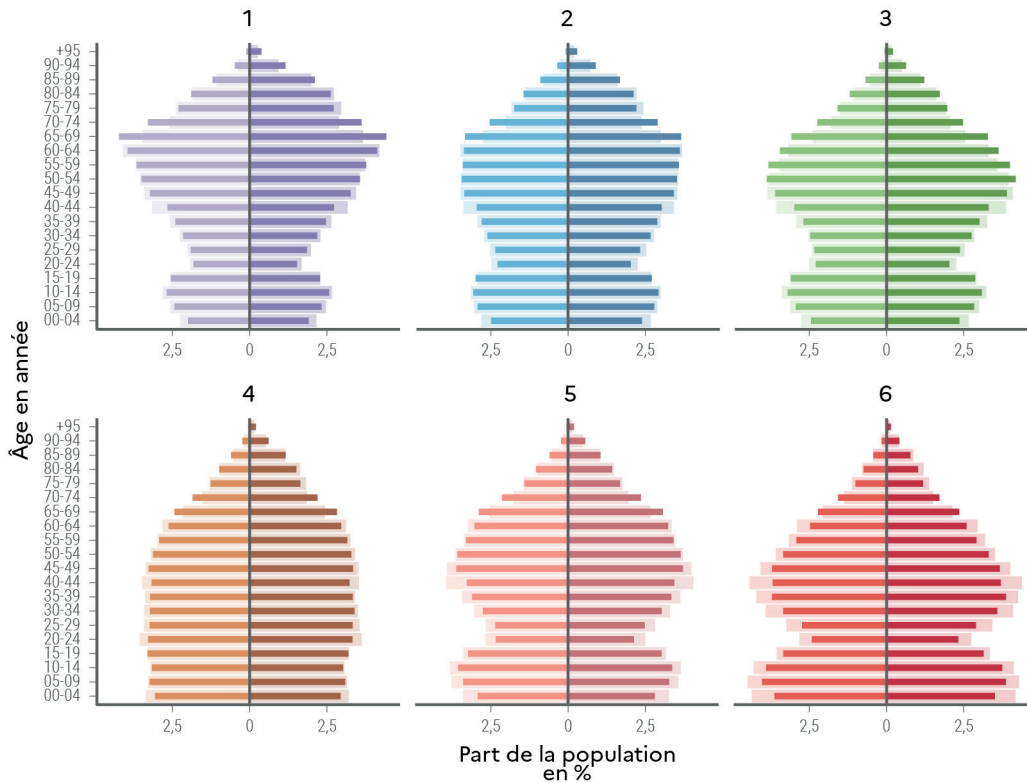
- 1** Des territoires ruraux très peu denses et très «vieillis», où les déséquilibres d'âge sont les plus importants, mais où le nombre de personnes âgées augmente peu
 - 2** Des pôles de taille moyenne «vieillis», dont le rythme d'accroissement de la population âgée commence à s'accélérer
 - 3** De forts enjeux de vieillissement à venir dans les Antilles, les territoires frontaliers de l'Italie et les Vosges alsaciennes
 - 4** Une surreprésentation des jeunes de 15 à 29 ans dans le Nord, le bassin parisien, les Pays de la Loire et les grands pôles urbains
 - 5** Des espaces périurbains des grands pôles où les jeunes ménages avec enfant(s) sont sur représentés, mais où la population âgée augmente très fortement
 - 6**
- Donnée non disponible



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'analyse s'appuie ici sur une méthode statistique appelée « **Analyse en composantes principales** » (ACP) appliquée aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), chacun étant décrit par une série d'**indicateurs relatifs à la structure par âge de la population en 2018** (part des moins de 15 ans, part des 15-29 ans, part des 30-44 ans, part des 45-59 ans, part des 60-74 ans et part des 75 ans ou plus) et à l'**évolution du nombre d'individus pour chacune de ces classes d'âge**, entre 2008 et 2018. Une **Classification ascendante hiérarchique (CAH)** est ensuite appliquée aux résultats de l'ACP, conduisant à retenir six classes de territoires.

Pyramides par âge et sexe en 2008 et 2018, par classe



Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 2008-2018, EPCI 2021 • Traitements : Observatoire des territoires -- réalisation sous R avec Factoshiny • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

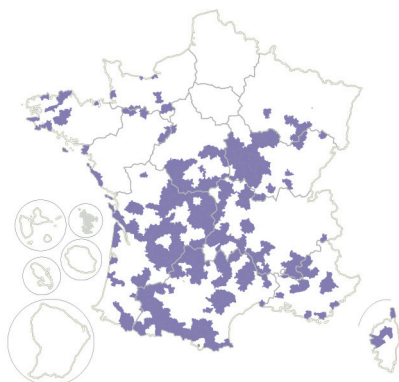
Des espaces « vieilliss » en dehors des plus grandes aires d'attraction des villes mais qui ne sont pas les plus vieillissants


En 2018, les espaces français les plus « vieilliss » (classes 1, 2 et 3) se situent majoritairement dans les espaces ruraux hors des aires d'influence des grands pôles urbains, ainsi qu'en dehors de la plupart des territoires frontaliers du Nord et de l'Est. 6,4 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus résident dans ces espaces¹, et si leur nombre a augmenté entre 2008 et 2018, contrairement à toutes les autres catégories d'âge, cela se fait à un rythme moins élevé que dans le reste du territoire².

NOTES

1. Les chiffres exposés dans cette partie et dans la suite de l'article sont issus des données de recensement de la population 2008 et 2018 de l'Insee.
2. + 1,9 % en moyenne chaque année dans les territoires des classes 1, 2 et 3, contre + 2,2 % pour la moyenne française.

Classe 1 : des territoires ruraux très peu denses et très « vieillis », où les déséquilibres d'âge sont les plus importants, mais où le nombre de personnes âgées augmente peu

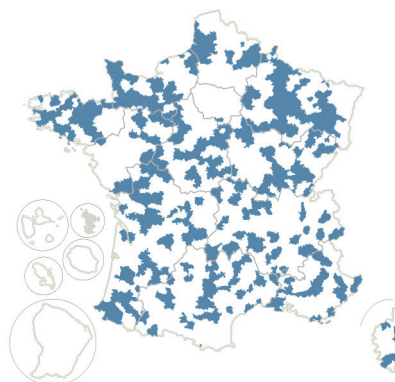


Dans ces territoires, près de quatre habitants sur dix sont âgés de 60 ans ou plus en 2018, contre 25,9 % à l'échelle nationale. Avec 668 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, ces 258 EPCI (soit 20,7 % des EPCI) comptent proportionnellement près de deux fois plus de personnes très âgées que dans les territoires où les populations les plus jeunes sont les mieux représentées (classes 4, 5 et 6). **Ces espaces se caractérisent ainsi par leur fort vieillissement³ mais également par l'important déséquilibre de leur structure par âge.** En effet, à l'inverse de la population âgée, la part de la population de moins de 45 ans y est la plus faible du territoire national soit 40,4 % de sa population totale, contre 54,2 % en moyenne en France. Par ailleurs, il s'agit de la seule classe de territoires pour laquelle **l'indicateur de dépendance économique**  est supérieur à 100 en 2018 (110,5, contre 78,3 en moyenne en France), c'est-à-dire qu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler.

Sont ici concernées des intercommunalités situées dans le **massif des Pyrénées** et sur une **diagonale centrale reliant la Haute-Marne au département du Gers**. On retrouve également certains de ces EPCI sur les **littoraux vendéen, charentais-maritime et girondin**, ainsi que sur la **Côte d'Azur**. Il s'agit à plus de **90 % de territoires ruraux de faible et très faible densités⁴** (deux tiers des EPCI très peu denses recensés en France appartiennent à cette catégorie).

Néanmoins, et au regard des autres types d'espaces, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus y a moins fortement augmenté au cours de ces dix dernières années. En effet si les EPCI les plus au sud (Occitanie, massif des Pyrénées) ne sont pourtant pas les moins attractifs pour les populations retraitées⁵, cet excédent migratoire parvient à peine à compenser les faibles effectifs des générations plus jeunes, vieillissant sur place et arrivant aux âges les plus élevés.

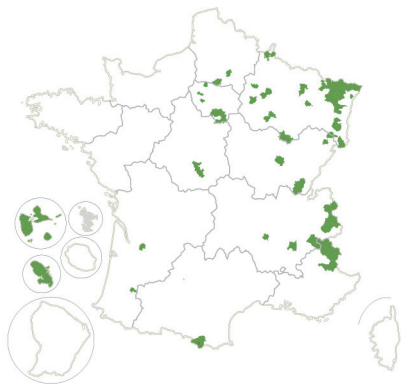
Classe 2 : des pôles de taille moyenne « vieillis », dont le rythme d'accroissement de la population âgée commence à s'accélérer



Dans ces espaces, les logiques de vieillissement sont les mêmes que dans la classe 1, tout en étant moins marquées. Les effectifs de personnes âgées de 60 ans ou plus sont légèrement moins surreprésentés que dans la première classe, mais ils progressent un peu plus vite, notamment aux âges habituels de départ à la retraite. **Les déséquilibres entre classes d'âge y sont également moins importants que dans les territoires ruraux de la classe 1**, avec notamment des profils de jeunes ménages avec enfant(s) (moins de 15 ans, 30-44 ans) plus nombreux.

Répartis de façon relativement uniforme sur le territoire et particulièrement nombreux, ces 379 EPCI (soit 30,3 % des EPCI)⁶ sont **bien représentés en Bretagne, dans les anciennes régions Basse-Normandie et Champagne-Ardenne et le département des Vosges**. On retrouve parmi ces territoires de nombreux EPCI dont les villes-centre sont associées à des **pôles de taille moyenne**⁷, et dont les couronnes sont principalement constituées d'espaces peu denses : Brive-la-Gaillarde, Niort, Albi, Chalon-sur-Saône, Angoulême, Lisieux, Saint-Dizier, Epinal, Montbéliard...

Classe 3 : de forts enjeux de vieillissement à venir dans les Antilles, les territoires frontaliers de l'Italie et les Vosges alsaciennes



Ces espaces de faible densité ou de densité intermédiaire sont majoritairement situés **le long de la frontière franco-italienne** (du Briançonnais jusqu'à la vallée de l'Ubaye), sur la partie alsacienne du massif des Vosges mais également dans la **quasi-totalité des EPCI des départements de la Martinique et de la Guadeloupe**⁸.

Dans cette troisième catégorie d'espaces, la population âgée de 60 ans ou plus est proportionnellement moins importante que dans les deux classes précédentes, mais son **rythme d'accroissement est bien plus rapide** (deux fois plus pour les 75 ans ou plus).

Dans ces espaces – très peu nombreux du fait de leurs spécificités (72 EPCI, soit 5,8 % des EPCI), près d'un quart de la population est âgée de 45 à 59 ans, soit près de cinq points de pourcentage de plus que la moyenne nationale. **C'est aussi dans ces territoires que les populations les plus jeunes diminuent le plus fortement** : par exemple, les effectifs de moins de 15 ans y ont diminué de -1,7 % en moyenne chaque année entre 2008 et 2018 et ceux des 30-44 ans de -2,5 %, contre respectivement + 0,2 % et -0,5 % en moyenne en France. L'arrivée aux âges de départ à la retraite de générations nombreuses et la diminution du nombre des plus jeunes laissent ainsi présager **d'enjeux importants en matière de vieillissement pour l'avenir, tels que la prise en charge des plus âgés, mais également la gestion de déséquilibres entre populations active et retraitée.**

Entre 2008 et 2018, les effectifs de moins de 15 ans ont diminué de **-1,7 %** en moyenne chaque année dans la classe 3. Ce sont les espaces où le nombre des plus jeunes diminue le plus fortement.
(Source : Insee, RP 2008-2018)

NOTES

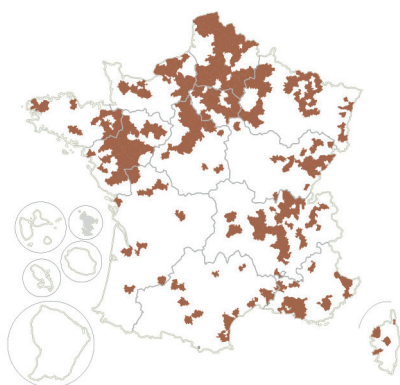
3. Le terme de vieillissement fait ici référence à la proportion de la population âgée et non à l'évolution de cette proportion.
4. Source : Insee, Grille communale de densité 2021 (cf. annexe, p. 120).
5. Cf. article « Du vieillissement à la gérontocroissance : deux phénomènes distincts qui touchent inégalement les territoires », p. 100.
6. Au sein desquels vit 20 % de la population française.
7. Source : Insee, zonage en aires d'attractions des villes (AAV) 2020 (cf. annexe, p. 121).
8. Cf. article « À l'horizon 2050, l'accroissement de la population se concentrerait toujours plus le long des façades atlantique et méditerranéenne si les tendances actuelles se poursuivaient », p. 74.

Des espaces plus jeunes dans le Nord, le long des frontières est du pays et au sein des grands pôles urbains et de leurs couronnes

En 2018, les populations âgées de moins de 45 ans sont sur représentées dans un nombre restreint d'espaces régionaux tels que les Hauts-de-France, l'Île-de-France, les Pays de la Loire, la plaine d'Alsace et les territoires frontaliers de la Suisse. Sont également concernés, certains territoires situés le long du littoral méditerranéen et au sein des grands pôles urbains et de leurs couronnes (Rouen, Rennes Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon...).

23,7 millions de personnes ont moins de 30 ans en 2018 en France. Parmi elles, 75 % vivent dans ces espaces (classes 4, 5 et 6), qui ont pour autre spécificité d'être les territoires au sein desquels les populations les plus âgées augmentent le plus rapidement⁹.

Classe 4 : une surreprésentation des jeunes de 15 à 29 ans dans le Nord, le Bassin parisien, les Pays de la Loire et les grands pôles urbains

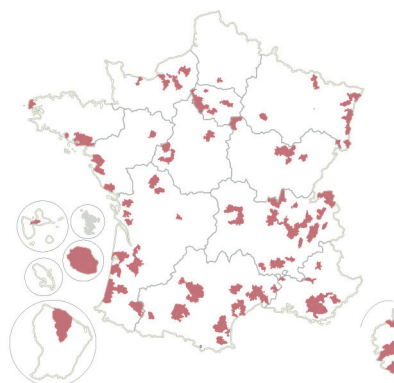


Certains espaces se caractérisent principalement par une **surreprésentation de jeunes de 15 à 29 ans**¹⁰. La concentration de cette catégorie d'âge y est particulièrement importante puisque, parmi les 11,7 millions de jeunes de 15 à 29 ans vivant en France en 2018, 64,4 % résident dans ces EPCI (313 EPCI, soit 25,1 % du total). **La concentration de la population caractérise globalement ces espaces, dans la mesure où**

s'ils occupent seulement 20,3 % de la superficie du pays, 57,4 % de la population française y résident.

Deux grands types de territoires sont ici concernés. D'une part, des **espaces régionaux caractérisés par un âge de la mère à la naissance du premier enfant relativement faible et une fécondité très favorable** situés dans le **Nord du pays, le Bassin parisien, le périurbain lyonnais** et une **grande partie des Pays de la Loire et du Bassin Rennais**¹¹. Ainsi, les ménages avec enfant(s) sont également fortement représentés (par exemple, 38,1 % de la population est âgée de moins de 15 ans ou de 30 à 44 ans contre 36,6 % en moyenne en France) et la progression des plus jeunes y est également particulièrement marquée (+ 0,4 % en moyenne chaque année, soit plus du double de la moyenne française). D'autre part, parmi les espaces classés dans cette catégorie se trouvent les **principaux pôles d'activité économique, concentrant les emplois et fortement urbanisés, attractifs à la fois pour les étudiants mais aussi pour les jeunes actifs**¹². 43 % des EPCI les plus denses¹³ appartiennent à cette classe, dont l'ensemble des métropoles (excepté Toulon) et de nombreuses grandes agglomérations urbaines comme Angers, Caen, Le Havre, Le Mans, Besançon, Poitiers ou encore Limoges

Classe 5 et classe 6 : des espaces périurbains des grands pôles où les jeunes ménages avec enfant(s) sont surreprésentés, mais où la population âgée augmente très fortement

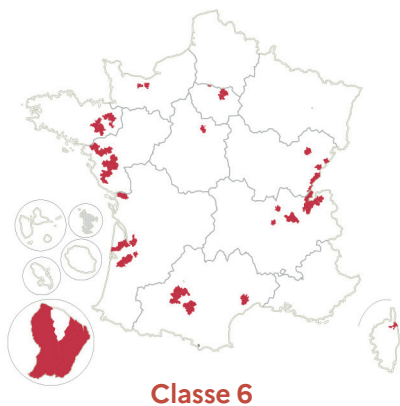


Classe 5

Les EPCI des classes 5 (163 EPCI, soit 13,1 % des EPCI) et 6 (64 EPCI, soit 5,1 % des EPCI) sont, du point de vue de leur structure par âge et de la dynamique de cette dernière, très similaires.

Dans ces deux classes, **les ménages les plus susceptibles de compter des enfant(s) sont largement surreprésentés**, avec une proportion

moyenne de jeunes de moins de 15 ans de 20,3 % et une part de personnes âgées de 30 à 44 ans de 19,8 %, contre respectivement 18 % et 18,7 % pour les moyennes nationales. Cependant, **si les populations les plus âgées sont fortement sous-représentées**, notamment après 60 ans, **c'est dans ces territoires que s'observe la plus forte croissance du nombre de personnes âgées, à un rythme deux fois plus soutenu que dans l'ensemble du pays**¹⁴. Une partie de ces territoires se trouve en effet située dans les espaces périurbains de grands pôles (Dijon, Clermont-Ferrand, Poitiers, Perpignan ou encore Tours) **et très grands pôles**¹⁵ (Lyon, Montpellier, Strasbourg, Rouen, Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse mais aussi l'ouest du Bassin parisien), dont le développement a été particulièrement rapide dans les années 1970-1980. À l'origine peuplés de ménages avec enfant(s), ils comptent également beaucoup de retraités¹⁶. On retrouve aussi cette classe de territoires **dans une partie des Drom (Réunion et Guyane), les zones frontalières de l'Est**, comme en Alsace ou sur les frontières franco-suisse du Bassin genevois et du Chablais savoyard.



Les territoires de la classe 6 sont marqués par les mêmes spécificités de structure par âge et les mêmes dynamiques de vieillissement que la classe 5, tout en étant encore plus marquées.

Ces espaces sont quasi exclusivement situés en couronnes des très grandes aires d'attraction des villes et figurent parmi les plus dynamiques du pays. La population y croît de + 1,9 % chaque année, contre + 0,9 % pour la classe 5 et + 0,4 % en moyenne en France, à la fois du fait de leurs dynamiques naturelle et migratoire¹⁷. **Il s'agit par ailleurs de la classe de territoires pour laquelle l'indicateur de dépendance économique ¹⁸ est le plus faible** (70,9, contre 79,3 pour la classe 5).

“ Si les populations les plus âgées sont fortement sous-représentées, c'est dans les territoires des classes 5 et 6 que s'observe que s'observe la plus forte croissance du nombre de personnes âgées.

NOTES

9. Tout particulièrement dans les territoires des classes 5 et 6, où la population âgée de 60 ans ou plus a augmenté en moyenne chaque année de + 3,4 %, contre + 2,2 % en moyenne en France.
10. 19,7 % de la population y est âgée de 15 à 29 ans contre 17,5 % en moyenne en France et seulement 14,1 % dans les espaces les plus « vieillissants » (classes 1, 2 et 3).
11. Observatoire des territoires. Géographie des ménages. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2019, 24 p.
12. Brutel Chantal. Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité. In : *Insee Première*. Janvier 2010, n° 1275, 4 p.
13. Espaces de plus forte densité et de densité intermédiaire.
14. Le nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans croît en moyenne chaque année de + 4 % et celui des 75 ans ou plus, de + 2,6 %.
15. Source : Insee, zonage en aires d'attractions des villes (AAV) 2020 (cf. annexe p.121).
16. Observatoire des territoires. Géographie des ménages. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2019, 24 p.
17. Cf. article « Une concentration des espaces gagnants de la croissance dans les grands pôles urbains et leurs couronnes au cours de la dernière décennie », p. 60.

ZOOM

FOCUS SUR DEUX ZONES LITTORALES AUX PROFILS PAR ÂGE DIFFÉRENCIÉS : DES LOGIQUES LOCALES DE PEUPEMENT POURTANT COMPARABLES

Les grandes tendances observées à l'échelle des EPCI peuvent masquer une certaine *organisation spatiale* de la structure par âge à l'échelle des communes. L'exemple qui suit s'appuie sur une comparaison de deux aires¹⁸ entourant des grands pôles situés tous deux sur un littoral. Si chacune de ces zones affiche, de prime abord, un profil de structure par âge particulier (cf. Typologie de la structure par âge des EPCI et de leur évolution, en six classes), certaines similitudes et logiques spatiales peuvent néanmoins s'observer à l'échelle communale.

Dans la typologie présentée ci-avant, la communauté d'agglomération Saint-Brieuc Armor Agglomération et ses espaces voisins sont principalement associés à une structure par âge « vieillie », dont le rythme d'accroissement de la population âgée commence à s'accélérer. Pour autant, à l'intérieur de ces grands espaces, certaines classes d'âge sont plus ou moins sur ou sous-représentées selon les communes. On voit ainsi qu'en 2018, **au sein de la commune-centre de Saint-Brieuc et ses communes limitrophes, la population des 45-59 ans est surreprésentée au regard des autres territoires du périmètre étudié**, de même que, dans une moins mesure, la population en âge d'être à la retraite. Dans ce que l'on pourrait qualifier de *première couronne*, **on retrouve des espaces caractérisés par une surreprésentation des jeunes ménages avec enfant(s), mais également des étudiants et jeunes actifs** âgés de 15 à 29 ans. En effet, les plus grands logements de la zone étudiée se trouvent dans ce premier cercle concentrique (4,8 pièces en moyenne contre 4,6 dans les autres communes de la zone).

De plus, contrairement à Saint-Brieuc et ses communes voisines, qui concentrent un grand nombre d'emplois au regard du nombre d'actifs occupés, **les territoires où se concentrent les ménages avec enfant(s) et les jeunes actifs ont davantage une fonction résidentielle que de pôles d'emploi**¹⁹.

Dans une *seconde couronne*, apparaissent à nouveau des **espaces de concentration des populations en âge d'être retraitées, mais surtout les 45-59 ans**, là aussi dans des territoires à vocation plus résidentielle que les communes-centre.

Les littoraux français sont, de façon générale, des espaces très attractifs pour les populations les plus âgées²⁰. Ainsi, on voit apparaître le long du littoral de la Manche, des territoires dans lesquels les retraités sont largement surreprésentés. On observe la **même logique d'attractivité sur les littoraux du périmètre étudié autour de l'agglomération nantaise**, avec une population retraitée qui est largement surreprésentée au regard du reste de la zone. À l'inverse de la ville-centre de Saint-Brieuc, Nantes concentre essentiellement une population de jeunes adultes (15-29 ans) et dans une moindre mesure, de jeunes ménages avec enfant(s). **La logique des cercles concentriques au sein desquels se regroupent certaines catégories d'âge et types de ménages s'applique aussi au cas nantais**, avec une première et troisième couronnes où les populations retraitées et celles âgées de 45-59 ans sont surreprésentées et, en deuxième couronne, des espaces privilégiés par les 30-44 ans et les moins de 15 ans, de même que les jeunes adultes (15-29 ans).

NOTES

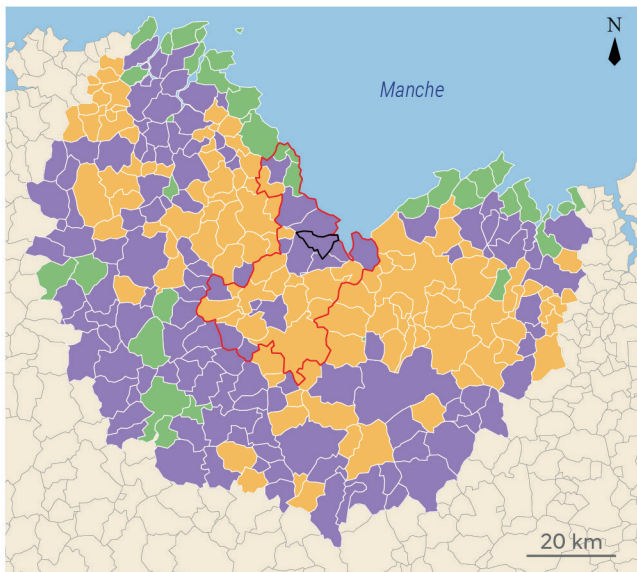
18. Ces aires englobent les communes situées dans un rayon de 50 kilomètres et à environ 50 minutes maximum de trajet en voiture de la ville-centre du pôle.

19. L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. À Saint-Brieuc, on compte 168,5 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Dans les communes adjacentes au chef-lieu départemental, cet indice est systématiquement supérieur à 100. Au-delà de cette zone, l'indice passe sous le seuil de 100 emplois pour 100 actifs occupés. Cette logique de concentration de l'emploi dans les pôles s'observe sur l'ensemble du territoire national et s'est renforcé au fil des dernières décennies, conduisant à une dissociation de plus en plus importante entre lieux de résidence et lieux de travail (Observatoire des territoires. La France en douze portraits – Planche 7 « Lieux de résidence et lieux de travail ». In : Rapport 2019-2020. ANCT, 2021, 35 p.).

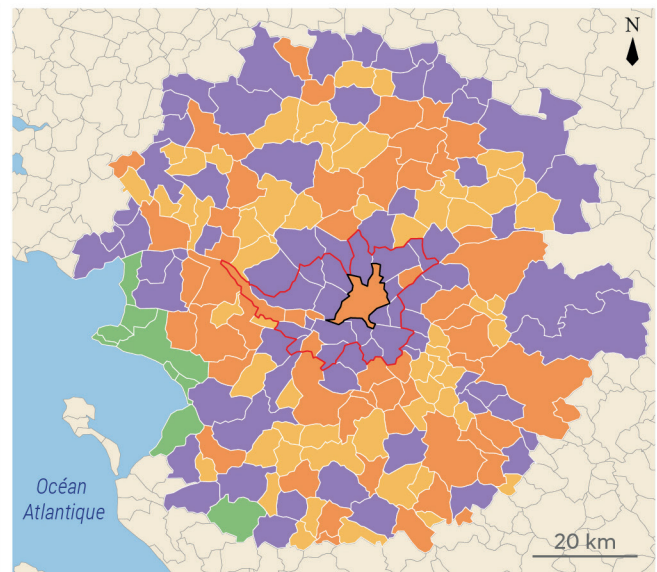
20. Cf. article « Du vieillissement à la gérontocroissance : deux phénomènes distincts qui touchent inégalement les territoires », p. 100.

Typologie de la structure par âge des communes situées autour de Saint-Brieuc et Nantes

Rayon de 50 km autour de Saint-Brieuc



Rayon de 50 km autour de Nantes



Classes d'âge sur-représentées et fortement sur-représentées (+) par rapport à l'ensemble du périmètre :

en 3 classes

- 60-74 ans (+) et 75 ans ou plus (+)
- 45-59 ans (+), 60-74 ans et 75 ans ou plus
- Moins de 15 ans (+), 30-44 ans (+), 15-29 ans

- Périmètres des communes de Saint-Brieuc et de Nantes
- Périmètres de Saint-Brieuc Armor
- Agglomération et de Nantes Métropole

en 4 classes

- 60-74 ans (+) et 75 ans ou plus (+)
- 45-59 ans (+), 60-74 ans et 75 ans ou plus
- 15-29 ans (+), moins de 15 ans, 30-44 ans
- Moins de 15 ans (+), 30-44 ans (+)




POUR MIEUX COMPRENDRE

L'analyse s'appuie ici sur une méthode statistique appelée « **Analyse en composantes principales** » (ACP) appliquée aux communes, chacune étant décrite par une série d'**indicateurs relatifs à la structure par âge de la population en 2018** : part des moins de 15 ans, part des 15-29 ans, part des 30-44 ans, part des 45-59 ans, part des 60-74 ans et part des 75 ans ou plus. Une **Classification ascendante hiérarchique (CAH)** est ensuite appliquée aux résultats de l'ACP, conduisant à retenir **trois classes de territoires dans le cas de Saint-Brieuc et quatre classes dans le cas de Nantes**.

Champ : périmètres communaux situés dans un rayon de 50 km autour des villes-centre de Saint-Brieuc et Nantes • **Source** : Insee, RP 2018 • **Traitements** : Observatoire des territoires – réalisation sous R avec Factoshiny • **Réalisation** : ANCT pôle ADT - **Cartographie** 11/2021

Une inégale répartition des jeunes sur le territoire, renforcée par les dynamiques migratoires

Une accentuation de la concentration spatiale des jeunes dans les espaces les plus urbanisés au cours des 40 dernières années

En 2018, près de **11,7 millions de personnes âgées de 15 à 29 ans²¹ vivent en France soit 17,5 % de la population totale²²**. Toutefois, leur nombre et leur part n'ont cessé de diminuer depuis 1982, date à laquelle ils représentaient 23,6 % de la population. En effet, alors qu'entre 1968 et 1982 la part des jeunes avait augmenté du fait du **baby-boom** , celle-ci commence à décroître dans les années 1980 à la suite d'une forte diminution de la fécondité²³ en France, entraînant une diminution du nombre de naissances dans les années 1970²⁴. Ce constat s'explique en partie par une meilleure maîtrise de la fécondité, rendue possible par une plus large diffusion des méthodes de contraception et la légalisation des interruptions volontaires de grossesse (IVG)²⁵, une baisse du nombre d'enfants désirés ou encore la démocratisation des études chez les femmes.

De plus, **les jeunes sont de plus en plus concentrés spatialement**. En 1982, 46 des communes (COG 2021) comptant le plus grand nombre de jeunes concentraient 20 % des jeunes adultes (15 à 29 ans). Aujourd'hui, cette concentration s'est accentuée, avec seulement 30 communes concernées. De la même façon, on constate qu'en 1982, 29 361 communes affichaient une proportion égale ou supérieure à 15 % de jeunes adultes. Près de quarante années plus tard, elles ne sont plus que 9 844.

C'est au tournant des années 1990 que l'écart commence à se creuser, principalement entre des territoires situés sur la diagonale centrale (reliant les Ardennes au Lot), dans lesquels la part de jeunes baisse fortement et, certaines régions où elle se maintient élevée. **La part de jeunes est particulièrement forte en Guyane et à La Réunion²⁶, et dans les régions Hauts-de-France (18,5 %), Pays de la Loire (17,0 %) et Île-de-France (20,0 %).**

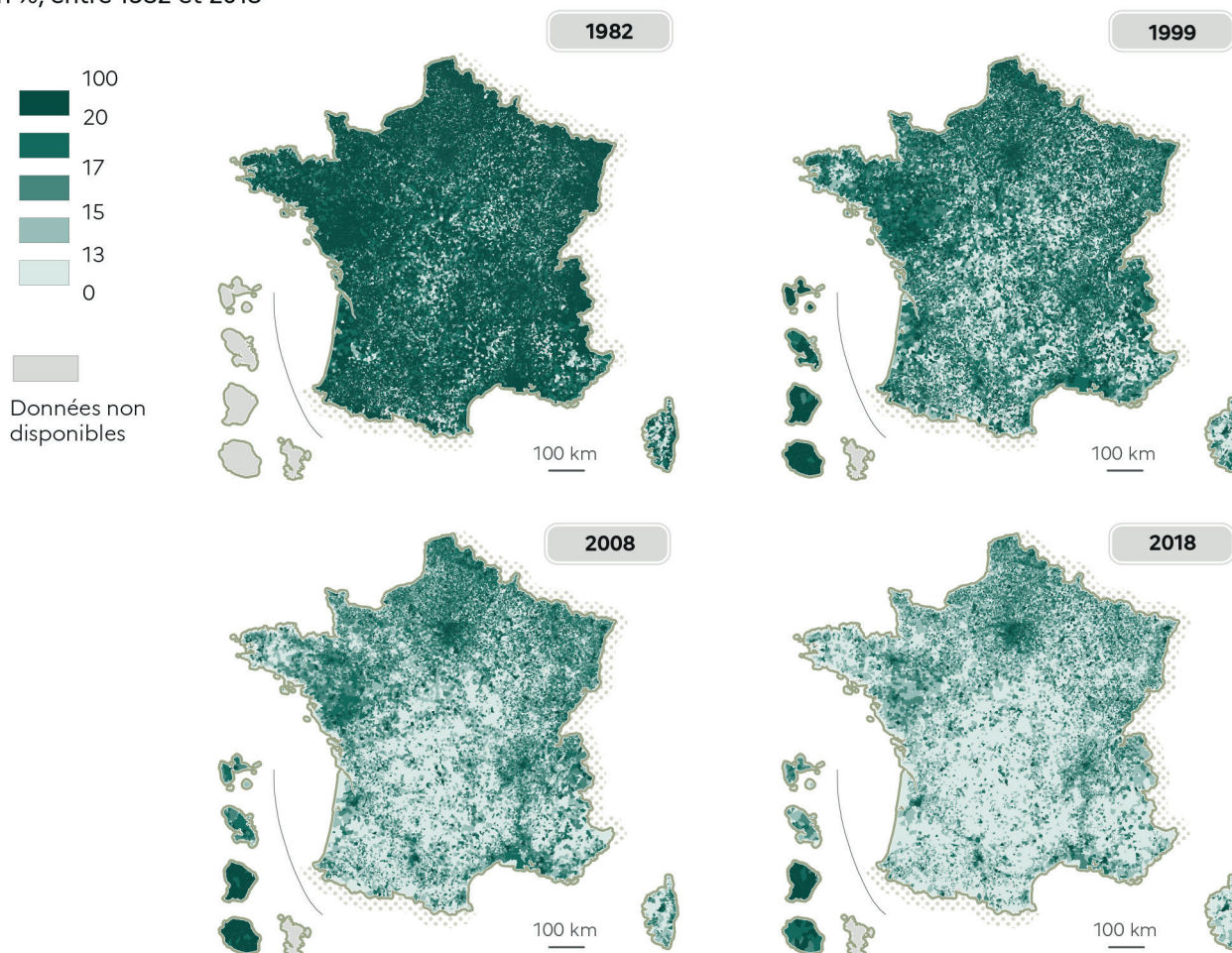
Cette concentration s'explique par une natalité particulièrement élevée dans ces régions²⁷, où l'on retrouve également une forte proportion de familles nombreuses²⁸ : en 2018, près d'une famille sur cinq avec enfant(s) a trois enfants ou plus dans les Hauts-de-France (18,3 %), l'Île-de-France (18,3 %) et les Pays de la Loire (17,9 %). La part de jeunes est également particulièrement élevée sur le pourtour méditerranéen, le long de la vallée du Rhône, mais aussi en Alsace et en Savoie. Toutefois, **des mutations sont en cours et c'est dans les Drom que la part de jeunes a le plus diminué sur la période 2008-2018, en particulier en Martinique (-2,7 points de %) et à La Réunion (-2,5 points de %)**, à la suite d'une chute importante de leur natalité mais aussi de nombreux départs²⁹.

La concentration régionale se traduit également par une **concentration au sein des espaces urbains**. Ainsi, **plus la densité augmente³⁰, plus la part de jeunes est importante**. Les espaces denses comptent 21,7 % de jeunes, les espaces de densité intermédiaire 16,3 %, les espaces peu denses 13,8 %, et les espaces très peu denses 12,2 %. Ce phénomène est alimenté par des migrations importantes de jeunes vers des espaces plus denses.

11,7 millions : le nombre de personnes âgées de 15 à 29 ans en France.
Soit **17,5 %** de la population totale.
(Source : Insee, RP 2018)

Une part de jeunes plus élevée dans les espaces les plus denses et dans les régions à forte natalité

Part de la population âgée de 15 à 29 ans
en %, entre 1982 et 2018



Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 1982-2018
• Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

NOTES

21. Cet article définit les jeunes comme la population des 15-29 ans, correspondant à une période de fin des études et d'entrée dans la vie active.
22. Les chiffres exposés ici et dans la suite de l'article sont issus des données des différents millésimes de recensement de la population de l'Insee, de 1968 à 2018.
23. L'indicateur conjoncturel de fécondité est passé de plus de 2,6 enfants par femme sur toute la période 1946-1964 à environ 1,8 enfant par femme en 1976, puis se stabilise (Daguet Fabienne. La fécondité en France au cours du XX^e siècle. In : *Insee Première*. Décembre 2002, n° 873, 4 p.), oscillant entre 1,8 et 2,0 enfants par femme au cours des trente dernières années.
24. Athari Elika, Papon Sylvain, Robert-Bobée Isabelle. Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement s'accélère avec l'avancée en âge des baby-boomers. In : *Insee Références*. Novembre 2019, 17 p.
25. Leridon Henri. La baisse de la fécondité depuis 1965 : moins d'enfants désirés et moins de grossesses non désirées. In : *Population*. 1985, pp. 507-525.
26. La Guyane est la région qui compte la plus forte part de jeunes de 15-29 ans en 2018 avec 23,4 % et 19,7 % à La Réunion. En Guadeloupe et en Martinique, ces proportions sont inférieures à la moyenne nationale avec respectivement 16,4 % et 15,7 %.
27. 27,1 naissances pour 1000 habitants en Guyane ou encore 14,8 naissances pour 1000 habitants en Île-de-France entre 2013 et 2018, pour une moyenne nationale de 11,9 naissances pour 1000 habitants.
28. Observatoire des territoires. Géographie des ménages. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2019, 24 p.
29. Cf. p. 92-93.
30. Source : Insee, Grille communale de densité 2021 (cf. annexe p. 120).

Mobilités résidentielles des jeunes : une attractivité des espaces les plus denses ?

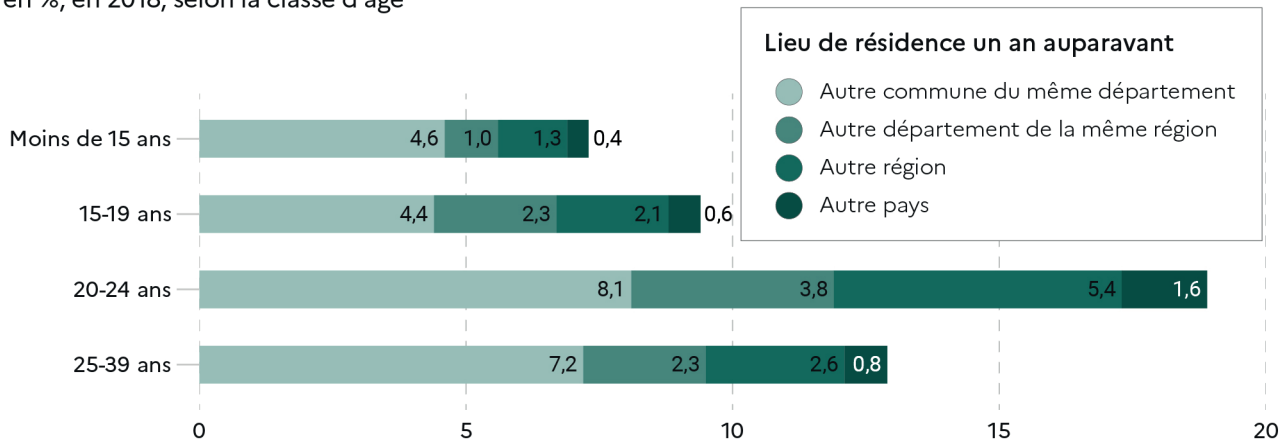
En 2018, 12 % de la population résidant en France ont changé de logement et de commune au cours de l'année précédente³¹. **Au regard du reste de la population, les jeunes apparaissent comme particulièrement mobiles³² : 18,9 % des 20 à 24 ans ont changé de commune de résidence au cours de l'année. On constate également dans cette catégorie d'âge une plus forte propension aux mobilités de longue distance.** Les migrations ayant pour origine un autre département de la même région passent de 2,3 % pour les 15-19 ans à 3,8 % pour les 20-24 ans. Il en va de même pour les migrations extra régionales, qui sont multipliées par 2,5 au tournant de la vingtaine.

Ces migrations profitent surtout aux départements denses³³ et abritant de grands pôles

universitaires, particulièrement attractifs pour des populations jeunes souhaitant poursuivre des études supérieures ou accéder à un premier emploi. Ainsi, quelques 49 000 jeunes de 15 à 29 ans ont déclaré avoir quitté Paris et 75 200 s'y être établis au cours de l'année précédant le recensement 2018, soit un **solde migratoire** de + 26 200 individus. **De même, les départements du Rhône et de la Haute-Garonne ont attiré un grand nombre de jeunes, tout particulièrement à Toulouse et à Lyon** qui ont gagné au cours de leurs échanges migratoires respectivement environ 9 830 et 9 100 jeunes au cours de l'année précédant le recensement 2018. Ces villes, grands pôles universitaires, attirent particulièrement les étudiants : Toulouse compte près de 110 000 étudiants dans le supérieur, Lyon plus de 105 000 et Paris plus de 365 000³⁴.

Des mobilités de longues distances fréquentes chez les jeunes

Part de la population ayant changé de lieu de résidence au cours de la dernière année en %, en 2018, selon la classe d'âge



POUR MIEUX COMPRENDRE

En 2018, 4,6 % des jeunes de 1 à 14 ans vivaient dans une autre commune du même département un an auparavant.

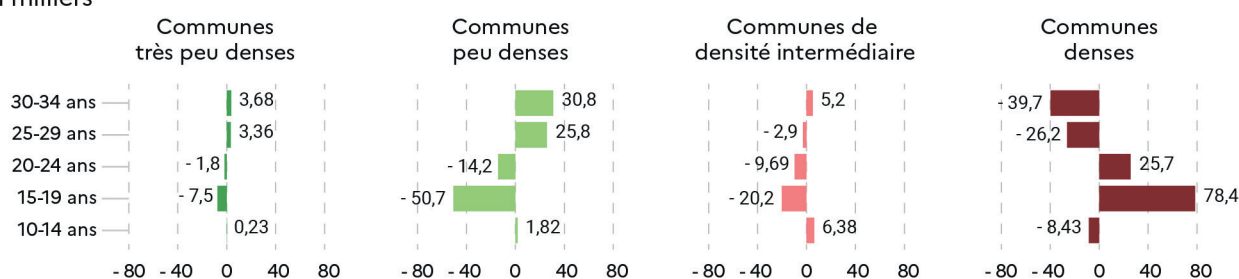
Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 2018 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

À l'inverse, **les Drom ont connu de nombreux départs de jeunes, en particulier La Réunion** (solde de -1 470) **et la Martinique** (-1 130). Ce phénomène s'explique par une plus faible diversité de l'offre de formation³⁵ au regard, par exemple, de la métropole, entraînant des migrations liées à la fois à la poursuite d'études³⁶, mais aussi à la recherche d'emploi³⁷. **En métropole, les départements les moins denses sont particulièrement peu attractifs pour les jeunes adultes.** Néanmoins, certains territoires de densité plus

importante font également davantage face à des départs de jeunes. C'est notamment le cas dans le Pas-de-Calais (-2 720), la Manche (-1 190) ou encore l'Aisne (-1 180). Une situation économiquement moins favorable qu'ailleurs³⁸, ainsi que l'absence de grands pôles universitaires (le département de la Manche compte à peine plus de 4 000 étudiants dans le supérieur) constituent des éléments d'explication à ces nombreux départs.

Des trajectoires migratoires entre espaces ruraux et urbains qui varient selon l'âge

Solde migratoire des 10-34 ans par type d'espaces en milliers



POUR MIEUX COMPRENDRE

Pour prendre en compte la répartition de la population de manière fine, la grille communale de densité (Insee, 2021) s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté, cette grille permet de distinguer des communes urbaines (denses et de densité intermédiaire) et des communes rurales (peu denses et très peu denses). La grille de densité permet une approche morphologique des territoires.

Le solde migratoire correspond à la balance entre le nombre d'arrivées au sein d'un territoire et le nombre de départs. Il permet ainsi de calculer combien de personnes le territoire a gagnées ou perdues du fait des échanges migratoires avec l'extérieur. Par exemple, ici les espaces denses ont gagné 77 900 jeunes de 15-29 ans au gré de leurs échanges migratoires avec les autres types d'espaces.

Champ : population des 10-34 ans ayant changé de lieu de résidence au cours de l'année précédente, en migrant vers un autre type d'espaces • **Source :** Insee RP, 2018 - fichier détails Migrations résidentielles : localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure, Grille communale densité 2021 • **Réalisation :** ANCT pôle ADT - **Cartographie** 11/2021

NOTES

- Les données de migrations mentionnées pour le reste de cette partie sont issues du fichier détails Migrations résidentielles : localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure (Insee, RP 2018). Les données migratoires issues du recensement ont plusieurs limites et ne permettent pas de mesurer la totalité des migrations au cours de l'année. En se limitant à l'information relative aux migrants résidant sur le territoire l'année N et à leur statut migratoire (lieu de résidence antérieur) à l'année N-1, trois catégories de personnes ayant migré ne sont pas comptabilisées : celles qui ont quitté le territoire pour l'étranger, celles qui sont décédées au cours de la période (entre N-1 et N), celles qui ont migré plus d'une fois sur le territoire (entre N-1 et N) tout en étant finalement recensées l'année N sur le même territoire.
- Observatoire des territoires. Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux. In : *Rapport de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2018, 121 p.
- Source : Insee, Grille communale de densité 2021 (cf. annexe p. 120).
- Source : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2018.
- Fabre Jérôme, Pawlowski Emilie. Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation. In : *Insee Première*. Janvier 2019, n° 1727, 4 p.
- « Au recensement de 2012, 46 % des natifs de la Guadeloupe et de la Martinique âgés de 18 à 34 ans vivaient en Europe » (Atger Stéphanie, Bareigts Ericka. *Rapport d'information sur le Grand âge en Outre-Mer*. Février 2020, n° 2662, 73 p.).
- Le chômage des jeunes est d'ailleurs particulièrement élevé dans les Drom, avec par exemple 46,9 % des jeunes actifs de 15 à 24 au chômage à la Martinique et 53,2 % à La Réunion, contre 26,5 % en moyenne en métropole (Insee, RP 2018).
- Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans atteint 35,9 % dans le Pas-de-Calais et 37,1 % dans l'Aisne, contre 27,2 % pour la moyenne nationale (Insee, RP 2018).

Les migrations vers les espaces denses sont plus ou moins élevées selon la tranche d'âge. Ainsi, à l'âge de la majorité, le solde migratoire des espaces denses augmente fortement : alors qu'il est négatif pour les 10-14 ans (-8 430), il devient positif pour les 15-19 ans (+78 400). En revanche, il diminue pour les 20-24 ans, puis devient à nouveau négatif après 25 ans. À l'inverse, dans les espaces peu denses, les échanges migratoires avec les autres types d'espaces sont quasi nuls pour les 10-14 ans, fortement déficitaires entre 15 et 24 ans, et excédentaires à partir de 25 ans.

Globalement, les migrations inter-espaces des jeunes se caractérisent, au moment de l'entrée dans la vie adulte par une majorité de départs vers les espaces densément peuplés.

Il s'agit là d'une période marquant, pour nombre de jeunes, l'entrée en études supérieures ou la recherche d'un premier emploi. Une fois cette période passée, s'observent alors des phénomènes de retours vers les autres types d'espaces, notamment les espaces les moins densément peuplés.

ZOOM

DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES SOCIALEMENT DIFFÉRENCIÉES CHEZ LES JEUNES RURAUX

Si l'accent a jusqu'ici été davantage mis sur les migrations de jeunes originaires d'espaces ruraux (peu denses et très peu denses) en direction d'espaces plus denses, celles-ci ne concernent qu'une partie d'entre eux. Ainsi, **pour les jeunes ruraux, le choix de rester ou de partir s'opère selon différents critères : origines sociales, ambition professionnelle, ancienneté des racines locales, formation, type d'espace rural** (selon la proximité aux grandes agglomérations)³⁹ et **genre**⁴⁰.

Ce sont les jeunes ruraux issus des classes moyennes et supérieures qui ont le plus tendance à migrer vers les villes ; la mobilité résidentielle constituant pour eux une mobilité sociale leur permettant une ascension ou un maintien à des positions déjà élevées⁴¹. Au contraire, pour les jeunes

issus de classes populaires bien intégrées⁴², rester permet de bénéficier de ce que certains sociologues ont appelé le « capital d'autochtonie », c'est-à-dire « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relation socialisés »⁴³. Autrement dit, **ces jeunes tirent par exemple bénéfice d'un réseau local qui leur permet de s'intégrer plus facilement dans le marché du travail.**

Les classes populaires les plus marginalisées ont en revanche moins accès à ce capital apporté par le réseau local. Pour elles, l'appartenance au village peut constituer davantage un frein qu'un atout. Ainsi, certains « jeunes adultes précaires [...] restent vivre ici sans pour autant bénéficier de ressources locales leur permettant d'améliorer leur situation »⁴⁴.

NOTES

39. Galland Olivier, Lambert Yves. *Les jeunes ruraux*. Paris, L'Harmattan, 1993, 253 p. (Alternatives rurales).

40. Observatoire des territoires. La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. ANCT, 2021, 36 p.

41. Devaux Julian. L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale. Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge. In : *Sociologie*. 2015, 2015/4, vol.6, pp. 339-358.

42. Intégrées et marginalisées selon les catégories *established* et *outsiders* forgées par Norbert Elias et John L. Scotson en 1997. Elles font en partie référence à l'ancienneté des familles dans l'espace local ; les *intégrées*, groupe majoritaire, ayant une présence plus ancienne et stigmatisant les marginalisées, pourtant issus des mêmes conditions sociales.

43. Renahy Nicolas. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris, La Découverte, 2010, 284 p.

44. Page 105 ; Coquard Benoît. *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. Paris, La découverte, 2019, 211 p.

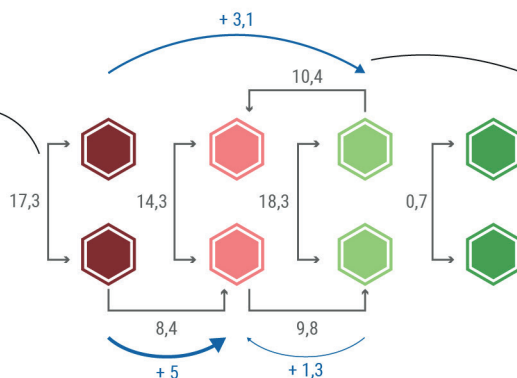
Flux migratoires des jeunes entre types d'espaces : inversion du sens d'attraction des territoires avant et après 25 ans

Types d'espaces selon la grille communale de densité

- Espaces denses
- Espaces de densité intermédiaire
- Espaces peu denses
- Espaces très peu denses

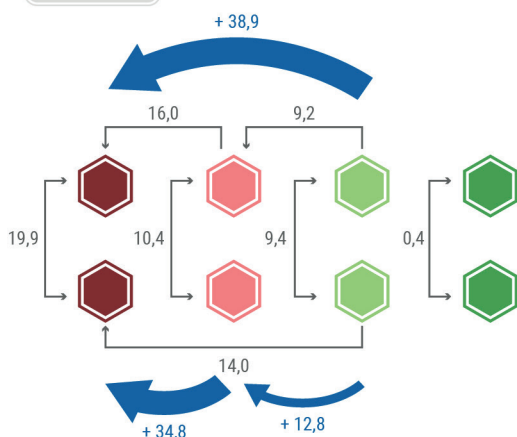
10-14 ans

Poids des migrations résidentielles
(en % du total des migrations)
Pour les migrations résidentielles entre types d'espaces différents, ne sont représentés que les flux dont la proportion excède 6,2 % du total des migrations

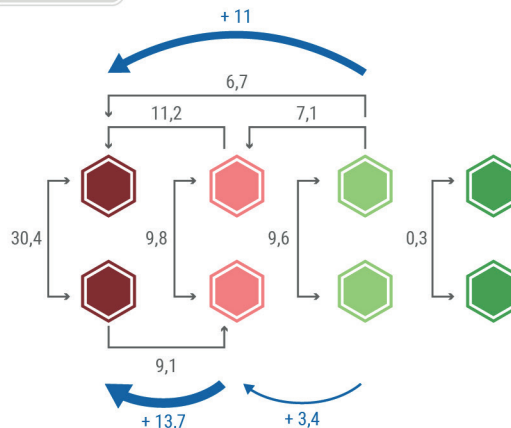


Solde des migrations résidentielles
(en milliers d'individus)
Ne sont représentés que les trois flux majoritaires

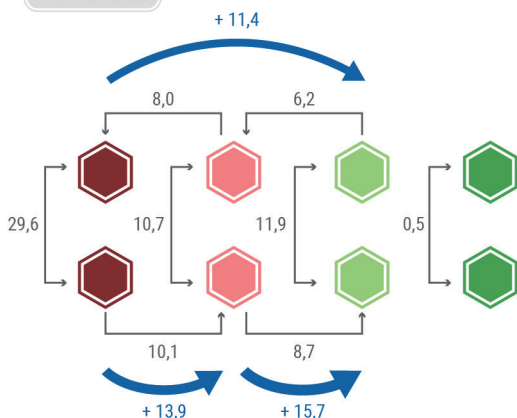
15-19 ans



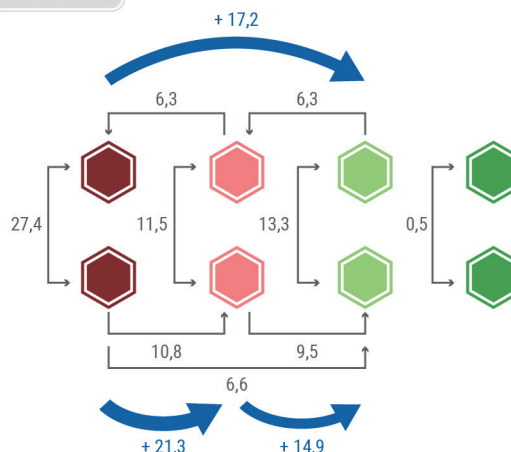
20-24 ans



25-29 ans



30-34 ans



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les espaces de forte densité ont gagné + 13 700 jeunes de 20-24 ans entre 2017 et 2018 au détriment des espaces de densité intermédiaire. Pour les 25-29 ans, ce sont les espaces intermédiaires qui sont excédentaires au titre de leurs échanges migratoires avec les espaces de forte densité (+ 13 900).

19,9 % des changements de commune de résidence des 15-19 ans au cours de l'année se sont opérés d'une commune densément peuplée vers une autre commune de même type.

Champ : population des 10-34 ans ayant changé de lieu de résidence au cours de l'année précédente, soit au sein du même type d'espace, soit en migrant vers un autre type d'espace • **Source :** Insee, RP 2018 - fichier détails Migrations résidentielles : localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure, Grille de densité 2021 • **Réalisation :** ANCT pôle ADT - **Cartographie** 11/2021

Du point de vue des échanges entre types d'espaces, **les espaces les plus denses sont particulièrement attractifs pour les jeunes adultes de moins de 25 ans**, particulièrement pour ceux originaires des espaces peu denses et de densité intermédiaire (respectivement 16 % et 14 % du total des mouvements migratoires des 15-19 ans). L'apport migratoire net le plus important s'observe d'ailleurs chez les 15-19 ans : alors que près de 11 800 jeunes ont quitté un territoire de forte densité pour s'établir dans un territoire peu dense, ils sont en revanche plus de 50 600 à opérer le mouvement contraire, soit un solde excédentaire de + 38 900 jeunes.

Les migrations des 15-24 ans n'ont cependant pas uniquement pour destination les espaces très denses et traduisent **un mouvement plus général vers des espaces plus densément peuplés que ceux d'origine**. Ainsi, les espaces intermédiaires gagnent des jeunes provenant d'espaces peu denses : 9,2 % des flux observés chez

les 15-19 ans ont lieu des espaces peu denses vers les espaces de densité intermédiaire (pour un solde de + 12 800 jeunes), et 7,1 % chez les 20-24 ans (+ 3 400 jeunes).

Si les territoires densément peuplés continuent d'attirer une proportion non négligeable de jeunes âgés de 25 à 29 ans, **on voit aussi se dessiner à ces âges une inclination importante aux départs vers les espaces de plus faible densité**. Ainsi, au gré de leurs échanges avec les espaces de forte densité, les espaces de densité intermédiaires ont gagné + 13 900 jeunes ; ce solde atteint + 15 700 pour les espaces peu denses au détriment des territoires de densité intermédiaire. Les mêmes phénomènes s'observent pour **les 30-34 ans qui sont, quant à eux, particulièrement nombreux à quitter un territoire de forte densité pour s'établir dans un espace peu dense** (31 300) ; ils sont deux fois moins nombreux à avoir migré dans le sens inverse.

ZOOM

JEUNESSE ET MOBILITÉ DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) : QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

Juliette Robin
(ONPV-ANCT)

Une surreprésentation des jeunes en QPV, qui diminue néanmoins compte tenu du vieillissement de la population

Située dans des unités urbaines de plus de 10 000 habitants, la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville est caractérisée par sa jeunesse. En 2016, **la part des moins de 25 ans est plus importante en QPV (39,1 %) que dans les unités urbaines englobantes (31,3 %)**, ou qu'en France métropolitaine (29,9 %). Ce sont notamment les moins de 15 ans qui sont surreprésentés en QPV : ils représentent 24,6 % de la population contre 18,1 % au niveau national. Néanmoins, entre 2010 et 2016, la part des moins de 25 ans parmi les résidents de QPV a diminué (-0,7 point de %), seule la part des 60 ans ou plus ayant augmenté sur la période.

Les QPV concentrant les plus fortes proportions de jeunes (moins de 15 ans et 15-24 ans) se situent en Île-de-France, dans la vallée du Rhône et dans les Hauts-de-France.

Les jeunes résidant en QPV sont en moyenne moins mobiles qu'ailleurs sur le territoire français

De façon générale, la mobilité résidentielle des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de France métropolitaine est comparable à celle de leurs voisins des unités urbaines environnantes : 10,6 % des personnes de plus de 19 ans ont changé de résidence principale en 2016, que ce soit parmi les habitants des QPV et parmi ceux des environnements urbains⁴⁵. Pour autant, **pour les 19-25 ans, la mobilité est plus faible dans ces quartiers** : 15,8 % des 19-25 ans habitant dans un QPV au 1^{er} janvier 2016 ont changé de résidence principale en 2016 contre 20,4 % dans les unités urbaines environnantes. Les niveaux de qualification plus faibles en QPV jouent probablement négativement sur le taux de mobilité des quartiers prioritaires en comparaison de leurs environnements urbains. En effet, « les actifs aux plus faibles niveaux de qualification s'inscrivent plus souvent dans un marché du travail local [...], ce qui aurait un effet d'ancrage sur leur territoire »⁴⁶.

NOTES

45. Source : Insee, Fidéli 2017.

46. Baccaini Brigitte, Garnier Mathieu. La mobilité résidentielle : tendances récentes et obstacles. In : *Cahiers français*. Janvier-février 2018, n° 402, pp. 33-42.

La France limite son vieillissement au sein d'une Europe qui vieillit de plus en plus

Un niveau de vieillissement plus élevé dans les pays d'Europe du Sud

Le vieillissement est un phénomène mondial qui touche tout particulièrement les pays ayant achevé leur **transition démographique**⁴⁷. C'est à ce titre que l'Europe est une des régions les plus concernées du monde⁴⁸ avec un âge médian de 42,5 ans en 2020 contre seulement 30,9 ans au niveau mondial selon l'Organisation des Nations Unies (ONU)⁴⁹. **L'Europe⁵⁰ est passée de 17,5 % de personnes de 65 ans ou plus en 2010 à 20,1 % en 2019⁵¹**. Ce processus engage et met en exergue de nombreux enjeux aussi bien en matière économique (diminution du nombre d'actifs), sociale et médico-sociale (prise en charge des personnes âgées) mais aussi urbanistique (aménagement de l'environnement bâti, gestion des mobilités, localisation des équipements de la vie courante...). Or, le vieillissement ne touche pas tous les pays européens de la même manière. **Les pays**

d'Europe du Sud, tels que l'Italie (22,9 % de 65 ans ou plus), **la Grèce** (22,0 %) **et le Portugal** (21,8 %), **auxquels s'ajoute l'Allemagne** (21,5 %), **ont une part très élevée de personnes âgées**, principalement du fait d'une faible fécondité : **l'indicateur conjoncturel de fécondité**⁵² atteint 1,34 enfant par femme en Grèce et 1,27 enfant par femme en Italie en 2019. Au contraire, des pays comme l'Islande (14,2 % de 65 ans ou plus), l'Irlande (14,1 %) ou encore le Luxembourg⁵² (14,4 %) ont un niveau de vieillissement assez faible, du fait principalement d'une fécondité qui dépasse largement la moyenne européenne, avec un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,74 enfant par femme en Islande et de 1,71 enfant par femme en Irlande.

La France, quant à elle, se trouve dans la moyenne européenne avec 20,0 % de personnes de 65 ans ou plus en 2019, mais se distingue par un indice de vieillissement⁵³ **particulièrement bas** du fait d'une importante population de moins de 20 ans (24,2 % en 2019). Alors qu'en 1991 la France était le 18^e pays le plus jeune d'Europe⁵³ selon l'indice de vieillissement qui atteint 50,3⁵⁴ à cette date, elle se positionne en 2019 à la 8^e place des pays les plus jeunes du continent avec un indice de vieillissement de 82,7, contre 99,3 pour la moyenne européenne. Cette remontée dans le classement s'explique par le maintien de la fécondité en France qui a nettement moins diminué que dans les autres

NOTES

47. Cf. article « Le recul du poids démographique de la France en Europe », p. 14.

48. Les pays d'Europe occidentale ont été parmi les premiers à entamer leur transition démographique, qui s'est, au fil des décennies, diffusée dans l'ensemble des pays européens. Le vieillissement est un processus mécanique qui découle de la transition démographique (Chesnais Jean-Claude, *La transition démographique : étapes, formes, implications économiques*, Paris, INED/PUF, Travaux et documents, 1986, 580 p.).

49. Source : *United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, custom data acquired via website: <https://population.un.org/wpp/DataQuery/>*.

50. Sauf mention contraire et en fonction des données disponibles, la suite de l'analyse porte sur les pays européens membres de l'Union européenne (UE) à 27, les quatre pays membres de l'Association européenne de libre-échange AELE (Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein), ainsi que le Royaume-Uni.

51. Les chiffres exposés ici et dans la suite de l'article sont issus d'Eurostat.

52. Le Luxembourg bénéficie par ailleurs d'une immigration importante d'actifs, notamment français, portugais et italiens.

53. Définition de l'UE à 27, sauf Croatie (absence de données) et quatre pays de l'AELE.

54. Soit en moyenne 50,3 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

pays européens au cours des dernières années. C'est en effet aujourd'hui le pays européen ayant le plus fort indice conjoncturel de fécondité avec 1,86 enfant par femme, devançant même l'Irlande, longtemps en tête du classement. **La France reste donc assez jeune par rapport aux autres pays européens.**

De multiples bouleversements de la hiérarchie du vieillissement en Europe depuis les années 1980

La hiérarchie de vieillissement des pays européens a connu de nombreux bouleversements depuis les années 1980, les pays du Sud n'ayant pas toujours été les pays comptant la plus grande part de personnes âgées. **Dans les années 1980, ce sont les pays du Nord tels que la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni, le Danemark, de même que l'Allemagne, qui connaissent le vieillissement le plus important.** C'est le fruit d'une augmentation de l'**espérance de vie** ⁵⁵ dans ces pays, liée à des progrès médicaux depuis les années 1970, en particulier dans la lutte contre les maladies cardio-vasculaires⁵⁵. À cela s'ajoute une baisse de la fécondité, qui s'est opérée plus tôt dans les pays du Nord mais qui s'est stabilisée à un plus haut niveau que dans les autres pays grâce aux effets induits par la mise en place de politiques familiales dans ces pays⁵⁶. Par exemple, dans les pays nordiques, les congés parentaux sont plus importants que dans les autres pays (53 semaines en équivalent temps plein au salaire moyen, contre 27 en moyenne pour les pays membres de l'OCDE⁵⁷); de plus, les investissements dans les services de garde et l'éducation des enfants de moins de 6 ans y sont plus élevés⁵⁸.

Dans les années 1990, on remarque que la tendance commence à changer puisque le vieillissement touche toute une partie centrale de l'Europe, partant de la Norvège jusqu'à l'Italie en passant par la Suisse et l'Autriche. **En 2019, ce sont des pays d'Europe du Sud, tels que le Portugal, la Grèce et l'Italie qui comptent**

la plus forte proportion de personnes âgées.

Ces pays, qui avaient une fécondité comparativement plus élevée jusqu'au début des années 1980 (plus de 2 enfants par femme⁵⁹), ont vieilli plus tard que les autres, car ils ont connu une chute de leur fécondité plus tardive qu'en Europe du Nord. Leur vieillissement a été particulièrement rapide. Ainsi, les indices de vieillissement du Portugal, de la Grèce et de l'Italie ont plus que doublé entre 1991 et 2019. Au contraire, les pays du Nord qui avaient un indice de vieillissement déjà élevé en 1991 (Luxembourg, Norvège, Suède) ont très peu vieilli depuis. Par exemple, l'**indice de vieillissement** ⁵⁹ du Luxembourg est passé de 58 en 1991 à 67 en 2019.

Mais de nouvelles mutations pourraient bien survenir. Jusqu'alors peu concernés par ce phénomène, **c'est dans les pays d'Europe centrale et orientale que le vieillissement a été le plus rapide durant cette dernière décennie**, en particulier en Tchéquie (+ 4,3 points de % pour la part des 65 ans ou plus entre 2010 et 2019), en Pologne (+ 4,1 points de %) et en Slovaquie (+ 3,6 points de %). Pendant de nombreuses années, les pays d'Europe centrale et orientale avaient une espérance de vie beaucoup plus faible que les autres; ces derniers n'ayant pas bénéficié des avancées en espérance de vie des années 1970 et 1980 expérimentées en Europe de l'Ouest. Il faut attendre les années 1990 pour que de légères améliorations se ressentent et 2005, pour qu'une convergence vers l'espérance de vie des pays de l'Ouest s'opère. À cet allongement de l'espérance de vie s'ajoute une chute de la natalité qui était encore élevée au début des années 1990 et qui atteint désormais les niveaux des pays d'Europe du Sud. Par exemple, la Pologne est passée de 2,06 enfants par femme en 1990 à seulement 1,44 en 2019. **Le vieillissement des pays d'Europe centrale et orientale pourrait donc bien encore plus s'accélérer dans les prochaines années, accentué par le déficit migratoire** qui s'observe dans certains d'entre eux (en particulier depuis leur intégration dans l'Union européenne).

NOTES

55. En Allemagne par exemple, l'espérance de vie à la naissance est passée de 70,7 ans en 1970 à 73,1 ans en 1980 et 75,4 ans en 1990.

56. Observatoire des territoires. Le vieillissement de la population. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2017, 17 p.

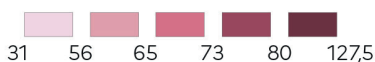
57. Thévenon Olivier, Les politiques familiales des pays développés : des modèles contrastés, In : *Population et sociétés*. Septembre 2008, n° 448, 4 p.

58. *Idem*.

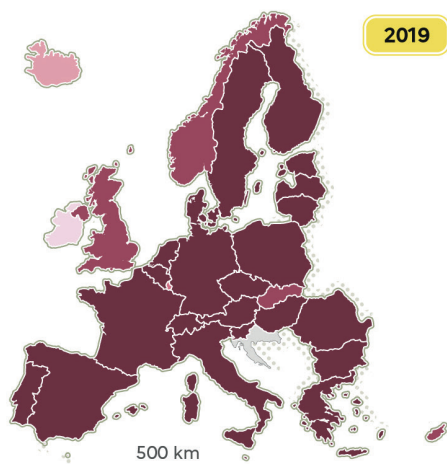
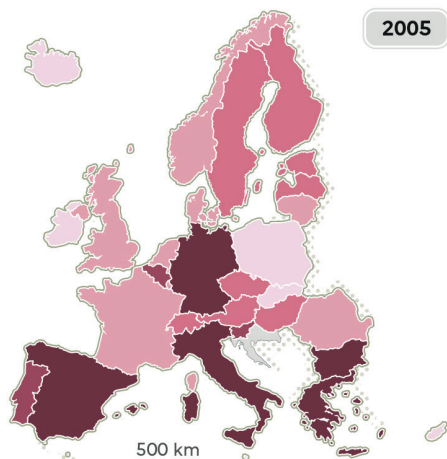
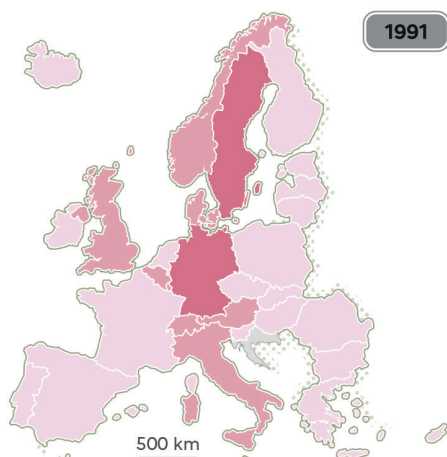
59. À l'exception de l'Italie.

En 30 ans, le déséquilibre d'âge qui caractérisait l'Europe du Nord dans les années 1990 s'est peu à peu déplacé vers le Sud

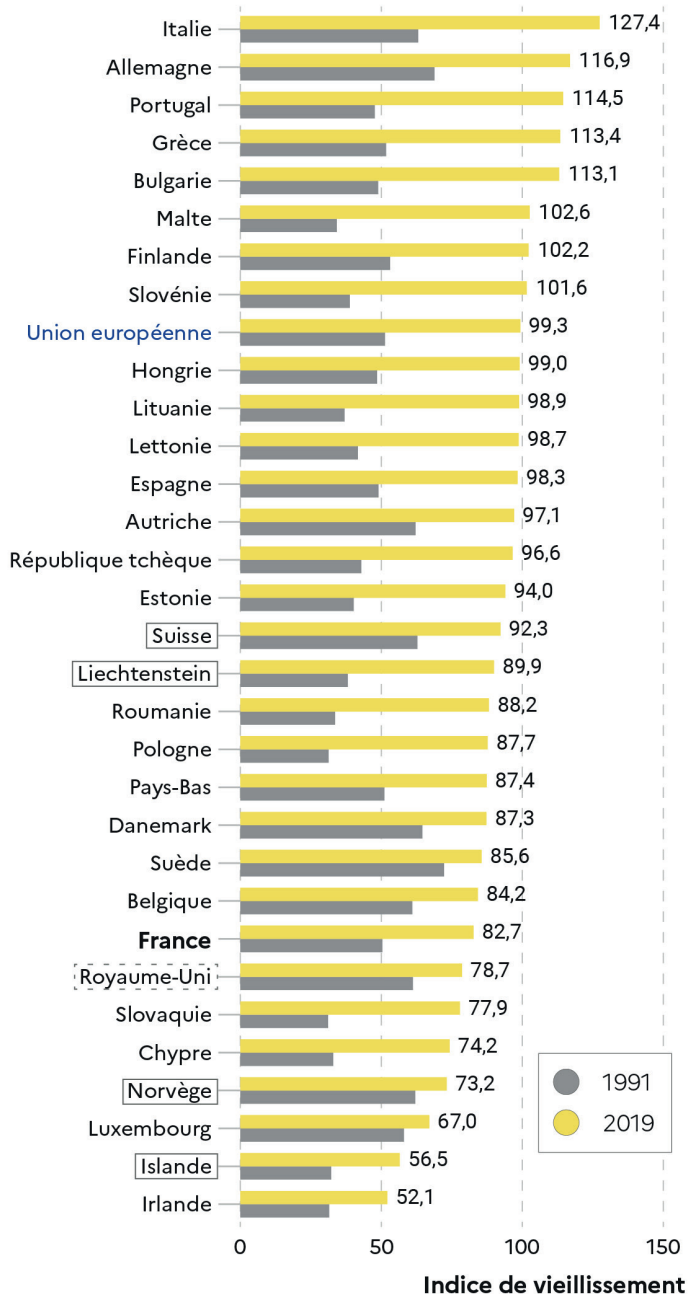
Indice de vieillissement



Données non disponibles



Allemagne Pays membre de l'Union européenne à 27
 Islande Pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE)
 Royaume-Uni Pays non membre de l'Union européenne



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'indice de vieillissement correspond ici au rapport entre la population des 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont à peu près présents dans les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes ; plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

La valeur pour l'UE ne comprend pas la Croatie.

Champ : pays membres de l'Union européenne à 27 (données non disponibles pour la Croatie), pays membres de l'AELE, Royaume-Uni • Source : Eurostat, 1991-2019 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Du vieillissement à la gérontocroissance : deux phénomènes distincts qui touchent inégalement les territoires

Un effectif et une proportion de personnes âgées toujours plus importants en France depuis cinquante ans

Près de 13,2 millions de personnes de 65 ans ou plus vivent en France en 2018⁶⁰, soit 19,8 % de la population. Le nombre et la part de personnes âgées sont en constante augmentation **depuis 1968; augmentation dont le rythme s'est accéléré à la fin des années 2000.**

Le taux d'évolution annuel moyen des 65 ans ou plus n'a cessé de s'accroître depuis 1968, avant de connaître une légère et temporaire diminution au début des années 2000 (arrivée à ces âges des générations nées pendant la Seconde Guerre mondiale, moins nombreuses). **Pendant la période 2008-2018, le taux d'évolution annuel moyen des 65 ans ou plus est en effet inédit et dépasse pour la première fois le seuil des +2 % par an.** Ce phénomène s'explique principalement par l'arrivée aux âges de la retraite des générations issues du **baby-boom**⁶¹, conjuguée à l'augmentation de l'**espérance de vie à la naissance**⁶² des Français qui est passée, entre 1968 et 2020, de 67,8 ans à 79,1 ans pour les hommes et de 75,2 ans à 85,3 ans pour les femmes, malgré un récent ralentissement⁶¹. Cet accroissement de l'espérance de vie a été rendu possible grâce aux progrès médicaux, notamment en matière de lutte contre les maladies cardio-vasculaires dans les années 1970⁶². La proportion de personnes âgées connaît la même trajectoire, avec une progression constante jusqu'à la fin des années 2000, et enfin une croissance accélérée au cours de la dernière décennie 2010-2020.

MÉTHODOLOGIE

Vieillissement et gérontocroissance : deux phénomènes distincts

Le vieillissement est une notion relative liée à des effets démographiques affectant l'ensemble des classes d'âge : il met en évidence l'évolution du poids relatif des personnes âgées par rapport aux autres groupes d'âge. Un territoire peut ainsi être vieillissant même sans augmentation du nombre de personnes âgées, si les jeunes en partent.

Il importe donc de bien différencier la notion de vieillissement de l'**évolution du nombre de personnes âgées à proprement parler – appelée gérontocroissance**⁶³, qui est une mesure absolue, utile pour apprécier l'augmentation des besoins de cette population sur un territoire⁶³.

Espérance de vie à la naissance des femmes en France :

75,2 ans en 1968;

85,3 ans en 2020.

(Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil)

NOTES

60. Sauf mention contraire, les chiffres exposés ici, et dans la suite de l'article, sont issus des données de recensement de la population de l'Insee, de 1968 à 2018.

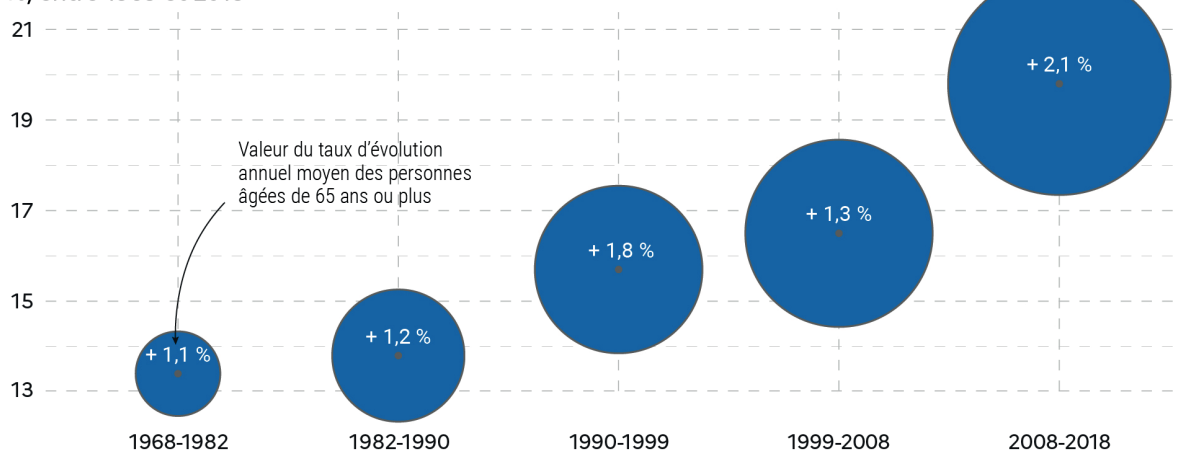
61. Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

62. Meslé France. Allongement de la vie et évolution des pathologies. In : *Gérontologie et société*. 2004, vol. 27/108, n° 1, pp. 15-34.

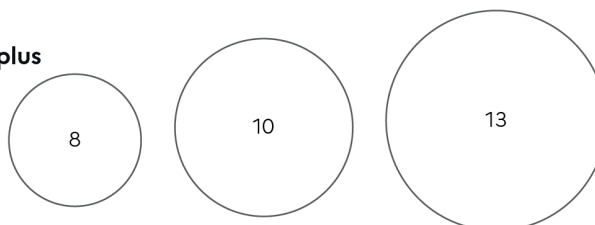
63. Observatoire des territoires. Le vieillissement de la population. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2017, 17 p.

Une augmentation de la part et du nombre de personnes âgées qui s'est accélérée à la fin des années 2000

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus en %, entre 1968 et 2018



Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus en millions



Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 1968-2018 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Un vieillissement plus marqué dans les espaces littoraux et ruraux, et dans le quart sud-ouest de l'Hexagone

Part de personnes âgées de 65 ans ou plus en 2018 :

25,0 % dans le Massif central;

28,7 % dans les Pyrénées;

19,8 % en moyenne en France.

(Source : Insee, RP 2018)

Le vieillissement ne touche pas tous les territoires de la même manière et dans les mêmes proportions. En 2018, **la part de personnes âgées est tout particulièrement élevée dans les territoires situés dans le quart sud-ouest de la France, le long de l'axe cotentin-mâconnais mais aussi sur les littoraux atlantique, méditerranéen et corse.** Ainsi, ce sont les régions du sud de la France qui ont la plus grande proportion de personnes âgées (23,3 % en Corse, 23,7 % en Nouvelle-Aquitaine et 22,8 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Certains **massifs de montagne** ont également un niveau de vieillissement particulièrement élevé comme les Pyrénées (28,7 %) ou le Massif central (25,0 %). À l'inverse, les

espaces des pôles des grandes aires d'attraction des villes⁶⁴ telles que Toulouse, Bordeaux, Paris, Orléans, Nantes, Rennes, Lille, Strasbourg, Metz, Reims, Poitiers ou encore Dijon, **ont une proportion de personnes âgées parmi les plus faibles.** Par exemple, l'Île-de-France compte seulement 14,8 % de personnes âgées et l'aire d'attraction de Paris 15,0 %. **Le nord du pays,**

NOTE

64. Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes (AAV) 2020 (cf. annexe p. 121).

ainsi que certains Drom se distinguent également assez nettement avec un faible niveau de vieillissement (18,8 % en Guadeloupe, 17,8 % dans les Hauts-de-France, 11,7 % à La Réunion et seulement 5,5 % en Guyane), notamment en raison d'une natalité élevée dans ces régions et d'une émigration régulière des jeunes adultes. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus est en revanche plus élevée en Martinique (20,5 %) qu'à l'échelle nationale. Le niveau de vieillissement pourrait de surcroît continuer à y augmenter rapidement dans les années à venir, en partie du fait d'une forte chute de

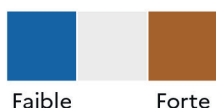
leur fécondité⁶⁵, accentuant d'autant plus la déprise démographique d'ores et déjà observée aujourd'hui⁶⁶.

Ces disparités régionales reflètent également des différences entre espaces urbains et ruraux.

En effet, le poids des personnes âgées dans les territoires est inversement proportionnel à leur niveau de densité : si les espaces denses comptent seulement 16,8 % de personnes âgées, les espaces de densité intermédiaire⁶⁷ en comptent 21,3 %, les espaces peu denses 21,6 %, et les espaces très peu denses 24,4 %.

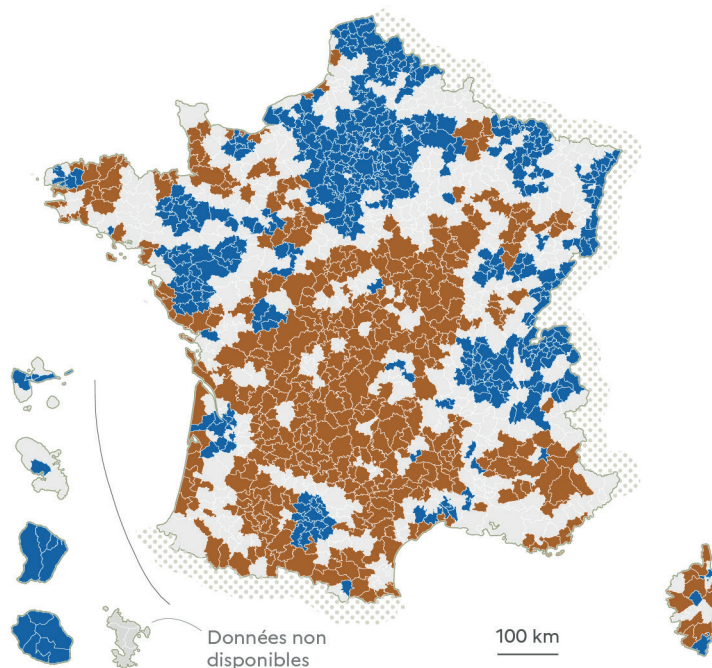
Un niveau de vieillissement particulièrement faible dans les grandes métropoles, en Île-de-France, dans le nord de la France et dans les territoires frontaliers de l'est

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus en %, en 2018



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'indicateur de part des personnes âgées de 65 ans ou plus a été discrétisé en trois classes d'effectifs égaux. Les EPCI qui sont dans le tiers moyen figurent en gris sur la carte.



Champ : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 2018 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

“ La part de personnes âgées dans les territoires est inversement proportionnelle à leur niveau de densité.


NOTES

65. Passage d'environ 5 à 6 enfants par femme à la fin des années 1950 en Guadeloupe comme en Martinique, à environ 2 enfants par femme dans les années 1980 (Breton Didier, Temporal Franck. *Décroissance démographique et vieillissement : une exception des Antilles françaises dans l'espace Caraïbes ?* In : *Études caribéennes* [En ligne]. Août-Décembre 2019. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/16864>, consulté le 19 novembre 2021). À la fin des années 2010, l'indicateur conjoncturel de fécondité passe sous le seuil de 2 enfants par femme (Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil).

66. Cf. article « À l'horizon 2050, l'accroissement de la population se concentrerait toujours plus le long des façades atlantique et méditerranéenne », p. 74.

67. Source : Insee, Grille communale de densité 2021 (cf. annexe p. 120).

Viellissement et gérontocroissance : deux phénomènes aux logiques spatiales différenciées

L'analyse qui suit s'appuie sur un zonage constant en aires d'attraction des villes⁶⁸. Celui-ci a remplacé le zonage en aires urbaines (Insee, 2010), impliquant un changement de définition dans la nature des espaces au cours du temps. Une réflexion à périmètre constant induit une analyse particulière⁶⁹ où il faut considérer, par exemple, qu'une diminution de la **gérontocroissance**  observée dans les cinquante dernières années dans les pôles des petites aires d'attraction des villes, qualifie en réalité l'évolution de ce phénomène, non pas des pôles des petites aires d'attraction, mais bien des communes appartenant aujourd'hui à des pôles de petites aires. De plus, pour s'affranchir des évolutions de périmètre, des **cartes lissées** ⁷⁰ ont été réalisées et permettent d'identifier des logiques régionales, bien qu'elles impliquent une lecture moins fine des phénomènes pôles-couronnes, car statistiquement moins exploitables.

À l'échelle régionale, si la gérontocroissance se concentrait dans les années 1970 le long de la Méditerranée et dans l'ouest de la France (touchant plus fortement la Bretagne et la Normandie), elle s'est étendue le long de la vallée du Rhône dans les années 1980 et 1990. Après une baisse générale du nombre de personnes âgées dans de nombreux territoires dans les années 2000, **la gérontocroissance se concentre dorénavant le long des littoraux atlantique et méditerranéen ainsi que dans des couronnes des pôles des très grandes aires d'attraction** comme Toulouse, Lyon, Rennes ou en grande couronne francilienne.

La gérontocroissance suit une double logique pôle / couronne d'une part, et est également **liée à la taille des aires d'attraction des villes** d'autre part : elle est plus marquée dans les espaces périurbains (les couronnes) et ce, d'autant plus qu'il s'agit du périurbain d'une aire importante de par sa taille.

Ainsi, ce sont les couronnes des aires de plus de 700 000 habitants qui totalisent la plus forte augmentation du nombre de personnes âgées (+ 3,4 % d'augmentation en moyenne chaque année). *A contrario*, sur la période 1968-1982, la gérontocroissance se concentrait dans les pôles (notamment les plus petits) et, à périmètre constant, ce sont les territoires composant les couronnes actuelles des pôles qui présentaient une assez faible gérontocroissance (+ 1,1 % d'augmentation annuelle moyenne). **Ce bouleversement des hiérarchies peut être mis en lien avec les différents mouvements de périurbanisation qui ont marqué les dernières décennies**, et notamment avec l'avènement des modes d'habiter tournés vers l'habitat pavillonnaire à partir des années 1970. De fait, au gré de ces mouvements, de jeunes familles avec enfant(s) se sont installées en périphérie des pôles accédant à la propriété et à une maison individuelle⁷¹. Aujourd'hui, ces familles ont vieilli dans ces territoires, cette évolution se traduisant par une gérontocroissance des espaces périurbains.

Le vieillissement, quant à lui, ne suit pas les mêmes logiques spatiales. **Entre 1968 et 1982**, et toujours selon le zonage actuel, **ce sont surtout les communes isolées** (+ 3 points de %) **et les pôles petits** (+ 2,1 points de %) **et moyens** (+ 1,9 point de %) **qui présentaient un important vieillissement**⁷². Dans le cas des communes isolées, l'exode rural des décennies précédentes explique une partie de ce phénomène, du fait de la diminution de la population active et de celle en âge d'avoir des enfants, entraînant à la fois une baisse de la natalité, mais aussi une accentuation du vieillissement. Au contraire, durant cette période, la part de personnes âgées recule dans les couronnes des pôles des grandes aires d'attraction du fait de la périurbanisation, à la suite de l'installation massive de jeunes ménages.

NOTES

68. Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes (AAV) 2020 (cf. annexe p. 121).

69. Cf. annexe « Mesurer une évolution spatiale sur le temps long : zonages constants ou évolutifs ? », p. 122.

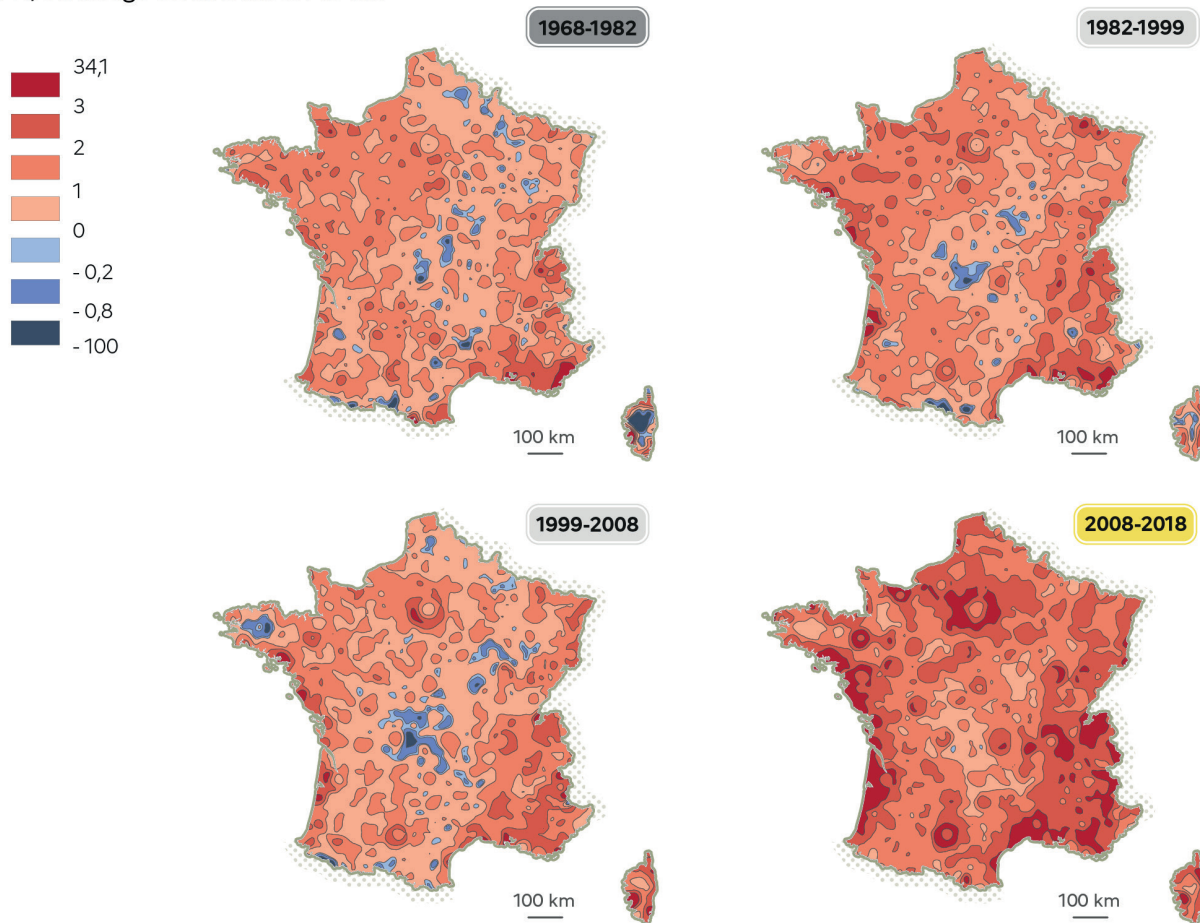
70. Les cartes lissées reposent sur le calcul de potentiels (ici de Stewart) et permettent de représenter une information géographique en s'affranchissant de tout maillage territorial.

71. Mondou Véronique, Violier Philippe. Le vieillissement de la population périurbaine. Quelles stratégies pour pallier la disparition d'une mobilité autonome ? In : *Espace populations sociétés*. 2010, 2010/1, pp. 83-93.

72. Le vieillissement est mesuré ici comme la variation en points de pourcentage de la part de personnes âgées de 65 ans ou plus entre deux dates. Les données relatives à l'évolution du vieillissement dans les pôles et les couronnes entre 1968 et 2018 se rapportent ici uniquement au périmètre de la France métropolitaine.

Une gérontocroissance de plus en plus prononcée dans les couronnes des grands pôles et les littoraux

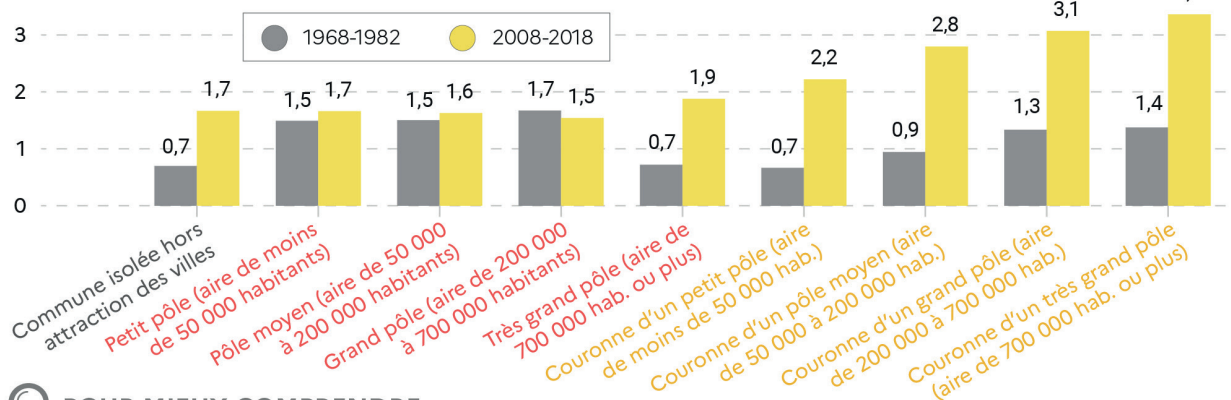
Taux d'évolution annuel moyen de la population âgée de 65 ans ou plus en %, en lissage communal sur 10 km



POUR MIEUX COMPRENDRE

Les cartes lissées reposent sur le calcul de potentiels (ici de Stewart) et permettent de représenter une information géographique en s'affranchissant de tout maillage territorial.

Taux d'évolution annuel moyen de la population âgée de 65 ans ou plus en %



POUR MIEUX COMPRENDRE

L'Insee définit l'aire d'attraction d'une ville comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Chaque aire d'attraction est constituée d'un pôle et d'une couronne (source : Insee, Base des aires d'attraction des villes 2020).

Champ : cartes : France métropolitaine | graphique : France, hors Mayotte • Source : Insee, RP 1968-2018 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

Dans les années 2010, le vieillissement se généralise à l'ensemble des territoires, tout particulièrement les couronnes de pôles d'aires moyenne et grande (+ 4,3 points de % entre 2008 et 2018 pour les couronnes de pôles d'aires de 50 000 à 700 000 habitants) **tout en restant très important dans les communes isolées** (+ 3,8 points de %). Dans les pôles, l'importance du vieillissement est inversement proportionnelle à la taille de l'aire d'appartenance, avec des pôles de petites aires qui affichent le vieillissement le plus important (+ 4,2 points de %).

Vieillissement et gérontocroissance ne se combinent pas de la même manière selon les territoires. Dans certains départements, les phénomènes de vieillissement et de gérontocroissance sont tous deux importants, comme dans les Antilles (Guadeloupe et Martinique) ou les départements du littoral atlantique comme la Vendée, la Charente-Maritime, ou encore les Landes. Dans les Antilles, ce double phénomène s'explique en partie par une chute de la fécondité⁷³ associée à un allongement de l'espérance de vie⁷⁴, mais aussi à un **solde migratoire** ⁷⁵ déficitaire pendant la quasi-totalité des 50 dernières années. Sur le littoral atlantique, ce phénomène s'explique principalement par un fort attrait des populations retraitées pour ces territoires⁷⁵.

À l'inverse, certains départements d'île-de-France, dont Paris, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, ou ceux abritant de grandes métropoles comme le Rhône (Lyon) ou la Haute-Garonne (Toulouse), **connaissent un vieillissement et une gérontocroissance plutôt modérés.** Ces départements sont attractifs pour les jeunes, concentrant à la fois de nombreux emplois et une offre de formation conséquente. Au contraire, les personnes âgées ont davantage tendance à les quitter au moment de la retraite.

Mais **gérontocroissance et vieillissement peuvent également s'opposer.** Ainsi de nombreux départements situés dans la diagonale centrale, comme le Cantal, la Nièvre ou encore le Cher, connaissent un vieillissement important sans pour autant voir leur nombre de personnes âgées augmenter avec la même intensité.

Ces territoires ont connu par le passé une forte émigration rurale qui a réduit les générations de **baby-boomers** ⁷⁶, limitant l'augmentation du nombre de personnes âgées. À l'inverse, le faible nombre de ménages en âge d'avoir des enfants, de même que la faible attractivité auprès des jeunes, contribuent à l'augmentation de la part de personnes âgées de ces espaces. **La Guyane et La Réunion, ainsi que la Seine-et-Marne connaissent, quant à eux, une augmentation notable du nombre de personnes âgées qui ne s'accompagne pas d'une progression de même ampleur de leur poids au sein de la population totale.** Le vieillissement est limité pour la Seine-et-Marne par une arrivée importante de ménages jeunes et par une forte natalité pour La Réunion et la Guyane.

Logiques spatiales des mobilités résidentielles des retraités

En comparaison du reste de la population, les personnes âgées migrent peu⁷⁶ : elles sont 2,4 % à avoir changé de commune de résidence au cours de l'année précédant le recensement 2018, contre 13,3 % des 15-39 ans et 4,3 % des 40-64 ans. Néanmoins, ces migrations ont un impact, à terme, sur la répartition territoriale de la population âgée. **Celles-ci profitent surtout au sud-ouest du pays ainsi qu'aux littoraux.** Ainsi, le Morbihan, la Charente-Maritime ou la Vendée ont vu leur population de 65 ans ou plus augmenter en 2018, respectivement de +1 970, +1 830 et +1 680 au gré de leurs échanges migratoires avec les autres départements au cours de

NOTES

73. Breton Didier, Temporal Franck. Décroissance démographique et vieillissement : une exception des Antilles françaises dans l'espace Caraïbes ? In : *Études caribéennes* [En ligne]. Août-Décembre 2019. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/16864>, consulté le 19 novembre 2021.

74. Atger Stéphanie, Bareigts Ericka. Rapport d'information sur le Grand âge en Outre-Mer. Février 2020, n° 2662, 73 p.

75. Cf. p. 106-107.

76. Observatoire des territoires. Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux. In : *Rapport de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2018, 121 p.

l'année précédente⁷⁷, soit des **taux de migration nette interne** ⁷⁸ des 65 ans ou plus respectifs de +10,9 ‰, +10,5 ‰ et +10,3 ‰.

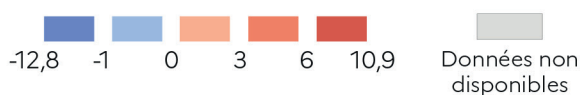
Les personnes âgées qui s'installent dans ces territoires sont plus souvent qu'ailleurs originaires d'une autre région. La majorité des territoires du Sud-Ouest et la Normandie sont par ailleurs des destinations privilégiées par les personnes âgées venant de l'étranger. Ces constats s'expliquent en partie par des phénomènes d'héliotropisme⁷⁸, d'haliotropisme⁷⁹ et plus largement de recherche d'aménités territoriales⁸⁰, qui jouent dans le choix d'une résidence au moment de la retraite. **À l'inverse, le Nord-Est a plutôt tendance à perdre des personnes âgées au gré des**

échanges migratoires. Dans ces territoires, les migrations infra départementales sont plus fréquentes qu'ailleurs. De nombreuses personnes âgées quittent également les grandes villes comme Lyon, Marseille ou encore Paris et l'ensemble de l'Île-de-France. Par exemple, en 2018, Paris a accueilli 4 220 personnes âgées de 65 ans ou plus, quand 8 230 sont parties s'installer ailleurs (soit un solde déficitaire de -4 010 individus et un taux de migration nette interne de -10,8 ‰).

En dehors des aménités régionales précitées, la proximité des services du quotidien, à une étape de la vie où les mobilités peuvent s'avérer de plus en plus complexes, peut également

Migrations des personnes âgées : une forte attractivité des littoraux et du quart sud-ouest de la France

Taux de migration nette interne de la population âgée de 65 ans ou plus en ‰, en 2018, par département

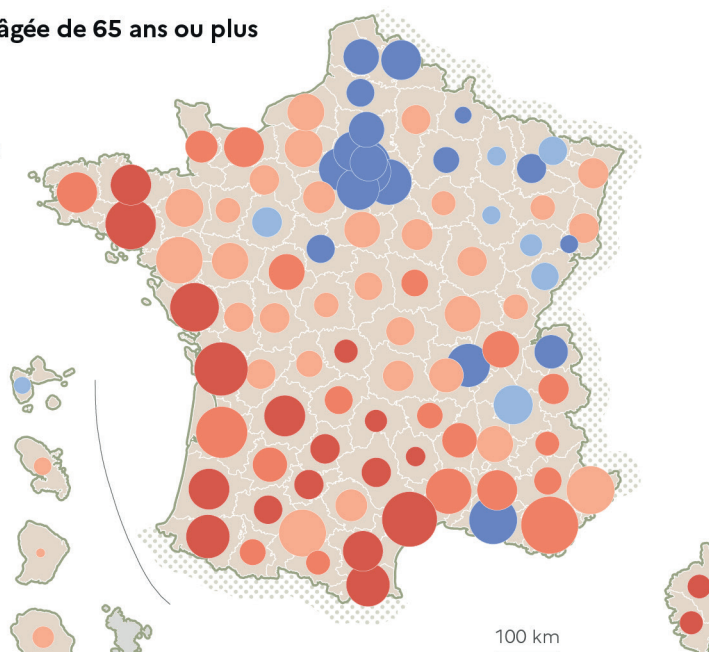


Nombre d'arrivants âgés de 65 ans ou plus en 2018



POUR MIEUX COMPRENDRE

Le **taux de migration nette interne** d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liée à des mouvements internes (i.e. solde migratoire), rapportée à la population moyenne de la zone, et est exprimé en ‰.



Source : Insee, RP 2018 - fichier détails Migrations résidentielles : localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

NOTES

77. Les données de migrations mentionnées pour le reste de cette partie sont issues du fichier détails *Migrations résidentielles : localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure* (Insee, RP 2018). Les données migratoires issues du recensement ont plusieurs limites et ne permettent pas de mesurer la totalité des migrations au cours de l'année. En se limitant à l'information relative aux migrants résidant sur le territoire l'année N et à leur statut migratoire (lieu de résidence antérieure) à l'année N-1, trois catégories de personnes ayant migré ne sont pas comptabilisées : celles qui ont quitté le territoire pour l'étranger, celles qui sont décédées au cours de la période (entre N-1 et N), celles qui ont migré plus d'une fois sur le territoire (entre N-1 et N) tout en étant finalement recensées l'année N sur le même territoire.

78. D'un point de vue démographique, l'héliotropisme renvoie à l'attractivité des populations pour les régions ensoleillées.

79. D'un point de vue démographique, l'haliotropisme renvoie à l'attractivité des populations pour les littoraux et plus largement les régions maritimes.

80. Par exemple ici culturelles ou touristiques, en sus des éléments naturels et paysagers précités.

figurer parmi les facteurs d'attractivité pour cette population. De fait, on constate **une attractivité particulière pour les personnes âgées des communes présentant un niveau de centralité⁸¹ intermédiaire d'équipements et de services**. Celles-ci ont un solde migratoire positif de +23 300 personnes âgées (soit un taux

de migration nette interne +7,2 ‰), contrairement aux communes non centre, dont le taux de migration nette interne s'établit à -7,6 ‰, soit un **solde migratoire** déficitaire de -13 300 personnes âgées, de même que les centres majeurs (-2,2 ‰).

Solde migratoire et taux de migration nette interne des personnes âgées de 65 ans ou plus, selon le niveau de centralité

Centre...	Solde migratoire	Taux de migration nette interne
Non centre	-13 300	-7,6 ‰
Centre local	+1 820	+0,8 ‰
Centre intermédiaire	+23 300	+7,2 ‰
Centre structurant	+3 650	+1,2 ‰
Centre majeur	-5 600	-2,2 ‰

Source : Insee, COG 2021, RP 2018 – fichier détails *Migrations résidentielles : localisation à la commune de résidence et à la commune de résidence antérieure*; INRAE CESAER d'après BPE 2017.

2,4 % de la population âgée de 65 ans ou plus a changé de commune de résidence au cours de l'année précédant le recensement 2018, contre **13,3 %** des 15-39 ans et **4,3 %** des 40-64 ans.

(Source : Insee, RP 2018)

“ On constate une attractivité particulière des personnes âgées pour les communes présentant un niveau de centralité intermédiaire d'équipements et de services.

NOTE

81. Les niveaux de centres d'équipements et de services sont issus des travaux de l'étude « Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ? » réalisée par l'INRAE-CESAER en partenariat avec l'ANCT. Les niveaux de centralité ont été définis au regard de la diversité des commerces et services : plus la diversité des services présents dans la commune est importante, plus le niveau de centralité est élevé. Compte tenu de leur spécificité, les Drom n'ont pas été inclus dans cette analyse (Hilal Mohamed, Moret David, Piguet Virginie. Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ? 2020, CESAER (Agrosup Dijon / INRAE / Université de Bourgogne-Franche-Comté) et Agence nationale de la cohésion des territoires, 123 p.). Cette typologie a été réalisée à partir de la Base permanente des équipements (BPE) de l'Insee 2017 (cf. annexe p. 122).

L'isolement des personnes âgées : des enjeux différenciés selon les territoires, entre accessibilité aux services et isolement résidentiel

MÉTHODOLOGIE

Plusieurs approches de l'isolement

La littérature scientifique amène à distinguer plusieurs formes d'isolement : l'isolement géographique (vivre loin des autres et des services), l'isolement culturel (se sentir marginalisé, sentiment de valeurs dépréciées...)⁸², ou encore l'isolement social (avoir des relations sociales réduites) en sont des exemples. Pour ce dernier cas, Jean-Louis Pan Ké Son identifie trois états distincts : isolement relationnel, solitude, et le fait de vivre seul⁸³. L'isolement relationnel correspond conventionnellement à la mesure du nombre de personnes ayant eu quatre contacts ou moins hors de leur ménage au cours d'une semaine⁸⁴. *Vivre seul* se rapporte au fait de résider seul dans son logement. La solitude renvoie quant à elle à une situation de mal-être et de qualité des relations entretenues⁸⁵.

Il est ici fait référence à deux formes d'isolement :

- **l'isolement géographique**, sous le prisme de **l'accessibilité à des services d'ordre divers** (transports, santé, culture, commerces...) dans le sens où il peut être facteur de limitation ou de renoncement à certains services et mobilités ;
- **l'isolement résidentiel**, traduit ici par le **fait de vivre seul**. Comme indiqué ci-avant, il ne s'agit pas pour autant de considérer ici que vivre seul est synonyme d'isolement relationnel, ni même du fait de se sentir isolé. Néanmoins, **le fait de vivre seul représente un facteur d'accroissement du sentiment de solitude**. En effet, comme le montrent les résultats du rapport 2020 de la Fondation de France⁸⁶, le fait de vivre seul dans son logement exacerbe le sentiment de solitude : 34 % des personnes vivant seules déclarent se sentir seules ou isolées de façon régulière, contre 19 % pour l'ensemble de la population.

L'isolement résidentiel, un phénomène qui touche majoritairement les femmes dans la moitié nord de la France et les espaces urbains

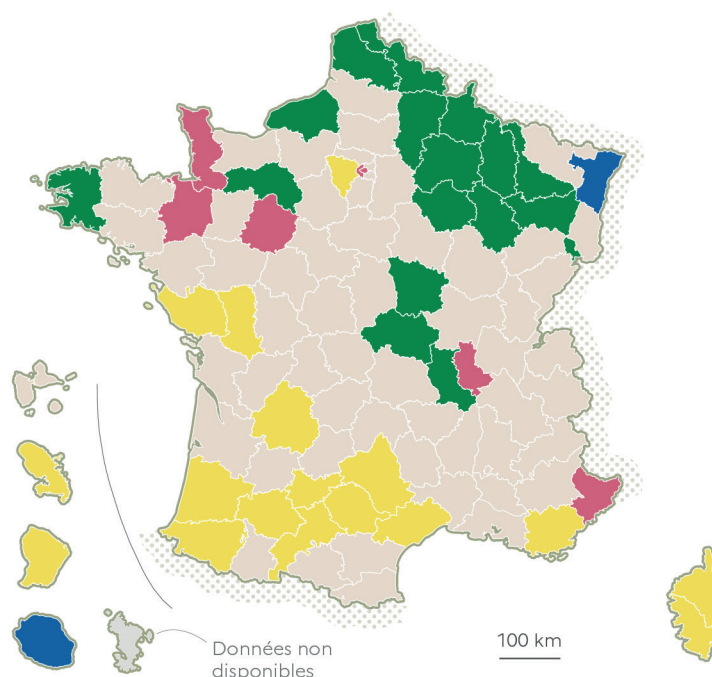
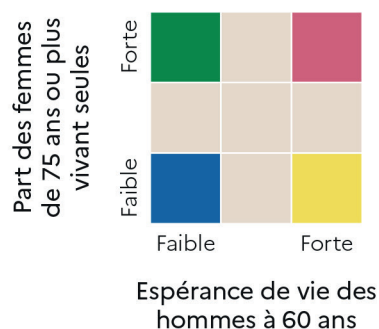
Le risque d'être isolé et de voir ses relations sociales réduites augmente avec l'âge⁸⁷, ce qui représente un enjeu majeur pour les collectivités. L'isolement recouvre en effet des champs variés liés aux politiques publiques, comme l'habitat, l'accessibilité aux services, l'intégration des personnes âgées dans l'espace public ou encore la culture.

NOTES

82. Gumuchian Hervé, Meriaudeau Robert, Peltier C. L'isolement en montagne : éléments de réflexion. In : *Revue de Géographie Alpine*. 1980, vol. 68, n° 4, pp. 305-325.
83. Pan Ké shon Jean-Louis. Être seul, In : *Données sociales*. Insee. 2002, pp. 587-597.
84. Cette mesure ne saurait bien sûr pas rendre compte de la qualité des contacts qui ont cours, ni de leur importance affective (Delisle Marc-André. La République du silence. Solitude et vieillissement. Laboratoire de recherches sociologiques, Département de sociologie de l'Université Laval. 1987, Rapports de recherche n° 25, 149 p.).
85. Pan Ké Shon Jean-Louis. Isolement relationnel et mal-être. In : *Insee Première*. Novembre 2003, n° 931, 4 p.
86. Fondation de France. Les solitudes en France. 10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression. 2020, 186 p.
87. Pan Ké Shon Jean-Louis. Isolement relationnel et mal-être. In : *Insee première*. Novembre 2003, n° 931, 4 p.

Une plus forte proportion de femmes de 75 ans et plus vivant seules dans le quart nord-est, liée à une faible espérance de vie des hommes à 60 ans

Typologie des départements en fonction de la part de femmes de 75 ans ou plus vivant seules en 2018 et l'espérance de vie des hommes à 60 ans en 2020



POUR MIEUX COMPRENDRE

Afin de faire apparaître les situations les plus contrastées, les départements ont été répartis en quatre classes, en croisant les tiers supérieurs et inférieurs de chacun des deux indicateurs : part des femmes de 75 ans et plus vivant seules et espérance de vie des hommes à 60 ans.

Ainsi, ont été retenus pour l'analyse les espaces présentant les parts de femmes de 75 ans et plus vivant seules les plus élevées et les plus faibles, et les espaces où les espérances de vie des hommes à 60 ans sont les plus fortes, ou au contraire les plus faibles.

Les départements situés dans le tiers moyen pour au moins un des deux indicateurs apparaissent en gris sur la carte.

Sources : Insee, RP 2018 ; État civil 2020 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

En 2018 en France, près de 2,4 millions de personnes âgées de 75 ans ou plus vivent seules⁸⁸, soit 42,5 % d'entre elles. La probabilité de vivre seul augmente avec l'âge consécutivement au départ des enfants et surtout au décès du conjoint. **Ce phénomène touche tout particulièrement les femmes, puisque 54,9 % des femmes de 75 ans ou plus vivent seules contre seulement 23,8 % des hommes.** Cet écart s'explique par des **espérances de vie** à la naissance différenciées, de 85,1 ans pour les femmes à la naissance contre 79,1 ans pour les hommes en 2020⁸⁹, accentué par une différence d'âge dans les couples hétérosexuels, l'homme étant souvent plus âgé que la femme⁹⁰. Les femmes se remettent par ailleurs moins souvent en ménage une fois veuves⁹¹, tandis que les hommes sont placés plus tôt en institutions à état de santé équivalent, rencontrant davantage de difficultés à assumer les tâches de la vie quotidienne une fois seuls⁹².

Les logiques spatiales de l'isolement résidentiel varient selon le sexe. En 2018, c'est dans les **Drom, notamment en Martinique (30,1 %) et Guadeloupe (28,9 %) que l'on trouve les plus fortes proportions d'hommes de 75 ans ou plus**

vivant seuls, ainsi que dans des régions de la diagonale centrale, comme les anciennes régions Bourgogne (25,0 %), Champagne-Ardenne (25,5 %) ou Limousin (25,7 %). **C'est également dans les Drom que la part de personnes de 75 ans ou plus vivant seules a le plus augmenté, entre 2008 et 2018 (+ 4,2 points de % pour La Réunion**

NOTES

88. Sauf mention contraire, les chiffres exposés ici et dans la suite de l'article sont issus des données de recensement de la population 2008 et 2018 de l'Insee.

89. Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

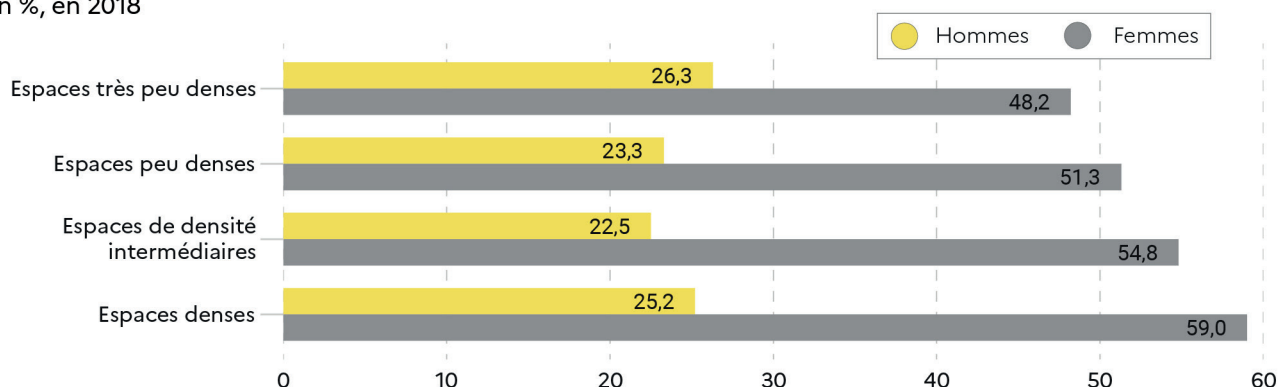
90. L'écart d'âge moyen entre conjoints pour un couple formé dans les années 1990 est de 2,3 ans. Cependant cet écart tend à se réduire puisqu'il était de 2,8 ans pour les couples formés dans les années 1950 (Vanderschelden Mélanie. L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit, In : *Insee Première*. Avril 2016, n° 1073, 4 p.).

91. Cassan Francine, Mazuy Magali, Clanché François. Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes. In : *Insee Première*. Juillet 2001, n° 797, 4 p.

92. Delbès Christiane, Gaymu Joëlle, Springer Sabine. Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen. In : *Population et sociétés*. Janvier 2006, n° 419, 4 p.

Vivre seul après 75 ans : des logiques spatiales différentes selon le sexe

Part des personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules en %, en 2018



POUR MIEUX COMPRENDRE

Pour prendre en compte la répartition de la population de manière fine, la grille communale de densité (Insee, 2021) s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté.

Cette grille permet de distinguer des communes urbaines (denses et de densité intermédiaire) et des communes rurales (peu denses et très peu denses). La grille de densité permet une approche morphologique des territoires.

Source : Insee, RP 2018, Grille communale de densité 2021 •
Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

et + 2,6 points de % pour la Martinique). **Pour les femmes, ce sont les régions du nord de la France, bordant la Manche, qui sont les plus concernées**, comme les Hauts-de-France (58,0 %), la Normandie (57,5 %), la Bretagne (57,4 %) mais aussi Paris (63,5 %) **et certains départements de sa première couronne**. Ce phénomène s'explique en partie, pour ce qui concerne les régions situées en bord de Manche, par une espérance de vie des hommes à 60 ans relativement faible, laissant davantage de femmes vivant seules. Au contraire, dans les départements du Sud-Ouest et en Corse, l'espérance de vie des hommes à 60 ans est élevée, et la part de femmes seules de 75 ans ou plus assez faible. Demeurent cependant des exceptions comme Paris, le département du Rhône ou encore la Manche et l'Ille-et-Vilaine, où la part de femmes de 75 ans ou plus vivant seules est forte, malgré une espérance de vie des hommes à 60 ans élevée.

Le phénomène d'isolement résidentiel semble donc concerner davantage des départements plutôt urbains et densément peuplés⁹³, exception faite de la Manche.

En effet, **il existe également des logiques urbain/rural à l'isolement différenciées selon le sexe**.

Plus l'espace est dense, plus la part de femmes de 75 ans ou plus vivant seules est importante. Les écarts sont quant à eux plus faibles pour les hommes, chez qui la proportion de 75 ans ou plus vivant seuls est à peine plus élevée dans les espaces très peu denses (26,3 %) que dans les espaces denses (25,2 %); résultat en partie lié au célibat plus fréquent des hommes dans le milieu agricole⁹⁴, mais aussi par un ratio femmes-hommes déséquilibré en faveur des hommes⁹⁵.

NOTES

93. Source : Insee, Grille communale de densité 2021 (cf. annexe p. 120).

94. En 2018, la part des emplois dans l'agriculture représente 31,6 % des emplois dans les territoires très peu denses, contre 2,6 % en moyenne en France.

95. Giraud Christophe. Là où le célibat blesse. L'estimation du célibat en milieu agricole, In : *Revue d'études en Agriculture et Environnement*. 2013, vol. 94, n° 4, pp. 367-396.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES SENIORS DANS LES PETITES VILLES DE DEMAIN

Mathilde Fraisse

(Programme Petites villes de demain – ANCT)

Les phénomènes de vieillissement et de gérontocroissance ne touchent pas tous les territoires de la même façon. C'est dans les couronnes des pôles, les petits pôles urbains et dans une moindre mesure dans les communes isolées⁹⁶, que la part de personnes âgées a le plus augmenté au cours des dix dernières années⁹⁷. En 2018, la part des populations âgées de 65 ans ou plus et de 75 ans ou plus dans les communes bénéficiaires du programme Petites villes de demain (communes de moins de 20000 habitants) est nettement supérieure aux moyennes nationales⁹⁸. Tous les départements ne connaissent pas non plus le même niveau de vieillissement, et c'est dans les départements de la Creuse et du Lot que la population est la plus âgée. Dans ce dernier, 29,4 % de la population est âgée de 65 ans ou plus, et 14,4 % âgée de 75 ans ou plus.

Le niveau de vieillissement y est encore plus élevé dans les 20 communes bénéficiaires du programme Petites villes de demain : 35,3 % des habitants de ces petites villes sont âgés de 65 ans ou plus, et 19,4 % ont 75 ans ou plus. Les enjeux liés à l'isolement des personnes âgées y sont également particulièrement prégnants : 46,7 % des personnes âgées de 75 et plus vivent seules en 2018 dans ces 20 communes, contre 44,0 % dans l'ensemble des communes Petites villes de demain et 42,5 % dans l'ensemble des communes françaises.

Face à ce constat, les pouvoirs publics se mobilisent pour accompagner les populations dans leur vieillissement, à l'instar de la municipalité de Lalbenque (Lot). Cette commune se distingue par ses **actions en matière**

d'inclusion sociale, citoyenne et culturelle des habitants, auprès d'une population de 65 ans ou plus qui a augmenté de plus de sept points en 50 ans (18,6 % en 1968 contre 25,5 % en 2018). Cette commune de 1 735 habitants porte notamment plusieurs projets comme un projet de tiers-lieu, de budget participatif et d'amphithéâtre. Engagée avec sept autres petites villes dans la Fabrique prospective⁹⁹ « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville », Lalbenque travaillera, à horizon 2030, à la **définition d'un plan d'actions répondant aux enjeux territoriaux identifiés par l'équipe municipale et un groupe de travail local, portant sur l'inclusion sociale, l'amélioration et l'adaptation de l'offre de logements et de soins aux besoins des personnes âgées.**

Afin de soutenir les petites villes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques locales adaptées au changement structurel de leur population, le programme Petites villes de demain, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, donne aux élus les outils pour comprendre leur territoire, définir leur stratégie et mener les actions concourant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de leur commune. Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, un soutien spécifique aux projets de logements collectifs inclusifs est proposé. Pour favoriser le maintien de l'autonomie des personnes de 65 ans ou plus, ces projets situés à proximité des services du quotidien ont vocation à accorder une grande place aux relations sociales.

Un vieillissement plus marqué dans les communes bénéficiaires du programme Petites villes de demain que sur l'ensemble du territoire national

	Part des 65 ans ou plus en 2018 (%)	Part des 75 ans ou plus en 2018 (%)
Villes bénéficiaires du programme Petites villes de demain	24,5 %	12,6 %
France, hors Mayotte	19,8 %	9,3%

Sources : Insee, RP 2018 ; ANCT, périmètre des villes bénéficiaires du programme Petites villes de demain au 12/10/2021

NOTES

96. Source : Insee, RP ; zonage en aires d'attraction des villes 2020 (cf. annexe, p. 121).

97. Cf. article « Du vieillissement à la gérontocroissance : deux phénomènes distincts qui touchent inégalement les territoires », p. 100.

98. Les chiffres exposés ici sont issus des données de recensement de la population de l'Insee.

99. Les Fabriques prospectives de l'ANCT accompagnent les territoires, individuellement ou collectivement, dans la conception de politiques publiques et de projets intégrant les transitions (écologique, démographique, économique ou de l'action publique).

Un éloignement aux services plus important dans les espaces les moins denses et les massifs de montagne

À la fin des années 2010 en France métropolitaine, 81,3 % des personnes de 75 ans ou plus se trouvent à moins de 5 minutes en voiture en situation d'heures creuses d'un **panier de services de la vie courante** ¹⁰⁰, 16,1 % entre 5 et 10 minutes et seulement 2,6 % à plus de 10 minutes¹⁰⁰. Toutefois, **le temps d'accès aux services varie fortement selon les territoires : il est plus élevé dans certains massifs de montagne** ¹⁰¹ comme le sud du massif alpin, la Corse, le Massif central ou encore les Pyrénées, mais aussi dans les territoires de faible densité. À titre d'exemple, 40,5 % de la population âgée de 75 ans ou plus se trouve à plus de 10 minutes en voiture en situation d'heures creuses d'un panier de services de la vie courante dans les territoires de très faible densité, 2,0 % dans les territoires peu denses, et moins de 1,0 % dans les espaces denses et de densité intermédiaire.

Se posent ainsi ici des enjeux en matière d'aménagement et d'équipements, mais aussi de mobilité, puisqu'en vieillissant, conduire devient plus difficile, d'autant plus que les femmes (majoritaires aux grands âges) sont moins nombreuses à détenir le permis de conduire¹⁰¹. De plus, à l'isolement résidentiel des femmes en milieu urbain, peuvent parfois s'associer des relations plus distendues avec le voisinage¹⁰². Cela ne signifie pas pour autant que les personnes âgées en milieu rural ne font pas face à une forme d'isolement, d'une autre nature et davantage associée à des difficultés d'accès aux services et équipements.

En France métropolitaine, **81,3 %** des personnes de 75 ans ou plus se trouvent **à moins de 5 minutes** en voiture en situation d'heures creuses d'un panier de services de la vie courante.
(Sources : Insee, RP 2016 ; BPE 2019)

Dans les territoires de massifs, le temps d'accès à un panier des principaux services de la vie courante est plus élevé que dans le reste de la France. La Corse (temps d'accès élevé) et le Massif central (situation intermédiaire) sont sur ce point des exemples particulièrement significatifs. Dans les deux cas, **la part de personnes de 75 ans ou plus résidant à moins de 5 minutes des principaux services de la vie courante est moins élevée (63,6 % pour le Massif central et 46,2 % en Corse) que dans le cas des territoires se situant en dehors des massifs (84,2 %)**. En Corse, 32,7 % des 75 ans ou plus sont éloignés de plus de 10 minutes de ce type de services et les écarts y sont plus forts (21,1 % de situations intermédiaires avec un éloignement de 5 à 10 minutes). Tous les massifs ne présentent cependant pas ces caractéristiques. Si la Corse fait figure d'exception avec seulement 55,7 % de sa population âgée résidant à moins de 7 minutes des principaux services de la vie courante, les autres massifs peuvent quant à eux être classés en deux groupes : d'un côté le Massif central, le Jura et les Pyrénées, où la part de personnes de 75 ans ou plus résidant à moins de 7 minutes des principaux services de la vie courante est nettement inférieure à celle de la moyenne nationale (81,3 %) ; de l'autre, les massifs des Vosges (84,2 %) et des Alpes (86,8 %)¹⁰³, où cette part est supérieure à celle de la France métropolitaine.

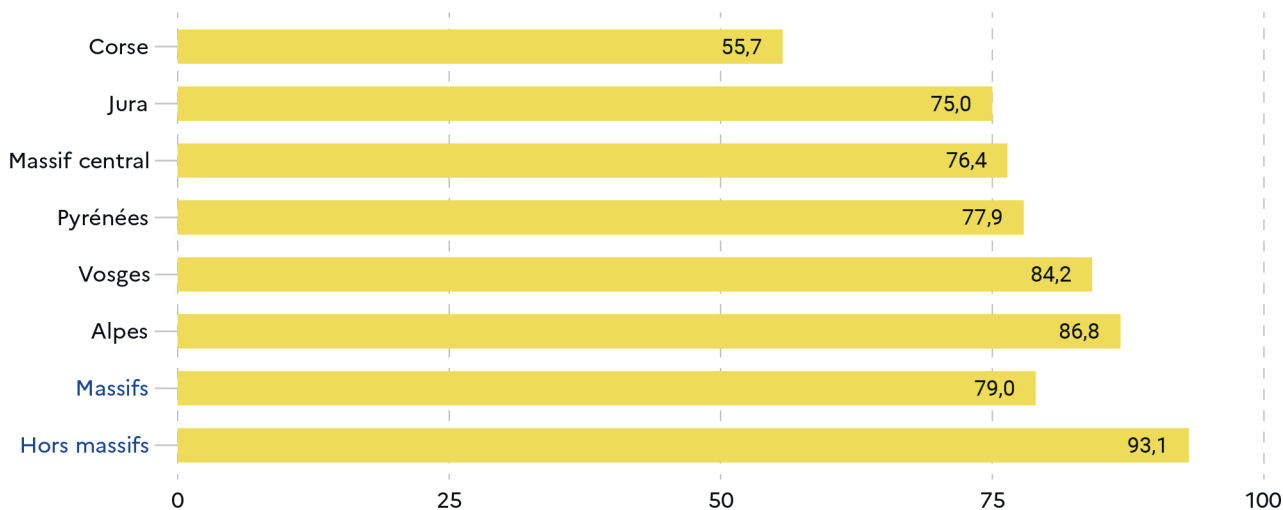
NOTES

- 100.** L'ensemble des données ayant trait à l'accessibilité au panier de services de la vie courante sont issues de la Base permanente des équipements (BPE) 2019 (Insee), exploitée à l'aide du distancier Metric, et font référence à des temps d'accès routiers en heures creuses. Pour chaque commune, le temps d'accès à chaque service ou un équipement correspond au temps d'accès entre le chef-lieu de la commune et celui de la commune équipée la plus proche. Lorsque l'équipement se situe dans la commune, c'est la moyenne des temps de trajet entre chaque carreau de 200 m de côté de la commune et celui de l'équipement qui est retenue. Les données de population font ici référence au recensement de la population 2016 (Insee).
- 101.** Pochet Pascal. Mobilité et accès à la voiture chez les personnes âgées : évolutions actuelles et enjeux. In : *Recherche Transports et Sécurité*. Avril-juin 2003, n° 79, pp. 93-106.
- 102.** D'après le rapport de la fondation Petits Frères des pauvres sur les effets du confinement sur l'isolement des personnes âgées, en 2020 (au cœur d'une période marquée par la pandémie de Covid-19 et la succession de plusieurs confinements), 50 % des personnes enquêtées n'ont pas eu de relation avec leurs voisins dans les grandes agglomérations, contre 44 % en zones rurales (Fondation Petits Frères des Pauvres. Isolement des personnes âgées : les effets du confinement. L'isolement de nos aînés est une vraie distanciation sociale. Rapport d'étude. Juin 2020, 144 p.).
- 103.** Ces territoires apparaissent en effet en moyenne plus urbanisés que les autres massifs (Insee, Grille communale de densité 2021), notamment pour ce qui concerne les parties alsacienne des Vosges et savoyarde des Alpes.

Les personnes âgées résidant dans les massifs sont en moyenne plus éloignées des principaux services de la vie courante

Proportion de la population âgée de 75 ans ou plus accédant aux principaux services de la vie courante en moins de 7 minutes

en %

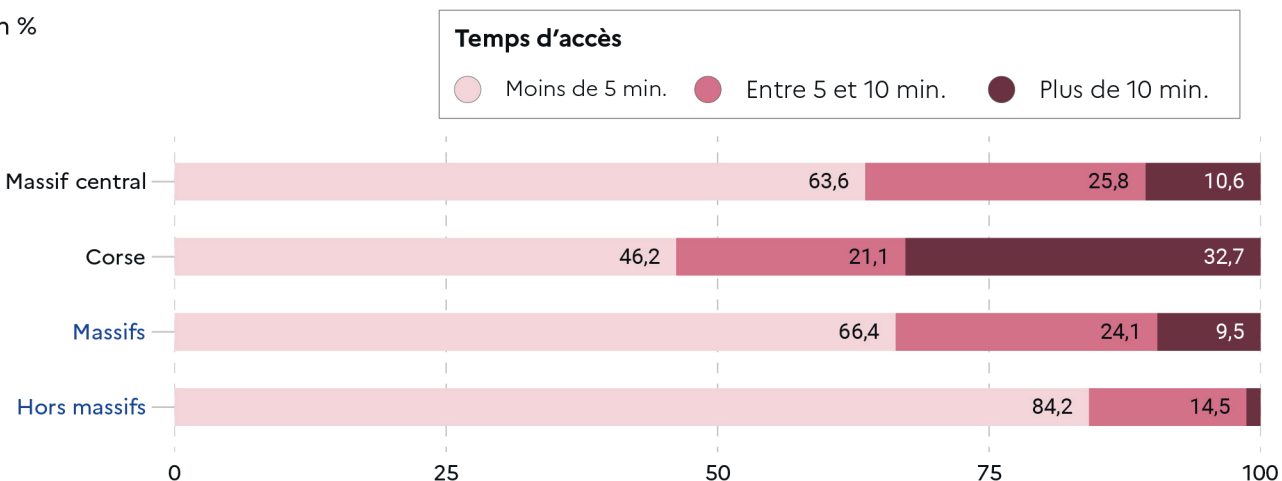


POUR MIEUX COMPRENDRE

Les périmètres des massifs de montagne sont délimités par le décret n°2004-69 du 16 janvier 2004 (modifié par le décret du 8 septembre 2016). Ils englobent, non seulement les zones de montagne, mais aussi les zones qui leur sont immédiatement contiguës : piémonts, voire plaines, si ces dernières assurent la continuité du massif.

Répartition de la population âgée de 75 ans ou plus en fonction du temps d'accès aux principaux services de la vie courante

en %



POUR MIEUX COMPRENDRE

Le panier de la « vie courante » de l'Insee regroupe habituellement 22 services et équipements du quotidien issus de la Base permanente des équipements (BPE), en fonction de leur proximité, de la mobilité induite, leur fréquence d'usage et de leur utilité au quotidien. Dans cette analyse, 17 de ces services et équipements ont été retenus, excluant les services et équipements éloignés des usages des personnes âgées. Cette sélection se compose des éléments suivants : banque et caisse d'épargne, coiffure, restaurant, police et gendarmerie, bureau de poste - relais poste - agence postale, supermarché, boulangerie, librairie - papeterie - journaux, station-service, épicerie - supérette, médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses et de biologie médicale, personnes âgées : services d'aide, salle ou terrain multisports.

Pour chaque commune, le temps d'accès à chaque service ou un équipement correspond au temps d'accès routier en heures creuses entre le chef-lieu de la commune et celui de la commune équipée la plus proche. Lorsque l'équipement se situe dans la commune, c'est la moyenne des temps de trajet entre chaque carreau de 200 m de côté de la commune et celui de l'équipement qui est retenue.

Champ : France métropolitaine • Sources : Insee, RP 2016 ; BPE 2019, traitements avec le distancier Metric 2019 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 11/2021

ZOOM

ENJEUX SPATIAUX DE L'ÉLOIGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES AUX EHPAD

François Reynaud
(Observatoire des territoires-ANCT)

Le comité stratégique de lutte contre l'isolement des personnes âgées a été lancé le 15 février 2021 par la ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, Brigitte Bourguignon. Une des grandes ambitions du comité est de prévenir et **rompre l'isolement des personnes âgées en établissement, notamment en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)**. Dupré-Lévêque et Charlanne¹⁰⁴ (2015) ont montré que **la présence des proches est essentielle pour une intégration réussie des personnes âgées dans les Ehpad**. On peut ainsi penser que l'éloignement de l'établissement d'accueil de leur lieu de vie d'origine couperait d'autant plus les personnes âgées de leurs proches, notamment leur famille, contribuant ainsi à leur isolement.

Les communes françaises se distinguent quant au temps d'accès par la route qui les sépare de l'Ehpad le plus

proche¹⁰⁵. Lorsqu'elles ne sont pas dotées d'un Ehpad, la moitié d'entre elles en sont situées au maximum à 9 minutes. Il existe cependant des écarts notables entre les communes¹⁰⁶ : 10 % des communes se situent à 5 minutes ou moins d'un Ehpad (1^{er} décile), tandis que 10 % le sont à plus de 16 minutes (9^e décile). On peut également observer des différences entre les régions. Dans les anciennes régions Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et les régions Bretagne, Île-de-France, et Pays de la Loire, les 10 % des communes les plus éloignées d'un Ehpad affichent un temps d'accès à l'Ehpad le plus proche de 15 minutes ou plus. Ce temps est supérieur ou égal à 18 minutes dans les anciennes régions Auvergne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, ainsi que les Drom. Dans les anciennes régions Bourgogne, Franche-Comté, Limousin, Lorraine et Midi-Pyrénées, les 10 % des communes les plus éloignées d'un Ehpad ont un temps d'accès minimal compris entre 16 et 17 minutes.

Des temps d'accès par la route à l'Ehpad le plus proche qui varient du simple au triple selon les communes

Décile	10 %	20 %	25 %	30 %	40 %	50 %	60 %	70 %	75 %	80 %	90 %
Temps de trajet (en minutes)	5	6	7	7	8	9	11	12	13	14	16

Note : les données ont été exploitées à l'aide du distancier Metric et font référence à des temps d'accès routiers en heures pleines.

Champ : 29 898 communes françaises ne disposant pas d'un Ehpad.

Source : Insee, Metric 2021; COG 2021.

Il existe 3 735 communes depuis lesquelles le temps d'accès à un Ehpad par la route est supérieur à 15 minutes.

La majorité d'entre elles sont localisées dans un massif de montagne (52,4 %), et plus spécifiquement dans le Massif central (34,1 % des communes concernées), le massif des Alpes (24,2 %), des Pyrénées (14,8 %) et enfin de Corse (14,5 %). Notons toutefois que les communes les plus éloignées des Ehpad (c'est-à-dire à plus de 30 minutes

par la route) sont avant tout situées dans le massif de Corse (46,8 %); le Massif central n'arrivant qu'en dernière position (6,8 %).

Les 1 777 communes hors massif situées à plus de 15 minutes d'un Ehpad sont avant tout localisées dans des espaces très peu denses¹⁰⁷ (61,4 %) ou peu denses (37,1 %).

La plupart de ces communes de faible densité de population ne sont pas des centralités¹⁰⁸ (1 538 d'entre elles,

NOTES

104. Dupré-Lévêque Delphine, Charlanne Didier. Entrée et accueil des personnes âgées en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). In : *La Revue de gériatrie*. Septembre 2015, 40(7), pp. 409-416.

105. Les temps d'accès sont calculés depuis le centroïde d'une commune qui n'est pas dotée d'un Ehpad, vers le centroïde de la commune la plus proche dotée d'un Ehpad.

106. La suite de l'analyse porte exclusivement sur les communes ne disposant pas d'un Ehpad au sein de leur périmètre.

107. Source : Insee, Grille communale de densité 2021 (cf. annexe p. 120).

108. Les niveaux de centres d'équipements et de services sont issus des travaux de l'étude « Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ? » réalisée par l'INRAE-CESAER en partenariat avec l'ANCT. Les niveaux de centralité ont été définis au regard de la diversité des commerces et services : plus la diversité des services présents dans la commune est importante, plus le niveau de centralité est élevé. Compte tenu de leur spécificité, les Drom n'ont pas été inclus dans cette analyse (Hilal Mohamed, Moret David, Pigué Virginie. Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ? 2020, CESAER (Agrosup Dijon / INRAE / Université de Bourgogne-Franche-Comté) et Agence nationale de la cohésion des territoires, 123 p.).

soit 87,9 %). Les autres communes font quant à elles surtout office de centralité à l'échelle locale¹⁰⁹ (168 communes, soit 79,2 % d'entre elles). En comparaison, les communes situées dans les massifs et à plus de 15 minutes d'un Ehpad sont 82,4 % à être dans des espaces très peu denses et 12,5 % font office de centralité locale. De ce point de vue, ces communes ont donc des caractéristiques similaires à celles qui ne sont pas situées dans un massif. **138 000 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent dans une commune localisée à plus de 15 minutes par la route d'un Ehpad.** Si l'on ne s'intéresse qu'aux personnes âgées qui vivent dans les massifs, on observe qu'elles ne sont pas concentrées dans ces derniers de la même façon que les communes. En effet, elles résident à hauteur de 14,8 % dans les Pyrénées alors que cette chaîne de montagne ne compte que 6,7 % des communes situées à plus de 15 minutes d'un Ehpad et en massif. *A contrario* les communes les plus éloignées d'un Ehpad sont 0,5 % à être situées dans les massifs des Drom, mais elles accueillent 11,1 % de la population âgée qui vit à plus de 15 minutes d'un Ehpad et dans un massif.

Les personnes âgées de 75 ans ou plus qui ne vivent pas dans un massif tout en étant à plus de 15 minutes d'un Ehpad résident essentiellement dans des communes de faible densité. Elles habitent à 86,8 % dans une commune dont la densité de population est peu dense ou très peu dense, 10,9 % dans une commune

de densité intermédiaire et seulement 2,2 % dans une commune densément peuplée. Par ailleurs, 50,8 % de cette population vit dans des communes qui ne font pas centralité (dont 50,9 % dans des espaces très peu denses), 29,4 % dans des communes centralités locales et 13,5 % dans des communes centralités intermédiaires¹¹⁰. Enfin, on soulignera que plus d'un quart de ces personnes âgées de 75 ans ou plus réside dans des communes très peu denses qui ne font pas office de centralité.

Ces résultats posent la **question de l'adaptation et de la disponibilité de l'offre en Ehpad, notamment dans les territoires de massifs ainsi que dans les zones les moins denses, afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées** après leur entrée en établissement et ainsi limiter l'éloignement avec leur environnement d'origine et leur entourage.

L'accessibilité en temps d'accès à l'Ehpad le plus proche n'est probablement pas le seul critère à prendre en compte pour comprendre l'isolement des personnes âgées dans ces structures et le choix d'établissement. D'autres facteurs peuvent entrer en considération pour ce choix tels que le coût de l'hébergement, la composition des équipes encadrantes et soignantes, ou encore la présence d'espaces aménagés pour certaines catégories de personnes âgées (les pôles d'activités et de soins adaptés – PASA, ou les unités d'hébergement renforcées – UHR).

Les massifs concentrent la majorité des communes situées à plus de 15 minutes par la route d'un Ehpad

Massif	Communes situées à plus de 15 minutes d'un Ehpad		Population âgée de 75 ans ou plus résidant à plus de 15 minutes d'un Ehpad	
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)
Alpes	474	12,7 %	17 900	13,0 %
Corse	284	7,6 %	13 400	9,7 %
Jura	164	4,4 %	3 800	2,8 %
Massif central	668	17,9 %	22 900	16,6 %
Pyrénées	290	7,8 %	4 900	3,6 %
Vosges	62	1,7 %	2 700	2,0 %
Drom (Guadeloupe, Martinique et Réunion)	16	0,5 %	8 300	5,9 %
Total massifs	1 958	52,4 %	73 800	53,5 %
Hors massif	1 777	47,6 %	64 100	46,5 %
Ensemble	3 735	100,0 %	138 000	100,0 %

Champ : France, hors Mayotte.

Sources : Drees 2021; Insee, RP 2018, Metric 2021.

NOTES

109. Une commune qui fait office de centralité locale dispose simultanément d'une douzaine d'équipements et de services du quotidien ou de « proximité ».

110. Les 6,3 % restant vivent dans des communes situées dans les Drom, pour lesquelles le niveau de centralité n'est pas connu.

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET BÂTI DES AÎNÉS : LES COLLECTIVITÉS AMIES DES AÎNÉS

Angélique Giacomini

(Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés)

La modification des repères démographiques et l'émergence d'une nouvelle société de la longévité nous engagent à mettre en avant la force vive que représentent les plus âgés. Celle-ci s'observe à travers la solidarité intrafamiliale, mais aussi via le domaine de la consommation, ou encore par une forte implication des aînés dans la société. De nombreuses collectivités *amies des aînés*¹¹¹ ont déjà compris que les habitants âgés étaient une réelle ressource pour leur territoire. C'est ainsi que certaines d'entre elles ont fait du vieillissement un axe majeur de leur politique de revitalisation des centres-villes ou centres-bourgs, par exemple dans le cadre du programme Action Cœur de ville. Sur ce sujet, les villes de Dijon et de Boulogne-sur-Mer ont ainsi mis en place des chartes de commerçants « amis des aînés », qui s'engagent à avoir des égards appuyés vis-à-vis des plus âgés (des étiquettes plus lisibles, de la livraison à domicile, une chaise à disposition...). Certaines collectivités amies des aînés ont aussi fait le choix de s'appuyer sur la contribution des aînés à la société en favorisant leur engagement bénévole, en le valorisant ou encore en abordant la question de la grand-parentalité qui constitue un élément important de la transmission réciproque et du vivre-ensemble entre les générations. C'est le cas de la ville de Metz qui propose des activités gratuites aux grands-parents qui accompagnent leurs petits-enfants lors de sessions municipales d'animations estivales. La Ville d'Angers s'appuie, quant à elle, sur un important réseau de bénévoles âgés engagés dans la solidarité et l'envie d'agir localement.

Des dynamiques locales très fortes existent pour améliorer la qualité de vie des aînés et pour leur permettre de vivre le plus longtemps possible à domicile. Celles-ci démontrent l'inventivité qui est à l'œuvre pour pallier des contextes spécifiques, comme l'éloignement des services ou les difficultés de mobilité. Ces initiatives ne se cantonnent pas qu'à la dimension médico-sociale. En effet, pour améliorer l'environnement social et bâti des aînés, les collectivités *amies des aînés* déploient leur action autour de huit thématiques, faisant par là même écho à la définition de la santé au sens de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »¹¹² :

- **la culture et les loisirs**, comme à Morteau (Doubs) qui propose des séances de « ciné-seniors », ou à Nantes (Loire-Atlantique) qui propose du parrainage culturel (un réseau de bénévoles engagés à accompagner les « parrainés » aux événements et spectacles de leurs choix);
- **l'habitat**, comme à Valenciennes (Nord) qui propose un service de conciergerie ou à Brest qui développe la cohabitation intergénérationnelle;
- **les transports et la mobilité**, comme à Saint-Germain au Mont d'Or (Rhône) qui a créé une navette dédiée aux aînés, ou à Saint-Quentin (Aisne) qui propose un service de covoiturage culturel (permettant aux seniors d'assister aux spectacles et d'être véhiculés directement à leur domicile par les abonnés de la saison culturelle);
- **les espaces extérieurs et bâtiments**, comme à Belfort (Territoire de Belfort) qui a implanté des bancs adaptés dans la ville, ou à Chamalières (Puy-de-Dôme) qui a installé des agrès pour favoriser l'activité physique des aînés;
- **l'information et la communication**, comme à Limonest (Rhône) qui propose des ateliers d'initiation au numérique, ou à Sceaux (Hauts-de-Seine) qui a créé un Espace seniors (« lieu ressource » situé en cœur de ville à proximité des commerces, accessible, reconnu et identifié par les seniors, les proches aidants, les professionnels et les acteurs locaux);
- **le lien social et la solidarité**, comme à Grenoble (Isère) qui a organisé des « Papyfoot / Mamifoot » intergénérationnels, ou au Pays de Mormal (Nord) qui a structuré un réseau de bénévoles proposant des visites de courtoisie pour lutter contre l'isolement;
- **l'autonomie, les services et les soins**, comme à Saint-Étienne (Loire) qui a mis en place des « référents fragilité » pour agir en prévention de la perte d'autonomie à domicile, ou à Romans-sur-Isère (Drôme) qui a mis en avant les aidants à travers une pièce de théâtre dédiée;
- **la participation citoyenne et l'emploi**, comme à Meaulne-Vitray (Allier) qui sollicite la contribution des aînés dans le cadre du Téléthon, ou à Colomiers (Haute-Garonne) qui propose des cycles de préparation à la retraite (ateliers visant à accompagner les retraités dans la définition de leur nouvelle vie à travers la compréhension des enjeux et modifications liés à la retraite ainsi que la présentation des activités proposées dans la commune).

Retrouvez plus de partages d'expériences des Villes amies des aînés : <http://villesamiesdesaines-rf.fr/partages-experience>.

NOTES

¹¹¹. Afin d'adhérer au réseau, les collectivités sont notamment tenues de signer une charte d'engagement et peuvent décider, si elles le souhaitent, de s'engager dans un processus de labellisation.

¹¹². Retrouvez 66 idées pour une collectivité bienveillante envers les aînés : <http://villesamiesdesaines-rf.fr/ressources>.

Annexes



Grille communale de densité

Les communes étant de superficies très variables, elles peuvent afficher de grands écarts de densité de population, même quand leur nombre d'habitants est de taille comparable. Ce constat rend nécessaire la distinction des communes en fonction de la répartition spatiale de la population à l'intérieur de celles-ci.

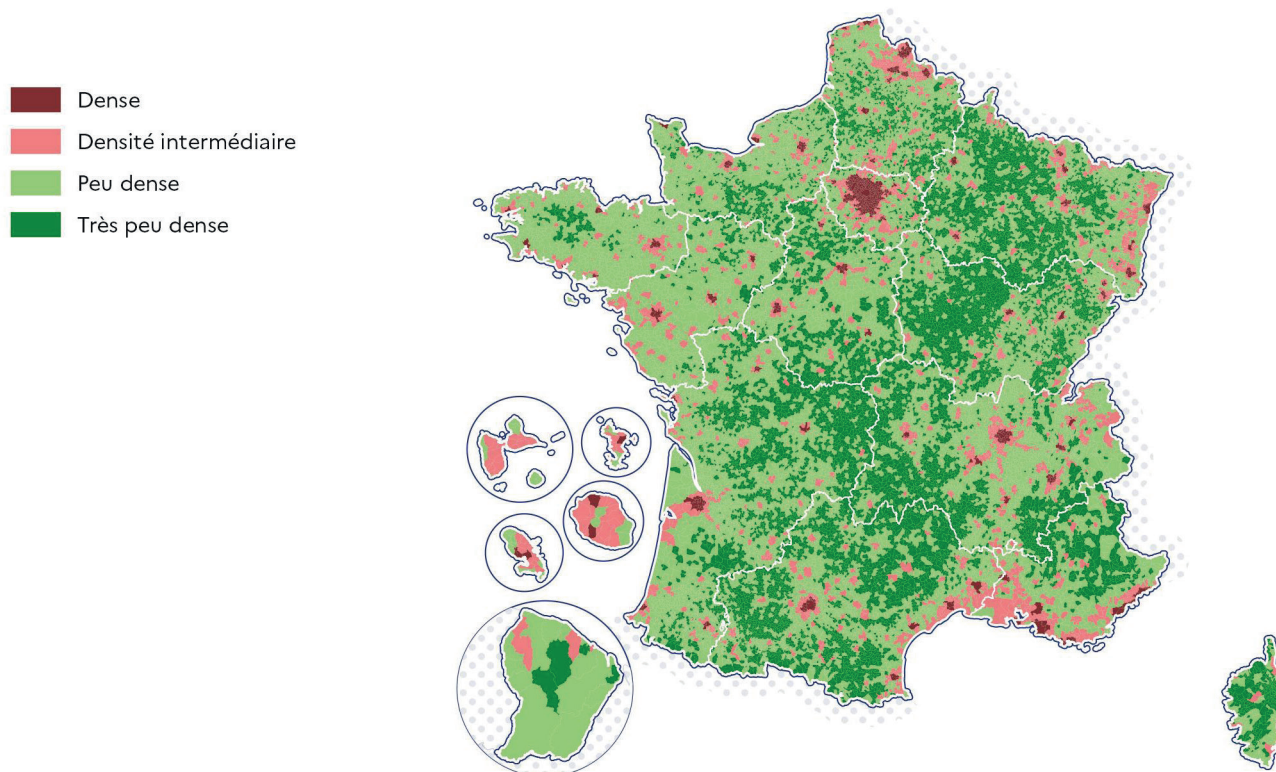
Pour prendre en compte la répartition de la population de manière fine, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune, en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Cette grille permet de repérer les zones agglomérées et ainsi de distinguer :

- les communes urbaines : **denses** et de **densité intermédiaire**,
- des communes rurales : **peu denses** et **très peu denses**.

C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale moyenne, habituellement utilisée). Cette classification mise en place par l'Insee reprend les travaux d'Eurostat, en introduisant une catégorie supplémentaire pour tenir compte des espaces faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens. Ainsi, on distingue, parmi les communes peu denses, des communes très peu denses.

La grille de densité permet une approche morphologique des territoires.

Typologie de la grille communale de densité



Source : Insee, grille communale de densité 2021 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2021

Zonage en aires d'attraction des villes

Le zonage en aires d'attraction des villes 2020 (AAV) est fondé sur l'identification de pôles de population et d'emploi, et sur la délimitation de leur aire d'attraction (couronnes) à partir des trajets domicile-travail. Il a pour objectif d'étudier les disparités territoriales selon la taille de l'aire d'attraction et la distinction entre les centres et leur périphérie.

L'aire d'attraction d'une ville correspond ainsi à un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle et d'une couronne, dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée « commune-centre ». Dans certains cas, dont Paris, l'aire peut comprendre plusieurs pôles.

Plusieurs catégories d'aires d'attraction sont identifiées et classées suivant le nombre d'habitants :

- pôles et couronnes des aires de 700 000 habitants ou plus,
- pôles et couronnes des aires de 200 000 à 700 000 habitants,
- pôles et couronnes des aires de 50 000 à 200 000 habitants,
- pôles et couronnes des aires de moins de 50 000 habitants.

Les communes qui n'appartiennent pas à l'une de ces catégories sont dites « isolées », c'est-à-dire qu'elles sont situées en dehors de l'influence des pôles urbains.

Le zonage en aires d'attraction des villes succède au zonage en aires urbaines de 2010.

Typologie du zonage en aires d'attraction des villes

Aire de 700 000 habitants ou plus

Très grand pôle

Couronne d'un très grand pôle

Aire de 200 000 à 700 000 habitants

Grand pôle

Couronne d'un grand pôle

Aire de 50 000 à 200 000 habitants

Pôle moyen

Couronne d'un pôle moyen

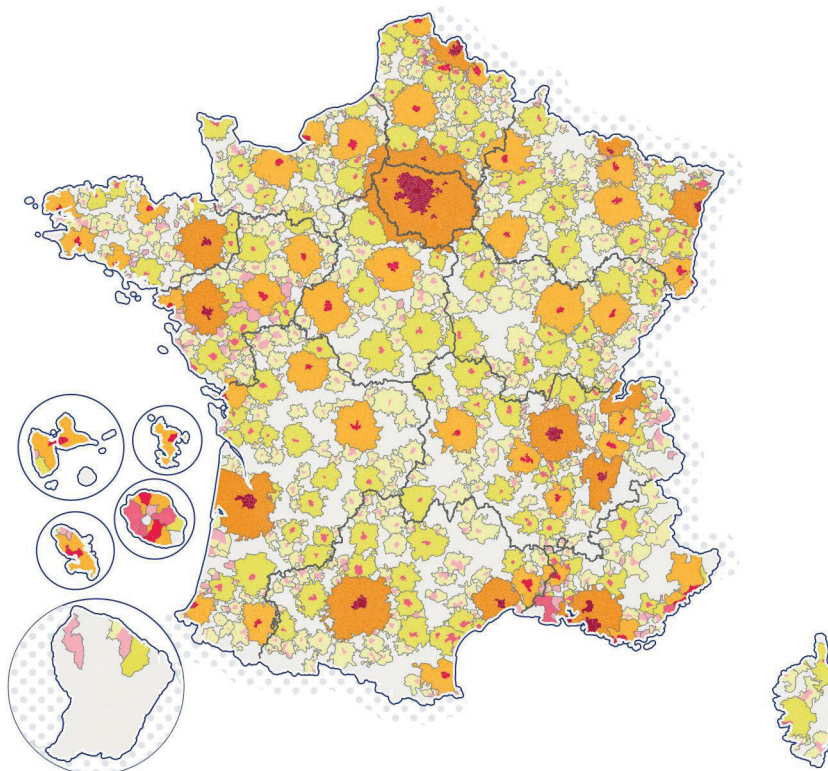
Aire de moins de 50 000 habitants

Petit pôle

Couronne d'un petit pôle

Commune isolée hors attraction des villes

Limite d'aire d'attraction des villes



Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes 2021 • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2021

Mesurer une évolution spatiale sur le temps long : zonages constants ou évolutifs ?

L'évolution des zonages représente un défi méthodologique pour l'étude des phénomènes spatiaux sur le temps long. Deux approches peuvent être envisagées pour faire face à cette difficulté, chacune présentant des avantages et des inconvénients¹ :

- **l'approche en zonage constant** : on observe l'évolution d'un phénomène – par exemple la part des personnes âgées – sur une période donnée, au sein d'un périmètre tel qu'il est défini à une date précise (par exemple les aires d'attraction des villes 2020 – Insee). Cette approche présente l'avantage de ne s'appuyer que sur un seul zonage, ce qui simplifie la compréhension des analyses. Néanmoins, elle peut conduire à des erreurs d'interprétation, car la méthodologie sur laquelle repose la construction du zonage de référence n'est pas forcément pertinente pour l'ensemble de la période étudiée (un territoire situé actuellement dans l'aire d'attraction d'une ville ne l'était pas forcément dans les années 1960);
- **l'approche en zonage évolutif** : on observe l'évolution d'un phénomène dans un périmètre donné en tenant compte de ses évolutions au cours du temps – par exemple en mobilisant les unités urbaines (Insee) des années 1980, puis celles des années 1990, etc. Cette approche peut sembler plus rigoureuse, mais présente le double inconvénient de comparer des objets spatiaux construits potentiellement différemment (changement de méthode de construction entre les dates étudiées) et de rendre l'interprétation des analyses plus complexe.

Panier de services de la vie courante (Base permanente des équipements – BPE)

Le panier de la « vie courante » de l'Insee regroupe habituellement 22 services et équipements du quotidien issus de la BPE, en fonction de leur proximité, de la mobilité induite, leur fréquence d'usage et de leur utilité au quotidien. Dans cette analyse, 17 de ces services et équipements ont été retenus, excluant les services et équipements éloignés des usages des personnes âgées. Cette sélection se compose des éléments suivants : banque et caisse d'épargne, coiffure, restaurant, police et gendarmerie, bureau de poste - relais poste - agence postale, supermarché, boulangerie, librairie - papeterie - journaux, station-service, épicerie - supérette, médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses et de biologie médicale, services d'aide aux personnes âgées, salle ou terrain multisports.

Niveaux de centralités

La méthode utilisée pour identifier les centres à partir de la diversité des commerces et services est celle de la classification automatique mixte. Cette typologie a été réalisée sur les communes de France métropolitaine 2019 et à partir de la Base permanente des équipements de l'Insee 2017. Compte tenu de leur spécificité, les Drom n'ont pas été inclus dans cette typologie.

Ce classement a permis de distinguer plusieurs niveaux de centralités en regroupant les centres dont les offres de services en équipements étaient comparables (COG 2021) :

- 24 060 communes non centre (ces communes possèdent des équipements et des services mais leur offre est insuffisante par rapport à celle des communes identifiées comme centres);
- 7 012 centres locaux d'équipements et de services (leur offre est restreinte autour d'une douzaine d'équipements du quotidien et/ou de proximité : coiffeur, école élémentaire, restaurant, boulangerie, artisans du bâtiment),
- 2 880 centres intermédiaires d'équipements et de services (l'offre s'enrichit d'une trentaine de commerces et services, faisant de ces centres de véritables foyers d'activité du quotidien);
- 742 centres structurants qui proposent une quarantaine d'équipements supplémentaires, certains essentiels, mais dont le recours n'est pas quotidien : équipements commerciaux plus spécialisés (librairie, épicerie, magasin de chaussures, de sports, d'électroménager, de meubles), hôtels, agences de travail temporaire ; mais aussi des services de santé plus spécialisés : laboratoire d'analyse, ophtalmologie, cardiologie, gynécologie ;
- 142 centres majeurs qui offrent des services plus rares comme certaines spécialités médicales hospitalières, des services de l'aide sociale aux personnes fragiles, des tribunaux, des établissements universitaires, de grands équipements sportifs et culturels et de grande distribution.

1. Bretagnolle Anne, Delisle François, Mathian Hélène, Vatin Gabriel. Urbanization of the United States over two centuries: an approach based on a long-term database (1790-2010). In : *International Journal of Geographical Information Science*. 2015, vol. 29, n° 5, pp. 850-867.

Lexique



BABY-BOOM : le baby-boom est un phénomène démographique caractérisant l'augmentation de la natalité au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans de nombreux pays. En France, ses effets s'observent jusqu'au milieu des années 1970.

CARTE LISSÉE : le lissage spatial est une méthode s'appuyant sur des potentiels, calculés à partir des valeurs d'une variable et de celles qui se situent dans leur voisinage. Cette technique permet notamment de cartographier une information en s'affranchissant du maillage territorial.

CARTOGRAMME : les cartogrammes sont un type de représentation cartographique qui repose sur une déformation (communément appelée anamorphose) des entités territoriales à partir des valeurs d'une variable. Il existe plusieurs méthodes de déformations, telles que celles mises au point par Gastner et Newman, Olson, Dorling ou Dougenik par exemple.

ESPÉRANCE DE VIE : l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne – autrement dit l'âge moyen au décès – d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année considérée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. L'espérance de vie à un âge x représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, il s'agit du nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x , dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

GÉRONTOCROISSANCE : la notion de gérontocroissance renvoie à l'évolution du nombre de personnes âgées à proprement parler, qui est une mesure absolue, utile pour apprécier l'augmentation des besoins de cette population sur un territoire.

INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ : l'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

INDICE DE VIEILLISSEMENT : l'indice de vieillissement mesure le rapport entre la population des 65 ans ou plus et la population des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont à peu près présents dans les mêmes proportions sur le territoire, plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

MASSIFS DE MONTAGNE : les périmètres des massifs sont délimités par le décret n° 2004-69 du 16 janvier 2004 (modifié par le décret du 8 septembre 2016). Ils englobent, non seulement les zones de montagne, mais aussi les zones qui leur sont immédiatement contiguës : piémonts, voire plaines, si ces dernières assurent la continuité du massif. Cette délimitation sert à la fois de base légale à l'instauration des institutions consacrées par les lois montagne, comités de massif, de même que pour l'attribution des financements spécifiques mobilisés dans le cadre des contrats de plan inter-régionaux de massifs tels que le Fond national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), par exemple.

PÉRIURBANISATION : la périurbanisation se caractérise par un gain de population dans les communes situées autour des agglomérations urbaines, entraînant une extension spatiale des villes et une dissociation croissante entre le lieu de travail et le lieu de résidence.

INDICATEUR DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE : le taux de dépendance économique est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 15 ans et 60 ans ou plus) et la population en âge de travailler (15 à 59 ans). Il est déséquilibré en faveur de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées) et en défaveur de la population en âge de travailler lorsqu'il est supérieur à 100, c'est-à-dire lorsqu'il y a davantage de jeunes et seniors que de personnes en âge de travailler. Les classes d'âge retenues pour cet indicateur peuvent varier.

SOLDE MIGRATOIRE : le solde migratoire apparent correspond à la balance entre le nombre d'arrivées au sein d'un territoire et le nombre de départs. Il permet de calculer combien de personnes le territoire a gagnées ou perdues, du fait des échanges migratoires avec l'extérieur.

SOLDE NATUREL : le solde naturel correspond à la balance entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période dans un territoire. On parle d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances excède celui des décès.

TAUX DE MIGRATION NETTE INTERNE : le taux de migration nette interne d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liée à des mouvements internes (*i.e.* solde migratoire), rapportée à la population moyenne de la zone, c'est-à-dire à la moyenne de la population présente sur le territoire l'année N-1 (dite « autochtone ») et la population présente sur le territoire l'année N. Il s'exprime en %.

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE : la transition démographique désigne le passage d'un régime démographique caractérisé par une forte mortalité et une forte natalité, à un nouveau régime où la mortalité et la natalité sont faibles.

Bibliographie

Partie 1. Les dynamiques territoriales de la population française entre 1801 et 1968 : quelles transitions ?

- Armengaud André, Fine Agnès. *La population française au XX^e siècle*. Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 127 p. (Que sais-je ?).
- Bensimon Fabrice, Colantonio Laurent. I. L'Irlande à la veille de la Grande Famine. In : *La Grande Famine en Irlande*. Paris : Presses Universitaires de France, 2014, pp. 19-32.
- Bourdelais Patrice, Garden Maurice, Bideau Alain. V - Structures. In : Dupâquier Jacques, Garden Maurice. *Histoire de la population française (3): De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 229-286.
- Bourdelais Patrice. *L'Âge de la vieillesse : Histoire du vieillissement de la population*. Paris : Odile Jacob, 448 p.
- Bourdelais Patrice. Le vieillissement de la population française (1789–1989). In : *L'Histoire* [en ligne]. Décembre 1989, n° 128. Disponible sur : « <https://www.lhistoire.fr/le-vieillissement-de-la-population-fran%C3%A7aise-1789-1989> » (consulté le 3 novembre 2021).
- Brée Sandra. La population de la région parisienne au XIX^e siècle. In : *Paris, l'inféconde : La limitation des naissances en région parisienne au XIX^e siècle*. Paris : Ined Éditions, 2016, pp. 59-93.
- Chatelain Abel. Valeur des recensements de la population française au XIX^e siècle. In : *Revue de géographie de Lyon*. 1954, vol. 29, n° 4, pp. 273-280.
- Clastes Hélène, Pinton Solange. I. L'histoire de la migration creusoise et ses caractéristiques. In : *De la tradition à l'histoire : les maçons de la Creuse*. Rapport pour la mission du patrimoine ethnologique, mars 1999, pp. 2-22.
- Courgeau Daniel. X – Mobilité et migrations. In : Dupâquier Jacques. *Histoire de la population française (4) de 1914 à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 421-456.
- De Luca Barrusse Virginie. Premier chapitre - L'évolution de la population française. In : *Démographie sociale de la France (XIX^e-XXI^e siècle)*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, pp. 15-59.
- Derruau-Boniol Simone. Le département de la Creuse. Structure sociale et évolution politique. In : *Revue française de science politique*. 1957, n° 1, pp. 38-66.
- Dumont Gérard-François. La ruralité en France : marginale ou significative ? In : *Revue Politique et Parlementaire*, Colin, 2019, pp. 127-139.
- Dupâquier Jacques. Introduction. In : Dupâquier Jacques, Garden Maurice. *Histoire de la population française (3). De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 1-13.
- Estienne Pierre. Evolution de la population des montagnes françaises au XX^e siècle. In : *Revue de géographie alpine*. 1989, tome 77, n° 4. pp. 395-405.
- Fine Agnès, Sangoi Jean-Claude. Chapitre V – Les français en mouvement. In : *La population française au XIX^e siècle*. Paris, Presses universitaires de France, 1991, pp. 86-109.
- Garden Maurice, Hervé Le Bras, Dupâquier Jacques. III – La dynamique de la population française. In : Dupâquier Jacques, Garden Maurice. *Histoire de la population française (3). De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 117-172.
- Gérard Béaur, Béatrice Marin. La Statistique Générale de la France – Présentation. In : *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne]. 17 mars 2011. Disponible sur : « <http://journals.openedition.org/acrh/2891> » (consulté le 3 novembre 2021).
- Gravier Jean-François. II. L'âge du charbon en France. In : *Paris et le désert français*. Éditions Flammarion, 1958, pp. 23-62.
- Gravier Jean-François. IV. Débuts d'une révolution française. In : *Paris et le désert français*. Éditions Flammarion, 1958, pp. 93-122.
- Héran François. Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre. In : *Population & Sociétés*, 2014/4, n° 510, pp. 1-4.
- Landry Adolphe. *La révolution démographique: études et essais sur les problèmes de la population*. Ined éditions, 2020, 280 p. (Classiques de l'Économie et de la Population).
- Maddison Angus. *L'économie mondiale : statistiques historiques*. Paris : Les éditions de l'OCDE, 2003, 289 p.
- Marchal Hervé, Stébé Jean-Marc. III. La ville étalée. In : *La France périurbaine*. Paris : Presses Universitaires de France, 2018, pp. 47-65. (Que sais-je ?).
- Molinier Jean. L'évolution de la population agricole du XVIII^e siècle à nos jours. In : *Economie et statistique*. Juillet-Août 1977, n° 91, pp. 79-84.
- Nadaud Martin. *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*. Bourgneuf : Édition A. Doubeix, 1895, 512 p.
- Poussou Jean-Pierre, Lepetit Bernard, Courgeau Daniel, Dupâquier Jacques. IV – Migrations et peuplement. In : Jacques Dupâquier. *Histoire de la population française (3): De 1789 à 1914*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 167-235.
- Pumain Denise, Courgeau Daniel. IX – Évolution du peuplement. In : Dupâquier Jacques. *Histoire de la population française (4) de 1914 à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 387-420.
- Segalen Martine. XII – Les changements familiaux depuis le début du XX^e siècle. In : Dupâquier Jacques. *Histoire de la population française (4) de 1914 à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988, pp. 499-540.

- Vallin Jacques. I. Le peuplement de la France. In : *La population française*. Paris : La Découverte, 2001, pp. 6-33. (Repères).
- Vallin Jacques. II. Les ressorts de l'évolution. In : *La population française*. Paris : La Découverte, 2001, pp. 34-59. (Repères).
- Vaughan Géraldine. La famine en Irlande. In : *L'Histoire* [en ligne]. Janvier 2016, n°419. Disponible sur : <https://www.lhistoire.fr/la-famine-en-irlande> (consulté le 3 novembre 2021).

Partie 2. Dynamiques territoriales récentes de la démographie en France

- Agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine. Démographie girondine – 55 ans d'évolution de la population en Gironde. 2020, 24 p.
- Baccaini Brigitte, Sémécurbe François. La croissance périurbaine depuis 45 ans. Extension et densification. In : *Insee Première*. Juin 2009, n° 1240, 4 p.
- Bellamy Vanessa, Beaumel Catherine. Bilan démographique 2015 : le nombre de décès au plus haut depuis l'après-guerre. In : *Insee Première*. Janvier 2016, n° 1581, 4 p.
- Blanpain Nathalie, Buisson Guillemette. Projections de population à l'horizon 2070. Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013, In : *Insee Première*. Novembre 2016, n° 1619, 4 p.
- Bohne Rainer. Tabuzone Stadumbau-Ost. In : HUFNAGEL, Rainer et SIMON, Titus (éd.), *Problemfall Deutsche Einheit: Interdisziplinäre Betrachtungen zu gesamtdeutschen Fragestellungen* [en ligne]. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften. 2004, pp. 299-310.
- Bonvalet Catherine, Clément Céline, Ogg Jim. Le phénomène du baby-boom. In : Bonvalet Catherine, Clément Céline, Ogg Jim (Dir). *Réinventer la famille : L'histoire des baby-boomers*. Paris : Presses Universitaires de France, 2011, pp. 23-56.
- Bouriez Mélanie, Ovieue Florent, Rossignol Philippe. Quel avenir pour les 18 petites unités urbaines en déprise ? In : *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté*. Avril 2021, n° 85, 4 p.
- Brendler Jonathan, Brunet Laurent, Mouchit Nabil (Insee), Comte Sylvain, Dadone Marion, Pouliquen Erwan (Dreal). 7 000 nouveaux ménages normands chaque année à l'horizon 2030 ? In : *Insee Analyses Normandie*. Septembre 2019, n° 65, 4 p.
- Bretagnolle Anne, Delisle François, Mathian Héléne, Vatin Gabriel. Urbanization of the United States over two centuries: an approach based on a long-term database (1790-2010). In : *International Journal of Geographical Information Science*. 2015, vol. 29, n° 5, pp. 850-867.
- Bujard Martin, Dorbritz Jürgen, Grünheid Evelyn, Kühntopf Stephan, Lück Detlef, Naderi Robert, Passet Jasmin, Ruckdeschel Kerstin. (Keine) Lust auf Kinder ? Geburtenentwicklung in Deutschland [en ligne]. Wiesbaden : Bundesinstitut für Bevölkerungsforschung (BiB), 2012, 57 p.
- Clanché François. Trente ans de démographie des territoires. Le rôle structurant du Bassin parisien et des très grandes aires urbaines. In : *Insee Première*. Janvier 2014, n° 1483, 4 p.
- Desrivierre David. D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole. In : *Insee Première*. 2017, n° 1652, 4 p.
- Grasland Claude, Sessarego Marques Da Costa Nuño. Le temps long des phénomènes démographiques. In : Baron Myriam, Cunningham-Sabot Emmanuèle, Grasland Claude, Rivière Dominique, Hamme Gilles Van, *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale*. 2010, Lavoisier. Paris : Hermès. pp. 43-66.
- Insee. Rénovation du questionnaire du recensement de la population sur les liens familiaux et les situations de multi-résidence. Impact sur les évolutions annuelles de population. Note technique [en ligne]. Janvier 2021. Disponible sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383177/fiche_methodo_effet_questionnaire.pdf (consulté le 23 novembre 2021), 13 p.
- Knieling Joerg, Othengrafen Frank. Planning Culture – A Concept to Explain the Evolution of Planning Policies and Processes in Europe? In : *European Planning Studies*. Novembre 2015, Vol. 23, n° 11, pp. 2133-2147.
- Le Minez Sylvie, Roux Valérie. 2020 : une hausse des décès inédite depuis 70 ans. In : *Insee Première*. Mars 2021, n° 1847, 4 p.
- Morel–Doridat Frédérique. Aménagement et décroissance territoriale, vers une approche transfrontalière. Metz : Université de Lorraine. 2021.
- Pison Gilles, Toulemon Laurent. Le nombre de décès va augmenter en France dans les prochaines années. In : *Population et Sociétés*. Mars 2016, n° 531, 4 p.
- Pumain Denise, Guérin-Pace France. 150 ans de croissance urbaine. In : *Économie et Statistique*. Mars 1990, n° 230, pp. 5-16.
- Robette Nicolas. Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires. CEPED, 2011, 86 p.
- Robette Nicolas. L'analyse de séquences : une introduction avec le logiciel R et le package TraMineR. Note technique [en ligne]. Octobre 2012. Disponible sur : <https://quanti.hypotheses.org/686> (consulté le 24 novembre 2011).

- Talandier Magali. Tous au vert ? Scénario rétro-prospectif d'un exode urbain. In : *The Conversation* [en ligne]. Juin 2020. Disponible sur : <https://theconversation.com/tous-au-vert-scenario-retro-prospectif-dun-exode-urbain-137800> (consulté le 1^{er} décembre 2021).
- Turok Ivan, Mykhnenko Vlad. The trajectories of European cities, 1960–2005. In : *Cities*. Juin 2007, Vol. 24, n° 3, pp. 165-182.
- Vallès Vincent. Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française. In : *Insee Focus* [en ligne]. Décembre 2018, n° 138. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3682672> (consulté le 15 novembre 2021).
- Vallès Vincent. Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses. In : *Insee Focus* [en ligne]. Décembre 2019, n° 177, Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4267787> (consulté le 17 novembre 2021).
- Wolff Manuel, Fol Sylvie, Hélène Roth, Cunningham-Sabot Emmanuèle. Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France. In : *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne]. Aménagement, Urbanisme, document 661, mis en ligne le 8 décembre 2013. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cybergeo/26136> (consulté le 25 novembre 2021).

Partie 3. Jeunesse et vieillissement de la population : des enjeux différenciés selon les territoires

- Atger Stéphanie, Bareigts Ericka. Rapport d'information sur le Grand âge en Outre-Mer. Février 2020, n° 2662, 73 p.
- Athari Erika, Papon Sylvain, Robert-Bobée Isabelle. Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement s'accélère avec l'avancée en âge des *baby-boomers*. In : *Insee Références*. Novembre 2019, 17 p.
- Baccaini Brigitte, Garnier Mathieu. La mobilité résidentielle : tendances récentes et obstacles. In : *Cahiers français*. Janvier-février 2018, n° 402, pp. 33-42.
- Breton Didier, Temporal Franck. Décroissance démographique et vieillissement : une exception des Antilles françaises dans l'espace Caraïbes ? In : *Études caribéennes* [En ligne]. Août-Décembre 2019. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/16864>, consulté le 19 novembre 2021.
- Brutel Chantal. Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité. In : *Insee Première*. Janvier 2010, n° 1275, 4 p.
- Cassan Francine, Mazuy Magali, Clanché François. Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes. In : *Insee Première*. Juillet 2001, n° 797, 4 p.
- Chesnais Jean-Claude, *La transition démographique : étapes, formes, implications économiques*, Paris, INED/PUF, Travaux et documents, 1986, 580 p.
- Coquard Benoît. *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. Paris, La découverte, 2019, 211 p.
- Daguette Fabienne. La fécondité en France au cours du XX^e siècle. In : *Insee Première*. Décembre 2002, n° 873, 4 p.
- Delbès Christiane, Gaymu Joëlle, Springer Sabine. Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen. In : *Population et sociétés*. Janvier 2006, n° 419, 4 p.
- Delisle Marc-André. La République du silence. Solitude et vieillissement. Laboratoire de recherches sociologiques, Département de sociologie de l'Université Laval. 1987, Rapports de recherche n° 25, 149 p.
- Devaux Julian. L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale. Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge. In : *Sociologie*. 2015, 2015/4, vol.6, pp. 339-358.
- Dupré-Lévêque Delphine, Charlanne Didier. Entrée et accueil des personnes âgées en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). In : *La Revue de gériatrie*. Septembre 2015, 40(7), pp. 409-416.
- Fabre Jérôme, Pawlowski Emilie. Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation. In : *Insee Première*. Janvier 2019, n° 1727, 4 p.
- Fondation de France. Les solitudes en France. 10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression. 2020, 186 p.
- Fondation Petits Frères des Pauvres. Isolement des personnes âgées : les effets du confinement. L'isolement de nos aînés est une vraie distanciation sociale. Rapport d'étude. Juin 2020, 144 p.
- Galland Olivier, Lambert Yves. *Les jeunes ruraux*. Paris, L'Harmattan, 1993, 253 p. (Alternatives rurales).
- Giraud Christophe. Là où le célibat blesse. L'estimation du célibat en milieu agricole, In : *Revue d'études en Agriculture et Environnement*. 2013, vol. 94, n° 4, pp. 367-396.
- Gumuchian Hervé, Meriaudeau Robert, Peltier C. L'isolement en montagne : éléments de réflexion. In : *Revue de Géographie Alpine*. 1980, vol. 68, n° 4, pp. 305-325.
- Hilal Mohamed, Moret David, Pigué Virginie. Centralités : comment les identifier et quels rôles dans les dynamiques locales et intercommunales ? 2020, CESAER (Agrosup Dijon / INRAE / Université de Bourgogne-Franche-Comté) et Agence nationale de la cohésion des territoires, 123 p.
- Leridon Henri. La baisse de la fécondité depuis 1965 : moins d'enfants désirés et moins de grossesses non désirées. In : *Population*. 1985, pp. 507-525.

- Meslé France. Allongement de la vie et évolution des pathologies. In : *Gérontologie et société*. 2004, vol. 27/108, n° 1, pp. 15-34.
- Mondou Véronique, Violier Philippe. Le vieillissement de la population périurbaine. Quelles stratégies pour pallier la disparition d'une mobilité autonome ? In : *Espace populations sociétés*. 2010, 2010/1, pp. 83-93.
- Observatoire des territoires. Géographie des ménages. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2019, 24 p.
- Observatoire des territoires. La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. ANCT, 2021, 36 p.
- Observatoire des territoires. La France en douze portraits – Planche 7 « Lieux de résidence et lieux de travail ». In : *Rapport 2019-2020*. ANCT, 2021, 35 p.
- Observatoire des territoires. Le vieillissement de la population. In : *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2017, 17 p.
- Observatoire des territoires. Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux. In : *Rapport de l'Observatoire des territoires*. CGET, 2018, 121 p.
- Pan Ké shon Jean-Louis. Être seul, In : *Données sociales*. Insee. 2002, pp. 587-597.
- Pan Ké Shon Jean-Louis. Isolement relationnel et mal-être. In : *Insee Première*. Novembre 2003, n° 931, 4 p.
- Pochet Pascal. Mobilité et accès à la voiture chez les personnes âgées : évolutions actuelles et enjeux. In : *Recherche Transports et Sécurité*. Avril-juin 2003, n° 79, pp. 93-106.
- Renahy Nicolas. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris, La Découverte, 2010, 284 p.
- Thévenon Olivier, Les politiques familiales des pays développés : des modèles contrastés, In : *Population et sociétés*. Septembre 2008, n° 448, 4 p.
- Vanderschelden Mélanie. L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit, In : *Insee Première*. Avril 2016, n° 1073, 4 p.

L'étude des évolutions démographiques en France, replacées dans une perspective historique, apporte un éclairage sur les dynamiques territoriales passées et présentes. Si le vieillissement et la périurbanisation figurent parmi les tendances les plus connues des phénomènes démographiques récents en France, les situations dans les territoires sont quant à elles très hétérogènes. Ce premier cahier du 9^e rapport de l'Observatoire des territoires (2021-2022) « Territoires et transitions » analyse les dynamiques démographiques dans le temps long à différentes échelles géographiques, éclairant les transitions à l'œuvre et les trajectoires diverses des territoires. Illustré de cartes et de graphiques, il vise à apporter un éclairage aux acteurs publics sur les enjeux démographiques passés, actuels et à venir des territoires.

L'Observatoire des territoires

Créé en 2004 et animé par l'ANCT, l'Observatoire des territoires rassemble, analyse et diffuse les données relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales ainsi qu'aux politiques menées dans le champ de l'aménagement et le développement des territoires. Il favorise l'harmonisation des méthodes d'observation et d'analyse territoriale entre l'Etat et les collectivités, la mutualisation des connaissances et crée les conditions de diagnostics partagés sur l'état des territoires. Son portail réunit et met à disposition un large éventail d'indicateurs statistiques, à de multiples échelles territoriales. Il publie des analyses sur divers thèmes, qui renseignent sur les dynamiques territoriales et facilitent l'exploitation des données proposées. Des outils interactifs dédiés à des problématiques particulières viennent compléter cette offre.

observatoire-des-territoires.gouv.fr

cartotheque.anct.gouv.fr